



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172053 8

*DM

Mercu

Measure

 I. M.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

M A I. 1770. ✓

Mobilitate viget. VIRGIL



A PARIS,

Chez L'ACOMBE, Libraire,
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE-libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à la perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cabinets de trois-feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.

En Province, port franc par la poste, 14 liv.

EPHEMERIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rat-
sonnée des Sciences morales & politiques, in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en pro-
vince, port franc, 33 liv. 12 s.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

TRAITE' d'Orthographe françoise ,
in-8°. nouvelle édition, reliée, 7 l.

Dictionnaire d'Antonini, nouvelle édition, 2 vol. in-4°. rel. 34 l.

Le Bon Fils, 4 part. in-12. br. 4 l. 16 f

Considérations sur les causes physiques,
in-8°. rel. 5 l.

Mémoire sur la musique des Anciens,
in-4°. br. 9 l.

Mémoire sur la construction de la Coupole, projetée pour couronner la nouvelle Eglise de Ste Genevieve, in-4°. 1 l. 10 f.

Satyres de Juvenal ; par M. Dufaulx ,
in-8°. rel. 7 l.

Variétés littéraires & politiques de Suède ,
in-12. 1 l. 10 f.

Cours de Mathématiques de M. Bézout,
in-8°. 2 vol. rel. 16 l.



MERCURE DE FRANCE.

M A I. 1770.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*ÉPITRE de M. François de Neufchâteau
à M. M***, sur son mariage.*

Q u e vois-je ? l'Hymen à Cythère ,
Escorté par tous les amours ,
Et n'ayant point d'autres atours
Que la ceinture de leur mere !
Est-il possible ? Est-ce bien lui ,
Lui, qu'on nous dépeint d'ordinaire

A iij

6 MERCURE DE FRANCE

Sous la figure de l'ennui ;
Ce dieu pesant, ce dieu vulgaire ;
L'Hymen enfin change aujourd'hui
De figure & de caractère ?
Son front respire l'enjouement ;
L'art d'aimer & le don de plaire
L'embellissent également.
O prodige qu'on ne voit guère !
L'Hymen a l'air d'un tendre amant.
Il vient de cueillir une rose
Dont il fait son seul ornement.
Ami , d'un pareil changement ,
Tu peux seul m'expliquer la cause.
Dis-moi par quel enchantement
Tu fis cette métamorphose ?
Mais je soupçonne là-dessous
Une agréable tromperie.
L'Hymen n'eût jamais , entre nous ,
Cette mine gaie & fleurie ,
Et les yeux si vifs & si doux.
On le croiroit , dans son courroux ,
Bien moins un dieu qu'une furie :
L'intérêt , la tracasserie ,
Les soupçons composent sa cour.
Ah ! ce n'est pas lui ; je parie
Que ce n'est ici qu'un détour ,
Une ruse , une espièglerie ,
Une malice de l'Amour.
Tu connois son humeur fantasque ;

Tour-à-tour le fripon se met
En robe , en cornette , en plumet :
Tout lui convient & tout lui plaît ,
Le froc , la soutane & le casque.
Voilà le mystère éclairci ,
Et je pense que ce dieu-ci ,
Cet Hymén au ton radouci ,
N'est rien que l'Amour sous le masque.

Mais dès long-tems , à ce qu'on dir ,
L'Amour a déserté la France ,
Et je n'ai pas trop d'espérance
De lui voir reprendre crédit.
Pourrions-nous souffrir le cortège
Qui l'accompagnoit au vieux tems ?
Il lui falloit des cœurs constans
Dont l'unique & beau privilège
Etoit de soupirer long-tems.
Or , la constance nous ennuit ;
Il faut bien varier un peu
Les amusemens de la vie.
Si l'amour est un joli jeu ,
C'est quand on le diversifie.
Brûler toujours du même feu ,
Rester toujours au même lieu ,
Former toujours le même vœu ,
Seroit une triste manie :
Et pour te faire un libre aveu ,
L'Amour constant seroit un dieu

A iv

De tres-mauvaise compagnie.

Oh ! ce n'est plus d'un tel vaurien

Que nos Français font leur idole :

L'Amour est mort ; je le crois bien ;

Une divinité plus folle,

A ce peuple de fous charmans,

A dicté son code frivole.

Il relegue dans les romans

Toutes ces phrases fastueuses

De loyauté, de sentimens,

Tous ces éternels complimens,

Tous ces infipides sermens,

Et ces fadeurs majestueuses

Dont s'accabloient les vieux amans.

Qu'ils devoient excéder leurs belles !

Qu'ils s'en fatiguoient à leur tour !

Ces Dames faisoient les cruelles ;

Vingt ans on attendoit le jour

Où leurs cœurs seroient moins rebelles.

D'honneur, on périssoit d'ennui.

A ces chimères solempnelles,

Le plaisir succède aujourd'hui.

Brillans, séducteurs, infidèles,

Nous adorons ce dieu nouveau

Par des ardeurs toujours nouvelles.

L'Amour, jadis, eut un bandeau,

Un arc, un carquois, un flambeau ;

Mais le Plaisir n'a que des aîles.

O charmante Frivolité !
Par le caprice & par la mode
Ton empire est accredité.
Nous te devons la loi commode
Qui permet l'infidélité.
Des liens de fleurs sont tes chaînes :
Tu rends les amans plus heureux ,
Les époux bien moins rigoureux ,
Et les femmes bien plus humaines.
Chacune peut en liberté
Braver avec étourderie
La conjugale autorité ,
Et suivre avec sécurité
Son goût pour la galanterie ;
Ce vernis de coquetterie
Est le lustre de la beauté.
Autrement la Mélancolie ,
Fille de l'Uniformité ,
Viendrait , dans la société ,
Ternir les fleurs de la Gaîté ,
Et faire bailler la folie
Dans les bras de la Volupté.
Sans un peu de légèreté ,
Que serviroit d'être jolie ?

A ce compte , ami , j'ai conçu
Que le pauvre enfant de Cyprine

A v

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Seroit ici fort mal reçu ,
Malgré sa céleste origine.
Il s'est cru réhabilité
Sous les dehors de l'hymenée ;
Je lui conseille , en vérité ,
De cacher dans l'obscurité
Sa figure & sa destinée.

Eh ! d'un pareil déguisement
N'a-t'il pas vu la maladresse ?
Ignore-t'il qu'en ce moment ,
L'Hymen très peu nous intéresse ?
Et que les feux de la tendresse
S'éteignent par le sacrement ?
L'Amour ne tient point de ménage ,
Et l'on ne songe au mariage
Que pour se quitter déceument.

Déjà ce discours te fait rire ,
Damis , & même je te vois
Sur le point de me contredire.
Ce n'est pas tout ; si je t'en crois ,
Dans ce jour l'Hymen & son frère ,
Cessant leur éternelle guerre ,
Viennent sceller leur paix chez toi.
Quoi ? tu prétens aimer ta femme ?
Et ta femme veut t'adorer ?
Mais tu vas te deshonorar :
Ah ! puisse le monde ignorer
Une si ridicule flamme !

Il ne faut , pour t'humilier ,
Qu'une pareille extravagance.
A l'idole de ta constance
Oseras-tu sacrifier
Et l'usage & la bienfiance ?
Si tu pouvois les oublier ,
Je me verrois , en conscience ,
Obligé de le publier.
Tu fais que l'en peut , sans scrupule ,
Rire aux dépens de ses amis.
J'aurois donc soin , mon cher Damis ,
De répandre ton ridicule.
Tu fais , qu'en nos cercles brillans ,
Par les farces mes semillans ,
La gaité s'éveille & circule.
Les gens d'esprit , comme les fous ,
Tous souriroient en ta présence ;
On lâcheroit des demi-mots ;
Mais Dieu sait comme les propos
Redoubleront en ton absence.
On te mettroit au rang des fous ;
Pour le prix d'une ardeur si vaine ,
On raille le pauvre époux ,
D'une façon très-inhumaine.
On se diroit : le croirez-vous ?
C'est un mari qui prend la peine
D'être tendre & d'être jaloux.

Ah ! je frémis pour toi d'avance ;

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

En prévoyant tous ces malheurs.
Crois moi : les brocards des railleurs
Sont plus à craindre qu'on ne pense.
Laisse là tes belles ardeurs,
Et réforme tes vieilles mœurs
Pour désarmer la médifance.

Sans doute tu me répondras
Que tu naquis aussi sensible,
Que ta femme est pleine d'appas,
Et que c'est la chose impossible
De la voir & ne l'aimer pas.
Ma foi, dis ce que tu voudras,
Du sarcasme & de l'épigramme
Tu dois toujours craindre les traits,
A moins que d'abjurer ta flamme ;
Ce n'est qu'à l'amant de ta femme,
De lui parler de ses attraits.
Eh ! jamais l'Hymen n'y voit goutte ;
Il doit se taire à tout propos,
Ou bien parler sans qu'on l'écoute.
Le silence fut fait, sans doute,
Pour les maris & pour les sots.

Voilà le ton par excellence,
Ami, voilà l'esprit du jour.
Ces mœurs, à la ville, à la cour,
Sont de la dernière élégance.
On se trahit avec aisance ;

On fait se prendre tour-à-tour,
Et se quitter avec décence ;
Et par un singulier retour,
L'art de brusquer la jouissance
Est l'équivalent de l'amour.

Mon cher ami, sois moins austère ;
Il faut te conformer aux lois
Qu'on suit maintenant à Cythère.
L'amour n'est plus qu'une misère ;
L'honneur étoit bon autrefois :
Des petits préjugés bourgeois
Dont se coïffoient les bons Gaulois,
Abandonne enfin la chimère.
Sur-tout pour ta moitié très-chère,
Montre un peu moins d'empressement ;
Sache souffrir tranquillement
Le Sigisbé jeune & charmant
Qui s'arrangera pour lui plaire ;
Cache tout jaloux mouvement,
Et songe, en dépit de ta flamme,
Qu'un époux est tout simplement
Propriétaire de sa femme,
Dont l'usufruit est pour l'amant.

En lisant ces folles maximes,
Pourquoi trahir, me diras-tu,
Tous les droits les plus légitimes ?
Pourquoi ta muse, dans ces rimes

14 MERCURE DE FRANCE.

Joint-elle à l'éloge des crimes ,
La censure de la vertu ? . . .

Pardonne , ami , ce badinage .
N'est point avoué par mon cœur ;
Il peint le délire moqueur
De nos héros du perflage .
Ces coupables égaremens ,
Ces crimes font les gens aimables ;
Et nos petits-maitres charmans ,
S'ils vouloient se rendre estimables ,
Perdroient bientôt leurs agrémens .

Telle est la démence des hommes .
Parmi ces êtres corrompus ,
Je vais plaignant l'âge où nous sommes ;
Et criant en nouveau Brutus :
Amour , plaisirs , honneur , vertus ,
N'êtes-vous donc que des fantômes !

VERS sur la mort de BÉBELIS.

DES roses du printemps images séduisantes ,
Jeunes beautés , fuyez l'amour
Ainsi que le soleil , par ses ardeurs brûlantes
Il dessèche les fleurs au midi de leur jour .
Beauté , vertu , jeunesse , un cœur naïf se rendre

Sont les dons que Biblis avoit reçus des dieux.
Après tant de bienfaits, pour assouvir nos vœux
Leur restoit-il encor des bienfaits à répandre ?
Ainsi que dans nos champs on voit un jeune lis
S'embellir aux rayons d'une brillante aurore,
Dans mon heureuse erreur j'avois cru voir Biblis
Aux rayons de l'amour naître plus belle encore.

• • • • •
• • • • •
O vous, peuple de fleurs, aimables fugitives,
Vous, que ses belles mains se plaisoient à cueil-
lir;

Comme elle, vous saisissez l'ornement de ces rives;
Comme elle, un seul matin vous vit naître & mou-
rir.

Mais, hélas! belles fleurs que je vous porte en-
vie,

Les dieux ont sur moi seul épuisé leur rigueur;
Les cruels aujourd'hui ne me laissent la vie
Que pour éterniser & combler ma douleur.

Par M. d'Hermitte Maillane.

ÉPIÎRE à Madame DE BAYARD.

QUOI ! tu veux être mon amie !
Tu fais taire la calomnie.
Ah ! devois-je espérer encor ,
Au siècle de la jalousie ,
De trouver ce rare trésor.
Quoi ! Bayard , toi , jeune & jolie ,
Toi , qui soumets tout à tes vœux ,
Tu ne porterois point envie
A cet art enchanteur que j'ai reçu des cieux.
A l'art des vers , à ce mensonge heureux
Qui fait le bonheur de ma vie ,
Tu méprises les agrémens
Que donnent les pompons , le fard , le ton frivole.
Tu fais que leur essain s'envole
Comme font nos beaux jours sur les ailes du
 temps.
Oui , tu fais dédaigner tout utile avantage ,
Tu pourrois t'amuser de l'orgueil d'un grand
 nom.
Qui peut , mieux que Bayard , en vanter l'éta-
 lage ?
Mais au plus pur éloge , enfant de la Raison ,
A ceux qu'exigeroient tes attraits , ton bel âge ,

Je te vois préférer la plus simple leçon.

Viens & tâche d'être immortelle ,

C'est un songe assez séduisant ;

On n'est rien quand on n'est que belle ,

On existe par le talent.

Viens donc , jeune Bayard , que mes foibles larmes

Puissent aider ton goût, qu'il m'éclaire à mon tour.

Viens , plaignons les Ninons & caressons l'amour ,

Mais , comme faisoit Deshoulières ,

Viens embellir nos cercles amusans ,

D'où nous chassons l'ennui , le jeu , la médisance ,

Où nous sommes presque savaus ,

En faisant tous vœux d'ignorance ;

Où nous joignons à quelques agrémens

L'aimable gaieté , la décence ;

Où nos amis rougissent d'être amans ,

Où le desir enfin que la raison balance

Nous procure des jours charmans

Entre l'amour & l'innocence.

Viens souvent embellir le tranquille tableau

De mon réduit philosophique ;

Quand le cœur est content & que l'esprit s'applique ,

Chaque moment offre un plaisir nouveau.

Par Mde Guibert.

LE PÈRE de famille malheureux.

UN riche négociant , qui depuis long-tems habitoit une de nos villes maritimes , & qui s'y étoit acquis par un désintéressement & une probité rare la bienveillance & l'estime générale de ses compatriotes , se vit obligé par la perte de plusieurs vaisseaux & par des banqueroutes considérables qu'il essuya , de vendre la plus grande partie de son patrimoine pour satisfaire ses créanciers , ne voulant pas que ses malheurs propres leur fussent préjudiciables. Sa femme, aussi vertueuse que lui , consentit sans peine à une vente qui les alloit réduire à un état qui approchoit de l'indigence. La pauvreté étoit moins affreuse pour elle qu'une fortune , qui n'eût pu subsister que par la ruine d'une multitude de familles ; mais plus foible que son mari , la douleur de voir passer en des mains étrangères des biens destinés à l'éducation & à l'établissement de deux enfans qu'elle avoit , la douleur , dis-je , que cette femme malheureuse tâchoit de renfermer en elle-même pour ne point augmenter encore

l'accablement de son mari , détruisit en peu de tems sa santé & la mit au bord du tombeau ; prête à rendre les derniers soupirs , elle prit entre ses bras ses enfans qu'elle arrosoit de ses larmes. Mes enfans , leur dit cette mere éplorée , oubliez que vous êtes nés dans le sein des richesses ; toutes les marques de l'opulence que vous voyez encore ici vont disparoître à vos yeux. Des malheurs imprévus & sans remède ont tout changé pour vous. Je ne regrette pas ces biens pour moi-même , si j'eusse été seule j'aurois eu assez de courage pour supporter l'infortune ; mais je ne puis vous la voir partager : cette idée est un poids énorme qui m'accable & sous lequel je suis prête à succomber. L'épuisement dans lequel se trouva cette femme expirante la fit tomber dans une foiblesse qui alarma les assistans. Cléodon (c'étoit le nom du négociant) fut appelé au secours de son épouse qu'il trouva sans connaissance , sans mouvement & ne donnant plus que des signes incertains d'une vie qui finissoit ; ses enfans consternés sanglottoient autour de son lit. Cléodon par le moyen de quelques liqueurs fortes & spiritueuses rappela sa femme à la lumière ; elle r'ouvrit les yeux & d'une voix mourante elle adressa encore une fois la

26 MERCURE DE FRANCE.

parole à ses enfans. Mes enfans vous allez être pauvres , le sort l'a voulu ainsi ; mais aimez toujours la vertu , c'est un bien que la méchanceté des hommes & les caprices de la fortune ne pourront jamais vous enlever. Sa voix qui s'éteignit ne lui permit pas d'en dire davantage , elle expira quelques instans après en tendant la main à son mari sur lequel ses regards demeurèrent attachés. Cléodon inconsolable se jette sur ce lit qui renfermoit les restes froids & inanimés de son épouse ; il la prend dans ses bras , il l'appelle à haute voix. Quelques amis l'arrachèrent de ce lieu fatal & l'éloignèrent d'un objet qui renouveloit encore sa douleur.

Cléodon revenu à lui-même se fit amener ses enfans ; il les reçut dans son sein & les tenant serrés contre sa poitrine ; mes enfans , leur dit il , vous avez perdu la meilleure des meres & moi la plus vertueuse des épouses. Le ciel qui la forma pour notre bonheur n'a pas voulu nous en laisser jouir plus long tems ; il a été insensible à nos vœux & à nos larmes. Zélis (c'étoit le nom de sa fille , âgée de quatorze ans ,) vous qui me représentez votre mere par les traits de votre visage & les qualités de votre ame , vous

qui allez la remplacer dans ma maison , aidez-moi à soutenir le fardeau de la vie ; il n'y a que votre frere & vous qui puissiez m'attacher encore à cette terre où je vais traîner des jours malheureux & languissans. Sans vous j'invoquerois la mort comme le terme de mes maux , je soupirerois après l'instant qui me réunira à votre mere ; mais la jeunesse & la beauté , dons précieux de la nature , pourroient vous devenir funestes. Des hommes opulens & corrompus ne rougissent pas d'offrir des secours à une jeune fille aux dépens de son honneur & de sa vertu ; ils se font un droit de l'indigence qu'ils devroient respecter , mes conseils vous sont encore nécessaires & l'enfance de votre frere a besoin d'appui.

Clédon vendit la maison qu'il avoit à la ville ainsi que ses autres effets , & il se retira à la campagne dans une petite métairie qu'il fit valoir lui même , tant pour se procurer une vie plus commode , que pour se distraire de ses chagrins par de continuelles occupations. Quelle différence entre cette chaumière où l'on ne trouve tout au plus que le simple nécessaire , & ce palais superbe dont les meubles rares & précieux excitoient l'ad-

22 MERCURE DE FRANCE.

miration & l'envie de tout le monde , où l'on voyoit briller de toutes parts les travaux des plus célèbres artistes ? Quelle différence entre cette table qui n'est couverte que d'un pain noir & grossier , de quelques fruits & de laitage , & celle où regnoient la magnificence , le luxe & la somptuosité , où l'on voyoit les mets les plus exquis , les viandes les plus délicates , qui mettoit à contribution tous les pays & toutes les mers ? Cléodon qui ne buvoit que d'un vin mûri par les années , & qui en faisoit même venir à grands frais des climats étrangers se désaltère , maintenant au premier ruisseau. Lorsqu'il vivoit dans l'opulence , sa maison étoit remplie d'une multitude de personnes qui se disoient ses amis. Tout ce qu'ils possédoient étoit à lui , il en pouvoit disposer comme de son bien propre. Attentifs à lui plaire , leur gaieté , leur tristesse dépendoient de la situation de son ame : l'indigence de Cléodon les éloigna. La sensibilité des plus compatissans se borna à le plaindre. C'étoit un honnête homme , disoient ils , il ne méritoit pas que la fortune lui fût si contraire ; il avoit le cœur bon , il étoit généreux , mais il s'est piqué d'une probité romanesque , il s'est mis lui-même dans la triste situation où il est.

Cléodon occupé des travaux de la campagne , tâchoit d'oublier son premier état. L'aurore le trouvoit dans ses champs, ainsi que le coucher du soleil. Il ne craignoit plus comme auparavant les chaleurs brulantes de l'été , ni les rigueurs excessives de l'hiver. Quoiqu'élevé mollement dans le sein de l'abondance , son corps s'endurcissoit de jour en jour. La fatigue bien loin d'altérer sa santé le rendoit au contraire plus fort & plus robuste. Mais le chagrin l'avoit malheureusement suivi dans sa retraite ; il portoit dans son cœur un ennemi cruel dont il étoit la victime. Si quelquefois à la fin d'un beau jour il se couchoit sur le gazon pour goûter la fraîcheur que la nuit amène avec elle , une multitude d'idées affligeantes se présentoient en foule à son esprit , des larmes couloient malgré lui de ses yeux ; il n'étoit plus maître de sa douleur. Hélas , disoit-il , heureux ceux que le ciel a fait naître ce que je suis maintenant ! sans chagrin , sans inquiétude , ils goûtent les charmes d'une vie simple & tranquille. A couvert de la perfidie des hommes & de l'inconstance de la fortune , ils n'éprouvent point ces malheurs qui m'accablent aujourd'hui. Le soir lorsqu'après avoir abandonné le travail ils

24 MERCURE DE FRANCE.

rentrent dans leur famille ; ils reçoivent avec la joie la plus vive ces caresses enjouées de leurs enfans. Ah ! que ces plaisirs que le remords n'accompagne jamais, sont au dessus des faux divertissemens du monde ! Mais il n'est plus de bonheur pour moi ; je vis au milieu des heureux sans pouvoir le devenir. Le passé me désespère, le présent m'afflige, l'avenir m'effraye.

Cléodon abandonné des amis que son opulence rassembloit chez lui, n'en recevoit aucun secours ; ils ne venoient pas même le consoler dans sa retraite. Un camarade de College avec lequel il avoit été lié intimement & qui demouroit depuis bien des années à Saint Domingue, ayant appris les malheurs de son ami, fut assez sensible & assez généreux pour former le dessein de les réparer. Il lui écrit & lui marque en peu de mots d'abandonner sa patrie, de venir partager sa fortune & de ne faire ensemble qu'une même famille par le mariage de Zélis avec son fils aîné. Cléodon versa des larmes de joie en lisant cette lettre. Ah, Zélis, dit-il à sa fille, il est encore sur la terre de véritables amis, la pitié n'est pas éteinte dans tous les cœurs ! Hommes vils dont j'étois entouré dans les beaux jours de ma vie,

mes

mes malheurs vous ont démasqués; je connois maintenant combien vous êtes méprisables ; la bassesse de votre caractère vous rend indignes de mes regrets !

Cléodon déterminé à faire le voyage des Antilles , vendit le peu de bien qui lui restoit ; mais avant de s'embarquer il voulut voir pour la dernière fois le tombeau de son épouse. C'étoit le seul lien qui l'attachoit encore aux lieux qui l'avoient vu naître. O ma chère épouse , lui dit-il , le bonheur de mes enfans m'oblige de m'éloigner ; je ne vis plus que pour eux. Je ne vais point sous un autre hémisphere chercher des jours plus heureux , mon ame ne peut plus goûter de plaisir. Il monta avec ses deux enfans sur *Le Victorieux* qui faisoit voile vers Saint Domingue. A peine ce vaisseau sortoit-il de la Méditerranée pour entrer dans l'Océan , qu'il fut atteint par un corsaire Algérien ; se sentant assez fort pour combattre , il ne chercha point son salut dans la fuite , il prépara tout pour sa défense. Le courage du capitaine passa dans l'ame des passagers , qui firent tous des prodiges de valeur ; mais aucun ne combattit aussi courageusement que Cléodon. Il avoit à défendre la fortune & la vie de ses deux enfans (car pour la sienne il en

faisoit peu de cas) aussi le vit-on au milieu du carnage s'élancer le premier dans le vaisseau ennemi, & présenter aux vaincus la mort ou l'esclavage. Mais que cette victoire lui coûta cher! Zélis inquiète pour les jours de son pere, étoit sortie de la chambre où on l'avoit enfermée; rien n'avoit été capable de la retenir dans un lieu d'où elle n'auroit pu le secourir s'il fût tombé sous le fer ennemi. A peine cette fille généreuse parut - elle parmi les combattans, qu'elle fut atteinte d'un coup mortel qui la renversa. Le nom de Zélis passe de bouche en bouche jusqu'à l'infortuné Cléodon. Au milieu des cris de joie des vainqueurs il apprend que sa fille n'est plus. Ses armes tombent de ses mains, il reste immobile; il roule des yeux égarés sur tout ce qui l'environne; il voudroit parler, mais sa voix expire sur ses levres; la douleur a donné à son ame une secousse violente qui le rend comme stupide. Ses compagnons rassemblés autour de lui tâchoient de le consoler; le courage extraordinaire qu'il avoit fait paroître lui avoit mérité leur admiration & leur estime. Il rompt enfin le silence, & poussant un long soupir. Ah, mes amis, leur dit-il, ayez pitié d'un pere malheureux! que je voye ma fille! ne me

privez pas de cette consolation. On le conduit auprès de Zelis , la vûe de son corps sanglant , de son visage pâle & défiguré le tire de cette espece d'anéantissement où il étoit ; il fait des efforts pour sortir des mains de ceux qui le retenoient. Hélas , ma chere Zelis , lui crioit-il , c'est pour toi que j'avois entrepris ce voyage ; il n'y avoit que ton bonheur & ta fortune qui pussent m'engager à quitter ma patrie ! J'espérois qu'un jour ta main fermeroit mes yeux , cette idée étoit un soulagement à mes maux. Mais non , le malheur me poursuit par-tout , il n'est aucun endroit où je puisse éviter les coups. Ah , mon ami , toi qui attends de jour en jour une épouse pour ton fils , elle n'est plus , une mort cruelle nous l'a ravie !

La perte que venoit de faire Cléodon r'ouvrit une plaie que le tems n'avoit encore pu guérir. Le souvenir de son épouse se joignoit nécessairement à celui de Zelis. Retiré à l'écart dans le vaisseau , il se refusoit à toute consolation. Livré tout entier à la douleur , il passoit les jours à soupirer. Les prieres , les avis , les remontrances ne faisoient aucune impression sur son esprit ; il ne répondoit que par des pleurs. Le sommeil qui suspend

28 MERCURE DE FRANCE.

les chagrins des hommes fuyoit loin de lui , il ne pouvoit plus en goûter les douceurs. Lorsque son fils venoit charmer ses peines par d'innocentes caresses ; il le regardoit en silence , puis le serrant entre ses bras , il se penchoit sur lui en versant des larmes.

Cependant le vaisseau avançoit toujours vers S. Domingue ; déjà l'on appercevoit cette isle du Nouveau-Monde où la fortune semble avoir établi son empire. Les passagers marquoient leur joie par des cris d'allégresse ; ils se félicitoient les uns les autres d'avoir échappé aux dangers auxquels on est exposé sur un élément orageux & terrible qui n'engloutit que trop souvent dans ses vastes abîmes la fortune & la vie de ceux que la soif de l'or porte aux extrémités du monde. Cléodon inconsolable ne partageoit point leurs plaisirs , la tristesse avoit fermé dans son ame toute entrée à la joie. Les yeux immobiles & attachés sur l'onde , il gardoit un morne silence. Lorsque le vaisseau fut entré dans le port & qu'on eut débarqué , un inconnu qui étoit sur le rivage & qui s'informoit avec curiosité des noms de ceux qui descendoient du vaisseau , vint se jeter au col de Cléo-

don : c'étoit son ami. Ah Cléodon , lui dit-il , que le tems m'a paru long depuis le départ de la lettre que je vous ai écrite ! Chaque jour je venois attendre ici le vaisseau qui vous devoit amener , & chaque jour je m'en retournois avec l'espérance d'être une autre fois plus heureux. Mais enfin nous voilà réunis. Venez , j'ai de quoi réparer vos pertes & vous faire oublier vos malheurs : ensuite sans attendre la réponse de Cléodon il jette ses regards de côté & d'autre , il cherche des yeux l'épouse future de son fils. Ah , Méandre , lui dit Cléodon qui l'avoit pénétré , Zélis n'est point ici ; la mer m'a été aussi funeste que ma patrie. Vous voyez (en montrant son fils) le seul bien qui me reste. Il ne put en dire davantage. Les sanglots étoufferent sa voix. Semblable à un voyageur qui marchant dans la campagne pendant l'orage , voit tomber la foudre à ses pieds : Méandre interdit change de couleur ; son visage où se peignoit la joie de revoir son ami , se couvre de nuages , ses yeux se remplissent de larmes , un froid mortel qui s'insinue dans ses veines lui ôte l'usage des sens ; il regarde Cléodon sans pouvoir proférer une parole ; il est oppressé par la

douleur. Il rompt enfin le silence & s'écrie : Ah , Cléodon , c'est moi qui suis la cause de ce dernier malheur ; sans moi vous jouiriez encore de la présence de Zélis , sans moi vous la verriez encore occupée à calmer vos peines & à partager vos travaux ! Que ne me suis-je embarqué moi-même avec mes enfans pour repasser en France ! Que ne vous ai-je porté ma fortune ! Mais si l'amitié peut adoucir vos maux (car ils sont d'une nature à ne pouvoir être réparés) vous trouverez une nouvelle famille , votre fils sera le mien , mes enfans seront les vôtres. Il prit ensuite Cléodon par la main & le conduisit avec son fils à son habitation qui n'étoit pas éloignée. Il y fut reçu comme l'intime ami de Méandre. Chacun s'empressa de lui donner les marques de la bienfaisance la plus tendre & la plus sincère. Ce n'étoit point de ces discours vains & étudiés , fruits de la dissimulation & de la fourberie. On ne connoissoit point dans cette généreuse famille cette politesse artificieuse que les hommes apprennent aujourd'hui avec soin pour cacher leurs défauts & tromper leurs semblables. Elle ignoroit heureusement cet art de se masquer sans cesse & de cacher

sous le voile d'une feinte douceur l'orgueil le plus odieux. Méandre étoit regardé dans l'Isle comme un homme simple & franc qui ne laissoit échapper aucune occasion d'obliger les malheureux. Les grands biens qu'il avoit amassés justement n'excitoient la jalousie de personne, il en faisoit un usage si saint & si louable que chacun souhaitoit qu'ils augmentassent tous les jours. Aimé, respecté de ses voisins, il étoit l'arbitre de leurs procès, sa décision étoit un arrêt contre lequel personne ne songeoit à s'élever. Sa bouche étoit l'organe de la vérité, jamais le mensonge n'avoit souillé ses discours. Il raccommodoit les familles que la discorde avoit divisées, il unissoit des amans que l'indigence obligeoit de garder le célibat; il favorisoit les beaux-arts, & n'épargnoit ni soins ni dépenses pour les porter de plus en plus à la perfection. En un mot on eut pu dire qu'il étoit le génie tutélaire de l'Isle. Cléodon touché des vertus de cette famille, se livra aux douceurs d'une société si respectable : les malheurs même la lui rendoient nécessaire. Il trouvoit dans la conversation de Méandre des charmes qui calmoient de tems en tems sa tristesse. Les paroles de cet ami compatissant & sensible étoient un baume sa-

32 MERCURE DE FRANCE.

lutaire versé dans ses plaies. Mais son cœur fut pénétré de joie en voyant les soins que Méandre prenoit de l'éducation de son fils ; il lui donna des maîtres en tout genre. Les heureuses dispositions de cet enfant , jointes à une figure intéressante , le lui rendoient aussi cher que les siens. Il présidoit souvent à ses leçons ; il n'oubloit rien de tout ce qui pouvoit l'encourager & lui inspirer l'amour du travail. Mais il se réserva à lui seul le soin de former son ame. Les conseils d'un ami ont souvent plus de force que les préceptes d'un maître , & même ceux d'un pere. L'amitié prend un ton qui , sans être sévère , remue doucement le cœur & s'en rend maître. Méandre étoit récompensé de ses soins par la reconnoissance & les progrès de Bléville (c'est ainsi qu'on appelloit le jeune Cléodon). Jamais enfant ne donna des espérances plus flatteuses ; il avoit une mémoire étonnante , une imagination vive , une conception aisée ; tout annonçoit de ce côté de grands succès. Mais que de choses à craindre de l'autre. Il avoit un naturel bouillant & impétueux ; tout n'étoit chez lui que passion. Quelqu'objet excitoit - il ses desirs , c'étoit avec une fureur qui lui ôtoit le jugement ; son ame étoit toute entiere à ce

qui l'avoit frappée. Il n'y avoit que Méandre & Cléodon qui pussent modérer la violence de son caractère; un de leurs regards le ramenoit peu à peu à la raison. Les leçons ne changerent cependant point ce tempérament tout de feu, elles lui apprirent seulement à ne pas s'y livrer & à faire des efforts sur lui-même pour vaincre ses inclinations naturelles. Lorsqu'il étoit victorieux, Méandre lui faisoit sentir alors combien il est dangereux d'écouter ses penchans & combien on gagne à les dompter. Ce jeune homme en convenoit de bonne foi; il aimoit la vertu; & comment ne l'eût-il pas aimée? Il en avoit tous les jours des exemples sous les yeux, mais cet amour s'évanouissoit dès que les plaisirs séducteurs s'offroient à lui. Dans cet instant la bonne éducation qu'il avoit reçue n'étoit pas capable de le soutenir; il se laissoit entraîner par la fougue & l'impétuosité de ses desirs.

Il y avoit pour lors à S. Domingue une fille d'une rare beauté. La douceur, la modestie, l'innocence étoient peintes sur son visage. Elle joignoit à ces dons heureux de la nature des talens enchanteurs qui deviennent chez une jolie femme un nouveau moyen d'enchaîner les hommes.

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

mais son ame étoit corrompue. Les vertus dont elle empruntoit le masque, n'étoient qu'un artifice dont elle se servoit, pour s'insinuer adroitement dans le cœur des jeunes gens, qui presque toujours séduits par les dehors flatteurs, donnoient, dans le piège qu'elle leur tendoit. Plusieurs avoient été déjà punis de leur imprudence par le renversement de leur fortune. On eût pu la comparer à ces syrenes fabuleuses qui par les doux accens de leurs voix attiroient les nautonniers pour les engloutir. Le hazard conduisit le jeune Cléodon dans la maison de Lucille, c'étoit le nom de cette fille, il la vit, & en devint éperdument amoureux. Ce visage, sur lequel on voyoit paroître la candeur & l'ingénuité de l'enfance, se grava en traits ineffaçables dans son ame. La maison de Méandre devint pour lui une solitude où rien n'étoit plus capable de l'amuser. Toujours occupé de Lucille, il se croyoit seul dans l'univers dès qu'il n'étoit plus avec elle. Cette passion naissante étoit trop vive pour échapper aux regards pénétrants de Méandre. Il s'aperçut bientôt du changement qui s'étoit fait dans le caractère de Bleville. Il n'avoit plus cette aimable gaieté qui convient si bien à la jeunesse, pourvu

qu'elle ne dégénere point en folie. Sombre & mélancolique , rien ne pouvoit le distraire de ses rêveries. Méandre cherchoit en vain la cause de cette tristesse : c'étoit une labyrinthe où il se perdoit. Mais ayant appris que le jeune Cléodon s'absentoit souvent sous prétexte de faire quelques visites , il observa les démarches de ce jeune homme , & découvrit en peu de tems l'objet de sa nouvelle passion. Méandre affligé va trouver son épouse , il ne faisoit rien sans consulter cette femme aussi prudente que sage. Nous craignons avec raison , lui dit-il , que la violence du tempérament de Bléville ne l'entraînât dans le crime. Il est devenu l'esclave de Lucille, cette fille aussi connue par ses désordres que par sa beauté. Tous les jours il se rend en secret dans sa maison. C'est là ce qui lui donne ici cet air triste & chagrin qui nous allarmoît. Tâchons de rallumer dans son cœur l'amour que je lui ai inspiré pour la vertu , les discours séduisans de Lucille ne l'ont peut-être pas détruit tout-à-fait. Mais cachons avec soin à Cléodon les funestes égaremens de son fils. Ce dernier coup le mettroit sûrement au tombeau. Méandre , qui connoissoit la ten-

36 MERCURE DE FRANCE.

dresse & la sensibilité de son élève , crut ne devoir employer que la voie de la douceur & de la persuasion pour l'arracher d'une maison où regnoit la débauche la plus honteuse. Mon fils , lui dit-il , je puis vous appeler ainsi , puisque j'ai pour vous la tendresse d'un pere ; je connois la passion fatale que vous nourrissez dans votre cœur. Je fais que vous adorez Lucille. Vous êtes tombé dans les pièges de cette fille dangereuse ; elle s'est jouée de votre innocence & de votre crédulité : mais le mal n'est pas sans remède. Ecoutez la voix de la vertu qui vous parle encore au fond de votre cœur , & qui vous reproche votre foiblesse. Ces remords qui vous déchirent au milieu des infâmes plaisirs auxquels vous vous livrez , ne vous font-ils pas sentir votre misère présente ? Ce feu mortel qui vous dévore , ne vous fait-il pas regretter ces tems heureux , ou , bien avec vous-même , vous jouissiez d'un plaisir pur & sans mélange. Mon fils , si vous n'avez pas encore effacé de votre mémoire le souvenir de mes leçons ; si vous avez encore quelque amour pour la vertu , rompez les liens qui vous attachent au crime , sortez de cet esclavage honteux où vous tient une femme déshonorée :

ayez pitié de votre pere ; qu'il n'ait pas la douleur de vous voir perdre par la débauche votre honneur & ses espérances. N'est-il pas assez malheureux ? Il attend de vous sa consolation , il espere que vous serez un jour le soutien de sa vieillesse. Bléville interdit & confus n'osoit lever les yeux sur Méandre , il craignoit les regards de cet homme juste. Après avoir gardé quelque tems le silence , il se jeta à ses pieds en fondant en larmes. Ah ! Méandre , lui dit-il , je vois l'abîme où je me suis précipité , mais je ne suis plus maître de moi-même. Une passion cruelle s'est élevée dans mon cœur & le consume. Vertu , qui faisois autrefois mes délices , & que j'ai abandonnée pour me livrer au crime , reviens dans mon ame , rends moi le repos & la tranquillité ! Méandre touché des larmes de ce jeune homme , le releva avec bonté , & lui dit en l'embrassant : Vous voyez , Bléville , les maux que le vice entraîne à sa suite. Lorsque vous n'aviez point encore prêté l'oreille à sa voix enchanteresse , l'inquiétude & les chagrins dévorans n'habitoient point dans votre cœur. Maintenant semblable à un malade qui , brûlé par les ardeurs de la fièvre , vou-

38 MERCURE DE FRANCE.

droit être à la source d'une eau pure pour étancher sa soif , vous soupirez après la vertu. Mais lorsqu'une fois on a marché dans les sentiers détournés du vice , qu'il en coûte pour revenir sur ses pas ! La pente funeste qui nous entraîne vers le mal est douce & facile. Les précipices dont cette route est remplie sont couverts de fleurs qui nous attirent par un charme secret qu'on ne peut vaincre qu'en évitant d'y porter les regards. Armez-vous de courage. Que votre situation présente dessille vos yeux ; il n'y a malheureusement que notre propre expérience qui puisse nous guérir de nos égaremens. Bléville pénétré de douleur & de regret crut pendant quelque tems avoir vaincu sa passion ; mais un regard de Lucille , qu'il vit à la promenade , le détrompa ; il retourna chez elle , & il oublia , dans les bras de la volupté , les leçons de Méandre & ses bonnes résolutions.

Lucille , dont l'amour pour le luxe égalait celui qu'elle avoit pour les plaisirs , ayant dépensé avec profusion les fruits de ses désordres , résolut de profiter de la passion de son amant ; elle lui propose de dérober à Méandre une somme considérable d'argent , de passer avec elle

en France , & de s'aller établir dans quelque ville où il n'auroit plus à craindre les leçons d'un austère ami qui lui faisoit acheter ses bienfaits par de continuelles réprimandes. Ce jeune homme frémit à cette proposition. Ah , Lucille , lui dit-il , arrachez-moi la vie ; mais ne m'ordonnez pas un crime qui me fait horreur ! Quoi ! j'irois enlever de l'argent à mon bienfaiteur , à un homme qui me regarde comme son fils ? , quoi ! j'abandonnerois mon pere qui n'a plus que moi , & qui s'est expatrié pour mon bonheur ? Lucille voyant que la vertu combattoit encore dans le cœur de son amant , employa tour-à-tour les prières , les larmes & les caresses. Elle laissa tomber sur lui un de ces regards tendres & passionnés , dont cette fille artificieuse ne connoissoit que trop bien le succès. Bléville transporté par les fureurs de l'amour consentit en soupirant à tout ce qu'elle exigea de lui , & ils s'embarquerent aussi-tôt sur un vaisseau qui faisoit voile vers la France.

Méandre , qui croyoit Bléville en campagne pour des affaires dont il l'avoit chargé , ne put être instruit de sa fuite qu'après quelques jours. Quelle fut la surprise de cet ami vertueux , lorsqu'il

40 MERCURE DE FRANCE.

apprit le départ de ce jeune homme ; mais quelle fut sa douleur , lorsqu'il s'aperçut que les loix de la probité n'étoient plus respectables pour cet ingrat !

Cléodon , qui ne voyoit plus revenir son fils , & qui n'ignoroit plus sa passion , lut sur le visage de Méandre les malheurs dont il étoit menacé. Ah , Méandre , lui dit-il , où est mon fils ? Les pleurs qui vous échappent jettent le trouble dans mon ame. Méandre lui avoua que son fils étoit passé en France avec Lucille ; mais il garda le silence sur le vol dont il s'étoit aperçu ; il eût donné le coup de la mort à ce pere infortuné ; il lui conseilla d'oublier son fils , & de ne pas s'exposer au danger de la mer pour un ingrat , indigne de sa tendresse. Ah mon ami , lui dit Cléodon ! quoi ? c'est vous qui me conseillez d'oublier mon fils ? Non , Méandre , non , j'irai , je suivrai ses pas : si je suis assez heureux pour le trouver , je le prierai , j'embrasserai ses genoux , ses entrailles seront émues , son cœur n'est peut être pas fermé pour toujours à la vertu. Quelques instances que lui fit Méandre , il persista dans le dessein de passer en France ; mais les gros tems qui retenoient alors les vaisseaux dans le

port, ne lui permirent de s'embarquer que quelque mois après. Le vaisseau sur lequel il étoit monté faisoit route vers Brest. Il entra dans le port de cette ville après une heureuse navigation. Cléodon sans prendre un moment de repos partit pour Paris, où on lui avoit dit que son fils se seroit peut-être retiré pour vivre avec plus de liberté avec son infâme maîtresse. Quelques jours après son arrivée, il rencontre en passant sur la place publique un jeune homme que l'on conduisoit au supplice. Ses cheveux étoient épars, déjà son visage étoit environné des ombres de la mort ; il marchoit d'un pas chancelant vers l'endroit où l'on devoit terminer ses jours. Cléodon leve les yeux sur cet objet d'horreur, il reconnoît son fils, il fend aussi-tôt la foule en poussant des cris vers le ciel, il tombe à ses genoux qu'il tient étroitement embrassés. Bléville reconnut sa voix ; car ses yeux éteints ne jouissoient presque plus de la lumière. Ah ! mon pere, lui dit-il, laissez un malheureux fils indigne de votre amour. Une passion aveugle après m'avoir rendu ingrat & dénaturé m'a fait encore tremper la main dans le sang de mes semblables. On vint arracher ce toupable.

42 **MERCURE DE FRANCE.**

d'entre les mains de son pere qui , accablé par la douleur & le désespoir , perdit en même tems la connoissance & la vie.

DARTOIS , Curé de Moléans.

*EPITRE à Mde la Marquise d'A** sur
les causes qui empêchent les femmes de
réussir dans le genre élevé, & sur tout
dans la tragédie.*

CE n'est donc point assez pour vous
De chanter le plaisir qui monte votre lyre,
Jusqu'aux brillans succès de l'auteur de Zaïre
 Vous portez vos vœux les plus doux ;
 Nos beaux esprits seront jaloux
Si , dédaignant les jeux , votre génie aspire
 Aux palmes qui croissent pour nous.
La reine du printems , contente de sourire
 Aux fleurs qui naissent sous ses pas ,
 Les cueille & ne les change pas
 Pour les lauriers dont la victoire
 Couronne le dieu des combats.

L'enjouement n'aime point l'appareil de la gloire ;
Il cherche le plaisir & vole dans ses bras.

Ce sexe à qui l'amour donna des aîles
Ne fut propre jamais qu'aux écrits délicats ,

Et les ouvrages de nos belles
Sont semblables à leurs appas.
Quelques légères étincelles
N'embrasent point un mur qui tombe avec fracas.
Jusques aux voûtes éternelles
L'aigle s'élance, & l'oiseau de Cypris
Voltige sur les bords fleuris
Où folâtrant les hirondelles
Parmi les roses & les lis.
Le vol de l'hirondelle est l'image parfaite
Des ouvrages que peut enfanter la beauté.
Belles, prenez une musette;
Mais que de Milton la trompette
N'enfle point une bouche où rit la volupté.
Avec le crêpe affreux de la tragique scène
On allie encor moins pompons & falbalas,
Et le poignard de Melpomene
Avec l'éguille de Pallas.
L'ingénieuse Deshoulières
Qui, dans ses idilles légères,
Sait enchanter tous ses lecteurs,
Languit quand, du style énergique,
Elle veut saisir les couleurs :
En vain elle monta sur la scène tragique,
Elle n'y put jamais faire verser des pleurs,
Malgré sa beauté despotique.
Et cette muse d'Orléans,
Cette Barbier si langoureuse

44. MERCURE DE FRANCE.

Qui, d'abord, s'illustra par des couplets char-
mans,

Quoique de Pellegrin l'adresse officieuse

L'aidât dans ses vers languissans,

Melpomene froide, ennuyeuse,

Endormit tout Paris par ses drames glaçans.

Ce sexe, ami de la parure,

Veut, de la tragédie, égayer les couleurs;

Il ne fait point tracer une sombre peinture,

Aflervi des l'enfance à des jeux séducteurs.

Mais comment exprimer les cruelles douleurs

Quand on ne peint qu'en mignature ?

C'est offrir à nos yeux une vaine imposture ;

C'est construire un joli roman ;

C'est défigurer la nature

Et répandre des fleurs sur les bords d'un volcan.

Peut être le dur esclavage,

Anquel par nous ce sexe est condamné,

Etouffe son esprit ainsi que son courage,

Nous lui donnons les graces en partage

Pour tenir dans les fers son génie enchaîné.

Peut-être un masque politique,

Dont il couvre toujours son sentiment gêné,

Peut, le rendre moins énergique

En déguisant son cœur vers l'amour entraîné.

Peut-être sa pudeur timide

L'arrête, parle & lui défend

De tracer, d'un crayon brûlant,

Des passions le feu rapide.

La liberté fait l'ame , & l'ame le talent ;
Mais l'ame est sans vigueur dans un corps foible
& lent.

Une voix par-tout respectable ,
Oracle de ce monde & toujours écouté ,
Dit à la femme : sois aimable ,
A tes dehors brillans ton pouvoir est semblable ;
On t'accorde l'adresse & la subtilité ;
Mais l'homme aura la force & la solidité.
Notre sexe à chacun assigne notre place.
Nos partages sont différens ,
Oui belles , le dieu du Parnasse
Imitant le dieu des amans ,
Vous fait des dons pareils à vos atours charmans.
Mais pour faire couler nos larmes
Vos yeux ont de plus sûres armes
Que nos écrits les plus touchans.
L'art de plaire vous intéresse ;
Vous inspirez mieux la tendresse
Que vous ne savez l'exprimer.
Cette fureur de tout charmer
Occupant vos loisirs , rend votre ame légère ,
Et chez vous le desir de plaire
Affoiblit le besoin d'aimer.
Pour vous , jeune Sapho , qui ne savez que rire ;
Au dieu charmant qui vous inspire ,
Consacrez tous vos vers , enfans de vos beaux
jours.

Oui , sans doute ils vivront toujours :

Le Plaisir saura les inscrire
 Dans les archives des Amours.
 Du fameux temple de mémoire
 Les sublimes talens n'ont pas tous les honneurs,
 On peut arriver à la gloire
 Par des sentiers semés de fleurs.

*Par M. Sabatier , professeur d'éloquence
 au collège de Tournon.*

ZÉPHIR & LA ROSE. Fable.

DANS un jardin, l'honneur de Flore,
 A couvert des froids aquilons,
 Un rosier que Phébus colore
 Recevoit les pleurs de l'aurore
 Et voyoit les quatre saisons:
 Et dans tous les tems quelques roses
 Paroissoient fraîchement écloses,
 Sans compter les jeunes boutons.
 Mais Zéphir, cet amant volage
 Dont l'agréable badinage
 Détourne tout soupçon malin,
 Promenant son soufle incertain
 Dans les contours du voisinage,
 S'ouvrit aisément le passage
 De ce délicieux jardin.
 Soudain il voit la fleur chérie,

Une rose à moitié fleurie
Dont la douce & naissante odeur
Faisoit connoître, à sa couleur,
Les pleurs dont elle fut nourrie.
Aussi-tôt le dieu qui sourit,
Déployant mollement son aîle,
S'élance, s'envole auprès d'elle,
La caresse & la rafraîchit :
Et pour la rendre encor plus belle,
Si vivement s'épanouit,
Que par malheur elle y perdit
Une feuille de son ramage,
Que le dieu léger & volage,
En se jouant porte en les airs ;
Pour apprendre à tout l'univers,
Etonné de sa perfidie,
Le sort d'une rose flétrie.

Jeunes beautés, dans vos plaisirs,
Craignez le moindre badinage
Des papillons & des zéphirs. . . .
Je n'en dirai pas davantage.

Par M. de la Sorinière.

*FATMÉ & SALEM; ou On aime pour
les autres.**Conte indien ; par M. d'Arnaud.*

“ **V**ous, m'aimez, belle Fatmé ! — Si je
” vous aime, mon cher Salem ! Ah ! cruel,
” ce n'est pas à vous d'en douter ; quelles
” preuves exigez-vous encore de cette
” tendresse qui ne finira qu'avec ma vie,
” qui est mon ame même ? — Oui, je
” suis le plus heureux des hommes, si j'ai
” mérité un regard, un seul regard de la
” divine fatmé ; mais, maîtresse de mon
” cœur, pardonnez à ma délicatesse, à
” mes inquiétudes ; le tendre amour se
” nourrit d'alarmes ; vous êtes vous bien
” interrogée ? Est ce bien moi que vous
” aimez ; oui, moi, détaché de tous ces
” foibles alentours qui m'environnent ?
” On dit quelque bien de votre amant
” dans le monde ; j'ai eu la folle vanité,
” le malheur d'être écouté des femmes à
” la mode ; mes amis m'accordent un peu
” d'esprit ; la fortune a daigné me favo-
” riser ; je fais ce qu'on appelle du bruit
” à la cour. Pardonnez, encore une fois,
” adorable

» adorable Fatmé ; je crains que ces ba-
 » gatelles , ces misères ne corrompent la
 » source pure de cette passion qui nous
 » unit ; le sentiment seul en doit être l'a-
 » liment. — Vous ne savez pas aimer ,
 » Salem , il y a déjà long - tems que je
 » m'en plains ; vos soupçons me désolent ;
 » pouvez - vous penser que je ne vous ai-
 » me pas pour vous - même ? Que m'im-
 » porte la cour , la ville , toute la terre ?
 » Je ne vois que vous dans l'univers ; hors
 » de vous , y a - til quelque chose qui
 » existe pour Fatmé ? » Fatmé accompagna
 ces derniers mots de ces larmes qui em-
 bellissent encore la beauté. Salem se jette
 à ses pieds , revient sans cesse à lui deman-
 der pardon de la singularité de son amour ,
 lui baise la main , se rejette toujours sur
 cette malheureuse délicatesse qui empoi-
 sonne ses plaisirs , quitte les genoux de
 Fatmé , & court chez lui se plonger dans
 de nouvelles réflexions bien opposées à
 son bonheur.

Salem avoit en effet de l'esprit , & l'es-
 prit se plaît à tourmenter la sensibilité ; on
 pourroit le nommer le bourreau du cœur.
 Les mémoires indiens nous disent même
 que Salem étoit un peu philosophe ; le
 moyen d'être heureux avec de la philo-

C

sophie ? Il ne faut regarder les hommes que de profil , si l'on veut tirer parti de la société ; s'obstiner à les voir en face , c'est chercher à faire évanouir l'illusion , & l'illusion flatte. Salem , quoiqu'il eût la manie de réfléchir , n'en étoit pas moins aimable ; c'étoit une des plus agréables figures , dans lesquelles Brama eût répandu l'ame la plus sensible. Il étoit riche sans orgueil ; il appartenoit aux premiers de l'empire , & n'avoit nulle fatuité , nul vernis d'importance ; sa réputation s'étoit étendue dans les Indes ; on n'y parloit que de ses agrémens & de ses bonnes qualités ; il n'étoit pas étonnant qu'avec de pareils avantages , il eût les bonnes grâces de Fatmé- , une des plus jolies femmes d'Agra ; son cœur , pètri de tendresse , en imposoit à son esprit ; elle croyoit à l'amour pur , comme les dévots de son pays croient à la transmigration des ames : elle avoit dix-sept ans , & elle égaloit son amant à Brama.

La jeunesse , l'ivresse inséparable de cet âge , n'empêchoient pas Salem de rechercher la compagnie des sages ; il étoit estimé des plus savans Bramines. Un des plus distingués par le rang & par les connoissances gymnosophiques , Nirsa

aimoit beaucoup Salem ; il lui avoit , en quelque sorte , donné une nouvelle vie ; il l'avoit arraché à cet égarement où ses premiers pas alloient le précipiter. Salem le chérissoit aussi comme son tendre ami , comme son pere.

Il vient chez le jeune homme , le trouve enseveli dans une espèce de méditation profonde. « Qu'avez-vous , Sa-
 » lem , vous me paroissez rêveur , oc-
 » cupé ; seriez-vous abîmé dans l'étude
 » de la philosophie ? Ce ne sont pas là
 » les nuages qui obscurcissent les beaux
 » jours. Ah ! Salem , parlez à votre ami ;
 » ouvrez-lui votre ame ; une passion vous
 » dévore , & à vingt-deux ans , ce ne
 » peut être que celle de l'amour. — Oui ,
 » respectable Nirsa , je vous offenserois ,
 » j'offenserois l'amitié , la confiance , si
 » je vous cachois les moindres replis de
 » mon cœur ; il est votre ouvrage ; Nirsa ,
 » j'aime , & vous ne savez pas ce qui
 » me trouble en ce moment ; je voudrois
 » être aimé pour moi-même. On me dit
 » que je le suis , ajoute Salem d'un ton
 » plus bas , & en regardant le Bramine :
 » — Quoi , mon enfant , vous êtes en-
 » core si peu avancé dans les connois-
 » sances de notre être ? Il n'y a point ,

52. MERCURE DE FRANCE.

„ mon cher Salem , de pur amour , d'a-
„ mour désintéressé qui se concentre en
„ soi-même , qui se nourrit de sa pro-
„ pre substance ; ce sont là de ces chi-
„ mères , de ces rêves brillans qui ne
„ doivent point vous séduire , vous sur-
„ tout à qui je me suis plu d'ouvrir les
„ yeux sur les infirmités de l'esprit hu-
„ main ; je dirai plus , on n'aime que
„ pour les autres ; j'en suis fâché
„ pour l'honneur de l'humanité , pour
„ l'illusion des plaisirs ; mais c'est une
„ vérité qui n'est que trop évidente , trop
„ établie ; elle est palpable. — Vous me
„ désespérez , oui , mon esprit embrasse
„ tout ce que vous dites : & c'est ce qui
„ fait mon malheur ; mais mon cœur ,
„ Nirsa , mon cœur s'élève contre vous ;
„ il me parle pour Fatmé. Elle est si
„ belle. — Eh ! oui , c'est sa beauté que
„ vous croyez aimer ; mais la beauté ,
„ mon ami , est trompeuse. Fatmé se
„ trompe elle-même ; je me répandrois ,
„ à ce sujet , dans les raisonnemens les
„ plus vertueux ; vous m'écouteriez : la
„ vérité passeroit dans votre ame , &
„ vous garderiez votre amour. Un regard
„ de Fatmé , j'en conviens , est plus per-
„ suasif , plus puissant que tous nos dis-

» cours ; mais , mon cher Salem , vous
 » rendrez - vous à l'expérience ? On ne
 » résiste pas à ce philosophe là . . . — Que
 » dites-vous , mon ami , mon maître ?
 » — Que je vous prouverai aisément que
 » Fatmé ne vous aime pas pour vous-
 » même. Que dis-je , elle vous aime pour
 » les autres. J'en reviens toujours à cette
 » malheureuse vérité ; décidez vous ;
 » vous sentez-vous assez de force pour
 » vouloir être éclairé ? Il faut être de
 » bonne foi ».

Salem , à ces mots , étoit tombé dans
 une cruelle perplexité , il étoit impatient
 d'être pénétré d'une vérité qu'un desir
 aussi fort lui faisoit repousser. Il s'écrioit :
 « Oui , je suis bien persuadé que Fatmé
 » ne m'aime pas comme je le voudrois ».
 Et puis un moment après dans le fond
 de son cœur , « elle m'aime si rendre-
 » ment . . . Voyez , poursuivit Nirsa , dé-
 » terminez vous , mon cher Salem , je
 » vous convaincrai ».

Quelle terrible situation pour un amant !
 Quels orages dans l'ame de Salem ! Enfin
 il tombe aux pieds du Bramine , comme
 un homme égaré de douleur . . . « Eh
 » bien ! cruel , arrachez-moi donc mon
 » erreur que je déteste , & que j'adore :

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

» rendez - moi le plus malheureux des
 » hommes. — Je vous rendrai le plus
 » sage ». Nirsa dit, & aussi-tôt Salem, par
 le pouvoir du savant Bramine, qui étoit
 favorisé des génies élémentaires, prend
 encore de nouveaux agrémens, un art
 plus sûr de plaire, un ton plus séducteur.
 Il devient le modele des amans, c'est-
 à-dire, qu'il devoit réunir toutes les graces,
 tous les charmes aux yeux de Fatmé ;
 mais par le même enchantement, car
 c'en étoit un des plus prodigieux, Salem
 devoit aussi se montrer laid, désagréable
 à tous les autres yeux, sans esprit, sans
 considération. Salem en quelque sorte
 n'alloit exister que pour sa maîtresse, &
 il lui étoit défendu de révéler ce secret,
 jusqu'à l'instant qu'il reverroit Nirsa.

Salem, emporté par des desirs qui se
 combattoient, court chez Fatmé. « Vous
 » m'aimez donc, Fatmé, d'un amour à
 » toute épreuve ? — Oh ! ne vous voilà-
 » t-il pas encore aussi ridicule que vous
 » étiez ce matin ? en vérité vous me fê-
 » riez mourir de douleur. Eh ! Salem,
 » que voulez-vous que je fasse pour vous
 » rassurer » ? Et Salem disoit dans son
 ame : « Quelle joie, quel triomphe pour
 » moi, si Nirsa s'étoit trompé » !

Jamais Fatmé n'avoit tant aimé Salem, jamais il n'avoit fait voir plus d'agrémens. Ils vont dans les cercles. Fatmé entend dire par-tout que Salem est maussade, ennuyeux ; il est laid à faire peur. S'il ouvroit la bouche, on se regardoit, & on se disoit : Mais c'est singulier, comme il est devenu brutal, pesant, bête ! Salem pourtant n'avoit jamais eu un meilleur ton, plus d'esprit, de feu, d'imagination, & Fatmé en avoit senti tous les charmes. Les habits de Salem paroissoient n'avoir nulle grace, nulle élégance ; ils étoient de la façon la plus gauche, de la couleur la plus sombre, ses éléphans, ses palanquins, ses bijoux n'étoient plus cités comme modeles, ou si l'on en parloit, ils étoient tournés en ridicule. On ne le regardoit point à la cour, à peine l'appercevoit-on dans les sociétés ; elles se le renvoyoient comme l'être le plus décrié par son extérieur & par tous les alentours... Pour cela, Madame, disoient les begueules importantes d'Agra à Fatmé : Je ne comprends pas comment une femme telle que vous, a pu se prendre de passion pour un homme aussi insupportable que Salem ; mais remarquez-vous qu'il est d'une laideur hi-

56 MERCURE DE FRANCE

deuse ? Il n'a pas la moindre idée d'esprit ; c'est l'ennui même. On le nomme le Magot de la cour : *c'est une horreur.*

Farmé ne perdoit aucun de ces traits, ils entroient tous dans son cœur, & y faisoient tous de profondes blessures. Salem, si l'on peut parler ainsi, suivoit des yeux les moindres mouvemens de son ame ; il lui trouvoit de l'humeur, des caprices, des froideurs ; ils augmentoient de moment en moment ; elle étoit moins vraie, moins passionnée dans les expressions de la tendresse, moins occupée du soin de plaire à Salem. Il la surprend plongée dans une mélancolie profonde ; il frémit... « Qu'avez-vous, » belle Farmé ? — Rien. — Rien ! Mais » un sombre nuage est sur votre front ... » (elle laisse tomber une larme dans son » sein) vous pleurez, mon adorable maîtresse, & qui peut faire couler une » larme des beaux yeux de Farmé ? Ah ! » vous ne m'aimez plus. — Eh quoi ! » toujours vos extravagances ? ne sauroit-on avoir du chagrin, sans cesser » de vous aimer ? — Quoi ! vous auriez » des chagrins que vous m'envieriez la » douceur de partager ? — Laissez-moi, » Salem, vous me désespérez : vous êtes

» le plus cruel des hommes : il semble
» que vous épiez tous les secrets de mon
» cœur. — Mais si je vous suis cher ,
» devez-vous avoir des secrets pour le
» plus fidele , le plus tendre des amans ?
» encore une fois , ne voilà-t-il pas vos
» larmes qui vous trahissent ? Fatmé pic-
» re , & j'ignore le sujet de ses pleurs.
» — Que voulez-vous de moi , Salem ?
» le monde m'est insupportable , odieux.
» — Ah ! que vous importe le monde ?
» vous m'aimez , je vous adore ; vous
» êtes ma divinité. — Comment , pour-
» suit Fatmé , en essuyant des pleurs qui
» la rendoient encore plus belle , plus
» touchante , être entourée de gens qui
» prennent plaisir à me tourmenter , à ...
» vous savez combien vous m'êtes cher ;
» je ne saurois souffrir qu'on s'attache à
» vous déprimer. — Me déprimer ? ah !
» Que me font tous ces discours , l'uni-
» vers entier , si j'ai le bonheur de plaire
» à la belle Fatmé. — Sans doute , vous
» réunissez à mes yeux tous les talens de
» plaire ; mais je suis indignée que
» les autres yeux ne voient pas comme
» les miens. — Et vous m'aviez toujours
» dit que vous m'aimiez pour vous mêm-
» me , ajoute Salem avec des larmes.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

» — Et qui vous dit le contraire ? Tenez ,
 » Salem , vous devenez d'une humeur
 » détestable , d'un commerce affreux ,
 » on ne sauroit plus vivre avec vous ; je
 » suis bien malheureuse , & . . . » !

Fatmé n'acheve pas , pleure encore ,
 boude , repousse son amant qui lui bai-
 soit tendrement la main , & court s'en-
 fermer dans un cabinet , sans vouloir
 entendre Salem . . . Ah ! Nirsa , Nirsa ,
 s'écrie-t-il , je crains bien que vous
 n'ayez raison. De nouveaux propos assié-
 gent les oreilles de Fatmé ; ses yeux
 pourtant n'avoient jamais trouvé Salem
 plus aimable ; mais de plus en plus il le
 devenoit moins aux autres. Fatmé es-
 suyait sur son choix d'éternelles plaisan-
 teries ; le moment approchoit où son
 goût alloit être sacrifié à la vanité , & il
 n'est point de petites mortifications pour
 l'amour-propre.

Nous passons une infinité de détails ,
 de gradations dans la mauvaise humeur
 de Fatmé , que nous renvoyons à lire
 dans l'original Indien. Nous nous con-
 tenterons de dire que Salem , plus ten-
 dre , plus passionné , plus charmant en
 effet , fut exposé aux duretés , aux em-
 portemens , aux investives de la part

de Fatmé. Il touchoit enfin à l'instant de ne plus douter de l'effet des menaces de Nirsa, lorsqu'il reçoit ce billet :

« Il est inutile de nous tourmenter
 » davantage l'un & l'autre ; ne me de-
 » mandez point compte de mes senti-
 » mens ; j'aurai peine moi-même à les
 » développer ; je vous crois toujours fort
 » aimable ; mais je sens que je ne vous
 » aime plus ; point de reproches , je vous
 » prie ; j'ai combattu long - tems pour
 » vous épargner cet aveu ; il m'est arra-
 » ché ; j'attends de vous des *procédés* ;
 » nous ne nous verrons plus ; comptez
 » au moins sur mon estime , Fatmé ».

Salem n'a pas achevé la lecture de cet écrit funeste , qu'il étoit déjà aux pieds de la perfide. « Ingrate , s'écrie-t il au
 » milieu d'un torrent de larmes , voilà
 » donc le terme de cet amour qui devoit
 » être éternel ? Que vous ai-je fait ? quel
 » est mon crime ? n'ai-je plus ces agré-
 » mens ? — Vous les avez tous ; je vous
 » l'ai écrit ; mais , Salem , suffit-il
 » d'être aimable , pour être aimé ? Qu'il
 » est cruel de voir incessamment con-
 » trarier son choix , ses goûts ! — Je vous
 » entends ; vous vous expliquez assez ;
 » je déplaïs à mes rivaux , à des méchans.

Cvj

60 MERCURE DE FRANCE.

» Oh ! à tout le monde. — Et qu'est-ce
» que le monde pour deux amans ? —
» Mais on est forcé de vivre un peu
» pour lui. — Ah ! perfide , vous avez
» prononcé ma mort. Non , vous ne m'ai-
» mez pas pour vous-même : le voile
» est déchiré : triomphe , barbate Nirsa.
» Ah ! Fatmé , si vous saviez

Salem , malgré la défense du Bramine ,
alloit parler , instruire Fatmé du fatal
enchantement , lorsque le sage vieillard
paroît. — « Eh bien ! mon cher Salem ,
» ferez-vous encore le jouet des songes
» de la terre ? êtes-vous éclairé ? . . . Ma-
» dame , vous étiez l'un & l'autre dans
» l'aveuglement : vous , lorsque vous lui
» avez promis un amour indépendant de
» la vanité ; & lui , quand il a cru à cette
» tendresse , au-dessus des forces du cœur
» humain. Croyez-moi , que cette petite
» aventure ne vous brouille pas : resser-
» rez-vous par de nouveaux nœuds , sans
» que cela tire à conséquence ; je suis
» satisfait , si j'ai pu vous faire connoître
» la vérité à tous deux , je mets fin à
» l'enchantement qui montrait Salem &
» différent de ce qu'il est en effet ; tout
» le monde aura les yeux de Fatmé ».

Fatmé aime Salem avec plus de trans-

port que jamais ; elle fit même des folies pour lui ; mais elle n'osa plus lui dire qu'elle l'aimoit pour elle-même. Ils burent encore le doux poison dans la coupe de l'amour : l'ivresse, à la vérité, n'alla pas jusqu'à faire tourner la tête à Salem , au point d'oublier l'épreuve du Bramine. Les mémoires ajoutent que Fatmé enfin quitta Salem pour un homme sans esprit , sans figure , de peu de naissance , n'ayant nul talent , nulle vertu , dénué de tout mérite ; mais il étoit à la mode. On veut aussi que Salem se soit consolé , il parut corrigé , il lui échapa cependant de dire un jour à Nirsa : « Est-il bien vrai que » Fatmé m'aimoit pour les autres » ?

LE MOUCHERON philosophe. Fable.

UN Moucheron philosophoit,
 Philosopher , c'est bien le fait
 D'un Moucheron ; la pauvre bête
 Sans doute radotoit
 Et s'y cassoit la tête.
 Soit ; mais enfin la chose étoit
 Comme je vous le dis , écoutez moi de grace.

62 MERCURE DE FRANCE.

Tantôt avec audace,
Prétendant gouverner les peuples & les rois,
A l'Univers entier il annonçoit ses lois;
Tantôt sur le ciel même,
Déployant, plein d'orgueil, son vain & faux sa-
voir,
De l'Artiste suprême
Il attaquoit, par un hardi système,
Et la sagesse & le pouvoir.
Le hasard, disoit-il, de la nature entière
A formé les accords;
Le hasard seul des cieux & de la terre
Dirige les ressorts.
Un ouvrage imparfait ne peut être l'ouvrage
D'un Dieu que l'on dit tout-puissant;
La raison nous l'apprend,
Et la raison est le guide du sage.
Raison, fille du Ciel, daigne éclairer mes pas;
Pendant qu'il tenoit ce langage,
La Raison descendit, (telle on peint son image)
Un flambeau dans la main, dissipant un nuage.
Charmé de ses appas,
Frappé de la vive lumière
Que son flambeau répand,

Notre philosophe imprudent
Réfléchissant à sa manière,
Prend son essor,
Vole autour d'elle,
Se brûle une aîle,
Puis l'autre encor,
Enfin périt : hélas ! parmi les hommes
Combien de mouchérons dans le siècle où nous
sommes.

Par M. l'Abbé de Vauroux.

VERS SUR L'OR.

O R O I , dont le pouvoir fatal
S'étend aux deux bouts de la terre !
Maudit Or ! funeste métal !
Seul dieu que le monde révere !
Prosternés devant tes autels,
Pour parvenir à l'opulence,
Tous les jours on voit les mortels
Adorer ta toute puissance.
On te croit l'unique ressource
Du malheureux dans les revers ;
Tu n'es que l'inférieure source

64 MERCURE DE FRANCE.

De tous les maux de l'Univers.

L'insatiable qui t'envie,

Loin du repos & de la paix,

Te cherche aux dépens de sa vie ;

Et ne s'en contenté jamais.

Pour toi le pauvre malheureux

Murmure au fond de sa chaumière ;

Et sans avoir rempli ses vœux,

Se voit au bout de sa carrière.

Par toi seul la race des traîtres,

Ce fléau de l'humanité,

Supplante les bons Rois nos maîtres

Et regne avec impunité.

L'ambitieux dans ses projets,

Le méchant dans son ministère,

Le scélérat dans ses forfaits,

Et le héros pendant la guerre,

Cruels tyrans de nos provinces,

Ne reconnoissent que ta loi ;

Abusent du pouvoir des princes,

Et ne s'en servent que pour toi.

En vain dans la prospérité

On croit conserver l'innocence ;

Les mœurs, l'honneur, la probité,

Ne sont plus rien dans ta présence,
De meurtres & d'assassinats,
Quand les hommes en sont capables,
Moteur de tous leurs attentars,
C'est-toi seul qui les rend coupables.

*Par M. Burn, officier dans la
Marine Angloise.*

L'INJUSTICE RÉPARÉE.

Proverbe dramatique.

PERSONNAGES :

M. DE VOLMAR.

UN BAILLI.

GERMAIN, vassal de M. de Volmar.

LUCILE, fille de Germain.

Un premier Clerc du Bailli.

Un second Clerc.

*La scène se passe dans l'étude du Bailli,
à la campagne.*

SCÈNE PREMIÈRE.

LE BAILLI, le premier Clerc, le
second Clerc.

Le Bailli est assis à son bureau, où il écrit :

66 MERCURE DE FRANCE.

le premier Clerc travaille sur une petite table, le second Clerc sur une autre : on observe un moment de silence.

LE BAILLI, *à son premier Clerc.*

VOTRE minute est-elle bientôt finie ?

LE PREMIER CLERC. Oui, Monsieur.

LE BAILLI. Vous la porterez chez le notaire, & de là vous irez fonder de procuration chez mon confrere, pour le procès du fermier de Mde la Comtesse.

LE PREMIER CLERC. On m'a dit que ce fermier est un fripon.

LE BAILLI. Tant mieux, il en plaidera plus long-temps... Faites-lui politesse quand il viendra.

LE PREMIER CLERC. Je n'y manque jamais. . Voulez - vous signer. (*Il se leve & porte la minute au Bailli.*)

LE BAILLI, *lisant entre ses dents.* Par devant nous... heu heu... furent présents... heu heu... & cætera... & cætera.. C'est bon. (*Il signe.*) Faites votre liasse, & partez tout de suite.

LE PREMIER CLERC. Oui, Monsieur.

LE BAILLI, *au second Clerc.* Si cette veuve se présente encore pour toucher le

reste de ses deniers, vous la renverrez.

LE SECOND CL. Mais, Monsieur, je n'en aurai pas le courage : elle est dans le plus grand besoin.

LE BAILLI. Vous n'en aurez pas le courage ! Etes-vous mon Clerc ou non ? Faites votre métier, & ne deshonnez pas mon étude.

LE PREMIER CLERC. Je m'en charge, Monsieur, & cette veuve payera les peines que vous vous êtes données, ou son argent vous demeurera en entier.

LE BAILLI. Bravo, mon ami, bravo : voilà une ame celle-là. (*au second Clerc*) Et vous, Monsieur, apprenez que je ne veux pas me factifier en vain pour le public : je fais dans ce bourg le métier de Bailli, d'Avocat, de procureur, de juge, & je veux en être récompensé.

LE PREMIER CLERC. Vous n'avez plus rien à me dire.

LE BAILLI. Non... allez. (*Le premier Clerc sort, M. de Volmar entre.*)

SCÈNE II.

M. DE VOLMAR, LE BAILLI,
le second Clerc.

M. DE VOLMAR, *avec empressement.*

68 MERCURE DE FRANCE.

Eh bien , mon cher , où en sommes. nous ?

LE BAILLI , *lui faisant une grande révérence & lui approchant une chaise.* Je travaille pour vous.

M. DE VOLMAR. Le pere & la fille vont se rendre ici dans un instant.

LE BAILLI. Etes-vous toujours dans la résolution de vous emparer de leur petit bien ?

M. DE VOLMAR. Toujours. . . Le terrain sur lequel leur maison est bâtie se trouve compris , comme je vous l'ai dit , dans le plan de l'aîle gauche que je veux faire ajouter à mon château ; vous voyez bien que je ne puis m'en passer.

LE BAILLI. Assurément.

M. DE VOLMAR. Ils ont l'impertinence de m'en demander quatre mille livres.

LE BAILLI. J'ai taxé le tout à deux mille francs , & je ne veux pas que vous alliez au-delà.

M. DE VOLMAR. Je crains qu'ils ne se mettent en tête de plaider.

LE BAILLI. Ils n'en ont pas le moyen.

M. DE VOLMAR. On peut leur fournir de l'argent , & s'ils m'attaquent en justice , je n'ai point de titres pour me défendre.

LE BAILLI. Vous êtes leur Seigneur, & cetitte est plus que suffisant... D'ailleurs reposez vous sur moi, je suis Bailli, & je leur ferai voir ce que c'est qu'un Bailli.

M. DE VOLMAR. Comptez sur la reconnaissance la plus vive.

LE BAILLI. Monsieur...

M. DE VOLMAR. Non, non, je fais ce que mérite un pareil service, & je ne ferai point ingrat.

LE BAILLI. Monsieur... Mais faites moi l'honneur de passer dans mon cabinet, nous traiterons cette affaire plus à fond : (*à son second Clerc*) si le pere & la fille viennent, vous les ferez attendre un moment.

LE SECOND CLERC. Oui, Monsieur.

(*M. de Volmar & le Bailli sortent.*)

S C È N E I I I.

LE SECOND CLERC, *seul*. Certainement je les ferai attendre, & si je puis être un moment seul avec eux je les préviendrai de ce qui se passe, je tâcherai de les garantir de l'injustice que l'on veut leur faire... Quel métier l'on me fait apprendre!... Oh ! il est impossible que tous

70 MERCURE DE FRANCE.

les Baillis ressembtent à celui-ci ! . . C'est le chicanneur le plus décidé , l'homme le plus intéressé ! . . Il n'y a qu'un mois que je suis avec lui ; mais mon oncle a beau dire , je le quitterai . . Il faudroit tous les jours y voir des procédés de cette espèce , & je ne m'y accoutumerai jamais... Voici apparemment ces deux infortunés . . . Leur vue seule m'intéresse pour eux ! quel respectable vieillard ! . .

*Germain arrive , appuyé d'un côté sur son bâton , de l'autre sur le bras de sa fille.
Le Clerc se leve & va présenter un siège au bonhomme.*

S C È N E I V.

LE SECOND CLERC. Monsieur... Vous devez être fatigué... Prenez cette chaise.

LUCILE. Ah ! Monsieur , ne vous donnez pas la peine...

LE SECOND CL. Je suis trop heureux de la prendre.

GERMAIN. Ma fille , remerciez Monsieur pour moi... Je me trouve mieux.

LE SECOND CL. Seriez - vous incommodé ?

GERMAIN. Mon âge , un quart de lieu que j'ai fait à pied , la malheureuse af-

faire qui nous amene ici, tout cela épuise mes forces.

LUCILE, *au second Clerc.* Vous êtes instruit, sans doute, des projets de M. de Volmar... Faudra-t'il donc que mon pere en soit la victime?

LE SECOND CL. Je le crains, Mademoiselle : M. de Volmar est riche & puissant.

GERMAIN. Je te l'ai dit, ma fille, nous sommes perdus.

LUCILE. C'est le dernier malheur que le Ciel nous réservoir... (*avec chaleur.*) N'en craignez point les suites, mon pere, je vous reste, & mes ouvrages suppléeront au bien que l'on va nous enlever.

LE SECOND CL., *à part.* La beauté de son ame égale les charmes de sa figure.

GERMAIN. Ah ! Lucile, tu me perces le cœur. Etois-tu née pour subsister du travail de tes mains !

LUCILE. Je n'en rougirai jamais, mon pere, & je ne me ressouviendrai de ma naissance que pour remercier le Ciel de m'avoir inspiré les sentimens qui doivent l'accompagner. Différens malheurs vous ont privé de votre fortune, vous êtes au moment de perdre le peu qui vous en reste,

72 MERCURE DE FRANCE.

mais nous vivrons l'un pour l'autre ; votre vertu soutiendra la mienne , & nous serons plus heureux que les tyrans qui nous accablent.

LE SECOND CL. Mademoiselle, je suis pénétré pour vous d'estime , de respect , d'admiration ; vous excitez dans mon ame des sentimens... que je ne puis définir , & je veux... (*au pere*) Oui , Monsieur , vous trouverez en moi un ami , mais un ami vrai... M. de Volmar... Oh Ciel ! voici notre premier Clerc.

S C È N E V.

Les Mêmes , le premier Clerc.

LE PREMIER CLERC. Est-ce là le bonhomme ?

LE SECOND CLERC. Parlez avec plus de respect de quelqu'un que vous ne connoissez pas.

LE PREMIER CLERC. Qui ?

LE SECOND CLERC. Oui , Monsieur.

GERMAIN. Je ne mérite point vos égards.

LUCILE. Vous en mériterez de tous ceux qui vous connoîtront , mon pere... (*au second Clerc.*) Monsieur , accordez - moi une dernière grace : tâchez de nous faire donner

M A I. 1770. 7;

donner audience, & délivrez nous de l'état d'incertitude & d'humiliation dans lequel nous sommes.

Le SECOND CL. Je vous entends.

S C È N E V I.

Les Mêmes, M. DE VOLMAR, LE BAILLI.

LE SECOND CLERC. J'allois vous avertir, Messieurs.

LE BAILLI, à ses Clercs. Approchez des sièges... (à M. de Volmar) A côté de moi... (à Germain) Mettez vous là, bonhomme... Mademoiselle, voilà un siège auprès de votre pere. (à Germain) M. de Volmar m'a rendu compte des propositions qu'il vous a faites au sujet de votre maison : ces propositions, loin d'être déraisonnables, sont beaucoup plus avantageuses que vous ne pourriez jamais l'espérer, & je vois, avec surprise, que vous vous obstinez à les refuser.

GERMAIN. Je n'ai que deux mots à vous répondre, Monsieur : cette maison est le seul bien qui me reste. Le jardin & le morceau de terre qui y sont joints, fournissent à ma fille & à moi la subsistance dont nous avons besoin : M. de Volmar m'en offre deux mille francs : voyez si je puis les accepter.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

LE BAILLI. Un homme comme vous doit se trouver fort heureux de posséder deux mille francs en argent.

LUCILE. Un homme comme mon pere, Monsieur, ne peut se trouver heureux qu'en conservant une fortune qui, toute médiocre qu'elle est, le met au dessus du besoin, & ne l'expose point à la dure nécessité d'avoir recours à des bienfaits qui le feroient rougir, de quelque main qu'ils lui vinssent.

LE BAILLI. Mademoiselle, à votre âge, on n'entend point les affaires. D'ailleurs, c'est avec votre pere, & non avec vous, que nous avons à traiter.

GERMAIN. Mes intérêts sont les siens, Monsieur : malheur à celui qui ose présumer que la cause d'un pere n'est pas celle de ses enfans.

M. DE VOLMAR. Tout ceci ne nous mene à rien : (*à Germain*) Vous savez mes intentions : votre maison est à ma bienfaisance, & je prétends que vous me l'abandonniez.

LUCILE. Quelle est donc la loi qui peut nous y forcer ?

LE BAILLI. M. de Volmar est votre Seigneur, & à ce titre, il a des droits sur tout ce que vous possédez : si vous ne voulez pas les reconnoître, plaidez contre

lui, si vous l'osez ; mais soyez sûrs que votre témérité sera punie, & que votre ruine entière sera le fruit de votre audace.

LUCILE, à M. de Volmar. Poursuivez donc, Monsieur, & dépouillez un malheureux vieillard, aux genoux duquel vous devriez tomber si vous étiez sensible à la vertu.

M. DE VOLMAR, avec colere. Mademoiselle...

LUCILE. Votre colere ne m'effraye point, Monsieur, & dussé-je en être la victime...

GERMAIN. Ma fille, l'âge & l'expérience t'apprendront que le foible est toujours accablé par le plus fort : les persécutions les plus cruelles seroient la suite de notre obstination, je ne veux point t'y exposer.

LUCILE. Quoi ! mon pere, vous céderiez !

LE BAILLI. C'est ce qu'il peut faire de mieux, & s'il ne signe de bon gré, l'acte que voici, je saurai l'y faire contraindre par la justice.

LUCILE. Par la justice, Monsieur ! Dites par l'indigence, qui nous ôtera les moyens de poursuivre ; par le crédit que M. de Volmar emploiera contre nous ; mais jamais par la justice, qui soutient

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

le malheureux contre celui qui le persécute... Vous avez raison, mon pere; signez votre perte... Un procès consumerait notre héritage en entier: Monsieur a la bonté de nous en laisser la moitié; nous sommes encore trop heureux.

GERMAIN, *allant signer*. Soutiens moi, mon enfant: j'ai besoin de tout mon courage pour achever le sacrifice que l'on me fait faire.

LUCILE, *à M. de Volmar; tandis que son pere signe*. Puissiez vous, Monsieur, être exempt des remords qu'une action aussi odieuse doit entraîner après elle! Puissiez vous vivre tranquille dans un Château que vous cimentez du sang d'un malheureux!

M. DE VOLMAR. Je n'ai point de reproches à me faire, & je vous paye votre bien tout ce qu'il vaut. Voici les deux mille francs.

LUCILE. La persuasion où vous êtes de ne rien devoir à mon pere, peut seule vous excuser à vos yeux; mais que vous êtes éloigné de l'être aux miens! Je ne vois & ne puis voir en vous.... Je n'acheverai point; nous ne sommes pas les premiers que le crédit a opprimés; &

vous justifiez , dans tous ses points , le proverbe qui dit que . . .

M. DE VOLMAR , *au Bailli*. Rentrons dans votre cabinet , Monsieur ; je suis las de tant de propos.

LE SECOND CLERC. Je vais les terminer en deux mots , Monsieur : J'ai gardé le silence le plus profond sur tout ce qui s'est passé ; j'avois mes raisons , & j'ose à présent m'expliquer avec liberté. Oui , Mademoiselle , ce qui vous arrive , vérifie entièrement le proverbe ; mais je puis tout réparer , & votre sort dépend de vous.

LUCILE. Comment ?

LE SECOND CLERC. Mes parens, que j'ai perdus depuis quelques années , m'ont laissé mille écus de rente dont je jouis actuellement.

LE BAILLI , *au second Clerc*. Je vois où vous en voulez venir , & je vous conseille de terminer : vous n'avez aucune des vertus qu'il faut pour être mon Clerc. (*A M. de Volmar*). Rentrons , Monsieur.

LE SECOND CLERC. Je suis entré chez vous contre mon gré , & je m'applaudis de n'être pas fait pour y rester.

Dij

SCÈNE DERNIÈRE.

GERMAIN, LUCILE, premier Clerc,
second Clerc.

LE SECOND CLERC. Mademoiselle, je n'ai d'autre maître qu'un oncle qui m'aime assez pour ne jamais contraindre mon inclination : c'est un service que je lui rendrai de lui procurer le bonheur de vous connoître, & je vous en demande la permission pour lui.

LUCILE. Monsieur....

LE SECOND CLERC. Je prévois tout ce que vous allez me dire : vous m'objecterez la médiocrité de votre fortune, la précipitation de ma conduite à votre égard ; mais rien n'est capable de m'arrêter, si je suis assez heureux pour parvenir un jour à vous plaire.

LUCILE. Mon pere !... Je suis si confuse... si pénétrée des bontés de Monsieur, que je ne sçais comment lui répondre...

GERMAIN. Je partage ses embarras, ma fille ; & tous les remerciemens que je ferois à Monsieur, n'égaleroient point la reconnoissance que nous lui devons. (*Au second Clerc*). Mais songez vous..?

LE SECOND CLERC. Ce n'est point ici le

moment d'entrer dans les détails : j'aurois pu vous fournir l'argent nécessaire pour plaider contre M. de Volmar ; j'ai eu d'autres vues , & c'est au cœur de Mademoiselle à les justifier : je veux le mériter ; & dès ce moment-ci , je me sou mets à toutes les épreuves qu'elle exigera.

LUCILE. C'en est trop , Monsieur ; par où ai je pu me rendre digne de ce que vous voulez faire pour moi ?

LE SECOND CLERC. Par votre vertu , Mademoiselle. (*à Germain*) Accordez-moi l'honneur de vous reconduire chez vous , & j'aurai celui de vous expliquer mes vues.

GERMAIN. Je n'ai rien à vous refuser.

LUCILE. Prenez le bras de Monsieur & le mien , mon pere : pouviez-vous espérer que dans un lieu aussi funeste vous retrouveriez le fils que vous avez perdu. (*Ils sortent*).

LE PREMIER CLERC. Si jamais je trouve une fille aussi jolie que celle-là , je lui ferai gagner son procès , à condition qu'elle payera bien cependant . . . Mais il est midi ; allons dîner.

* Le Proverbe du premier Mercure d'Avril est le *Ménager de bœufs de chandelles*.

Div

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du second volume du *Mercur* d'Avril 1770, est *la Fortune* ; celle de la seconde est *le jeu de Dames à la polonoise* ; celle de la troisième, *les levres* ; celle de la quatrième est *mineur & mine*. Le mot du premier logogryphe est *la rime* , où se trouvent *re* , *mi* , notes de musique, saint *Remi* , *Emir*. Le mot du second est *écumoire* , où sont contenus *écu* & *moire*. Celui du troisième est *la Dame à jouer* , dont ôtant le *d* , reste *ame*. Celui du quatrième est *laquais* , où se trouvent le mot latin *aqualis* , qui signifie *aiguiere* ou *pot à l'eau*.

É N I G M E

Je sers journellement
Toute sorte de maîtres ,
Blanc pour le plus souvent
Sans jamais changer d'être ,
Je change de couleur :
Mais vois , ami lecteur ,
Si je suis bien à craindre ?
On fait de moi tout ce qu'on veut ;

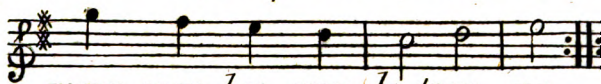
P
Air de la Provençale.

May
1770.

Gay



Von te que la beau ta s'ès conde



mour saou ben ecou la trou va



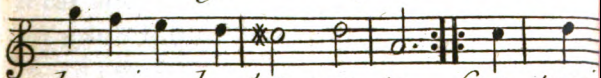
Son la gau, son l'ame dou mon de



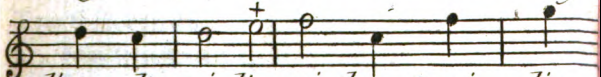
s'u ni tout ci dous sont fa



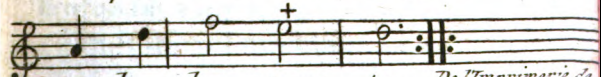
Quânt uno filletto ci pou li do Tar



de gaire de s'ès cou ta Car touj



l'ou ple si li cri dou Quei din



ge de lou gous ta

*De l'Imprimerie de
Rue de la Huchette*

Je puis bien allumer le feu.
 Mais ma foi pour l'éteindre,
 Je ne le peux, on le fait bien :
 Je suis bon & je n'en fais rien.
 Je fers aux choses les plus nobles,
 Aux plus sales, aux plus ignobles.
 On fait de moi du féminin
 Malgré que je sois masculin.
 Bon jour, je me retire,
 Ton plus court est d'en rire.

Par M. H. C. A. B.

A U T R E.

Je fais la paix, je fais la guerre ;
 J'exerce mon empire, & sur mer & sur terre.
 Je porte à la campagne, à la ville, à la cour
 Le chagrin, le plaisir, l'inimitié, l'amour.
 Je fais fleurir les arts & j'embellis l'histoire.
 Des grands hommes du tems j'honore la mé-
 moire.
 Le noble, l'artisan, le sujet & le Roi,
 Tous se font un honneur d'obéir à ma loi.
 Sans moi sur-tout les gens d'affaire
 Feroient quelquefois maigre chère ;
 Et tel qui fait le seigneur, l'opulent
 Doit sa fortune à mon talent.

D v

32. MERCURE DE FRANCE.

Tout cela fait pourtant, je n'ai rien fait qui vaille,

On me jette comme une paille.

J'ai paru dans les airs ; j'ai vogué sur les eaux.

Voici présentement le fruit de mes travaux :

Ami lecteur, peux-tu le croire ?

Sans m'offrir à manger on me force de boire.

Par M. Metairie, Curé de St Maurice.

A U T R E.

PAR la jeunesse méprisée
Je suis pour un faquin un sujet de risée.
Toujours en servitude, & souvent en prison.
(Peut-être à ce début devines-tu mon nom.)

J'ai néanmoins cet avantage
Quand l'homme est ou doit être sage,
Si j'enseigne les ignorans,
Je ne fers pas moins les sçavans.
Quoiqu'aveugle, sourde & muette,
Je mets à découvert une chose secrète,
Je suis admise quelquefois
Dans le conseil des plus grands rois.
Pour vous, vous enragez, coquette,
Qu'on me trouve à votre toilette;
Je fixe l'astre radieux,
Je fais tomber le feu des cieux.

Rassures-toi, mortel, ne crains rien pour ta tête,
J'en extirpe jamais ni foudre ni tempête.

Par le même.

LOGOGYPHE.

JUNE, fraîche, grasse & polie,
Je suis l'honneur d'une prairie.
Tu trouveras en moi ces esprits enchanteurs,
Communs dans les romans de l'antique féerie,
Et rares parmi les auteurs :
Le portrait des imitateurs :
Dans la belle & tendre Sylvie,
Sous un voile léger, des appas séducteurs :
En la saison où se tait le tonnerre,
Ce manteau blanc dont se couvre la terre !
Les meubles, qui sont, à la cour,
Les plus sujets à l'étiquette :
Cet état douloureux où le sexe rachette
Les plaisirs de l'hymen couronné par l'amour :
Un supplice : une république :
Ce qu'on fait de la main, en place de crier :
Enfin, pour ne rien oublier,
Un des sept tons de la musique.

*Par M. C**.*

Dvj

A U T R E.

Je suis frivole, inconstante, bisarre ;
 Je plais toujours , même quand je dépare ;
 Je n'ai de prix que par ma nouveauté ,
 Par mon peu de valeur ou ma fragilité :
 A ces traits , cher lecteur , peux-tu me recon-
 noître ?

Non ; eh bien , décomposez mon être ;
 Mon front de moins : je présente à tes yeux
 Un poëme harmonieux ,
 Fils énergique du génie ,
 Chantre des héros ou des dieux ,
 Et qui , moins élevé , mais non moins gracieux ,
 A la douceur unissant l'harmonie ,
 Peint les plaisirs & retrace les jeux.
 Mon anagramme est le nom d'un chef-d'œuvre
 Qui décore l'hôtel où nos braves guerriers
 Viennent à Dieu consacrer leurs lauriers ,
 Et du salut faire leur unique œuvre.

*Par M. l'Abbé Maillart Dupont ,
 de Metz.*

A U T R E.

On me fait de métal : aux champs comme à
la ville ,

Sans le secours du feu je serois inutile.

On voit dans douze piés que renferme mon nom ,

Un oiseau de passage ; un poisson de renom ;

Trois notes de musique ; un mets chéri des Da-
mes ;

Le lieu , qu'en nous quittant , vont habiter nos
ames ;

Le nom de ce Romain qui vainquit les Gaulois ;

Un rafraîchissement connu chez les Anglois ;

Une fleur de printems , une pierre très-tendre ;

Ce qu'on doit avec soin à ses enfans apprendre ;

Un officier du Pape ; un nom de religieux ;

C'en est assez , lecteur , pour vous ouvrir les
yeux.

Par M. Filbert.



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire générale de l'Amérique depuis sa découverte , qui comprend l'histoire naturelle , ecclésiastique , militaire , morale & civile des contrées de cette grande partie du monde ; par le R. P. Tournon , de l'ordre des Freres Prêcheurs ; tomes 9 , 10 , 11 , 12 , 13 & 14^{es}. in-12. A Paris , chez Hérissant fils , rue St Jacques ; Delalain , rue & près de la Comédie Française , 1769 , avec approb. & privil. du Roi.

LE P. Tournon a envisagé l'histoire de l'Amérique en homme religieux qui rapporte tous ses travaux à la gloire de Dieu & à l'édification du Chrétien. S'il rappelle les premiers succès & les établissemens des Européens dans différentes contrées du nouveau monde , il abandonne bientôt le fil des événemens politiques pour suivre celui des progrès & des révolutions de l'église sous ces climats. Les actions éclatantes de l'apostolat & les bonnes œuvres de la charité sont la partie brillante de son vaste tableau chargé çà & là des

ombres de la foiblesse & de la corruption humaine. La prédication & la propagation de la foi dans le Pérou, le Chili, le Paraguay; le Brésil, la Nouvelle Grenade, &c. sont la matière principale de ces derniers volumes de son histoire. On y est introduit par les détails connus de la découverte & de la conquête du Pérou. Entre les vies des saints personnages que l'Amérique se glorifie d'avoir portés dans son sein, on distingue celle de l'illustre sainte Rose de Lima, patronne de l'Amérique, à laquelle l'auteur consacre un livre entier de son ouvrage.

On trouvera peut-être qu'une prédilection trop marquée pour les religieux de son ordre qui ont rempli avec éclat leur vocation dans ces contrées, a fait négliger à l'auteur de présenter à l'admiration & à l'instruction des fidèles, des hommes non-moins dignes de figurer dans l'histoire. On sera, par exemple, fort surpris de ne voir dans l'histoire de l'église du Paraguay, rien de ce que toute l'Europe a vu avec le plus grand étonnement. Nous croyons encore que l'auteur n'auroit pas dû se borner à recueillir les mémoires que l'Espagne lui fournissoit. S'il avoit consulté les relations des autres peuples, & sur-tout les relations françoises qu'il au-

88 MERCURE DE FRANCE.

roit dû sans doute avoir sous les yeux, il auroit donné une histoire ecclésiastique de l'Amérique beaucoup plus complète, plus exacte & plus intéressante ; il auroit pu même, en écrivant avec plus de précision, ne pas multiplier le nombre des volumes.

Quoique le pieux auteur soit bien loin d'adopter indifféremment tous les prodiges rapportés par les historiens espagnols, cependant il lui échappe quelquefois de donner pour de vrais miracles des événements qui ne paroissent point être hors du cours de l'ordre naturel. Un enfant tombe dans une église, évanoui aux pieds de sa mère ; on le croit mort : un prêtre le porte sur l'autel, & prie avec ferveur : l'enfant reprend ses sens *. Cet événement peut être sans doute miraculeux ; mais comme il peut ne pas l'être, un historien doit prudemment s'abstenir de juger. Cette observation ne sert qu'à confirmer les vrais miracles attestés par des témoins dignes de foi, vérifiés par des procès verbaux, & consacrés jusques dans des bulles de canonisation. L'histoire de l'Amérique en offre un très-grand nombre.

* T. XIV. pag. 33 & 34.

Nous citerons quelques traits curieux de cet ouvrage.

Alfonse Ruiz, un des conquérans du Pérou, étant de retour en Espagne, adressa le discours suivant à l'empereur Charles-Quint.

« Sacrée Majesté, je suis un des conqué-
 » rans du Pérou ; j'ai eu part aux dépouil-
 » les des vaincus, & il m'en est revenu
 » pour plus de 50,000 pesos *, que j'ai
 » portés en revenant en Espagne, mais
 » avec une très-vive crainte d'avoir mal-
 » acquis cette somme. C'est donc à vous,
 » Sire, comme au souverain de ce puis-
 » sant empire, que je dois faire cette res-
 » titution : je supplie Votre Majesté de
 » vouloir bien l'agréer. Si elle juge à pro-
 » pos de m'en laisser quelque chose, je le
 » tiendrai de la main de mon maître,
 » sinon je n'en serai pas moins persuadé,
 » que rien ne m'est dû & que je ne mérite
 » rien. »

L'empereur reçut la restitution de Ruiz & récompensa son zèle.

Dans les réglemens adressés par Pie V aux évêques du Pérou, ce souverain pon-

* Il s'agit ici de pesos d'or, valant, dit l'auteur, 98 liv. argent de France.

90. MERCURE DE FRANCE.

rife recommande spécialement, suivant les intentions du Roi Catholique, que tous les Péruviens, fidèles ou infidèles, soient maintenus dans leur liberté, protégés contre toute vexation, attirés à la foi par la persuasion seule; & qu'on oblige uniquement les Gentils à vivre selon la loi naturelle, en évitant tout ce qui déshonore la raison, tels que les sacrifices humains.

Les sauvages de Guaymi avoient une pratique singulière & peut-être inconnue à toutes les autres nations de l'univers. Une fille, le jour de sa naissance, étoit offerte en mariage à l'homme que ses parens lui choissoient pour époux. Les Indiens, quoiqu'avancés en âge & chargés d'une multitude de femmes, ne refusoient point ces épouses naissantes. Peu de jours après que l'enfant avoit été agréée, on la portoit à son mari qui la tenoit quelque tems serrée contre sa poitrine : c'étoit là le contrat de mariage. Les parens la nourrissoient & l'élevoient aux dépens de l'époux, jusqu'à ce qu'elle eût atteint sa 12^e. année.

Pietro d'Oviedo, évêque de Guito, nourrissoit, par un esprit de charité, dans son propre palais, une foule d'hommes inutiles à son service. Son maître d'hôtel,

en lui représentant un jour la nécessité de modérer ses largesses, lui remit une liste des domestiques qu'il falloit conserver & de ceux qu'il étoit à-propos de renvoyer. Le prélat, après l'avoir lu, lui dit : *Je garde les premiers parce que j'ai besoin d'eux, & les autres parce qu'ils ont besoin de moi.*

Lopez d'Aguirre avoit excité une révolte dans le nouveau royaume de Grenade. Poussé dans ses derniers retranchemens par les troupes du Roi, il poignarda sa fille, parceque *si elle lui eût survécu, on n'auroit cessé de l'insulter en l'appellant la fille du traître.* Un de ses propres soldats lui cassa le bras d'un coup d'arquebuse : *Tu as mal tiré,* lui dit d'Aguirre, un autre soldat lui tire un coup dans la poitrine : *Celui-là est bon, este sí,* s'écrie-t'il, & il tombe mort.

L'auteur retrace, d'après Zamora, le siège & la prise de Carthagene par Dracke, qu'il appelle avec l'auteur espagnol, *le forban François Dracke.* L'amiral anglois parut devant Carthagene le 9 Février 1586. avec dix neuf vaisseaux bien armés, dont sous les drapeaux de taffetas noir annonçoient de loin le carnage & la mort. Les habitans, instruits de son dessein depuis un mois, s'étoient préparés à une vigou-

reuse résistance. On avoit transporté sur les montagnes les effets précieux , & les personnes inutiles s'y étoient retirées. Les troupes réglées furent partagées en quatre corps, dont un de 300 hommes fut chargé de défendre le port sur les deux seules galeres que l'on y eut armées ; & les autres , d'environ cent hommes , furent distribués dans le fortin , le marais & la demi-lune. On confia la garde du pont aux Nègres , soutenus de 500 Indiens qui , suivant l'ancien usage des sauvages , avoient parsemé d'épines empoisonnées les chemins par où l'ennemi pouvoit pénétrer dans la ville.

Les Anglois évitèrent ce piège , sur l'avis de deux nègres prisonniers. A la faveur de la nuit , ils se glissèrent dans un endroit marécageux. Ils furent découverts & foudroyés par l'artillerie des galeres & du frontin. Le brave Pedro de Vicque , avec les 300 soldats des galeres & 80 cavaliers , fondit ensuite sur eux l'épée à la main. Les Anglois perdirent 200 hommes ; il ne périt que sept Espagnols. Le gouverneur Don Pedro Fernandez de Bustos fut le seul officier qui ne se distingua pas dans cette importante occasion. Après quarante-huit heures de petits combats , la victoire , lorsqu'elle sembloit

prêtre à couronner les Espagnols, se décida contr'eux par la fuite des Indiens, suivie de celle d'un capitaine de cavalerie qui, en se retirant sur les montagnes pour rejoindre sa femme, entraîna tous les cavaliers avec lui. La déroute devint générale. Don Pedro de Vicque rassemble avec peine vingt soldats, repousse les Anglois & met le feu aux galeres & se sauve. Le capitaine Martin Polo & des négres libres avoient défendu le pont avec une bravoure incroyable.

Les Anglois entrèrent dans la ville le 2 Avril. Elle fut livrée au pillage; & on enleva jusqu'aux cloches des églises. Pour la racheter de l'incendie, l'amiral Dracke demanda 400, 000 ducats; mais il se contenta d'une somme un peu moins forte qui lui fut payée en argent monnoyé & en bijoux que l'on retira des montagnes.

Cette relation ne s'accorde pas parfaitement avec les relations angloises; & c'est ce qui nous a déterminés à en donner une notice assez étendue.

Les deux Freres, Histoire Morale. A Liège, & se trouve à Paris chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle

94 MERCURE DE FRANCE.

de Condé , au Parnasse Italien , Broché,
in 8°. de 133 pag. Prix 1 liv. 4 s.

Deux freres qui s'aiment tendrement ,
aiment passionnément leur cousine , sans
lui déclarer leur amour. Les plus grands
malheurs leur inspirent les actions les
plus généreuses. L'un d'eux se charge d'un
crime & se voue à une mort honteuse ,
pour procurer à sa mere & à sa cousine du
pain pour le prix que l'autre reçoit d'une
fausse délation concertée entr'eux. Mais
le vrai coupable le justifie & le sauve.
Ce malheureux a été entraîné par la ja-
lousie dans les plus horribles forfaits.
Le cœur se déchire au récit de ses crimes
& de ses maux. Les deux freres se rele-
vent de leur état d'humiliation & de mi-
sere par des exploits héroïques. Le gé-
néreux Mainfroi & la vertueuse Alpaïde
s'avouent l'un à l'autre leurs sentimens ,
& le Roman finit. Mainfroi épouse Al-
païde ; Ebroïn qui sacrifie sa passion à
leur bonheur épousera dans la suite la
fille du comte d'Angers.

Ce Roman est tiré d'un ancien recueil
de Poësies Françoises. Il est suivi de l'ex-
trait du *Fabliau* qui en a fourni l'idée.

Recueil de Contes & de Poèmes, par
M. D**, ci-devant Mousquetaire,
troisième Edition, augmentée de
l'Hermitage de Beauvais. A la Haye,
& se trouve à Paris chez Delalain,
Libraire, rue de la Comédie Fran-
çoise, Broch. in-8°. de 184 pag.

Nous avons déjà fait connoître, dans
divers volumes de ce Journal, les Poë-
sies de M. Dorat. Cette nouvelle Edition,
ornée de très-jolies gravures, est aug-
mentée d'un conte, dont nous ne cite-
rons que quelques vers.

Certaine Agnès, assez simplement née,
Par des parens, très-crédulés bourgeois,
Plus mal instruite, employoit sa journée
A végéter, à souffler dans ses doigts.
Près la fenêtre, à chaque instant oisive,
Avec ardeur regardant haut & bas,
Qui va, qui vient, qui dans la ville arrive,
Elle entendoit & ne comprenoit pas.
Elle voyoit & ne distinguoit guères ;
L'être pensant & l'être qui rampoit,
Egalement affectoient les *paupieres* :
Sorte elle vint, & sorte elle restoit ;
Car l'habitude, en ces pauvres familles,

96 MERCURE DE FRANCE.

Tenant leur cœur constamment attaché
Aux préjugés, l'esprit n'y vient aux filles.
Qu'avec l'amour & qu'après le péché.

Ces vers annoncent le sujet du conte qui avoit déjà couru manuscrit. L'Imprimeur avertit le Public qu'il paroît à Liège une collection en six ou sept volumes des ouvrages de M. Dorat, confondus avec beaucoup d'autres. Cette compilation faite sans intelligence & sans goût fourmille de fautes ; & ne contient que des pièces incorrectes. La plupart de nos Ecrivains ont ainsi le malheur de voir défigurer leurs œuvres , à mesure qu'ils travaillent à les perfectionner. M. Dorat, dans cette troisième Edition, a corrigé, réformé & embelli son Poëme d'*Irza & Marzis*.

Irza e Marzi, o sia l'Isola Meravigliosa, Poema in due Canti, tradotto del Francese, e dedicato al di lui Autore, &c.
Irza & Marzis, ou l'Isle Merveilleuse, Poëme en deux Chants, traduit du François, & dédié à l'Auteur. A Paris, chez Detalain, rue de la Comédie Française, & chez Molini, rue Dauphine, in-8°. 67 pag.

M.

M. Vespasiano , dans une lettre à M. Dorat , compare cette traduction du Poëme dont nous venons de parler par M. Tagliazucchi , à la belle copie que le Sarto a tirée du portrait de Léon X par Raphaël. M. Tagliazucchi est un célèbre *improvisateur* : c'est un talent que ses ancêtres lui ont transmis en héritage. Quelque sujet qu'on lui présente , historique ou moral , plaisant ou sérieux , on voit , pour ainsi dire , jaillir à l'instant de sa veine poétique des vers ingénieux & pleins de force ou d'agrément , suivant la matière qu'il traite. Sa traduction du Poëme de l'*Isle merveilleuse* nous a paru conserver , autant que la différence de langue peut le permettre , les graces de l'original. Nous nous bornerons à en donner un exemple. M. Dorat raconte dans ces termes un défi que l'Amour fait aux autres Dieux.

Ce bel enfant d'une mère plus belle
De son pouvoir s'applaudissoit un jour ,
Défioit Mars , se mocquoit de Cybele ,
Et provoquoit tous les dieux à leur tour ;
De Jupiter même il bravoit la colere ,
Lui soutenoit qu'inspirer un desir ,
C'étoit bien plus que lancer le tonnerre ;

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Et que le droit d'épouvanter la terre
N'égale par le droit de l'embellir.

M. Tagliazzuchi traduit ainsi ces vers :

*D'una più bella madre il bel Fanciullo ,
Tutto d'un vano ardir gonfio , e ripieno ,
Sfidara Marte , e si prende a trastullo*

*Di quanti numi il sommo empireo è pieno ;
E sostenea di Giove il poter nullo ,
Dicendo , che il destar desiri in seno ,
Ed il mondo abbellir , più poter serra ,
Che il fulminar , e spaventar la terra.*

Humblot , Libraire , rue S. Jacques ,
vient de recevoir le petit nombre d'exem-
plaires qui restoient de l'*Histoire de l'Eta-
blissement du Christianisme* , tirée des seuls
Auteurs Juifs & Payens , où l'on trouve
une preuve solide de la vérité de cette
religion , par M. Bullet , 1 Vol. in-4°. Ce livre imprimé à Besançon manquoit
entièrement à Paris : il étoit demandé
avec empressement par les personnes
religieuses qui aiment à rassembler les
ouvrages dans lesquels on trouve les preu-
ves les plus certaines & les plus frappan-
tes du Christianisme.

Le même Libraire a aussi reçu d'Allemagne & de Hollande les Classiques suivans, avec les précieux commentaires d'illustres Savans, si recherchés des gens de lettres.

Aulu-Gele, de Conradi, 2 vol. in-8°.

Cicéron, d'Ernesti, 6 vol. in-8°.

Claudian, de Gesner, 2 vol. in-8°.

Homère, de Clarck & d'Ernesti, 5 vol. in-8°.

Horace, de Baxter & de Gesner, 1 vol. in-8°.

Orphée, de Gesner, 1 vol. in-8°.

Ovide, de Fischer & d'Ernesti, 4 vol. in-8°.

Tacite, d'Ernesti, 2 vol. in-8°.

Tite-Live d'Ernesti, 3 vol. in-8°.

Xenophon, d'Ernesti, 4 vol. in-8°.

Philosophie de Brucker, 6 vol. in-4°.

Le *mémoire* de M. Mustel sur la culture, l'usage des pommes de terre, & la manière d'en faire de très-bon pain, publié par la Société Royale d'Agriculture de Rouen, a enfin produit l'effet que son zèle patriotique en attendoit : cette culture commence à s'introduire & à réussir très-bien en Normandie & dans plusieurs autres Provinces de France, où elle étoit ignorée & même méprisée par préjugé. On commence à reconnoître l'uti-

100 MERCURE DE FRANCE.

lité de cette bonne & saine manè pour la subsistance des hommes, & celle des animaux en général. Comme plusieurs cultivateurs des environs de Paris faisoient venir ce Mémoire de Rouen où il se débire chez Machuel, rue S. Lô, on croit devoir avertir qu'il se trouve à Paris chez Saillant, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, Prix 1 liv. 4 s.

Eloge Historique du Chevalier Bayard, par M. l'Abbé Talbert, Chanoine de l'illustre Chapitre Métropolitain de Besançon. A Besançon, de l'Imprimerie de Cl. Jos. Daclin, Imprimeur du Roi, de l'Académie, &c, 1770, avec Approbation, Brochure in 8°. de 156 pages, sans la Préface.

Cet éloge fut envoyé l'année dernière à l'Académie de Dijon; mais l'Académie ne l'admit point au concours, *vu qu'il étoit arrivé trop tard. Je croyois*, dit l'Auteur à ce propos, *avoir concouru pour le prix de l'éloquence, & non pas pour le prix de la course.* L'Editeur a jugé à propos d'apprendre au Public cette anecdote dans une espèce d'Avertissement. Il ajoute que M. l'Ab. T. instruit depuis des raisons de l'Académie, *n'a pu les blâmer.*

L'Eloge Historique du Chevalier Bayard est précédé d'un *Précis sur la Chevalerie*. M. l'Abbé Talbert regrette cette institution , dans laquelle on voyoit , dit-il , l'*effet & le remède* de l'anarchie qui régnoit dans le gouvernement sous les premières races de nos Rois. Elle existoit déjà sous Charlemagne. C'étoit tout à la fois une école de bravoure , de vertu , de religion & de galanterie. Sans cette décoration , les enfans des nobles n'avoient dans les premiers tems aucune prérogative. Dans les Tournois , les Héraults crioient aux jeunes Chevaliers : *Souviens - toi de qui tu es fils & ne forligne pas*. Notre expression proverbiale , *monter sur ses grands chevaux* , vient de l'usage où étoient les chevaliers de monter des chevaux fort hauts les jours de bataille. Leur rançon , quand ils étoient prisonniers , étoit communément fixée à une année de leur revenu. « C'est » peut être de là , dit l'Auteur , que » François I & Léon X ont tiré l'idée de » l'annate qui se paye pour les bénéfices ; espèce de rançon , par laquelle » on rachette auprès du pape le droit » qu'il s'étoit attribué d'y nommer ».

Nous doutons que cette conjecture critique paroisse fort heureuse.

La modestie étoit une qualité distinctive des Chevaliers.

Un chevalier , n'en doute pas ,

Doit fêrir haut & parler bas ,

Toutes leurs vertus avoient pour base la religion. Leur réception étoit une cérémonie religieuse. Ils s'y préparoient par des prières , des jeûnes , & la participation aux sacremens. On les armoit dans l'église , où un prêtre bénissoit l'épée , & recevoit le serment du candidat. Les Tournois étoient proclamés aux noms de Dieu & de la Vierge. Lorsqu'on dégradoit un Chevalier , les prêtres faisoient sur lui les mêmes prières que sur les morts.

Les exercices des Chevaliers devinrent si violens & si sanglans , que les papes & les conciles prirent le parti de les défendre , sous peine d'excommunication. Plusieurs princes jugèrent convenable de les interdire , à cause des excessives dépenses qu'ils occasionnoient. Cependant les mœurs prévalaient toujours sur les loix. François I s'habilloit volontiers comme les anciens Preux , ce qui

lui attira ce compliment de la part d'une demoiselle : *Sire, il me semble voir en vous un des neuf Lépreux.* Cependant il porta un coup funeste à la Chevalerie, en prodiguant aux savans ses honneurs & ses droits. Charles-Quint ne fut pas moins favorable aux gens de lettres. L'empereur Sigismond, au concile de Basle, avoit adjugé la préséance aux docteurs sur les chevaliers d'armes, par le motif qu'il pouvoit en un jour donner l'accolade à cent guerriers, & qu'en mille ans il ne pourroit faire un bon docteur.

Le Roi Charles V ayant besoin des Parisiens leur avoit accordé une partie des ornemens des Chevaliers, en leur permettant de le devenir comme nobles. La crasse ignorance des Chevaliers d'armes repoussoit en quelque sorte les distinctions vers les gens de lettres & de loix. On créoit des *Chevaliers Clercs*, également appelés *Officiers de Lettres ou de Justice*. Ceux qui présidèrent aux jugemens jouirent bientôt des premières prérogatives : de là l'écarlate & la fourrure des présidens.

Après François I, on vit peu de réceptions de Chevaliers militaires. L'abolition des Tournois, occasionnée par la mort de Henri II, acheva la destruc-

tion de la Chevalerie Françoisse , & l'ordre du Saint-Esprit s'éleva sur ses ruines. Cependant Henri IV en aimoit quelques pratiques. Après la bataille de Courtras, il alla , à l'exemple des anciens Chevaliers , mettre ses trophées aux pieds de la comtesse de Guiche. Sully desiroit rétablir les exercices de l'ancienne Chevalerie. Louis XIII honora de l'accollade plusieurs officiers Suisses ; & ses successeurs la donnent encore , en certains cas , à l'ambassadeur de Venise.

Dès le siècle de Bayard , la chevalerie avoit donc souffert de grandes altérations. Bayard en observa les loix avec une exactitude digne des beaux preux de l'ordre. M. l'abbé Talbert , dans son éloge , ramène sans cesse ses lecteurs aux pratiques & aux mœurs de ce tems ; & en les envisageant dans leurs rapports politiques , il se plaît à les mettre en contraste avec les coutumes & les vices de nos jours. Dans les deux parties de son discours , *il offre à l'admiration de l'Europe une valeur éclairée par les talens militaires , illustrée par des vertus sublimes ; un véritable Chevalier , le Chevalier sans peur & sans reproche.* Son style répond par la pompe aux gestes héroïques de Bayard. Peut-être

auroit-il été convenable de l'assortir dans
 plusieurs circonstances à la simplicité du
 caractère du héros. Il semble que les pané-
 gyristes de ce preux Chevalier ont tous
 désespéré de le louer dignement, sans la
 magnificence des paroles, & qu'ils au-
 roient craint de l'avilir, s'ils l'avoient
 mis sur la scène tel qu'il étoit, s'il s'étoit,
 pour ainsi dire, peint lui-même aux yeux
 du spectateur. Lorsque Bayard, en se
 chargeant de défendre sans armes la foi-
 ble place de Mezieres contre l'armée de
 Charles Quint, dit à François I: *il n'y a
 point de place foible où il y a des gens de
 bien pour la défendre*, tout commentaire
 affoiblit ces paroles. Lorsque le duc de
 Ferrare lui propose de faire empoisonner
 par un traître le Pape Jules II, qui a
 voulu le faire empoisonner lui-même;
 Bayard menace le Duc d'avertir le Pape
 de son dessein, s'il ne l'abandonne & de-
 mande le traître pour le faire pendre:
 ce trait n'a pas besoin d'ornement. C'est
 sur-tout de Bayard que l'on peut dire que
 son éloge ne doit être que le simple récit
 de ses actions & de ses paroles. On veut
 toujours faire admirer les grands hom-
 mes, il faut bien mieux les faire aimer.

Du reste le Discours de M. l'Abbé

E v

Talbert auroit été sans doute distingué par l'Académie de Dijon, & il le sera par le public. Nous en citerons un passage pour donner une idée de son éloquence & de sa philosophie. A l'occasion du mausolée érigé en l'honneur de Bayard par un gentilhomme Dauphinois nommé Polloud de Saint-Aguin, il s'écrie :

» Eh pourquoi ces monumens de la
 » grandeur humaine sont-ils parmi nous
 » plus rares que les héros ? l'on diroit que
 » nous évitons le souvenir des grandes
 » choses dans la crainte d'en faire. Déjà
 » les portraits antiques, bannis de nos
 » appartemens, sont devenus des orne-
 » mens de mauvais goût, des glaces mo-
 » notones, multipliées pour répéter des
 » riens, des tableaux qui me rappellent
 » des vendanges, des tempêtes ou des
 » fables ; les estampes qui représentent
 » des marines, des actrices, des amans,
 » ont remplacé les plus augustes images.
 » Je rencontre un Hercule armé d'un fu-
 » seau, où je devrois trouver le buste de
 » Henri le Grand ; je vois le portrait d'un
 » danseur où devoit être celui de Mon-
 » tesquieu, & l'amour travesti en régent,
 » où je m'étois attendu à contempler Bos-
 » suet. Si je parcours les plus superbes

» jardins , je n'y vois que les divinités
 » payennes ; on diroit qu'on ait voulu
 » nous y apprendre la fable en nous fai-
 » sant oublier l'histoire. Les places publi-
 » ques offrent à mes regards les dieux des
 » eaux , & quelques monarques autour
 » desquels je cherche envain les dignes
 » sujets qui ont illustré leurs regnes ! Tu-
 » renne & du Guesclin reposent dans le
 » tombeau des Rois , où ils ne sont vus
 » de personne. Ne seroient-ils pas plus
 » utilement placés aux pieds de leurs
 » maîtres , à la face des peuples qu'ils ont
 » défendus & des grands qu'ils ont inf-
 » truits ? J'habite une cité (Besançon) où
 » avec la statue d'un empereur (Charles-
 » Quint) qui ne posséda rien de grand
 » que ses états , je ne vois de monument
 » que celui du duc d'Albe représenté en
 » Neptune. Mon imagination croit tou-
 » jours voir couler le sang des malheu-
 » reux à la fontaine qu'il décore. O mes
 » concitoyens ! brisez la statue de ce ty-
 » ran ! enlevez ce scandale du milieu de
 » vous ! Eh quoi ! manquez-vous de per-
 » sonnages que vous puissiez honorer ?
 » N'avez-vous pas un Roi , dont vous
 » adorez la bienfaisance ? N'avez-vous
 » pas des Jean de Vienne , des Vergy , des

E. vj;

» Grandveller ? Ne sont-ce pas leurs traits
 » que nous devrions reproduire de toutes
 » parts , pour seconder les pinceaux de
 » l'histoire qui se voit forcée à les venger
 » de nous ? »

Ces sentimens seront universellement applaudis ; mais dans les premiers traits de cette censure , on trouvera peut-être trop de sévérité ; quant à nous , nous désirerions , par exemple , que l'auteur n'eût pas mis en pendant les tableaux des vendanges avec ceux des tempêtes ou des fables , & qu'il n'eût pas lancé sur les uns & les autres le même anathême.

Les impostures de l'Histoire ancienne & profane ; ouvrage nécessaire aux jeunes gens , aux instituteurs & généralement à toutes les personnes qui veulent lire l'histoire avec fruit. A Londres , & se trouve à Paris chez J. P. Costard , libraire rue Saint Jean de Beauvais , la première porte cochère au-dessus du Collège. 2 parties in-12. d'environ 500 pag.

Le titre de cet ouvrage piquant n'est point exact. On y appelle *impostures* les erreurs mêmes dans lesquelles les anciens historiens sont tombés de bonne foi & sans

dessein de tromper la postérité. Plutarque n'étoit que crédule ; il ne faut pas traiter d'imposteur cet homme simple , droit , ami de la vérité & plein de la vertu que ses ouvrages inspirent : ainsi des autres. L'auteur ne s'est point apperçu qu'en dénigrant l'histoire ancienne , il n'apprenoit souvent la vérité que d'elle-même , en opposant les témoignages des anciens les uns aux autres ; il prouve seulement qu'ils ne s'accordent pas toujours ensemble & qu'il faut peser les autorités dans la balance de la critique. Ses savantes recherches pouvoient conduire au pyrrhonisme s'il attaquoit les événemens importans , les grandes masses de l'histoire ; mais il ne touche presque qu'à des faits indifférens en eux-mêmes , & il ne s'attache qu'à dépouiller l'histoire de quelques vains ornemens. Qu'importe qu'Héraclite ait ou n'ait pas toujours pleuré , & Démocrite toujours ri ? Qu'importe que Passienus Crispus , beau-pere de Néron , ait ou n'ait pas aimé un hêtre avec une sorte de passion ? Qu'importe qu'Anacréon soit mort , étouffé par un grain de raisin , ou d'une autre manière ? Que le poëte Philète n'ait pas eu besoin de porter des semelles de plomb , pour que le vent ne l'emportât pas ; que Pomponius ait

PRO MERCURE DE FRANCE.

eu dans sa vie des *rappports*, & qu'Antoniade Druse ait *craché* ; qu'Epiménide n'ait pas dormi cinquante ans, & que Mécène n'ait pas vécu trois ans sans dormir &c. &c. &c ? La vérité ou la fausseté de ces faits intéresse peu, & un lecteur ordinaire les apprécie sans peine à leur juste valeur.

Il me semble qu'il ne seroit pas difficile de justifier les anciens sur divers reproches de l'auteur. Il se moque par exemple de Cicéron qui dit, que les peuples établis près des Cataractes du Nil, continuellement frappés de leur bruit énorme, n'entendent plus rien. *Comment* dit-il, *tant de sourds pouvoient-ils converser ensemble* ? Est ce que Cicéron a prétendu qu'ils étoient *sourds* ? il a voulu seulement dire qu'ils n'entendoient pas le bruit des Cataractes, comme on n'entend pas pendant le jour le bruit confus & sourd d'une ville dans laquelle on est renfermé.

Le critique ne veut pas que Xercès ait écrit une lettre au Mont Athos, pour le prier de ne pas s'opposer à ses exploits &c. Ce trait n'est peut-être qu'une fable ; mais il peut exister un homme assez fou pour la réaliser, & l'on attribue bien des folies à ce même Xercès.

Je crois que Spurina auroit bien fait

de ne pas défigurer son visage dans la vue d'arrêter les passions qu'allumoit sa beauté. Je crois aussi qu'il a pu prendre un mauvais parti sans l'assurer.

Je suis très-persuadé, quoi qu'en dise l'auteur, que Marc-Antoine, l'orateur, a pu par son éloquence arrêter la fureur des soldats envoyés par Marius pour le massacrer ; mais je ne conçois pas comment des *circonstances peuvent être plus vraisemblables, sans être plus dignes de foi* : comme il le dit.

Pourquoi s'étonner qu'on aille titer Cincinnatus de la charrue pour le mettre à la tête de l'armée ? Comment peut-on blâmer l'histoire, de représenter Curius faisant cuire des raves, pendant que sa femme pétrit le pain ?

Il est permis de penser qu'il n'y avoit point de *boulangers* à Rome, lorsque chacun y faisoit son pain ; & que ceux qui faisoient leur pain n'étoient pas pour cela boulangers ?

Il paroît encore très-possible que Philopœmen, capitaine des Achéens, ait été assez mal bâti & mal vêtu, pour que la femme d'un de ses amis l'ait invité à fendre du bois & à faire la cuisine avec elle.

112 MERCURE DE FRANCE.

Je ne nierois pas qu'en Corse , lorsque les femmes étoient accouchées , les maris se missent au lit : Car cette bisarrerie est encore pratiquée chez quelques peuples de l'Amérique.

Plusieurs auteurs assurent que les Habitans des Isles Baléares étoient accoutumés , *dès leur enfance* , à manier la fronde , & qu'on les obligeoit à abbatre avec cette armé , leur nourriture de dessus quelque hauteur. « Que veut dire , » s'écrie le censeur , ce mot *dès l'enfance* ? » Dès que les enfans étoient sevrés , » n'avoient-ils d'autre pain que celui » qu'ils abbatoient avec la fronde ? Ces » enfans étoient bien à plaindre ; on leur » donnoit du pain , avant même qu'ils » eussent des dents... Avoient-ils assez » de force pour tourner la fronde ? Leurs » meres n'avoient-elles pas d'autres occupations , *que de mettre leur pain sur des arbres* ? ... Le peuple étoit donc » obligé d'aller hors de la ville chercher » un espace propre à cet exercice ? » Je ne crois pas que ces raisons détruisent un témoignage de quelque poids.

Parmi les faits fabuleux ou incroyables ou extraordinaires , justement relevés par l'auteur , nous citerons une singulière victoire. Elien & Athénée racon-

rent que les Sybarites élevoient leurs chevaux à danser au son des instrumens & sur-tout de la flûte. « Qu'en arriva-t-il ? » sortis un jour contre les Crotoniates , » ceux-ci usèrent de stratagème : ils con- » noissoient le talent des chevaux de leurs » ennemis , & leur passion pour la danse » & la flûte : ils ordonnerent qu'au lieu » de sonner la trompette pendant le com- » bat , on jouât sur la flûte des *rigau-* » *dons* & des *menuets*. A peine les che- » vaux des Sybarites entendirent-ils ces » airs , qu'ils se mirent à danser avec » plus de vivacité qu'à l'ordinaire, ren- » versèrent leurs cavaliers , & jetterent » un tel désordre dans l'armée , que les » ennemis les battirent à plate-cou- » ture , &c.

Il y a dans cet ouvrage beaucoup d'érudition légèrement présentée par une imagination riante ; un choix d'événemens curieux y est assaisonné par le sel de l'épigramme ; des saillies vives & un style familier temperent la sévérité de la critique. Il est très-bon à lire , mais avec précaution. Il a eu plusieurs éditions en France. L'Auteur , M. l'Abbé Lancelotti , jouit d'une réputation distinguée parmi les savans Ultramontains : il étoit tout à la fois littérateur , historien , cri-

114 MERCURE DE FRANCE.

rique, philosophe. M. l'Abbé Oliva, connu en France par ses liaisons avec M. de Montesquieu, avoit entrepris cette traduction des *Impostures de l'Histoire* : elle a été revue & corrigée : elle n'est pourtant pas sans négligences. ■

Réponse de M. de Saint-Foix au R. P. Griffet, & Recueil de tout ce qui a été écrit sur le Prisonnier masqué. A Londres, & se trouve à Paris chez Vente, Libraire à la Montagne Sainte-Genève, petit in-12 de 131 pages.

Le P. Griffet, dans son excellent *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, a de nouveau attiré la curiosité du public sur le prisonnier connu sous le nom de *Masque de fer*. Les conjectures ne sont pas encore épuisées. Je ne désespère pas de voir par exemple soutenir un jour que ce célèbre inconnu, étoit le Sultan Mahomet, détrôné en 1687. Le peuple, dirait-on, se souleva contre lui à cause des mauvais succès des armes Ottomanes en Allemagne, & l'on fait que la France, par son Ambassadeur, M. de Châteauneuf, fit tous ses efforts pour engager le successeur de Mahomet à continuer la

guerre, & que ses promesses releverent le courage des Turcs. On sait aussi que le sort de ce Prince après sa déposition est assez incertaine, & que Kuprogli, qui lui sauva la vie, étoit dans les intérêts de la France. L'on ajoutera que le prisonnier passoit en Provence pour un prince Turc; point de nom de baptême; il est appelé sur les registres de Saint Paul *Machialy*, nom Turc, au moins à demi. Sa taille, son accent étranger, & quelques autres circonstances paroîtront irès-propres à confirmer cette conjecture. Il est facile de trouver des vraisemblances; & il n'est pas rare, quand on en a trouvé, qu'on veuille les prendre pour la vérité, quelque frivoles qu'elles soient.

En attendant que de nouvelles découvertes aient fixé les incertitudes à cet égard, les esprits sont partagés entre le comte de Vermandois & le duc de Monmouth. M. de Saint Foix met sous les yeux du public les pièces du *procès*. S'il nous étoit permis d'avoir un avis là-dessus, nous dirions que ce *procès* ne nous paroît pas encore assez instruit pour pouvoir être jugé.

L'auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Perse*, s'est évidemment trompé dans plusieurs circonstances de

son récit. M. de Saint-Foix l'a très bien prouvé : mais nous ne croyons pas qu'il faille en conclure qu'il se soit trompé quant au fait essentiel.

L'auteur des *Mémoires* a mal placé le lieu de la scène ; & cette faute a ôté presque toute vraisemblance au reste de son récit. Ce fut , dit on , au camp devant Courtrai , que M. le comte de Vermandois eut une querelle avec M. le Dauphin. Il est très-possible qu'un jeune homme soit emporté par sa vivacité ; il n'est pas invraisemblable que deux princes se soient trouvés avec peu de monde dans une tente ; il est facile d'imaginer pourquoi des témoins auront gardé le plus profond silence sur leur démêlé. *Ce sont*, dit à ce sujet Mademoiselle de Montpensier, *de ces histoires que l'on ne sçait point, & que l'on ne voudroit pas sçavoir.*

On assure que le jour même où le corps du comte de Vermandois dût être transporté à Arras , il sortit du camp une litiere dans laquelle on crut qu'il y avoit un prisonnier de conséquence , quoiqu'on répandît le bruit que la caisse militaire y étoit renfermée ; & l'on ajoute que cette litiere prit un chemin détourné. J'ai lu quelque part que le caveau dans lequel on dit que M. le comte de Vermandois

fut inhumé à Attras , a été gardé très-soigneusement. Il me semble encore qu'il y avoit dans le même éctit diverses anecdotes qui annonçoient un mystere enseveli dans cette tombe. Il y étoit parlé d'une grand'messe qu'on célébroit annuellement pour le repos de l'ame de M. le comte de Vermandois : cette circonstance est très-remarquable. Comment Louis XIV, toujours religieux , & à la fin si pieux , auroit-il non-seulement souffert , mais encore ordonné un service annuel pour un homme vivant ? Nous conviendrons encore avec M. de Saint-Foix qu'il auroit été plus naturel de faire passer le comte de Vermandois pour fou. Plus on approfondit , moins on s'éclaire.

M. de Saint-Foix ne parle point des faits précédens , que l'on ne peut ni rejeter ni croire , sans instructions plus certaines. Il pense pouvoir fixer à l'année 1683, le tems où le prisonnier fut conduit à la citadelle de Pignerol ; ce qui ne s'accorde point avec l'époque de la *disparition* de M. le comte de Vermandois , arrivée en 1683. M. de Saint-Mars ne quittoit point le prisonnier ; or , au commencement de 1684 , il y eut une con-

testation assez vive entre le gouverneur de Pignerol & le lieutenant de roi de la citadelle ; contestation qui n'auroit point eu lieu si M. de Saint-Mars , commandant de la citadelle , n'avoit été absent. Ce fait est-il aussi contraire que M. de Saint Foix le pense à l'opinion qu'il combat ? Nous le prions de vouloir bien y donner toute son attention. M. le comte de Vermandois n'est supposé mort qu'à la fin de l'année 1683. C'est le 26 Novembre que le convoi & la litiere partent du camp. Le duc d'Anjou vient au monde le 19 Décembre : & c'est à l'occasion des réjouissances pour la naissance de ce prince qu'il s'élève une dispute entre le gouverneur & le lieutenant de roi de Pignerol. Si M. de Saint-Mars , à qui la cour confia ce prisonnier , avoit été mandé pour aller de Pignerol le prendre vers Courtrai pour le conduire mystérieusement d'un bout du royaume à l'autre , n'auroit-il pas pu être absent au commencement de 1684 ? Son absence à cette époque n'est-elle même pas une présomption nouvelle en faveur de l'opinion à laquelle M. de Saint-Foix s'oppose ?

Quant au duc de Monmouth , quoique l'on puisse penser qu'il n'a réellement pas

été décapité , nous n'oserions conclure qu'il ait été conduit en France & gardé jusqu'à sa mort , de la manière dont l'a été notre prisonnier, M. de Saint-Foix voudra bien nous permettre de lui demander encore pourquoi on l'auroit tenu si durement enfermé & avec tant de précautions pour que son nom ne fût pas connu , après le détronement & même après la mort de Jacques II ? Son crime étoit assez expié. Que pouvoit-on craindre de son élargissement ? Guillaume & Marie étoient nos ennemis : peut-être auroit-on pu l'employer utilement contre le premier ; du moins en publiant son existence on auroit éteint le ressentiment que sa mort avoit excité en Angleterre contre Jacques II. On peut bien continuer de cacher une chose par la seule raison qu'on l'a cachée. Mais ne la divulguera-t-on pas , quand il sera utile , ou honorable pour ceux qu'on protège , de la faire connoître ? Je crois que les partisans de Guillaume auroient pu faire des railleries & même des comparaisons sur la *supposition* de l'officier décapité sous le nom du duc ? Mais la raillerie n'auroit été que méprisable ; & l'odieuse comparaison seroit bientôt tombée.

Il est tems de terminer nos remarques. Nous aurions lieu de nous en applaudir , si elles engageoient M. de Saint Foix à communiquer au public des recherches & des réflexions nouvelles.

Sophie ou le triomphe des graces sur la beauté; imitation de l'Anglois de Mistriss Charlotte Lennox ; avec figures. A Londres , & se vend à Paris chez Costard , rue Saint Jean de Beauvais ; deux petites parties in-12.

Ceux qui aimeront un récit simple des malheurs & des persécutions ordinaires que l'innocence & la vertu ont presque toujours à essuyer avant que d'être récompensées , liront avec satisfaction ce petit roman. Henriette Darnley est belle sans graces , la hauteur , la vanité , l'ostentation forment son caractère : elle ressemble à sa mere : & sa mere l'aime uniquement. Sophie Darnley , sa sœur , est pleine de graces , sans être belle ; la nature l'a douée de mille bonnes qualités , relevées par un esprit fin & un jugement solide : elle a pour appui un bon vieux gentilhomme de ses parens nommé Harbert. M. Darnley laisse à sa mort un bien à peine suffisant pour payer ses dettes. La
beauté

beauté d'Henriette attire auprès d'elle , entre autres soupirans , sir Charles Stanley : mais il n'a pas plutôt vu Sophie qu'il en devient amoureux. Stanley a déjà rendu des services importans à sa mere ; il est aimable. Sophie est touchée de son mérite & de sa passion. Les sentimens connus de Stanley exposent Sophie aux outrages de sa sœur. Elle les souffre ; elle souffre les injustices de sa mere : mais après s'être convaincue que les intentions de Stanley ne sont pas pures , elle se retire , avec le consentement de sa mere , & par les secours de M. Habert , chez M. Law son , curé de campagne. Pendant son absence , Stanley a occasion de découvrir ses sentimens & toute l'étendue de sa vertu ; il part dans l'intention de l'épouser ; mais les calomnies de sa sœur ; des rapports équivoques & les plus fortes apparences d'infidélité de la part de sa maîtresse , le détournent de son dessein , & il passe en France. Sophie a perdu son amant , elle est sur le point de perdre son bienfaiteur , M. Habert. Pour ne plus être à charge à ce digne homme , elle se place auprès d'une Dame qui cherche bientôt à la déshonorer. Sa sœur Henriette s'est abandonnée au lord L. . . . Sa mere n'est

plus avec cette fille impérieuse ; elle est dans la misère. Sophie va la consoler & la nourrir du travail de ses mains. Stanley a appris en France des nouvelles de Sophie ; il revient en Angleterre dans le dessein de lui faciliter , par sa générosité , les moyens d'épouser un homme qu'il a pris pour son rival. Arrivé chez M. Lawson , ses soupçons sont bientôt dissipés ; il ne songe qu'à réparer ses injustices , & il épouse Sophie. Henriette a été délaissée par le lord L . . . On la marie à un officier Irlandois qui l'emmene en Amérique. Madame Darnley meurt : après que « tous les orages domestiques » sont dissipés , Sophie reprend la jouissance des biens dont le ciel l'a comblée. »

Combien il seroit dangereux de préférer les talens agréables aux talens utiles. Discours :

Minimè artes hæ probandæ quæ ministræ sunt voluptatum,

Cic. lib. 1. offic.

A Lyon , de l'imprimerie d'Aimé de la Roche , aux Halles de la Grenette.
A Paris , chez Durand , Libraire , rue

Saint Jacques à la Vertu. Broch. in-12
de 40 pag.

L'auteur de ce discours montre dans sa première partie que la préférence accordée aux talens agréables sur les talens utiles décourage les vrais talens; & dans la seconde, qu'elle anéantit les vraies vertus. De solides raisons y sont confirmées par des exemples convaincans.

» Quand les Romains, dit l'auteur, se
 » furent adonnés avec passion à la musique, ils perdirent, si l'on en croit
 » Quintilien, le reste des sentimens généraux qu'ils avoient conservés. Il n'y
 » eut plus de mœurs, dit Tite-Live,
 » aussi-tôt qu'ils abandonnerent les bibliothèques publiques pour courir aux
 » spectacles, & qu'ils préférèrent la voix
 » des comédiens aux leçons des philosophes. Romains! vos enfans se forment
 » aux danses Ioniennes, ils étudient l'art
 » de séduire; ils achètent à grands frais
 » les instrumens d'un luxe ruineux, & la
 » honte de la débauche. Ah! s'écrioit un
 » de ces poëtes, ce n'est point de cette
 » source impure qu'on vit sortir les vainqueurs de Carnage. »

Ce discours est du P. de la Serre, pro-

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Professeur d'éloquence au college de la Trinité de Lyon , déjà connu par d'autres pièces d'éloquence que nous avons annoncées avec éloge. Il a été prononcé le 25 Août dernier , avant la distribution des prix , en présence de MM. le Prévôt des Marchands & Echevins. Le recueil de huit autres discours du même auteur se trouve chez les mêmes libraires , & à Nîmes chez Gaudes.

Traité des lésions de la tête par contre-coup , & des conséquences pratiques ; par M. Dupré-de-Lisle , docteur en médecine. A Paris , chez J. B. Costard , libraire , rue S. Jean de Beauvais , la porte cochere au-dessus du college ; avec approbation & privilege du Roi. Petit in-12 de 150 pag.

L'académie royale de chirurgie avoit excité l'émulation des gens de l'art pour les engager à traiter la matiere importante & peu connue des *contrecoups*. Jaloux de seconder des vues si utiles à l'humanité , M. Dupré-de-Lisle s'est efforcé d'éclaircir par des observations les difficultés qu'il rencontroit sur un sujet presque neuf. Son traité commence par la définition du *contre-coup*. Il en démontre

ensuite la possibilité par des raisons physiques. De là il passe aux causes qui peuvent le produire , aux symptômes qui l'accompagnent , aux signes *pathognomoniques* ou certains qui le caractérisent. Après avoir établi les raisons qui font distinguer ces signes des signes équivoques , il s'arrête au *prognostic* , par lequel on s'assure de ce qu'on doit attendre de la blessure par contre-coup. Enfin l'auteur expose les moyens curatifs. Son ouvrage nous a paru mériter l'attention des gens de l'art.

Stances sur l'Industrie , qui ont remporté le prix à l'académie de Pau ; par M. l'Abbé Talbert , chanoine de l'église de Besançon ; nouvelle édition. A la Haye ; & se trouve à Paris , chez Lotrin le jeune , libraire , rue St Jacques , vis - à - vis celle de la Parcheminerie , 1770.

Ces stances ont été inférées dans notre Mercure de Mai 1769.

Essai d'une amitié patriotique , où l'on propose des moyens infailibles pour rendre les hommes plus vertueux & meilleurs citoyens.

F iij

26 MERCURE DE FRANCE.

Unum corpus & unus spiritus...

Unus Deus & pater omnium.

GAL. VI. I.

A Londres; & se trouve à Paris, chez Costard, rue S. Jean de Beauvais, la première porte cochère au-dessus du collège. petit in-12. d'environ 200 pag.

L'amitié que l'auteur desireroit *inspirer à tous les cœurs*, c'est la loi d'*aimer ses concitoyens en faveur de la patrie*. Son but est le bien de l'état. Il n'importe pas *que le cœur refuse d'obéir à cette loi, pourvu que l'homme en remplisse les devoirs*. Cependant le premier de ses devoirs, c'est *de réunir tous les cœurs pour les déposer au pied du trône qui en est le foyer*. Les moyens d'inspirer l'Amitié patriotique, ce sont la crainte du blâme & la force de l'exemple. L'auteur les croit nouveaux & *infaillibles*, à en juger par le titre de l'ouvrage. Il ajoute que l'honneur, la crainte, la vertu sont des motifs trop foibles pour engager le citoyen à sacrifier à sa patrie ses intérêts les plus chers: la Religion qui perfectionne les vertus *peut seule élever l'homme au-dessus de ses foiblesses & lier son cœur aux intérêts de la société*. En-

fin l'éducation doit être dirigée vers l'*Amitié patriotique* ; delà les mœurs , &c.

L'auteur n'a point examiné si l'exécution d'une loi qui ordonneroit de perpétuels *sacrifices* est possible , & si sa sanction seroit juste. *L'amitié* ne se commande pas ; & la loi civile ne peut ordonner l'*abnégation* de soi-même. *L'intérêt personnel* lie l'homme à la société ; & l'ordre social , c'est qu'il jouisse sûrement , librement & pleinement de ses droits. Eclairer les hommes sur leurs vrais intérêts , & vous en ferez de bons citoyens. Assurez leur la liberté de disposer de leurs personnes , de leurs talens , de leurs biens , &c. & vous aurez des peuples heureux & des empires florissans. Il est dangereux de s'abandonner à son cœur , lorsqu'on ignore ces vérités : il égare l'imagination ; & tous les projets qu'elle enfantera seront contraires à la raison & à la justice , lors même que l'on voudra les diriger à la plus grande utilité publique.

Almanach de la ville de Lyon , & des provinces de Lyonnais , Forez & Beaujolois , avec la notice des paroisses du diocèse pour l'année 1770. A Lyon , chez Aimé de la Roche , imprimeur de

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

Mgr l'Archevêque & du Clergé, de
Mgr le duc de Villeroy, du gouverne-
ment & de la ville, aux halles de la
Grenette, *in-8°*. d'environ 400 pag.

Cet almanach fait très-bien connoître
une ville avec laquelle tout le royaume
& les pays étrangers ont de grandes rela-
tions de commerce. Il a, par-dessus les
ouvrages de ce genre, l'avantage de pré-
senter la description topographique la
plus détaillée d'un diocèse très étendu. Il
a été augmenté cette année de l'annonce
des foires & marchés, des noms des col-
lateurs des bénéfices, des paroisses de Dau-
phiné, de Bresse & de Dombes.

On en trouve des exemplaires à Paris,
chez Durand, libraire, rue St Jacques, à
la vertu.

L'ami du prince & de la patrie, ou le bon
citoyen. A Paris, chez J. P. Costard,
libraire, rue S. Jean-de Beauvais, la
premiere porte cochere au-dessus du
college, avec approbation & privilege
du Roi, broché, *in 8°*. environ 250 p.

Depuis qu'un auteur illustre a mérité
le surnom glorieux d'*ami des hommes*,
plusieurs écrivains ou compilateurs ont

aspiré à l'honneur d'être les *amis* des *enfants*, des *femmes*, des *musés*, &c. Le *prince* & la *patrie* auront aussi leur *ami*, le bon *citoyen*; on verra si c'est le *citoyen* éclairé.

Un sage & un laboureur sont les organes par lesquels l'auteur qui aime le prince & la patrie, leur donne des leçons & des conseils. Le laboureur, sans songer à sa charrue, & ce sage, sans songer aux droits naturels de l'homme & à l'autorité paternelle, assurent que la corruption jeta les premiers fondemens de la société civile, & qu'un homme qui joignoit à la force du corps, l'adresse, la sagacité & l'art de la persuasion, engagea ses égaux à se reconnoître ses sujets. En dissertant sur le despotisme, ils découvrent que rien n'est plus contraire à ce gouvernement que la philosophie & les lumières, & qu'il y a cette différence entre un Roi & un despote, que l'un n'est point supérieur aux loix dont il est le chef; & que l'autre ne reconnoît pour guide que ses caprices. Ils apprennent ensuite aux princes que la première de leurs qualités, c'est l'humanité qui se prête à tous les devoirs de leur rang. Ils leur imposent l'obligation d'étudier la nature du sol &

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

le génie de ses habitans , pour y adapter des loix flexibles & variables suivant les circonstances. L'étude de l'homme leur paroît la base de la politique ; & le grand art du politique consiste , selon eux , à saisir les passions favorites des hommes , & à leur faire prendre le change , à l'exemple de Cromwel , &c. Nous ne parlerons pas de plusieurs dissertations étrangères au titre.

Les deux interlocuteurs sont tour-à-tour maîtres & disciples dans ces entretiens , sans qu'aucune différence , soit dans la maniere de penser , soit dans la maniere de s'exprimer , distingue les caracteres de l'un & de l'autre. On peut substituer par-tout le nom du laboureur à celui du sage , & celui du sage à celui du laboureur. C'étoient-là sans doute les hommes faits pour instruire les Rois ; mais le sage ne fait encore que des vérités & des erreurs communes , & ce laboureur ne fait même pas que c'est son travail qui nourrit la société. L'auteur a du zele & de l'esprit , & son courage n'est pas sans mérite. Ses entretiens sont précédés d'un conte très-intéressant pour les âmes vertueuses.

L'Honneur François, ou Histoire des vertus & des exploits de notre nation depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à nos jours, 3 vol. in-12, chez Costard, Libraire, rue Saint-Jean de Beauvais, avec approbation & privilège du Roi.

Le but de l'auteur est de rappeler les hommes à la vertu par le récit des actions vertueuses. Comparons, dit-il, les leçons des Philosophes & celles des Héros, les uns démontrent la vertu, les autres la font sentir; ceux-ci parlent à l'esprit, ceux-là parlent au cœur; un grand homme paroît & la sienne attire toutes les autres à elle, elle a une sphere d'activité à laquelle rien ne résiste, elle laisse après elle une trace lumineuse, où tout se sent entraîné. L'auteur dépouille notre histoire de tous les incidens dont le hasard seul ou la politique peuvent réclamer la gloire; il ne loue les François que de ce qu'ils ont fait & non de ce que la fortune a fait pour eux; il écarte ces atrocités des Tyrans qui ont déshonoré autant qu'opprimé leur pays, & qui profaneroient ce monument qui n'est destiné qu'à la gloire; il soutient

F vj

qu'un Etat Monarchique est plus propre à former des Citoyens qu'une République ; parce que l'attachement de chaque sujet pour son prince est plus immédiat & moins divisé que les sentimens vagues & incertains d'un républicain pour ceux qui gouvernent sa patrie ; les preuves qu'il en allégué sont tirées de cet amour ardent & immuable que les François ont toujours porté à leur roi , & qui les ont de tous les tems distingués des autres nations. Nous ne rapporterons rien d'une histoire qui n'ajoute rien à ce que les autres nous ont appris , mais dont le mérite particulier est de présenter les événemens d'une maniere beaucoup plus intéressante ; elle est écrite avec chaleur, quelquefois avec enthousiasme & même avec emphase , mais toujours avec autant de sentiment que de rapidité ; l'auteur mérite des encouragemens , même des éloges pour s'être ouvert une si noble carrière , & nous ne doutons pas que lorsqu'il l'aura terminée , il ne recueille à son tour le prix de l'objet qu'il a célébré.

Les troisieme & quatrieme volumes sont sous presse ; ceux que nous annonçons finissent à l'histoire de Charles VI ;



ils sont dédiés à M. le Baron d'Espagnac, Maréchal de Camp, Commandant de l'Ordre Royal de Saint-Louis, Gouverneur des Invalides, &c. On ne peut qu'applaudir à ce choix; le nom de l'ami, du compagnon des travaux du Maréchal de Saxe étoit digne de paroître au frontispice d'un monument consacré à l'*Honneur François*, & c'est avec raison que ce choix a été applaudi par l'auteur des vers suivans.

Aux dieux on porte des présens,
On offre aux belles des fleurettes,
Aux grands on donne de l'encens,
Aux bergeres des chansonnettes,
Toute offrande est faite à propos,
C'est de lauriers qu'on te couronne;
L'honneur est le prix des héros,
Tu le chéris, on te le donne.

Par M. Desboulmiers, anc. cap. de cavalerie.

C'est par inattention que l'épître dédicatoire manque à quelques exemplaires, & ceux qui ne l'ont pas, peuvent l'envoyer prendre chez le Libraire qui la donnera gratuitement.

Nouveaux Mélanges de Littérature, d'Histoire & de Philosophie du Centenaire.

&c. &c. &c. 1769. vol. in-8°. de plus de 250 pag. On en trouve des exemplaires chez Costard, Libraire, rue Saint-Jean de Beauvais.

Ces *Mélanges* sont *nouveaux*, sans doute; mais ils ne contiennent rien de *nouveau*. C'est une sorte d'*esprit* de M. de Fontenelle, un peu brut, à considérer la distribution & même le choix des matériaux, *unus & alter assuitur pannus*. Cependant une compilation des pensées ingénieuses d'un auteur si justement célébré, formera toujours un recueil agréable. Il est à désirer que la critique & le goût en bannissent des réflexions communes, inexactes, obscures, fausses, telles que les propositions suivantes.

» Le public est fait pour être la dupe
» de beaucoup de choses; il faut profiter
» des dispositions où il est ».

Nous aimerions mieux dire: *Le Public est fait pour être la dupe de beaucoup de choses; il faut donc que nous nous jugions nous mêmes plus sévèrement qu'il ne nous juge.*

» La fausseté des raisonnemens ordi-
» naires consiste en ce qu'on ne met l'es-
» prit humain qu'au-dessous de l'infini;

» il est aussi au-dessous de beaucoup de
» choses finies ».

Cette proposition auroit besoin d'un long commentaire ; & un long commentaire n'en feroit pas une vérité.

» La mémoire est ennemie presque irré-
» conciliable du jugement ».

La mémoire & le jugement sont au contraire aussi naturellement amis ensemble que l'ignorance & la sottise sont amies l'une de l'autre ; quoiqu'il arrive quelquefois qu'en surchargeant la mémoire , on étouffe le jugement.

» En Philosophie , plus on pense , plus
» on fait de progrès ; & un homme dans
» le même tems pense beaucoup plus
» qu'un autre ; mais pour les sciences de
» fait , un homme ne lit dans un tems
» que ce qu'un autre auroit pu lire. Ainsi
» le génie fait les Philosophes aussi bien
» que les Poëtes , & le tems fait les Sa-
» vans ».

Cette proposition prêteroit à une longue critique ; mais nous nous bornerons à demander si de dix hommes qui auront également *lu* , il s'en trouvera deux qui *sachent* autant & aussi-bien l'un que l'autre.

La Religion établie sur les ruines de l'Idolatrie. Poëme couronné par l'Académie.

136 MERCURE DE FRANCE.

mie de la Conception de Rouen , par M. Léonard. *in-12* de 13 pag. On en trouve des exemplaires chez DesVentes de Ladoué , rue Saint-Jacques.

Un style simple & naturel forme le principal mérite de ce poëme.

Les Soupirs d'Euridice aux Champs Elysées. Par l'auteur de Garrick , ou les Acteurs Anglois. A la Haye , & se trouve à Paris , chez Costard , Libraire , rue Saint-Jean de Beauvais , la première porte cochère au-dessus du collège , broch. *in-8°*. de 129 pag. Belle édition.

La fable de la descente d'Orphée aux Enfers , & de son retour sur la Terre , coupée par l'amour épisodique de Pluton pour Euridice , est le fond sur lequel un pinceau très-élégant a répandu les couleurs variées de la douleur , de l'espérance , de la crainte , de la tristesse , de la joie , du désespoir & de tous les sentimens que la passion la plus vive , la plus tendre , la plus délicate & la plus pure peut éprouver. On en jugera par les soupirs d'Euridice retombée dans les enfers par l'impatiente curiosité de son époux.

» Ciel ! juste ciel ! arrêtez , démons
 » barbares ! vous m'enlevez un bonheur
 » que les Dieux m'ont promis ! Attends-
 » moi , cher époux , demeure . . . Hélas !
 » on t'entraîne , tu n'entends plus ma
 » voix ! Malheureuse ! c'en est donc fait !
 » je renaissois à la félicité , je rentre
 » dans la mort ! Ah ! deux fois j'ai perdu
 » la vie & mon époux ! Orphée ! tu m'a-
 » bandonnes ! qui m'aidera désormais à
 » supporter l'horrible paix des demeures
 » heureuses ? Dieux tout-puissans ! quels
 » sont vos funestes decrets ? vous tentez
 » la vertu , & vous l'en punissez ! Champs
 » fortunés , je vous abhorre ! Innocens
 » plaisirs des ombres , vous irritez mon
 » supplice ! Trop malheureux Orphée !
 » cher objet de mes peines à jamais re-
 » naissantes , tu t'éloignes en me tendant
 » les bras , & tu fuis chez les hommes !
 » Ils sont si durs à l'aspect du malheur !
 » hélas ! tu sus fléchir un instant les En-
 » fers ! Ah ! c'est aux Enfers que je veux
 » habiter ; je vais fouler encore la trace
 » de tes pas ; & j'étendrai mon ombre
 » languissante sur ces gazons avides où
 » tu cherchois un asyle à tes peines ; je
 » ferai près de toi , malgré la mort &
 » les Dieux du Tartare . . . Quoi ! l'a-

138 MERCURE DE FRANCE.

» mour même a mis le comble à tous
 » nos maux ! Ah ! dois-je encore me le re-
 » tracer ? . . . Oui , le crime de l'amour
 » peut soulever mes plaintes , & jamais
 » tes remords ; oui , j'en chéris la cause ,
 » ton amour infini n'a pu marcher sans
 » crainte. Souvenir glorieux à mon cœur ,
 » sentimens précieux, adoucissez ma dou-
 » leur profonde , jusqu'au moment for-
 » tuné où nos ombres à jamais réunies . . .
 » Inhumaine ! où m'emporte un impru-
 » dent espoir ? Quoi ce bonheur fatal se-
 » roit payé des jours de mon époux !
 » Non , qu'il vive à jamais , qu'il vive
 » pour immortaliser sur la terre le tendre
 » sentiment & la fidélité. Que mon ima-
 » ge toujours présente à ton ame fidelle
 » & pure trompe quelquefois ta douleur ;
 » que les Cieux attendris t'entendent au
 » pied de mon tombeau t'écrier : *Euri-*
 » *dice !* & dis-lui chaque jour : *je t'aime ,*
 » *je t'adore !* &c.

Nous croyons que l'auteur auroit pu
 choisir un sujet plus heureux que cette
 fable , un personnage plus intéressant
 qu'une ombre , & une maniere moins
 monotone que ces *soupirs*.

*Les Confessions de Mlle de Mainville ,
 Duchesse de * * * , à la Comtesse de N...*

son amie. Six parties, nouvelle édit.
A Paris, chez J. P. Costard, libraire;
avec privilege du Roi.

La premiere édition de ce roman, fait pour inspirer les bonnes mœurs, a été si-tôt épuisée que le libraire s'est hâté d'en donner une nouvelle pour satisfaire l'empressement du public. L'auteur auroit retouché son livre, si des travaux plus graves lui eussent laissé quelques instans à employer à d'autres soins. Cette circonstance a engagé le libraire à redonner les *confessions* telles qu'elles ont déjà paru. Il y a ajouté des *réflexions* très-sages sur l'utilité des romans, avec un examen des *confessions*; par M. le chevalier de . . . Cet examen justifie les éloges que cet ingénieux ouvrage a reçus du public.

Mandement de Mgr l'Archevêque de Lyon, contenant des instructions sur le carême, & des dispenses pour celui de cette année. A Lyon, chez Aimé de la Roche, imprimeur de Mgr l'Archevêque & du Clergé. On en trouve des exemplaires à Paris, chez Lotin l'aîné, rue St Jacques, in-12. 10 pag.

L'illustre Prélat, auteur de ce mande-

ment, y instruit les peuples avec cette charité tendre, énergique & vraiment pastorale qui caractérise tous ses ouvrages du même genre.

Les Fastes de la Grande Bretagne, contenant tout ce qui s'est passé d'intéressant dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la paix de 1763. A Paris chez P. G. Costard, Libraire; avec privilege. 2 gros vol. in-8°. petit format.

« Je sçais, dit M. Contant d'Orville
 » le dans la Préface de ces Fastes, que
 » tous les Etats ont leurs histoires particulières, soit générales, soit abrégées.
 » Je n'ignore pas qu'elles se multiplient
 » chaque jour; mais les unes sont trop
 » *diffuses* & les autres trop *sèches*, pour
 » remplir mon objet. Je souhaiterois un
 » précis qui remontant à l'origine de la
 » nation, en parcourût rapidement tous
 » les régnes, & ne laissât rien à désirer
 » touchant les loix, les mœurs & les usages;
 » un précis qui faisant voir le point
 » de médiocrité d'où un peuple est parti,
 » me développât les causes de son accroissement
 » & de sa grandeur, & s'il est né-

» cessaire , ce qui a produit sa chute ou
» son abaissement. Ce n'est qu'en me
» dévoilant son caractère décidé , celui
» de ses Maîtres , & les circonstances
» dans lesquelles ils se sont trouvés ,
» qu'on pourra parvenir à fixer mes ré-
» flexions sur tous ces objets ».

C'est sur ce plan que M. C. d'O. s'est proposé de retracer les *Fastes* des nations. Il a commencé son travail par l'histoire d'Angleterre. Les *Fastes* de ce royaume présentent d'abord une table chronologique de ses rois ; ensuite la *situation de la Grande Bretagne vis à vis les Puissances de l'Europe* , & la description géographique des trois royaumes & de toutes leurs colonies. Enfin l'histoire proprement dite est préparée par des remarques générales sur la nation , & principalement sur la puissance du prince & les droits du parlement. L'*Anglomanie* n'infecte pas les réflexions politiques semées dans ces divers morceaux & dans le corps de l'ouvrage : c'est un juste sujet d'éloges.

L'histoire conduit ses lecteurs depuis l'an 800 jusqu'en 1762. Mais l'histoire du siècle présent remplit tout le second volume & une grande partie du premier.

142 MERCURE DE FRANCE.

On reprochera peut-être à l'Auteur d'être trop *diffus* par rapport à cette époque , & trop *sec* par rapport aux siècles précédens. Nous croyons en effet qu'il auroit trouvé dans les tems antérieurs des faits beaucoup plus curieux , par exemple , que les détails des subsides accordés d'année en année par le parlement , & leur emploi. Ces objets doivent sans doute être remarqués , mais seulement aux époques où leurs variations indiquent un changement dans la situation des peuples & l'état du royaume.

Nous ne citerons de ces *Fastes* qu'une suite de faits par lesquels les Anglois prétendirent justifier leur conduite à l'égard de Jacques II.

Edouard-le-Vieux , disoient-ils , avoit laissé deux fils ; mais les Etats défirent la couronne à Adestan , son fils naturel , par la considération que ses vertus réparoient ce que sa naissance pouvoit avoir de défectueux. Edwin & Edgar le Pieux n'étant encore qu'enfans , & les affaires du royaume demandant un chef expérimenté , Elved , leur oncle , fut élu du consentement de la nation. Les vexations d'Edwin ayant révolté les peuples de Chercie & de Northumberland , ils élè-

verent sur le trône son frere Edgard. La jeunesse des enfans d'Edmond II leur fit préférer Canut, prince Danois. Harold, s'étant rendu odieux à la nation, alloit être détrôné, lorsque la mort l'enleva. Les Anglois n'eurent aucun égard au testament de saint Edouard, fait en faveur de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, & prirent Harold pour leur roi. Etienne de Blois fut préféré à l'impératrice Mathilde, fille de Henri I. Jean sans Terre usurpa, du consentement de la nation, la couronne sur Arthur, fils de Geoffroy d'Angleterre, son frere aîné. Edouard fut dix-neuf ans en prison, & malgré les instances de la reine & d'Edouard son fils, le peuple voulut que ce jeune prince fût couronné, & ordonna que le roi déposeroit volontairement le sceptre, sinon qu'il y seroit forcé. Richard Second fut arrêté; le parlement lui fit son procès, l'obligea à abdiquer, & donna le trône au comte de Derby. Edouard d'Yorck fut déclaré roi, & Henri VI se sauva en Ecosse avec la reine & le prince de Galles. On offrit le sceptre à Richard III, oncle d'Edouard III. L'on sçait les revers de Charles I. La fuite de Jacques II fut regardée comme une abdication formelle,

144 MERCURE DE FRANCE.

Le style de ces *Fastes* pouvoit être plus exact, plus pur, plus élégant. On y lit,
 » Montmouth . . . invite le peuple de se
 » joindre à lui . . . Jacques II prit le parti
 » de *députer* au prince pour le dissuader
 » de s'approcher . . . Guillaume III avoit
 » *plus de réflexion dans l'esprit que d'ima-*
 » *gination* . . . Ses défaites ne *toucherent*
 » que médiocrement à sa réputation . . .
 » Une affaire encore *aussi sanglante*, &
 » un frége aussi meurtrier que celui de
 » Lille . . . Le Suicide (& plus bas le *suï-*
 » *cisme*) *gagnoit tous les jours du terrain*
 » *dans la nation*, &c. &c. &c.

Les Fastes de la Pologne & de la Russie.

A Paris chez Costard, lib. rue S.
 Jean de Beauvais, avec appr. & privil.
 2 vol. in-8°.

Ces *Fastes* sont faits sur le même plan,
 & peut être avec plus de soin que les
Fastes de la Grande-Bretagne. L'Auteur
 (M. Contant Dorville) avoit ici sous
 les yeux un bon modèle, l'*Abrégé chrono-*
logique de l'histoire du Nord, par M.
 Lacombe. En continuant son travail, il
 le perfectionnera. Son zèle & ses talens
 méritent d'être encouragés.

Le premier volume contient l'histoire
 de

de Pologne depuis l'an 550 jusqu'en 1668. L'Auteur rapporte çà & là des traits remarquables de la mâle éloquence , avec laquelle les Polonois discutent , dans leurs diètes , les intérêts de la patrie. Au milieu de ces nobles discours , on est bien étonné de voir Gninski , palatin de Calm , adresser à Jean Sobieski ce compliment bisarre le jour de son couronnement.

« Comme autrefois saint Jean prépa-
 » roit les voies du Messie , ainsi la Ré-
 » publique , en donnant le diplôme de
 » la royauté à Jean Sobieski , prépare les
 » voies à son seigneur , dont le nom est
 » Jean. La Vierge Marie sanctifia Jean
 » dans le sein de sa Mère ; la reine Louise-
 » Marie , épouse de Casimir , avoit rem-
 » pli de bénédictions le roi Jean en le
 » mariant avec Marie d'Arquien , cer-
 » océan de qualités angéliques. La répu-
 » blique s'étoit trompée dans sa précé-
 » dente élection en choisissant Michel ;
 » elle corrige son erreur en prenant Jean.
 » Jean est un nom de grace qui rétablira
 » la discipline militaire & la fortune de
 » la Pologne. Les Moldaves & les Va-
 » laques ont adopté Jean , & nous ont
 » appris à l'adorer nous-mêmes , comme
 » le sauveur de la chrétienté. Le soleil

146 MERCURE DE FRANCE.

» se montre après les nuages , mais sou-
 » vent en produit d'autres. L'astre nou-
 » veau qui se leve sur notre horizon nous
 » promet du pain & non pas des foudres.
 » Nous avons attendu le saint Esprit aux
 » fêtes de la Pentecôte ; nous l'avons reçu
 » dans la personne de Jean. Aujourd'hui
 » l'église célèbre la fête du Sauveur , ca-
 » ché sous les especes du pain : voilà que
 » nous nous sommes donné un autre Sau-
 » veur sous la forme d'un homme. C'est
 » un Samedi veille de la Trinité que
 » nous nous sommes tous réunis pour
 » élire Jean , il est lui-même une trini-
 » té, notre enfant , notre pere & notre
 » roi. Ce n'est point le hasard qui a re-
 » mis l'élection au tems de ces grandes
 » fêtes , celle de la Trinité annonce que
 » la maison de Jean regnera au moins
 » trois cens ans , & plutôt à Dieu trois
 » mille ! &c. &c.

A côté de ce discours on lit ces belles
 paroles de Samuel Chrasonowski , que
 le grand visir Cara Mustapha & son pri-
 sonnier Makowski invitoient à rendre
 la forteresse de Trembowla. Il mande à
 Makowski : « Je ne suis point surpris
 » qu'étant dans les fers , tu aies l'ame
 » d'un esclave ; mais ce qui m'étonne ,
 » c'est que tu oses me parler de la clé-

» mence du visir , après les malheurs de
 » Podhayec & les tiens. Adieu , tout le
 » mal que je te souhaites , c'est de vivre
 » long-tems dans l'infamie & les fers que
 » tu mérites. La mort que tu ne fais pas
 » te donner , feroit une grace pour toi » .
 Il écrit au visir : « tu te trompes si tu
 » crois trouver ici de l'or , il n'y a que
 » du fer & des soldats en petit nom-
 » bre , mais leur courage est grand. Ne
 » te flattes pas que nous nous rendions ,
 » il faut que tu nous prennes. Lorsque le
 » dernier de nous expirera , je te pré-
 » pares une autre réponse par la bouche
 » de mon canon » . Il dit à la noblesse
 assemblée dans le dessein de se rendre :
 « Il n'est pas certain que l'ennemi nous
 » prenne ; mais il est certain que je vais
 » vous brûler dans cette salle même , si
 » vous persistez dans votre lâche dessein.
 » Deux soldats sont aux portes la mèche
 » allumée , pour exécuter mes ordres » .
 Cependant après avoir essuyé quatre as-
 sauts , Chrasonowski lui-même tremble.
 Sa femme qui a toujours paru à la tête
 des troupes , lui dit en tirant deux poi-
 gnards : *en voilà un que je te destine si tu*
te rends ; l'autre est pour moi. Sobieski ar-
 rive & la ville est sauvée.

148 MERCURE DE FRANCE.

Le deuxième volume contient l'histoire de Russie depuis l'an 860 jusqu'en 1768. On croiroit que les arts étoient déjà très-florissans dans ce pays dès le commencement du seizième siècle, si l'on ajoutoit pleinement foi au récit qu'Adam Clément fait du faste de la cour du czar Basile IV, dans la relation du voyage des Anglois, qui découvrirent le port d'Archangel sur la mer Blanche. « Rien » n'est comparable, dit il, à la richesse » de cette cour. Chancelot (capitaine » Anglois) trouva Basile sur un superbe » trône... La salle n'étoit qu'or & pierres » précieuses. On lui donna un magnifique » repas.... Le grand duc fait armer 900 » mille hommes, & cependant il n'est » permis d'enrôler ni laboureurs ni mar- » chands... Le cavalier porte la cuirasse » & souvent cette armure est enrichie » d'or. Il a la tête couverte d'un casque... » La tente du prince est ornée de superbes » tapis, tant en dedans qu'en dehors, & » ces tapis sont travaillés en or & ornés » d'ouvrages de plumes & de pierres pré- » cieuses ». C'est le même czar à qui l'empereur Maximilien donnoit les qualités de grand seigneur, *empereur* & dominateur de toutes les Russies. Pierre I ne trouva pas les arts, les connoissances

& le commerce que ce luxe suppose chez ces peuples assez stupides pour croire qu'il changeoit le cours du soleil, lorsqu'il plaçoit le commencement de l'année au premier Janvier. On a souvent relevé la violence que cet homme extraordinaire employa pour donner une nouvelle tournure aux mœurs. On n'a pas remarqué avec le même soin les artifices qu'il mettoit en usage pour jeter du ridicule sur les manières & les pratiques anciennes. Tel étoit l'objet d'une fête qu'il donna en 1703. Les habillemens anciens, les voitures, les mœurs, les liqueurs, la musique, la danse, le cérémonial, &c. des siècles précédens y formoient, avec les nouvelles modes, un contraste très-propre à dégoûter les Russes des coutumes & des divertissemens de leurs ancêtres.

L'Education de l'Amour; par l'auteur des mémoires du marquis de Solanges, 2 parties; chez le Jay, libraire, rue St Jacques, au grand Corneille, 2 l. 8.

Ce nouveau roman, aussi intéressant que tous ceux du même auteur, ne peut manquer d'avoir le même succès que ses autres ouvrages; nous en donnerons l'extrait dans le prochain *Mercur*.

G iiij

Fragment sur Justin, Florus & Patercule.

Justin vivoit sous les Antonins. Nous avons de lui l'abrégé d'une histoire universelle de Trogue Pompée, absolument perdue pour nous. Si on nous l'eût conservée, nous saurions plus précisément comment les anciens concevoient le plan d'une histoire universelle, & quelle idée ils en avoient; mais l'abrégé de Justin suffit pour nous faire penser que le nouveau système d'histoire introduit par la philosophie, n'étoit pas celui des historiens de l'antiquité. Depuis que tous les esprits sont tournés vers la législation & l'économie politique, ce que nous recherchons le plus dans une histoire, c'est l'étude des mœurs, des coutumes, des loix, que nous voulons comparer avec celles de nos jours, & cette comparaison est vraiment intéressante. Notre curiosité sur cet objet ne trouve pas beaucoup à se satisfaire dans les historiens du siècle passé, ni même dans ceux de ce siècle, en exceptant l'*abrégé chronologique* de M. le président Hénaut qui, dans sa marche rapide, ne laisse pas de s'arrêter de tems en tems sur les variations importantes & tout ce qui fait époque dans les mœurs de la nation. Il faut excepter surtout l'*Essai sur l'histoire générale* qui, comme on l'a dit ailleurs, est le tableau le plus vaste que jamais l'éloquence ait offert à la raison.

Ce n'est pas que nous n'ayons des écrivains qui se sont principalement occupés de nos anciennes coutumes & des changemens dans nos mœurs. Telles sont les recherches de Pasquier, de Baluze, &c. mais jamais ils ne se sont donnés pour historiens. Ce sont de simples dissertateurs; & de même chez les anciens il faut chercher les mœurs ro-

maines dans les antiquités de Denis d'Halicarnasse qui n'a pas prétendu faire une histoire, & non pas dans Tite-Live, dans Salluste, dans Tacite, &c. Ces grands hommes croyoient avoir rempli tous leurs devoirs quand ils étoient vrais & éloquens. Parmi nous Bossuet, St Réal, l'Abbé de Vertot ont écrit aussi des histoires anciennes ou étrangères avec plus d'éloquence que de philosophie. Mais Daniel, Mezerai, & les autres qui ont écrit l'histoire de France, ne sont pas plus disert que profonds, pas plus orateurs que philosophes, & ne satisfont ni l'oreille, ni l'imagination, ni la raison.

Tacite a fait un traité particulier des mœurs des Germains. On demande aujourd'hui qu'un homme qui compose l'histoire d'une nation, entreprenne avec habileté & avec goût le récit des faits avec l'examen des mœurs, qu'il nous mette sans cesse sous les yeux le rapport des uns avec les autres, discute sans pesanteur & raconte sans emphase. Mais pourquoi ne voyons nous pas chez les anciens un seul ouvrage de ce genre, & ne voyons nous pas même qu'on l'ait exigé ? (Car il faut regarder la ciropédie de Xénophon comme un roman moral dans le goût du Télémaque & non pas comme une histoire.) Pourquoi, d'un autre côté, ce nouveau genre de philosophie historique nous paroît-il aujourd'hui si nécessaire ? Voici peut-être la raison de cette différence entre nous & les anciens. Nous avons été long-tems barbares. Long-tems nous n'avons su ni ce que nous étions ni ce que nous devions être. L'Europe entière gouvernée arbitrairement & sans principes, sans aucune limite marquée entre les pouvoirs & les juridictions, livrée au mélange bizarre des constitutions féodales interprétées par

la tyrannie, & de quelques loix romaines interprétées par l'ignorance, l'Europe n'offre jusqu'au commencement du dix-septième siècle qu'un chaos, un labyrinthe où se heurte cette foule de nations échappées aux fers des Romains & aussi grossières que leurs nouveaux vainqueurs, & sur lesquelles l'œil de la raison ne se fixe qu'avec peine jusqu'au moment où la lumière des arts vient les éclairer. L'étude de ces nations barbares est donc de connoître leurs ancêtres dont ils n'ont rien conservé, de chercher des traces de ce qui n'est plus, de voir à quel point ils sont différens de leurs peres. Mais les Romains, mais les Grecs ont été toujours, à la corruption près, ce que leurs peres avoient été. Les loix des douze tables étoient en vigueur sous Auguste comme au tems des guerres des Samnites. Le sénat, pendant sept cens ans, avoit eu la même forme, s'étoit gouverné par les mêmes principes. Les magistratures étoient les mêmes. Le peuple de Rome & celui d'Athènes furent toujours gouvernés, l'un par des tribuns, l'autre par ses orateurs. La discipline militaire, la tactique, la légion subsisterent sans aucun changement considérable depuis Pyrrhus jusqu'à Théodose. Le luxe augmentoit sans doute avec les richesses, & la table de Lucullus & de Mécène n'étoit pas celle de Numa ni de Fabricius. Mais la robe consulaire de Cicéron étoit la même que celle de Brutus. Il avoit les mêmes droits, les mêmes prérogatives, au lieu qu'aujourd'hui l'habillement d'un grand seigneur qui fait sa cour à Versailles ne ressemble pas plus à celui de ses ayeux, que son existence ne ressemble à celle des barons de Philippe-Auguste, & qu'un régiment d'infanterie ne ressemble à une compagnie d'hommes d'armes de Charles Cinq.

Il n'est donc pas étonnant qu'on ait beaucoup à nous apprendre sur nos ancêtres, & que les Romains & les Grecs ne voulussent savoir de leurs pères que leurs exploits. Tout le reste leur étoit suffisamment connu. Tout citoyen se promenant à Rome dans la place publique, du tems des Césars, pouvoit montrer la tribune aux harangues où avoir parlé le premier tribun du peuple. S'il prétendoit au même honneur, il lui falloit faire les mêmes démarches & obtenir les mêmes suffrages. Mais un brave homme qui chercheroit aujourd'hui quelqu'un qui l'armât chevalier, ou une belle Dame qui lui ceignît son épée, pourroit bien être mis aux petites maisons.

Justin, qui n'est pas un peintre de mœurs, est un fort bon narrateur. Son style en général est sage, clair, naturel, sans affectation, sans enflure, & semé de morceaux fort éloquens. On lui reproche quelques phrases de latinité qui ne nous paroît pas pure, c'est à-dire que nous ne retrouvons point dans les écrivains du siècle d'Auguste. Mais sommes nous bien sûrs de parler mieux latin qu'on ne le parloit sous les Antonins ? Un étranger qui apprendroit notre langue & qui verroit dans M. de Voltaire, dans Montesquieu, dans M. de Buffon, des expressions & des tournures dont il n'y a point d'exemples dans Bossuet, Fénelon & les autres écrivains du siècle de Louis XIV, seroit-il bien fondé à affirmer que le langage des uns n'est pas aussi pur que celui des autres ?

Au reste, il ne faut pas chercher dans l'abrégé de Justin beaucoup de méthode ni de chronologie. C'est un tableau rapide des plus grands événemens arrivés chez les nations conquérantes ou qui ont fait quelque bruit dans le monde. Plusieurs traits de ce tableau sont d'un grand beauté

G r

& peuvent donner une idée de cette manière antique, de ce ton de grandeur si naturel aux historiens Grecs & Romains, & de l'intérêt du style qui anime leurs productions. Il s'agissoit de peindre le moment où Alcibiade, long-tems exilé de sa patrie, y rentre enfin après avoir été tour-à-tour le vainqueur & le sauveur de ses concitoyens.

« Les Athéniens se répandent en foule au-devant de cette armée triomphante. Ils regardent avec admiration tous les guerriers qui la composent, & sur-tout Alcibiade ; c'est sur lui que la république entière a les yeux, que tous les regards s'attachent avidement ; ils le contemplent comme un envoyé de Ciel ; comme le dieu de la victoire. On rappelle avec éloge tout ce qu'il a fait pour sa patrie, & même ce qu'il a fait contre elle ; ils se souviennent de l'avoir offensé, & ils excusent ses ressentimens. Tel a donc été l'ascendant de cet homme ; qu'il a pu lui seul renverser un grand empire & le relever, que la victoire a toujours passé dans le parti où il étoit, & qu'il semble qu'il y eut un accord inviolable entre la fortune & lui. On lui prodigue tous les honneurs, même ceux qu'on ne rend qu'à la Divinité ; on veut que la postérité ne puisse décider s'il n'a eu dans son bannissement plus d'ignominie, que d'éclat dans son retour. On porte au-devant de lui, pour orner son triomphe, ces mêmes dieux dont on avoit autrefois appelé la vengeance sur sa tête dévouée. Athènes voudroit placer dans le ciel ce lui à qui elle avoit voulu fermer tout asyle sur la terre. Les affronts sont réparés par les honneurs, les pertes compensées par les largesses, les imprécations expiées par les vœux. On ne

» parle plus des désastres de Sicile qu'il a causés ;
» mais des succès qui l'ont signalé dans la Grèce.
» On oublie les vaisseaux qu'il a fait perdre pour
» ne se souvenir que de ceux qu'il vient de pren-
» dre sur les ennemis. Ce n'est plus Syracuse que
» l'on cite , c'est l'Ionie & l'Hellespont ; tant il
» étoit impossible à ce peuple de se modérer ja-
» mais à l'égard d'Alcibiade ou dans sa haine ou
» dans son amour. »

Nous citerons encore le portrait de Philippe de Macédoine , & la parallèle de ce prince avec son fils Alexandre.

« Philippe mettoit beaucoup plus de recherche
» & de plaisir dans les apprêts d'un combat quedans
» l'appareil d'un festin. Les trésors n'étoient pour
» lui qu'une arme de plus pour faire la guerre. Il
» savoit mieux acquérir des richesses que les gar-
» der , & fut toujours pauvre en vivant de bri-
» gandage. Il ne lui en coûtoit pas plus pour par-
» donner que pour tromper , & il n'y avoit point
» pour lui de maniere honteuse de vaincre. Sa
» conversation étoit douce & séduisante ; il étoit
» prodigue de promesses qu'il ne tenoit pas , &
» soit qu'il fût sérieux ou gai , il avoit toujours
» un dessein. Il eut des liaisons d'intérêt & aucun
» attachement. Sa maxime constante étoit de ca-
» resser ceux qu'il haïssoit , de brouiller ceux qui
» s'aimoient & de flatter séparément ceux qu'il
» avoit brouillés. D'ailleurs éloquent , donnant
» à tout ce qu'il disoit un tour remarquable &
» plein de finesse & d'esprit , & ne manquant ni de
» promptitude à imaginer , ni de grace à s'énoncer ,
» il eut pour successeur son fils Alexandre qui eut
» de plus grandes vertus & de plus grands vices
» que lui. Tous deux triomphèrent de leurs enne-

G vj

» mis , mais diversement. L'un n'employoit que
 » la force ouverte , l'autre avoit recours à l'arti-
 » fice. L'un se félicitoit quand il avoit trompé ses
 » ennemis, l'autre quand il les avoit mis en déroute.
 » Philippe avoit plus de politique , Alexandre plus
 » de grandeur. Le pere savoit dissimuler sa colere
 » & quelquefois même la surmonter ; le fils ne
 » connoissoit dans ses vengeances ni délais ni bor-
 » nes. Tous deux aimoient trop le vin , mais l'i-
 » vresse avoit en eux différens effets. Philippe ,
 » au sortir d'un repas , alloit chercher le péril &
 » s'y exposoit témérairement ; Alexandre tour-
 » noit sa fureur contre ses propres sujets. Aussi l'un
 » revint souvent du champ de bataille couvert de
 » blessures ; l'autre se leva de table souillé du
 » sang de ses amis. Ceux de Philippe n'étoient
 » point admis à partager son pouvoir ; ceux d'A-
 » lexandre sentoient le poids de sa domination.
 » Le pere vouloit être aimé ; le fils vouloit être
 » craint. Tous deux cultivèrent les lettres , mais
 » Philippe par politique , Alexandre par penchant.
 » Le premier affectoit plus de modération avec
 » ses ennemis ; l'autre en avoit réellement davan-
 » tage , & mettoit dans sa clémence plus de grace
 » & de bonne foi. Celui-ci étoit plus porté à la
 » débauche , celui-la à la tempérance. C'est avec
 » ces qualités diverses que le pere jeta les fonde-
 » mens de l'empire du monde , & que le fils eut la
 » gloire d'achever ce grand ouvrage. »

Nous avons d'aussi beaux paralleles dans nos
 orateurs ; mais pour en trouver de semblables
 dans nos historiens , il faut ouvrir l'histoire de
 Charles XII , l'un des morceaux de notre langue
 le plus éloquemment écrits , & lire les portraits du
 roi de Suède & du Czar mis en opposition.

Florus , qui a composé l'abrégé de l'histoire ro-

maine jusqu'au regne d'Auguste sous lequel il vivoit ainsi que Patercule , a le mérite d'avoir resserré , en un très-petit volume , les annales de sept cens ans , sans omettre un seul fait considérable. Ce mérite est aussi celui de Patercule , & il faut avouer que nous autres modernes , nous ne sommes pas tout-à fait si laconiques ni si pleins de suc & de substance. Les inutilités verbeuses prodiguées dans nos histoires contribuent beaucoup à en rendre la lecture dégoûtante , sur-tout pour les amateurs des anciens. Tel regue contient chez nous cinq ou six volumes , & la plus grande partie de l'histoire romaine , racontée avec tous les détails essentiels , a été renfermée dans le même espace par Tite-Live ; encore y a-t'il au moins la valeur d'un volume en harangues de son invention qui sont des modèles de l'art oratoire. Cette différence n'est pas à notre avantage. Nous sommes bavards & rhéteurs. Encore aujourd'hui l'ambition de quiconque écrit est de ramener à son sujet tout ce qui n'en est pas , de faire ce qu'on appelle des morceaux : *unus & alter assuitur pannus* Délayer s'appelle approfondir , & l'on ne fait pas réflexion que Tacite & Montresquieu , aussi profonds que d'autres , ne sont point du tout prolixes. C'est en serrant des idées & non pas en amassant des mots que l'on est profond.

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

- Un autre inconvénient de toutes ces pièces de rapport ajustées ensemble , c'est de ne point faire un tout , *quia ponere totum nesciet* , & la plupart des ouvrages de cette espèce ressemblent à des habits d'Arlequin.

Florus a de l'énergie & de la précision ; cepen-

158 MERCURE DE FRANCE.

dant il y a dans son style quelques traces de déclama-
tion; par exemple en parlant de la guerre des
Latins, & comparant cette époque à la grandeur
des Romains sous Auguste, il s'étend fort lon-
guement sur cette comparaison.

« Sora & Argidum, qui le croiroit? furent la
» terreur des Romains. Satricum & Corniculum
» furent les départemens des consuls. Nous avons
» triomphé, ô honte! de Vérule & de Boville. Ti-
» bur & Préneſte, aujourd'hui nos maisons de
» campagne, étoient les conquêtes que l'on de-
» mandoit aux dieux du capitolé. Les Etrusques
» étoient pour nous ce que sont aujourd'hui les
» Parthes; le bois d'Aricie étoit la forêt Herci-
» nienne; Frégelle étoit Calais; le Tibre étoit
» l'Euphrate, &c. »

Cette figure est trop prolongée & trop oratoire.
Mais Florus ne donne pas souvent dans cet excès.
La conjuration de Catilina, racontée en deux pa-
ges, est un modèle de la rapidité & de la plénitu-
de historique dans le genre de l'abrégé.

« La débauche & les dettes qu'elle entraîne,
» l'éloignement des armées romaines occupées
» alors aux extrémités de l'Orient, furent les mo-
» tifs qui engagèrent Catilina à conspirer contre
» la patrie. Il vouloit massacrer le sénat & les
» consuls, embraser Rome, piller le trésor &
» anéantir la république; il vouloit tout ce qu'An-
» nibal lui-même auroit eu horreur de méditer.
» Ce qui fait encore frémir davantage, c'est le
» nom de ses complices; lui-même étoit patri-
» cien; mais c'est peu. Les Curius, les Porcius,
» les Silla, les Céthégus, les Autronius, les Var-
» gonteius, les Longinus, quels noms illustres
» dans le sénat! Lentulus, alors préteur, voilà

ceux qui trémperent dans le plus détestable com-
plot. Le gage de leur union fut du sang humain
qu'ils burent dans la même coupe, crime af-
freux, mais moindre que celui qui les unissoit.
C'en étoit fait d'un si bel empire, si Rome n'eût
pas eu alors pour consuls Antoine & Cicéron ;
l'activité de l'un découvrir la conspiration, &
les armes de l'autre l'étoufferent. On fut rede-
vable du premier indice à Fulvie, méprisable
prostituée ; mais qui n'avoit point de part au
crime. Cicéron tonna contre le coupable qui
avoit osé s'asseoir en sa présence dans l'assem-
blée du sénat. L'effet de sa harangue fut de for-
cer Catilina à sortir de Rome ; mais il ne sortit
qu'en menaçant d'entraîner ses ennemis dans sa
ruine. Il vole à son armée, qui s'assembloit en
Etrurie sous les ordres de Manlius. Lentulus,
persuadé sur un oracle des Sibyles que sa fa-
mille étoit destinée à l'empire du monde, dis-
pose tout dans Rome, armes, flambeaux, as-
sassins pour le jour marqué par Catilina. Il sol-
licite les députés des Allobroges qui étoient
alors dans la ville, & la conjuration se seroit
étendue au delà des Alpes, si Volturtius n'eût
trahi ses complices & livré les lettres du prêteur
Lentulus. Cicéron fait sur le champ arrêter les
députés des barbares. Le prêteur est convaincu
en plein sénat. On délibère de leur supplice.
César vouloit qu'on eût égard à la dignité ; Ca-
ton, qu'on n'eût égard qu'au crime. Cet avis
passe, & les conjurés sont étranglés dans la pri-
son. Catilina voyant ses desseins à moitié dé-
truits, n'y renonça pourtant pas. Du fond de
l'Etrurie il s'avance contre Rome, & rencontre
l'armée d'Antoine. Il est vaincu. Pour donner
une idée de l'acharnement des combattans, il

« suffit de dire qu'il ne se sauva pas du champ de
 « bataille un seul des soldats de Catilina. Tous
 « expirèrent à la même place où ils avoient com-
 « battu. Lui-même fut trouvé fort loin des siens
 « au milieu des cadavres des ennemis, sans glo-
 « rieuse, s'il fût mort ainsi pour la patrie. »

Il n'a pas omis dans ce récit une seule circon-
 stance importante, & tout est raconté avec inté-
 rêt. Ce même intérêt se fait encore sentir plus vi-
 vement dans la description de la journée de Munda.
 « Munda fut la dernière bataille que livra
 « César. Là son ascendant ordinaire parut l'aban-
 « donner un moment. Le combat fut long-tems
 « douteux & le danger éminent. Il sembloit que
 « la fortune délibérât avec elle-même. César, sur
 « le point de combattre, avoit paru triste contre
 « sa coutume, soit qu'il fit réflexion sur la fra-
 « gilité des choses humaines & qu'il se méfiât
 « d'une trop longue prospérité, soit que, monté
 « aussi haut que Pompée, il craignît la même
 « chute. Dans le fort du combat, dans le moment
 « où le carnage étoit égal des deux côtés, on vit,
 « ce qui n'étoit jamais arrivé, les deux armées
 « s'arrêter comme de concert & demeurer en silen-
 « ce. Enfin César eut la douleur de voir ses vété-
 « rans éprouvés par 14 ans de victoires reculer
 « pour la première fois; mais c'étoit plutôt un
 « reste de pudeur qu'un effort de courage. César
 « descend de cheval & s'élance, plein de fureur,
 « aux premières lignes. Il arrête les fuyards; il
 « court dans tous les rangs, rassure ses soldats
 « par ses cris, ses gestes, ses regards. On dit que
 « dans ce moment de crise, il songea à se donner
 « la mort & qu'on vit même sur son visage la pen-
 « sée funeste qui l'agitoit, &c.

Paternus a plus de génie que ces deux écri-

vains ; mais il est adulateur. Il ne parle jamais de la maison des Césars qu'avec le ton d'une admiration passionnée. Il déchire Pompée & Brutus. Cependant son ouvrage est un morceau précieux. M. le président Hénaut l'a nommé avec justice le modèle des abrégiateurs. Il y a dans son abrégé plus d'idées & d'esprit que dans celui de Florus , & ses portraits sur-tout , tracés en cinq ou six lignes , sont d'une force & d'une fierté de pinceau qui le rendent en ce genre supérieur à tous les anciens , même à Salluste.

« Mythridate , roi de Pont , qu'il ne faut point
 » passer sous silence , & dont il est difficile de bien
 » parler , infatigable dans la guerre , terrible par
 » sa politique autant que par son courage , tou-
 » jours grand par le génie , quelque fois par la
 » fortune , soldat & capitaine , qui haïssoit les
 » Romains au point d'être pour eux un autre An-
 » nibal , &c.

Cicéron , qui ne dûit son élévation qu'à lui , qui
 » fut illustrer l'obscurité de sa naissance , à jamais
 » mémorable par les actions & par son génie , &
 » à qui nous avons l'obligation de ne céder en
 » rien pour les talens aux peuples que nos armes
 » ont vaincus , &c.

« Caton , l'image de la vertu , qui fût en tout
 » plus près de la Divinité que de l'homme , qui
 » jamais ne fit le bien pour paroître le faire , mais
 » parce qu'il n'étoit pas en lui de faire autrement ,
 » qui ne croyoit raisonnable que ce qui étoit jus-
 » te , qui n'eut aucun des vices de l'humanité &
 » fut toujours supérieur à la fortune , &c. »

Un des traits de ce beau caractère de Caton est démenti par une très-jolie épigramme de Mar-
 » à laquelle il semble qu'il n'y a pas lieu

réponse. On célébroit à Rome les jeux de Flore ou jeux floraux, *ludi florales*, (fort différens des jeux floraux de Toulouse où l'on couronne des vers.) On y faisoit paroître des filles nues qui dansoient sur le théâtre & pouffoient l'indécence aussi loin que le peuple le demandoit. Caton vint à ces jeux. Le respect qu'on avoit pour lui contenoit les acteurs & les spectateurs. On n'osoit rien demander d'un côté ni rien risquer de l'autre. Il s'aperçut qu'il n'étoit qu'un vrai trouble fête. Il sortit ; sur quoi Martial lui dit :

Tu savais de nos jeux quelle étoit la licence,
 Tout ce qu'aux yeux du peuple ils peuvent étaler.
 Pourquoi leur accorder ta sévère présence ?
 Es-tu venu pour t'en aller ?

Caton cependant auroit pu répondre qu'il étoit venu pour donner un grand exemple, pour faire rougir le peuple, pour entraîner après lui une foule d'honnêtes gens. Mais on pourroit encore lui répliquer que puisque son aspect avoit tant de pouvoir, il falloit rester & ne pas laisser le champ libre à la dissolution. Reste à savoir si le peuple se seroit contenu jusqu'au bout. Il ne faut abuser de rien, sur-tout de la patience publique. Après tout quand il y auroit eu un peu d'ostentation dans la vertu de Caton, un peu d'avarice mêlé à son économie, un peu de dureté dans sa franchise, & tout ce que César a pu lui reprocher dans ses *Anti-Catons*, il s'ensuivroit seulement que Caton n'étoit pas parfait. Aussi Patercule dit-il seulement qu'il étoit exempt de vices & non pas de défauts. Je ne connois que Grandisson qui ait toujours raison ; aussi est-il par fois ennuyeux.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

CE concert qui réunit les talens les plus distingués a eu beaucoup de succès durant la vacance des spectacles , & a fait honneur au goût & au choix de MM. les Directeurs.

M. *Cramer* , Ordinaire de la Musique de S. A. S. Monseigneur l'Electeur Palatin , s'est montré au dessus de la réputation qu'il s'est acquise par son jeu brillant & rapide , & par les sons toujours purs & intéressans de son instrument , & par la charmante musique qu'il compose & qu'il exécute avec une égale supériorité. Il a joué cinq fois , & toujours il a étonné & enchanté les amateurs.

M. *Caperon* a exécuté sur le violon le jour de Pâques & le Dimanche suivant deux concertos différens , dignes des applaudissemens qui lui ont été prodigués.

Messieurs *Rougeon* & le *Duc* , jeunes artistes de beaucoup d'espérance , ont excité l'admiration par l'exécution d'un concerto de violon. Celui de ce dernier étoit de M. le Duc l'aîné , son frere.

164 MERCURE DE FRANCE.

M. *Bezzozzi* a joué huit différens concertos de hautbois : l'exécution la plus agréable & la plus étonnante l'ont fait entendre chaque fois avec le plus grand plaisir. Il a partagé deux fois les applaudissemens avec M. *Eichner* Maître de la musique de S. A. S. Monseigneur le Duc de deux Ponts, dans un duo en concert de hautbois & de basson ; ce dernier joint à la composition la plus agréable l'exécution la plus brillante. Il a joué une autre fois un concerto de basson de sa composition, & a fait entendre une de ses symphonies. Sa musique a l'avantage de réunir de grands effets d'harmonie avec des chants très-agréables.

M. *Seikgeb*, premier Cor de Chasse de S. A. S. Monseigneur l'Archevêque de Salkbourg, a donné deux concertos avec tout l'art possible. Il tire de cet instrument des intonations que les connoisseurs ne cessent d'entendre avec surprise. Son mérite est sur-tout de chanter l'*adagio* aussi parfaitement, que la voix la plus moëlleuse, la plus intéressante & la plus juste, pourroit faire.

Mademoiselle *Le Chansre*, virtuose d'un mérite reconnu, élève de M. le Romain, a joué sur l'orgue deux concertos de sa composition.

M. Balbatre a renouvelé le plaisir que donne sa brillante exécution.

Mademoiselle *Baur*, élève de M. son Pere, a exécuté avec beaucoup de talent plusieurs pièces de harpe.

M. *Petrini* a fait beaucoup de plaisir sur le même instrument.

Il y a eu plusieurs petits motets, dont quelques-uns nouveaux. M. *Durand* a chanté *Diligam te* de M. l'abbé *Jolier*, *Quam Dilecta* de M. *Hebert*; ces deux motets ont fait autant de plaisir que la maniere dont ils ont été rendus. Il a aussi chanté avec Mademoiselle *Dubois* un motet de Moutet. Le motet *Usquequa* a été très-bien chanté par Mademoiselle, *Duplant*, & ensuite par Mademoiselle *Dumont*. Madame *Julien* a fait admirer la beauté de son organe & son talent dans plusieurs jolis motets de *le Fevre*.

Mademoiselle *Bourgeois* a chanté avec goût *Cantate Domino* de M. *Dauvergne*, sur-intendant de la Musique du Roi. Mademoiselle *Chenais* a chanté un motet de Moutet. On ne peut lui reprocher que sa trop grande timidité. Mademoiselle *Delcambre* a exécuté un motet de M. *Botson* assez difficile pour qu'on ne puisse le chanter sans mérite. M. l'abbé *le Vasseur* a fait entendre une voix agréable & facile.

dans un motet de M. l'abbé *Giroust*; un autre motet du même Maître a été chanté par M. l'abbé *Platel*, l'une des plus belles basses-tailles qu'on puisse entendre. L'harmonie la plus savante, jointe à la mélodie la plus flatteuse, font le mérite de cette musique. Elle a été donnée cinq fois avec le plus grand succès.

Mademoiselle *la Magdelaine* a chanté le Lundi de Pâques deux ariettes de la nouvelle Ecole des Femmes de M. *Philidor* arrangées sur les versets *Contristatus sum* & suivant, du psaume *Diligam te*. Le public a reçu avec enthousiasme ces deux airs qui sans cela étoient perdus pour lui. M. *Philidor* a chanté ce même motet le vendredi, il a encore fait plaisir, & peu de personnes ont reconnu ces ariettes. Le dimanche d'ensuite Mademoiselle *la Magdelaine* a chanté deux autres airs de M. *Gretry* pareillement arrangés sur les paroles du psaume *In te Domine speravi*. Pour cette fois on n'y a pas été trompé. Les applaudissemens réitérés ont assez fait connoître que le public qui les reconnoissoit, aime les chants vraiment gracieux, joints à la bonne harmonie. La maniere dont Mademoiselle *la Magdelaine* a chanté ces deux motets, n'a pas peu contribué à les faire

réussir. Sa voix est juste, intéressante, légère & d'un volume suffisant & propre à ce genre.

Il nous reste à parler des grands motets. Nous commencerons par l'immortel *Stabat de Pergoleze*. Il a été chanté comme les autres années par M. *Richer*, dont le talent supérieur est si généralement connu. Mademoiselle *Fel* s'étant retirée cette année; Madame *Philidor* lui a succédé. Sa voix touchante, harmonieuse, intéressante a précisément toutes les qualités qu'exige ce superbe ouvrage. Il a été chanté quatre fois, & chaque fois Madame *Philidor* a paru y faire plus de plaisir.

On a entendu *Beatus vir*, motet nouveau de M. l'Abbé *Giroust*. Il est rempli des effets d'une harmonie très-savante. Les motets de M. d'*Auvergne* ont justifié sa réputation. Le *Te Deum*, le *Miserere*, le *De profundis*, &c. excitent tous les ans une nouvelle admiration.

Les motets de concours pour le prix ont été au nombre de trois. Le premier qui n'étoit qu'une imitation imparfaite de la manière italienne, n'a été donné qu'une fois. Les deux autres ont été plusieurs fois entendus. Le second, d'une très-bonne facture, a un chœur d'un fort bel effet. Les recits ont fait peu de plai-

Mr. Les recits du troisieme sont très gracieux, très-agréables, & par cela même quelquefois peu communs. On voit que l'auteur, qui a beaucoup d'idées, a étudié le genre de la comédie italienne, qui n'est point du tout la maniere italienne. Ses chœurs, inférieurs peut-être à ceux du second, sont pourtant d'un très-bel effet. Il paroît avoir réuni & mérité le plus grand nombre de suffrages. Le sujet de ce motet étoit le psaume *Deus noster refugium*. Ceux qu'on a entendus cette année étoient les mêmes que ceux de l'année dernière, mais corrigés.

Les deux odes de concours, *la gloire du Seigneur*, ont été données sans succès.

O P É R A.

L'OUVERTURE du Théâtre s'est faite par *Zaïde*, Ballet héroïque en trois actes, avec son prologue, Poëme de la Marre, Musique de Royer.

Quoique le service de la Cour, & l'indisposition de plusieurs des principaux sujets, aient empêché les Directeurs de remettre cet ouvrage comme ils se l'étoient proposé;

proposé, le public s'est prêté à la circonstance, & a paru satisfait de leurs efforts & de ceux des sujets qui ont été employés tant dans le chant que dans la danse.

M. Cassaignade a chanté le rôle de Mars, dans le Prologue. Mlle Dupuis, celui de Venus, & Mlle Chateaufneuf, celui de l'Amour. Les rôles du ballet ont été remplis par M. Gelin, qui a chanté celui de Zulema; M. Durand, celui d'Almanzor, qui étoit originairement composé pour une haute-contre, & que M. Bertron, l'un des Directeurs, a refait pour une basse-taille. MM. Muguet & Cavalier, ont successivement chanté le rôle d'Octave; le beau monologue de Zaïde, *témoins de mon indifférence*, a été très-bien rendu, ainsi que tout le rôle de cette Princesse, par Mlle Duplant: Mlle Rosalie n'a pas eu moins de succès dans celui d'Isabelle. La danse a été généralement applaudie, on a sur-tout remarqué le ballet de la chasse, dont la composition fait honneur à M. Dauberval, qui y danse un pas de deux avec Mlle Peflin. MM. Vestris, Gardel, & Mlle Asselin, dansent aussi dans cet Opéra, avec le succès dont leurs talens sont toujours assurés.

On a vu avec plaisir Mlle Duperey
danfer les pas qui étoient destinés à Mlle
Heinel.

*A Mlle GRANDI, de l'Académie royale
de musique & de danse.*

JEUNE Emule de Terpsicore,
Tu lui disputes les autels ;
Un triomphe , plus rare encore ,
T'assure l'encens des mortels.

Nos recits ne peuvent suffire
A peindre ta beauté , qui charme tout Paris ;
Le trouble secret qu'elle inspire
En fait mieux connoître le prix.

Des riches diamans tu ternis l'assemblage ,
Ton éclat les efface , & d'un rouge emprunté
Tu dédaignes souvent l'usage ,
En faveur de la volupté.

L'air décent fut toujours la première parure ;
Il triomphe dans ton maintien ,
Ta victoire en devient plus touchante & plus
pure ,
Quel regard fut jamais plus tendre que le tien !
Ta plus brillante camarade ,

M A I. 1770. 171

Sur nos cœurs, sur nos sens, n'a pas les mêmes
droits ;

Tantôt Nymphes, tantôt Driade ,
Tu sembles respirer l'innocence des bois.

Les dieux du Pinde & de Cythere

Deviennent bergers sur tes pas ,

Un berger digne de te plaire

Deviendrait un dieu dans tes bras.

Par M. de la Loupière.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ordinaires du Roi, ont fait l'ouverture de leur Théâtre le 23 Avril, dans la Salle du Palais des Tuileries ; & ils ont représenté *Phedre*, Tragédie, & *l'Ecole des Maris*, Comédie. Ce Spectacle qui fait tant d'honneur à la Nation ; est enfin placé convenablement & honorablement. On a répété sur ce Théâtre, *Athalie*, avec les chœurs en musique, pour les Fêtes de la Cour.

H ij

*COMPLIMENT d'ouverture, prononcé
par le Sieur Dalainval, le 23 Avril
1770.*

MESSIEURS,

Ce théâtre, consacré aux grands effets de l'harmonie, va désormais retentir des applaudissemens que vous donnez aux chef-d'œuvres de la scène françoise.

Aux productions de quelques artistes célèbres, dont les noms vous sont chers, nous faisons succéder le fruit des veilles des hommes de génie qui ont rendu Paris rival d'Athènes & de Rome. Par eux notre langue a été fixée ; par eux elle est devenue précieuse aux nations, chez lesquelles le goût des arts a effacé l'empreinte des siècles d'ignorance & de barbarie. Quelle reconnoissance ne devons-nous pas à ces hommes vraiment extraordinaires dont la nature est si peu prodigue, & qu'elle ne fait pour ainsi dire que montrer !

Ce n'est point toujours à des recherches aussi laborieuses que savantes que les gens de goût accordent leurs suffrages. Le moraliste est rarement utile ; parce qu'il ne parle qu'à la raison. C'est en parlant

à l'imagination & au cœur que le poëte, dramatique peut influer sur le caractère, d'une nation : c'est dans ces momens où le spectateur est ému, qu'on peut mettre sa sensibilité à profit, en lui présentant des préceptes que le sentiment grave pour jamais. Tel a été de tout tems le but des auteurs qui ont travaillé pour le théâtre françois. Les grandes passions peintes avec autant de chaleur que d'énergie, un caractère dont les moindres nuances sont saisies, un ridicule présenté avec cette finesse qui n'appartient peut-être qu'à notre nation, voilà, Messieurs, ce qui vous intéresse, & ce que nous vous avons souvent offert. Heureux si les nouveautés que nous soumettrons à votre goût & à vos lumières, augmentent les richesses que nous possédons, & que vous voyez avec un plaisir que le tems ne sauroit affoiblir !

Je ne me permettrai aucune réflexion sur le genre de spectacle que le nôtre remplace. Tout ce qui porte le caractère du grand & du sublime est sans doute susceptible des mêmes efforts, la nature seule fait ce qu'il lui en coûte pour former un Rameau, un Quinault, un Corneille, un Molière ; & c'est avec raison qu'un

174 MERCURE DE FRANCE.

des meilleurs écrivains * de notre siècle a dit que quiconque auroit à choisir d'être un de ces grands hommes, feroit bien d'être embarrassé, ou ne mériteroit pas d'avoir à choisir.

J'aime à me rappeler, Messieurs, les bontés dont vous honorez mes camarades, elles encouragent mes foibles talens; & si j'ose à peine entrevoir l'instant heureux où je pourrai m'en rendre digne, que mes efforts pour vous plaire, mon zèle & mon respect trouvent au moins grace à vos yeux.

COMÉDIE ITALIENNE.

Les Comédiens Italiens ont fait l'ouverture de leur théâtre par la *Clochette & le Bucheron*; ces deux pièces ont été précédées d'un compliment fait par M. Anséaume, & dialogué entre Mde Berard sous le nom de la mere Bobi, & Mlle Beaupré sous celui de Lucette; nous n'en citerons que la fable suivante, parce que tout le reste semble n'être fait que pour l'amener.

* M. D'Alambert, élémens de philosophie.

M A I. 1770.

175.

L U C E T T E.

J'ai des petits oiseaux en cage :
Aussi-tôt que paroît le jour,
Ils m'éveillent par leur ramage
Et du soleil m'annoncent le retour :
Plus le tems est serein , plus ils font de tapage ;
Et puis quand je m'approche d'eux ,
Car c'est moi qui prens soin de leur petit ménage,
Ils sont plus contens , plus joyeux ,
Ils redoublent leur gâsouillage ,
Comme s'ils me disoient dans ce charmant lan-
gage :

O vous , qui prenez soin de nous ,
Vous , dont la tendre prévoyance
Nous fait le destin le plus doux ,
Venez , venez , approchez vous ,
Nous célébrons votre présence ,
Et nos chants sont dictés par la reconnoissance ,
Ils sont le digne prix de votre attention.

Moi , j'entens leur petit jargon ,
Et ça me fait plaisir. . . Mais quand la nuit obs-
cure ,

Sur toute la nature ,
Etend son voile épais ;
Quand un sombre nuage
Menace d'un orage ;

Mes petits oiseaux sont muets.
De nous sort en eux vous voyez le modèle ;

Comme eux nous ne pouvons offrir que des chansons ;

Mais pour animer notre zèle

Il faut que la saison soit belle ,

Et qu'un beau jour sur nous répande ses rayons ;

Nous avons tout cela quand nous vous possédons ,

Et nous bravons la nuit & la bête cruelle ;

Accordez nous ce bien dont nous sommes jaloux ,

Messieurs , sur cet espoir notre bonheur se fonde ,

Et votre présence est pour nous

Ce que le soleil est au monde.

La mere Bobi prétend que pour rendre cette application plus sensible , il faut chanter quelques couplets ; en effet ils ont été applaudis ainsi que plusieurs traits répandus dans le reste du compliment.

A C A D É M I E S.

I.

L'ACADÉMIE Royale des Inscriptions & Belles-lettres a tenu , le 24 Avril , son assemblée publique d'après pâque.

M. le Beau , Secrétaire perpétuel , a annoncé que le prix qui devoit être dé-

jugé dans cette séance, étoit remis à la S. Martin 1771. Il s'agit d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de guerre chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie ; quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs.* Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 500 liv.

M. le Beau lut ensuite l'Eloge historique de M. l'Abbé Varry ; cette lecture fut suivie ; 1°. de celle d'une dissertation *sur la marine des Phéniciens & des Egyptiens*, par M. le Roy ; 2°. de la traduction de la huitieme Ode pythique de Pindare, avec des remarques, par M. Chabanon ; 3°. des recherches historiques sur les édits & ordonnances des Magistrats Romains, par M. Bouchaud. M. l'Abbé le Batteux a terminé la séance par la lecture de la préface & de quelques morceaux d'un ouvrage qui aura pour titre : *Les quatre Poétiques, celles d'Aristote, d'Horace, de Vida & Despréaux, avec les traductions & des remarques.*

I L

L'Académie Royale des Sciences a fait sa rentrée publique le 25 Avril.

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

M. de Fouchi , Secrétaire perpétuel , a lu l'éloge de M. Jars.

Ensuite M. Morand le pere a lu un mémoire sur les Serpenteaux , dans lequel il prouve qu'il n'y a point de monstres par confusion de germes.

Cette lecture a été suivie de celle de l'éloge de M. le Duc de Chaulnes , honoraire de l'Académie.

M. Guettard a lu ensuite un mémoire sur la carte minéralogique de la France , à laquelle il travaille depuis long-tems , aidé de M. Lavoisier , & sous les auspices de M. Bertin , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département des mines du Royaume. M. Guettard invite dans ce mémoire tous les savans naturalistes & voyageurs à concourir avec lui à cette entreprise si étendue & si importante.

Après la lecture de ce mémoire , on a entendu celle d'un mémoire de M. Tenon sur les dents du cheval , dans lequel il expose que cet animal a des dents molaires de lait , qui tombent à un certain âge , & sont suivies par des molaires de remplacement , ce qu'aucun des auteurs qui ont traité jusqu'à présent de l'anatomie du cheval , n'avoit apperçu.

La séance a été terminée par la lecture

d'un mémoire de M. Pingré , contenant l'exposition des opérations que cet Académicien a faites l'année dernière dans un voyage maritime qu'il a entrepris , tant pour vérifier les horloges marines , propres à déterminer les longitudes en mer ; dont les épreuves se faisoient sur son vaisseau , que pour faire dans l'île de S. Domingue l'observation du passage de Venus sur le disque du soleil , du trois Juin dernier. M. Pingré n'a pas eu le tems d'achever la lecture de cette curieuse & importante relation.

I I I.

Société littéraire d'Arras.

Le 18 Mars 1769 , veille du dimanche des Rameaux , cette société tint sa séance publique ordinaire , dont M. Birirot , avocat , directeur en exercice , fit l'ouverture , par un discours sur l'utilité des belles-lettres , où il réfuta l'opinion de ceux qui les regardent comme nuisibles aux gouvernemens & aux mœurs.

M. Eulart de Grandval fils , procureur général du conseil d'Artois , MM. Rouvroy de Libessart , & le Roi d'Hurtebize , Conseiller au même conseil , M. l'Abbé

H vj

Breuvart , professeur de rhétorique au college d'Arras , & M. l'Abbé Jacquemont , nouvellement reçus dans la compagnie , firent leurs remerciemens , auxquels M. Binot répondit séparément , en qualité de directeur.

M. l'Abbé Moulien de la Borere , principal du college, Chancelier de la société , lut ensuite une épître d'environ trois cens vers sur l'éducation , qu'il suppose adressée par un jeune homme à son gouverneur.

La société tint le 7 Avril 1770 une pareille séance , qui commença par la lecture de M. de la Borere , directeur , sur les préjugés qui s'opposent à la réforme de notre éducation publique.

M. Fruleux de Souchetz , M. le Baron de Deslyons , M. de Harchies , & M. le Comte de Lannoy , nouveaux associés , prononcèrent leurs discours de réception ; & le directeur leur répondit.

M. l'Abbé Breuvart lut une explication du psaume *Cæli enarrant* , selon les règles de la poésie lyrique.

M. Hardouin , avocat , secrétaire perpétuel de la société , termina cette séance par un mémoire , contenant des traits d'histoire & anecdotes , tirés des registres de l'hôtel de ville d'Arras.

I V.

Ecole Vétérinaire.

Mardi , 24 Avril 1770 , il y eut un second concours de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris sur les os du cheval considéré en général & en particulier. Le nombre des élèves parfaitement instruits de cette matière , étoit trop considérable pour les faire entendre dans l'assemblée qui eut lieu le 13 Mars dernier. D'une autre part , ceux qui n'y parurent point étoient trop jaloux des suffrages publics , pour ne pas souffrir avec peine de s'en voir exclus.

Les Concurrrens furent les Sieurs

Dolmont , maréchal des logis du régiment de Monteclerc.

Varnier , cavalier du Commissaire général.

Auger , } de la province de Bourgogne , entre-
Prieur , } tenus par les états.

Doublet cadet , de la province de Champagne.

Marteau , de la Légion de Condé.

Maillet , }
Barjon , } de la province du Bourbonnois.

Vincent , maréchal des logis du régiment de Damas.

182. MERCURE DE FRANCE.

Gely , de la ville de Paris , entretenu par son pere,
maréchal du Roi.

Mouton , cavalier du régiment de Clermont.

Pertat , entretenu par la ville de St Dizier.

Maréchal , de la province de Champagne , entre-
tenu par M. de Villiers.

Langevin , cavalier de Royal-Pologne.

Mauchand , cavalier de Royal-Champagne.

Charmaison , cavalier de Royal-Picardie.

Dubois , cavalier du régiment de Bourgogne.

Legoulon , de Metz , entretenu par M. l'Inten-
dant.

Caruel , dragon de Lanan.

Duché , maréchal des logis de Royal-Cravattes.

Bertraud , dragon de Cuffine.

Barthelemy , dragon de Dauphin.

Douze de ces élèves méritèrent le
prix , & sont les sieurs Vincent , Caruel ,
Mouton , Auger , Doublet , Barjon ,
Prieur , Berthaud , Barthelemy , Pertat ,
Dubois , Marteau. Le sort l'adjugea au
sieur Vincent.

L'accessit fut accordé à sept autres , qui
sont les sieurs Duché , Mauchand , Char-
maison , Mailler , Maréchal , Langevin
& Legoulon.

L'assemblée donna par ses applaudisse-
mens des preuves d'une satisfaction qui
ne peut qu'exciter de plus en plus l'ému-

lation & l'ardeur dans le cœur de tous les Sujets qui composent l'école , les suffrages publics étant la plus flatteuse récompense de leurs travaux.

V.

Le Mardi 10 Avril , il y eut un concours à l'Ecole royale vétérinaire de Lyon , qui eut pour objet la démonstration des muscles du cheval. Dix élèves y parurent à la satisfaction du public. Ces élèves sont les sieurs Varenard & Vial , de la Généralité de Lyon , Vignerès & Laurent de celle de Franche-Comté , Roy & Mongin de celle de Champagne , Mayeur de celle de Lorraine , David de celle de Dauphiné ; Fournier , entretenu par M. des Effards , & Antille par M. d'Ormesson , intendant des finances. Les sieurs Vial , Varenard , Antille & Roy , obtinrent le prix que le sort décerna à ce dernier. Les sieurs Fournier & David eurent le premier *accessit* ; le second fut accordé indistinctement à tous les autres.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

La crédulité sans réflexion. Estampe d'environ 17 pouces de haut sur 14 de large, gravée d'après le tableau original de M. Schenau, peintre de S. A. S. E. de Saxe, par Louis Halbou. A Paris, chez l'auteur, rue de la Harpe, vis à vis celle des deux Portes.

UNE vieille femme, consultée par une jeune personne, accompagnée de sa femme de chambre, cherche à surprendre leur crédulité par des tours de cartes rangées sur une table. Un petit bon-homme, placé sous cette table, & de concert avec la vieille femme, fixe le sort. Cette scène est amusante, & le peintre l'a enrichie de plusieurs accessoires qui font plaisir. Le burin de M. Halbou a de la couleur. Cet artiste a rendu avec intelligence le brillant, ou le terne des objets, relativement à l'intérêt du tout-ensemble.

I I.

Le soir. Estampe d'environ 23 pouces de large sur 19 de haut, gravée d'après le tableau original de Philippe-Jacques Louthembourg de l'Académie royale de peinture & de sculpture par Charles-Dominique Joseph Mellini, graveur du Roi. A Paris, chez l'auteur, Cloître S. Benoît, vis-à-vis l'église.

On applaudira aux soins qu'a pris le graveur de varier les travaux de son burin pour mieux rendre les principaux effets du tableau qu'il copioit. Le site, représenté dans cette estampe, offre plusieurs roches & des chûtes d'eau qui le rendent très-pittoresque. On remarque sur le premier plan un homme qui a puisé de l'eau dans son chapeau, & qui boit. Plus loin, un pasteur & une pastourelle conduisent leurs bestiaux à la rivière.

I I L

Cahier de six feuilles in-4°. représentant les différens jeux des petits polissons de Paris; autre cahier de sept feuilles in-4°. intitulé: Mes gens, ou les Com-

186 MERCURE DE FRANCE.

missionnaires Ultramontains au service de qui veut les payer. A Paris, chez S. Aubin, graveur, rue des Mathurins, au petit hôtel de Cluny, & chez Basan, marchand d'estampes, rue du Foin.

Ces études forment autant de sujets variés & très-amusans. Elles ont été gravées avec esprit par M. Tiltiard & d'autres graveurs, d'après les desseins de M. Augustin de S. Aubin, qui a su donner à son crayon le caractère de naïveté propre au sujet.

I V.

Portraits en pied de Pascal Paoly, général des Corfès & de Jean Wilkes, écuyer.
A Paris, chez Bonner, graveur, rue Galande, place Maubert, entre un Chandelier & un Loyerier.

Ces deux portraits sont pendant. Ils ont environ chacun 8 pouces de haut sur 5 de large. Ils ont été gravés d'après les originaux nouvellement envoyés de Londres. Pascal Paoly est représenté sous l'habillement militaire de sa nation, & Jean Wilkes sous celui d'Alderman de Londres.

Gravure dans la maniere du Pastel.

Le sieur Bonnet, bien connu par sa nouvelle gravure dans la maniere de Pastel, ne pouvoit mieux employer ses talens, qu'en nous retraçant le portrait de l'auguste princesse Marie-Antoinette, archiduchesse, sœur de l'empereur. Ce portrait est une jolie miniature en forme de médaillon que l'on peut placer dans une boîte grande ou petite. Ce portrait peut être aussi mis dans une bordure carrée, en conservant le cartel qui le renferme. Le sieur Bonnet l'a gravé d'après le tableau de Kranzingen, qui est dans l'appartement de Mesdames. On le distribue à Paris chez l'auteur, rue Galande, vis-à-vis la rue du Fouare, entre un Chandelier & un Laitier. Prix 3 liv.

M U S I Q U E.

Traité de Musique abrégé, divisé en trois parties. La première traite du chant; la seconde, de l'accompagnement du clavecin; & la troisième, de la composition, avec un traité de figures, par M. Biferi.

188 MERCURE DE FRANCE.

filz , maître de Chapelle, Napolitain, prix
4 liv. 4 s. à Paris , chez l'auteur, rue
Montmartre , à l'hôtel d'Artois , près S.
Joseph , & aux adresses ordinaires.

Six sonates chantantes, ou ariettes de
différens opéras nouveaux , dialoguées
pour deux violons; prix 6 liv. A Paris ,
chez Jolivet , éditeur & marchand de
musique , rue Françoisse , à côté de la pe-
rite porte de la comédie Italienne , à la
muse Lyrique.

Concertos de violon à grand orchestre ,
dédiés à M. Bachelier , peintre du Roi ,
& directeur des écoles royales & gratuites
de dessin , composés par l'Abbé Ale-
xandre Robineau ; prix 9 liv. A Paris ,
chez Hugard de S. Guy , marchand de
musique de S. A. S. Madame la Duchesse
de Chartres , place du Vieux Louvre , &
aux adresses ordinaires.



A N E C D O T E S.

I.

M. de Turenne renvoya en France, du pays de Hesse Cassel où étoit son armée, un capitaine de cavalerie, qui avoit tué en duel deux de ses camarades, *parce que, dit ce général, j'ai remarqué plus d'une fois moi-même la triste contenance d'un homicide devant l'ennemi ; il nous tueroit sous si nous le laissions faire, & pas un seul ennemi du Roi.*

I I.

Un cavalier du régiment Royal étranger déserte dans l'intérieur du royaume, & prend son cheval pour aller voir sa maîtresse plus promptement ; on l'arrête, on le conduit au régiment ; on instruit son procès ; on veut l'interroger dans la forme ordinaire ; *c'est inutile, dit-il, je suis convaincu, j'ai déserté à cheval, j'ai mérité d'être pendu ; mais comme je suis un vieillard, honnête homme jusqu'ici, par pitié pour mon âge & ma conduite passée vous voudrez me bien traiter ; vous me*

casserez la tête, & je serai content. Quelque tems avant le supplice, un officier voulut faire retirer un ancien camarade du déserteur qui pleuroit à ses côtés. Laissez moi, dit le cavalier condamné, laissez moi mon ami Guichard, il s'afflige & je le console.

I I I.

Le Roi Charles I étant à Oxford, pendant les Guerres civiles, alla voir un jour la bibliothèque publique; entr'autres livres, on lui montra un Virgile supérieurement imprimé; le Lord Falkland qui accompagnoit Sa Majesté, voulant la divertir, lui proposa de consulter les sorts Virgiliens sur sa bonne fortune. On sait que cette superstition étoit fort en usage il y a quelques siècles; Le Roi sourit & ouvrit le livre; & le premier passage qui se présenta à ses yeux fut celui-ci: *Et bello audacis, Æneid. Liv. IV.* Que
 » vaincu par un peuple belliqueux, chassé
 » de ses Etats, arraché à son fils Ascagne,
 » il soit forcé d'aller mendier des secours
 » étrangers; qu'il vole ses compagnons
 » massacrés à ses yeux; qu'après avoir
 » fait une paix honteuse, il ne puisse
 » jouir de son royaume, ni de la vie,

» qu'il meure avant le tems , & que son
 » corps soit à jamais privé de sépulture ». On dit que le Roi ne fut pas trop satisfait de cette prédiction ; Falkland s'en apperçut & s'empressa de consulter lui-même le sort , dans l'espérance qu'il tomberoit sur quelque passage qui n'auroit aucun rapport à sa situation , & qui pourroit distraire Sa Majesté ; il ouvrit à son tour le livre , & trouva les regrets d'Evandre à la nouvelle de la mort prématurée de son fils. *Non hæc, ó Pallas, dederas. &c. Æneid. L. II.* » O Pallas , tu
 » m'avois promis de ne t'exposer qu'avec
 » prudence aux dangers de la guerre ;
 » est ce ainsi que tu as tenu ta promesse ?
 » Je savois combien la passion naissante
 » de la gloire anime un jeune homme ,
 » & jusqu'où l'emporte le plaisir de se
 » signaler dans un premier combat. Dé-
 » plorable essai , funeste apprentissage du
 » métier des armes ! hélas ! tous les Dieux
 » ont été sourds à mes vœux ». Le Lord Falkland étoit secrétaire d'Etat ; il se trouva à la première bataille de Newberry ; il chargea la cavalerie ennemie , & fut tué à l'âge de trente-quatre ans.

I V.

M. Whiston étoit un homme très-sa-

vant , un écrivain fécond & un bon Mathématicien ; à ces qualités il joignit la foiblesse de vouloir être le réformateur de l'église. Cette manie lui fut préjudiciable ; il sacrifia tous les emplois dans l'Eglise & dans les Universités au chimérique projet de rétablir le Christianisme primitif, en s'efforçant d'introduire les constitutions apostoliques sur le même pied qu'elles étoient dans les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Il affecta outre cela une ardeur extraordinaire pour expliquer les prophéties de l'ancien & du nouveau testament. Il se hasarda de prédire le tems précis du commencement des mille ans , où tous les biens devoient être communs , & où les Juifs se réuniroient à l'Evangile. Après avoir calculé avec soin ce période , il eut le malheur de survivre à sa prédiction ; il revit ses calculs , corrigea son erreur , & survécut encore ; enfin , après un nouveau travail , il fixa le tems à l'année 1766 qu'il étoit bien sûr de ne pas voir. On rapporte à ce sujet une anecdote assez singulière. Il disposoit d'un petit bien , il voulut le vendre , & le proposa à une personne qui étoit bien instruite de l'attachement qu'il avoit à sa prédiction. Il lui demanda la valeur de

trente

trente ans du revenu. L'acheteur affecta le plus profond étonnement. Whiston lui en demanda la cause, puisqu'il ne lui demandoit pas plus que les autres vendeurs de fonds. » Je ne suis pas surpris, répondit l'acquéreur, que les autres vendeurs demandent cela; ils n'en savent pas davantage; mais vous, M. Whiston, vous savez bien qu'avant la moitié de ce terme, tous les biens seront communs; & les propriétés particulières de chaque homme ne vaudront pas un demi scheling ». Whiston garda un moment le silence, il embrassa ensuite l'acheteur, & en passa par où il voulut.

V.

Le doyen Swift étoit d'un caractère singulier; il avoit une certaine grossièreté dans les manières que ses amis seuls appeloient du nom de franchise. Dans les dernières années de sa vie, se trouvant à Londres, il alla dîner chez le comte de Burlington qui étoit nouvellement marié. Mylord voulant surprendre son épouse, & s'amuser, en introduisant le Doyen, eut soin de ne pas le nommer. La Dame qui ne le connois-

soit pas , ne fit pas grande attention à son hôte ; elle le jugea du premier coup d'œil , & il lui parut un homme très-grossier & peu digne de lui être présenté. Après le diné , le doyen s'approcha d'elle , s'assied sans façon à ses côtés , & lui prenant la main , lui dit : *Lady Burlington , on m'a dit que vous aviez une belle voix ; chantez-moi une chanson.* La Dame surprise de cette demande , & sur-tout de la manière dont elle étoit faite , refusa nettement. » Quoi , lui dit le Doyen , vous faites » des façons , vous êtes folle ; me prenez- » vous pour un petit ministre de campagne à qui votre grandeur croit ne » devoit aucun égard ? Allons , allons , » chantez quand je vous le demande ». Le comte ne disoit mot pendant ce tems ; il rioit seulement aux éclats ; la femme se retire très-affligée du peu de part qu'il sembloit prendre à son humiliation ; le doyen s'en alla très-mécontent d'elle ; Mylord consola sa femme en lui apprenant quel étoit celui dont elle se plaignoit ; elle rit beaucoup elle-même de cette scène ; quelques jours après le Doyen revint , & son premier compliment à Myladi fut celui-ci. Je vous prie , Madame , êtes-vous aussi fière & aussi peu complaisante aujourd'hui que l'autre

fois. Non, Monsieur le Doyen, répondre elle en riant, je chanterai quand vous voudrez.

M. Bosquillon, écuyer, fils de M. Bosquillon, conseiller, médecin du Roi à Mondidier, a remporté le 18 d'Avril, la place fondée par M. Dieft, médecin pour recevoir tous les deux ans un docteur *gratis*, après avoir subi un examen de quatre jours en présence de toute la faculté.

LETTRE de M. l'Abbé Morellet.

Il se répand dans Paris & dans les provinces un ouvrage en trois parties, imprimé furtivement, & qui se vend de même, intitulé : *Mémoire sur la Compagnie des Indes, en réponse aux compilations de M. l'abbé Morellet, par M le comte de ****. J'y suis insulté avec la plus grande violence par un homme que je n'ai jamais offensé. J'aurois peut-être répondu à un ouvrage anonyme qui eût pu faire quelque impression sur l'esprit du public; mais, heureusement pour moi, l'auteur de celui-ci s'est nommé, & je ne me crois obligé de répondre ni aux *injures* ni aux *raisonnemens* qui s'y trouvent.

J'ai l'honneur, &c.



ARRÊTS, DÉCLARATIONS, &c.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 8 Avril 1770 ; qui homologue la délibération prise par les députés, syndics & directeurs de la Compagnie des Indes, le 7 Avril 1770.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du premier Avril, & lettres-patentes sur icelui, registrées en parlement le 5 Avril 1770 ; qui homologuent la délibération de la compagnie des receveurs généraux des finances, pour emprunter la somme de vingt & un millions huit cens mille livres, à constitution de rentes.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 10 Avril 1770 ; qui ordonne qu'il sera fait pendant six années, dans les états des finances des recettes générales, un fonds de quatre millions quatre cens mille livres au profit de la compagnie des receveurs généraux des finances, pour opérer le remboursement en capital & intérêts des vingt & un millions huit cens mille livres, qu'ils ont été autorisés d'emprunter, par l'arrêt & lettres patentes du premier du présent mois, pour être employés au paiement des réscriptions par eux retirées,

A V I S.

I.

Feuille d'Annonce des Voitures quelconques de retour qui arrivent journellement à Paris pour recharger, soit des personnes, soit des marchandises pour la province & les pays étrangers.

IL arrive journellement à Paris des voitures de retour, qui transportent dans cette capitale des personnes & des marchandises, qui repartent immédiatement pour la province & les pays étrangers; le public, n'en étant point informé, perd les occasions les plus avantageuses, soit pour envoyer des marchandises, paquets, &c. soit pour voyager à peu de frais & commodément. Le desir de concourir à l'utilité publique a inspiré un moyen, qui indiquera exactement les carosses, chaises, berlines de renvoi, qui arrivent tous les jours à Paris, ainsi que toutes les autres voitures pour le transport des marchandises, & qui annoncera le jour qu'elles en partiront pour leur destination. *On en informera le Public tous les jours par une feuille d'Annonce.* Les marchands, négocians, commerçans, & autres qui font des envois en province & dans les pays étrangers, trouveront journellement par ce moyen l'occasion de faire passer à bon compte à leur destination leurs marchandises & toutes autres choses.

Cet établissement est également utile à tous ceux

qui ont des terres ou des maisons de campagne éloignées de Paris ; ils pourront y faire transporter par cette voie leurs meubles , & profiter des carrosses , chaises & bérlines de renvoi , qui passent à leur campagne , lorsqu'ils voudront y aller.

Cette feuille n'est pas moins utile à toutes les auberges , & sur-tout à celles où logent des Voituriers & rouliers. Les auberges où les rouliers & voituriers trouveront la commodité de se faire annoncer *gratis* , s'accréditeront sans contredit , tous les jours de plus en plus , ainsi que celles où les étrangers voyageurs trouveront cette feuille , qui leur apprendra quelle voie ils peuvent prendre pour aller où ils désireront.

Ce que nous disons ici des auberges , est également applicable aux cafés & à toutes autres maisons publiques. Celui qui cherche une voiture de renvoi pour faire un voyage , ira de préférence dans la maison où il saura trouver cette feuille d'Annonce , que dans toutes autres ; & ces produits multipliés indemniseront à usure les abonnés.

Comme il est intéressant que l'on connoisse les maisons publiques où l'on trouvera cette feuille à lire , l'on remettra *gratis* à chaque souscripteur qui tient auberge ou café , une affiche qui l'annoncera , qu'il placera sur sa porte.

L'abonnement par an pour cette feuille est de 30 liv. On conviendra que l'utilité publique a plus de part à cet établissement que l'intérêt particulier , si l'on fait attention que cette feuille paraîtra tous les jours indistinctement , & qu'elle sera remise à ce prix , *franche de port* aux Abonnataires , ce qui est fort dispendieux. On en commencera la distribution le 15 Mai de cette année. L'on souscrira chez Lacombe , libraire , rue Christine. La

souscription sera ouverte jusqu'au 14 du même mois.

On invite MM. les Aubergistes & Commissionnaires entrepreneurs de grosses voitures, de prévenir les voitures & rouliers de cet établissement, pour qu'ils puissent se faire annoncer aussi-tôt leur arrivée, à commencer dès le 13 Mai. *On s'adressera pour se faire annoncer au bureau de M. Thomas, rue des Bourguignons, fauxbourg St Marcel.* On aura soin d'affranchir les lettres qu'on lui écrira à ce sujet, & de bien expliquer les auberges où seront logés les voituriers & rouliers, que l'on fera annoncer, & de désigner l'espèce de leurs voitures & leur destination.

I I.

Taule vernie.

Le Sieur Clément, Maître Peintre-Vernisseur, donne avis au Public qu'un de ses associés dans son entreprise de la taule vernie de la petite Pologne, ayant désiré de retirer ses fonds, il s'est vu obligé d'exposer les marchandises en vente, rue de la Verrerie, sans cependant en suspendre la fabrication. Des arrangemens qui lui ont paru plus avantageux, l'ont engagé à cesser cette vente, & à remettre son magasin chez le Sr Framery, marchand bijouvier, rue St Honoré, où il étoit précédemment. C'est-là que le Public doit s'adresser pour le choix de ces marchandises, qui s'y trouvent en abondance, ou pour les commandes qui seront exécutées avec encore plus de soin & d'exactitude qu'auparavant. Les nouveaux efforts que le Sr Clément a faits pour atteindre à la perfection sont déjà récompensés par la quantité de fournitures

200 MERCURE DE FRANCE.

qu'il a faites à des personnes de la premiere distinction , en voitures , baignoires , commodes & autres meubles. Enfin , ses formes embellies , ses couleurs perfectionnées ont achevé de rendre ses ouvrages dignes de la célébrité qu'ils avoient acquise.

Sa manufacture est toujours à la petite Pologne.

I I I.

Extrait de jus de citron.

Le Sieur André , marchand Epicier , connu par l'invention du sirop de café & de la poudre de limonade & d'orgeat , avertit le Public qu'il a trouvé le secret d'un *Extrait de jus de citron* rectifié au sucre , bon à faire d'excellente limonade , sans addition d'aucune chose quelconque , ce qui seroit contraire à cette boisson qui ne requiert qu'un composé simple , & dans lequel il ne doit entrer que du citron & du sucre. Pour faire un demi-septier de limonade il faut une pleine cuiller à bouche de cet extrait sur lequel on verse un demi septier d'eau , & l'on y trouvera d'abord la couleur , puis le goût de la limonade supérieur même à celle qui se fait selon la méthode ordinaire ; mais après s'être assuré de la qualité , on ne fera pas moins surpris , outre la commodité , d'y rencontrer un avantage considérable , lequel est si évident que l'usage de cet extrait tourne à compte , même aux limonadiers , non-seulement dans les tems de disette de citrons ; mais aussi dans ceux de la plus grande abondance.

Si Paris trouve de l'économie dans l'usage de cet extrait , les provinces jouiront d'un avantage beaucoup plus considérable , puisque les citrons y

sont toujours fort chers , & souvent on n'en a pas pour de l'argent.

Si le punch étoit à la mode en France , on pourroit l'offrir pour cette boisson , puisque , par le moyen de cet extrait qui est tout sucré , il n'y auroit qu'à verser dessus de l'eau & de l'eau de vie , de l'une & de l'autre proportionnement à la force dont on voudroit le prendre , & l'on feroit du punch parfait , & même supérieur. Sa poudre de limonade est également bonne à cet usage.

Cet extrait de jus de citron se vend chez le Sr André , marchand épicier , au bas de l'Estrapade , rue des Fossés St Jacques à Paris , en bouteilles étiquetées , cachetées & signées par lui-même. Le prix est de 3 liv. & 5 sols pour la bouteille , on n'en vend qu'en demi - livre & au - dessus. Avec une livre de cet extrait on fait huit pintes de limonade , mesure de Paris.

I V.

Remède contre les maux de dents.

Le Sieur David , demeurant à Paris , rue des Orties , Butte Saint-Roch , au petit hôtel Notre-Dame , en entrant par la rue Sainte-Anne à main droite , vis - à - vis d'un perruquier , possède seul un secret & remède infailible pour guérir toutes sortes de maux de dents , quelque gâtées qu'elles soient & pour la vie , sans qu'on soit obligé d'en faire jamais arracher aucune. Ce remède est approuvé par MM. les doyens de la faculté de médecine , & autorisé par M. le lieutenant - général de police.

Il consiste , comme on la vu dans tous les journaux , papiers publics , la gazette de Hollande ,

& dans les avis qu'il a fait distribuer depuis sept ans , en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artère temporale , du côté de la douleur , qui , outre les maux de dents , guérit radicalement les fluxions qui en proviennent , les maux de tête , migraine & rhume de cerveau , sans qu'il entre rien dans la bouche , ni dans le corps ; aussitôt qu'il est appliqué , il procure un sommeil paisible , pendant lequel il se fait une transpiration douce ; on dort bien toute la nuit sans sentir de douleur ; au réveil on est guéri pour la vie , & au lever ce topique tombe de lui-même , sans laisser aucune marque , ni dommage à la peau.

Mais comme ce remède n'opère la guérison que lorsque l'on est couché , & que le mal de dents prend dans tous les momens de la journée , & qu'il faut vaquer à ses affaires , sans souffrir , on attend le moment de se mettre au lit , c'est pour cela que ledit Sieur David a de l'eau spiritueuse d'une nouvelle composition , très-agréable au goût & à l'odorat , & incorruptible , qui a les qualités de faire passer dans la minute les douleurs de dents les plus violentes , purifie les gencives gonflées , fait transpirer les térébrés , raffermir les dents qui branlent , empêche le commencement & la continuation de la carie , prévient & guérit sans retour les affections scorbutiques , guérit radicalement de cette maladie & de toutes celles qui viennent dans la bouche. elle empêche les mauvaises odeurs causées par les dents gâtées , fait tomber le tartre , & maintient les dents dans leur blancheur ; beaucoup de personnes en font provision par précaution , ainsi que des topiques , pour de longs voyages sur terre & sur mer , & principalement M. de la Marine. Les personnes qui se servent de cette eau deux ou trois fois la semaine

sans être incommodées, ont toujours les gencives & les dents saines & blanches Il y a des bouteilles à trois livres & à six ; & les topiques à 24 sols chaque. Il faut lui apporter pour les topiques, un morceau de linge fin blanc de lessive, quand ce sera pour Paris. Il donne un imprimé de la manière de se servir du topique & de l'eau spiritueuse.

On trouve ledit Sieur David ou son épouse dans la demeure indiquée ci-dessus tous les jours & à toute heure, jusqu'à 10 heures du soir.

V.

Le Trésor de la Bouche.

Le Sr Pierre Bocquillon, marchand Gantier-Parfumeur, rue St Antoine à Paris, entre l'église St Louis de MM. de Ste Catherine & la rue Percée, vis-à-vis celle des Ballers, à la Providence, continue de débiter avec un heureux succès, par permission de M. le Lieutenant - Général de Police & de MM. de la faculté de médecine de Paris, une liqueur souveraine, nommée le *Véritable Trésor de la Bouche*, dont il en est seul possesseur. Elle guérit les maux de dents de telle sorte qu'elles soient, & ôte toutes corruptions qui pourroient survenir dans la bouche ; raffermir les gencives ; rend l'haleine douce & agréable L'auteur se flatte, par ses recherches & épreuves continuelles qu'il fait, s'acquérir de plus en plus les louanges des gens de distinction. Les bouteilles sont à 10, 5 & 3 liv. & 24 sols.

Le Sr Bocquillon tient aussi magasin de la véritable *Eau de Cologne* à 30 sols la bouteille.

V I.

Stomachique liquide du Sr Ray, privilégié du Roi, & de la commission royale de médecine.

Le Sr Ray, dont le zèle pour le bien de l'humanité ne se rallentit point, voit avec satisfaction ses études & son travail couronnés par les plus grands succès : il n'entreprendra pas de faire l'éloge de son remède & d'en vanter l'efficacité.

Le Sr Ray avertit que toutes les bouteilles seront étiquetées : *Stomachique liquide du Sr Ray*, ainsi que son adresse, à Paris ; son nom sera de sa main sur les étiquettes ; on le trouvera aussi gravé sur son cachet, qui coëffera la bouteille, en très-petit caractère : c'est une règle que le Sieur Ray a établi pour la sûreté. Elle est exécutée chez lui, ainsi que dans tous ses bureaux établis dans différentes villes du royaume.

L'on donnera un imprimé avec chaque bouteille, pour indiquer la manière d'en faire usage ; ledit imprimé sera signé du Sr Ray, & dans les différents bureaux où on en fera la distribution, ils seront aussi contresignés par eux.

Le prix de la bouteille de poisson, qui contient huit à neuf prises, est de trois livres.

Il distribue aussi la *Crème de Beauté*, dont il est inventeur. Elle est si parfaite pour la peau, qu'il est impossible de s'apercevoir que la beauté qu'il lui donne vienne de l'art. Cette crème entretient la peau dans sa fraîcheur, & la blanchit ; elle répare le désordre qu'auroient causé les différentes drogues que l'on auroit pu mettre sur son visage, telles que pommades ou autres prétendus

secrets dont on se sert, & qui, le plus souvent, sont très-nuisibles au teint. Les Dames qui usent du rouge, après l'avoir ôté, doivent en user le soir, & le matin avant de mettre leur rouge, & dans l'espace de peu de jours elles seront surprises de l'effet qu'aura produit la crème de beauté du Sr Ray, qui conserve la beauté, empêche les rides & sillons qu'elle détruit. La bouteille de demi-septier se vend 24 liv.

Le Sr Ray demeure rue Chapon au Marais, la première porte cochère à gauche en entrant par la rue Transnonain. On le trouve tous les matins jusqu'à midi; il y a toujours du monde pour en faire la distribution.

Il prie ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire, d'affranchir les lettres, ainsi que l'argent qu'on lui fera tenir, pour faire les envois qu'on exigera de lui.

Le Sr Ray continue toujours avec le plus grand succès son topique pour les entorses & foulures de telle nature qu'elles soient.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 17 Février 1770.

L Le bruit court que le Kan des Tartares a été déposé, & qu'il est remplacé par Kaplan Gueray, fils de Selim Gueray. On ne sait à quoi s'en tenir sur les causes de la disgrâce du premier.

On assure que le Sr Obreskow, ministre de Russie, a été transféré de Démotica à l'armée du Grand Visir; mais on n'en dit pas le motif.

Le 3 Mars.

Avant hier le Grand Seigneur tint un divan

206. MERCURE DE FRANCE.

composé du Muphti, de tous les gens de la loi & des ministres d'état.

Le nouveau Kan des Tartares qui est venu ici & y a gardé l'*incognito*, est parti dernièrement pour aller prendre possession de sa nouvelle dignité.

Le Pacha de Candie a informé la Porte qu'une escadre Russe, composée de seize vaisseaux, avoit paru à la hauteur de l'isle.

Le Sieur Rolowitzki, officier des Confédérés de Pologne, est arrivé dans cette ville, accompagné d'un autre gentilhomme de la même nation. On ignore le motif de leur arrivée.

De Smyrne, le 1^r Février 1770.

En conséquence des ordres du Grand Seigneur, cette ville a été obligée de fournir récemment trois cens bêtes de somme pour la grande armée de Sa Hauteffe, & l'on continue de faire des enrôlemens pour le même armée.

De Petersbourg, le 13 Mars 1770.

On chanta ici, le 7 de ce mois, par ordre de la cour, un *Te Deum* en actions de grâces de l'avantage que nos troupes ont remporté le 15 de ce mois dernier, auprès de la ville de Schurfa en Valachie, sur un corps de troupes Ottomanes.

Avant-hier, à quatre heures du matin, le feu prit à la maison du corps des Cadets. Tout ce bâtiment fut en peu de tems réduit en cendres. Heureusement personne n'a péri dans cette circonstance.

De Warsovie, le 17 Mars 1770.

Suivant une lettre écrite de Winnica, le 10 de ce mois, les Tartares sont entrés dans Josefgerod, & s'en sont retirés précipitamment.

De Vienne, le 28 Mars 1770.

A la place des petits camps qu'on formoit tous les ans en Bohême, il n'y en aura, dit-on, qu'un seul aux environs de Prague, lequel sera composé

de trente-six bataillons, & d'un nombre proportionné d'escadrons de cavalerie. Le corps d'artillerie campera à part. Le grand camp, qui se formera en Moravie & où le Roi de Prusse est attendu, aura lieu vers la fin du mois d'Août.

On mande de Bohême que des parties considérables de montagnes se sont détachées de leur centre, & que d'autres ont été déplacées. On ajoute que dans certains endroits de ce royaume la terre s'est affaissée de plusieurs pieds; & quelques indices font craindre que les sources des eaux de Carlsbadt n'aient été altérées.

Du 4 Avril.

L'Archiduchesse, future Dauphine, a commencé à recevoir les complimens sur son prochain mariage. Les gardes nobles Allemandes & Hongroises eurent l'honneur de lui baiser la main, à cette occasion, lundi dernier. L'après-midi, son Altesse Royale accorda le même honneur aux membres de l'Université, qui se rendit en corps à la cour. Le recteur harangua en latin cette Princesse, qui lui répondit dans la même langue.

De Naples, le 10 Mars 1770.

Le Roi a été très-incommodé d'une fluxion, qui l'a obligé de garder le lit pendant deux jours; mais aujourd'hui la santé de Sa Majesté est parfaitement rétablie.

On travaille dans l'arsenal de cette ville au radoub de six chebecs, qui seront armés sans délai pour mettre à la voile, aussi-tôt que le tems le permettra. On ne sçait point encore quelle est leur destination.

De Rome, le 7 Mars 1770.

Mercredi dernier, le tribunal de l'inquisition fit brûler publiquement, par la main du bourreau, divers mauvais ouvrages.

208 MERCURE DE FRANCE.

Le 28 Mars.

Ces jours derniers, Don César Lambertini, l'un des neveux du feu Pape Benoît XIV, a été déclaré Camérier d'honneur du St Pere.

Vendredi dernier, le prince Xavier de Saxe fut introduit par le cardinal Jean-François Albani, à l'audience du souverain Pontife qui lui fit l'accueil le plus distingué.

De Londres, le 10 Avril 1770.

Les deux Shériffs du comté de Middlesex présentèrent au Roi la requête de ce comté. Sa majesté la remit aux seigneurs de service, & n'y fit aucune réponse; elle reçut de même la requête du comté de Kent, qui lui fut présentée aussi le même jour.

Le 13 Avril.

Le 10 les communes ordonnerent de porter un bill pour autoriser la compagnie des Indes à lever des troupes pour protéger ses établissemens & possessions dans l'Inde.

Le 17 Avril.

Le 12 de ce mois, le maréchal de la prison du banc du Roi, reçut d'un officier de la couronne un ordre d'élargir le sieur Wilkes, le 17 de ce mois. On attend cette journée avec beaucoup d'impatience. Les préparatifs extraordinaires que le peuple fait pour témoigner sa joie à cette occasion, donnent quelques inquiétudes au gouvernement, & lui font prendre toutes les précautions possibles pour maintenir l'ordre & la tranquillité. De son côté le sieur Wilkes a envoyé des lettres circulaires à tous ses amis, pour les engager à se servir de toute l'influence qu'ils ont sur l'esprit du peuple, pour l'empêcher de se porter à aucune démarche capable de troubler le repos public.

De Versailles, le 11 Avril 1770.

Avant-hier l'archevêque de Bordeaux prêta serment entre les mains du Roi.

Le 14 Avril.

Madame Louise de France , ayant depuis long-tems formé le projet de se faire carmelite , s'est rendue au monastere des Carmelites de Saint-Denis , le 11 de ce mois , après en avoir obtenu la permission du Roi.

Le 18 Avril.

Dimanche dernier , jour de Pâque , le Roi & la Famille Royale entendirent le sermon , & assisterent aux vêpres , après lesquelles Monseigneur le comte d'Artois & Madame reçurent le sacrement de Confirmation des mains de l'archevêque de Reims , grand aumônier de France. Le lendemain Monseigneur le comte d'Artois fit sa premiere Communion , & Madame la fit hier.

Le même jour , 15 , la marquise de Bonnac & la comtesse de Soran , nommées Dames , pour accompagner Madame , ont eu l'honneur d'être présentées au Roi par cette Princesse.

Le 25 Avril.

Le Roi ayant fixé au 24 le mariage du duc de Bourbon avec Mademoiselle , Sa Majesté , accompagnée de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Comte de Provence , de Monseigneur le Comte d'Artois , de Madame , de Madame Adélaïde , de Mesdames Victoire & Sophie , & des Princes & Princesses , se rendit le 24 à midi à la Chapelle. Le duc de Bourbon & Mademoiselle s'avancèrent jusqu'auprès de l'autel : Sa Majesté , suivie des Princes & des Princesses , s'en étant approchée , l'archevêque de Reims , grand aumônier , fit la cérémonie du mariage en présence du sieur Allart , curé de la paroisse. Après la messe , qui fut dite par l'archevêque de Reims , le registre des mariages , apporté par le curé de la paroisse , fut mis sur le Prie-Dieu du Roi , où se firent les signatures de Sa Majesté , de la Famille Royale ,

210 MERCURE DE FRANCE.

du duc d'Orléans , du prince de Condé , du duc & de la duchesse de Bourbon , & de la princesse de Conti.

M O R T S.

Le sieur Blanchard , maître de musique de Sa Majesté , chevalier de l'ordre du Roi , est mort le 10 Avril à Versailles.

Louise-Marguerite Poërier de Franqueville d'Ozenville , est morte à Valogne , le 31 Mars , âgée de cent-deux ans.

N... de Cauchon , marquis de Sommiere , maréchal des camps & armées du Roi , & capitaine de la ville de Reims , y est mort le 13 Mars , âgé d'environ soixante-sept ans.

Elisabeth-Henriette de Maugiron de Monléans , abbesse de l'abbaye royale de Soyons , ordre de St Benoît , ville & diocèse de Valence , y est morte le 9 d'Avril , âgée de quatre-vingt sept ans.

L'abbé Nollot , maître de physique des Enfants de France , professeur de physique expérimentale au college royal , & membre de l'académie royale des sciences , &c. , est mort à Paris le 25 Avril.

Le 14 Décembre 1769 mourut à Paris en son hôtel , quai des Théatins , Marie - Antoinette Charlotte du Maine du Bourg , Veuve de Louis de Lostanges , Comte de Lostanges & de Beduer. La Comtesse de Lostanges étoit la dernière de la Maison du Maine , connue sous le nom de du Maine du Bourg-l'Espinafle.

On voit par les Annales d'Aquitaine que les Comtes du Bourg sont issus d'un second fils de Raymond de Taillefer , Vicomte de Fronsac : que ce Vicomte étoit frere puiné d'Aimard de

Taillefer, Comte Souverain d'Angoulême, lequel Aimard n'eut qu'une fille, nommée Elisabeth, laquelle fut héritière du Comté d'Angoulême, & qui épousa Jean, surnommé sans-terre, Roi de la Grande-Bretagne.

On voit encore dans les mêmes Annales de l'Aquitaine, & même dans les antiquités de France, composées par Duchesne, qu'un des descendans d'un Seigneur du Bourg, fut cause que la Guienne se déclara en faveur de Charles VII, contre Henri IX surnommé l'Usurpateur, Roi d'Angleterre, & qu'en reconnaissance d'un tel service, entre autres bienfaits que le Roi Charles accorda au Seigneur du Bourg; il lui donna une fleur de lis pour armes, aussi-bien qu'à la Ville du Bourg.

Cette Ville, selon l'histoire du Perigord & de Gascogne, composée par le Seigneur de Brantôme, fut érigée en Comté par François Premier, & ensuite, selon le Pere Dupuy Minime, dans la Généalogie qu'il a faite de la Maison de Taillefer, Comte d'Angoulême & de celle de Taleyran, aujourd'hui Princes de Chalais & anciens Comtes Souverains de Perigord; le Comté du Bourg fut uni à la Vicomté de Fronzac, lequel fut érigé en Duché par le Roi Henri IV.

La Maison du Maine, dont l'ancienneté remonte aux siècles les plus reculés, fut divisée en trois branches, connues sous les noms distinctifs des Seigneurs du Maine de Scandillac: cette branche a fini en Marie du Maine, mariée à Antoine-Arnaud de Pardailhan, Marquis de Gondrin, de Montespan & d'Antin, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes, & son Lieutenant-Général en Guienne.

On ignore la postérité de la seconde branche,

212 MERCURE DE FRANCE.

connue sous les noms des Seigneurs du Bourg de Divisac.

La troisième Branche, connue sous le nom de du Maine du Bourg-l'Espinaçe, & dont la Comtesse de Lofanges étoit la dernière, remonte sa filiation jusqu'à Guy du Maine, Chevalier, qui vivoit en 1345, & qui signa comme arbitre & témoin un acte passé entre le Vicomte de Turenne & Jean Comte de Boulogne & d'Auvergne. Cet acte est daté d'Avignon du 13 Mars 1375.

Guy du Maine fut pere de François du Maine, qui vivoit en 1406, ainsi qu'il paroît par différens actes signés de lui : il eut pour fils Antoine du Maine, qui fut pere en 1430 de

Jean premier du Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Scandillac, S. Germain, Tédinat & autres lieux, qui eut pour femme Marguerite de Ferrieres. Leur Contrat de Mariage est daté de 1462, & le testament de Jean du Maine est du 10 Mai 1496.

Son fils Jean II du Maine, Seigneur de Scandillac, Baron du Bourg & de Malherbe, épousa le 15 Février 1491, Antoinette de Durfort, fille d'Armand de Durfort, Seigneur de Royanmont, la Roquetimbaut, Montbalen, Falgairol, Castel-novel, la Motte-Vitrac, &c.

Jean III du Maine, Chevalier Baron du Bourg, de Divisac, de Moissaguel & de Séguy, quatrième fils de Jean II du Maine, Seigneur de Scandillac, & d'Antoinette de Durfort, épousa le 10 Août 1715 Marguerite de Monceaux, fille & héritière de Jacques de Monceaux, Chevalier Seigneur du Palan, Bort, la Porte & Lavaur, & de Marguerite de Lestrie. Il eut pour fils Bertrand du Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Ba-

ron du Bourg, Seigneur de Séguy, de Moissaguel, de Palan & de Lavaur, qui épousa le 21 Juillet 1557, Jeanne de Fayol de Melet, fille de Jean de Fayol de Melet, Seigneur de Neufri, Saint Pardoux, Saint Marciel, &c, & de Jeanne de Frameche.

De ce Mariage il eut Jean qui continua la Branche du Bourg de Divisac, & Antoine du Maine Baron du Bourg-l'Espinasse de la Gardeboux, Vicomte de Montiral, Seigneur de Changy, S. Beran, S. Bonnet & de la Motte-Noailly, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Antibes, épousa en premières nœces Anne de Boucet, héritière de l'Espinasse & de Changy, qui fit donation à son mari de tous ses biens, & mourut sans enfans.

Il épousa en secondes nœces Marie de Boyer, fille de Jean de Boyer, Seigneur de la Motte-Choisy; il en eut cinq fils & quatre filles; sçavoir :

1°. François qui fut tué à la bataille de Fumes, Mestre de Camp du Régiment de la Reine, & qui mourut sans alliance. 2°. Philippe qui continua la postérité. 3°. Gabriel, Vicomte de Montiral, Mestre de Camp de Cavalerie, qui mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Nortlingue. 4°. François nommé Comte de Changy, premier Capitaine Major du Régiment de la Reine, Cavalerie, tué en 1556 à Valenciennes, & Jean-Claude, nommé le Marquis du Maine, mort après la paix des Pyrenées, avec un Brevet de Mestre de Camp & mille écus de pension du Roi.

Les filles furent 1°. Anne, mariée au Seigneur de Langeron, Marquis de Maulevrier. 2°. Eléo-

214 MERCURE DE FRANCE.

nore , mariée au Seigneur de S. Angoulain , de la Maison de Blot de Chauvigny en Auvergne.
3°. Gabrielle , mariée au Seigneur de Farget de S. Julien en Marche , tué à la bataille de Nortlingue , Colonel d'un Régiment d'Infanterie.
4°. Léonore , mariée au Seigneur de Bayant en Dauphiné.

Philippe du Maine Comte du Bourg , Baron de l'Espinaffe & de la Gardebieux , Vicomte de Montiral , Seigneur de Changy , S. Belan , la Motte Noailly & autres Places , eut pour femme Eléonore de Damas , fille de Charles de Damas , Marquis de Thianges , Chevalier des Ordres du Roi , Maréchal de Camp de ses armées , par Contrat du 14 Novembre 1651. Il fut tué en 1658 à la bataille des Dunes , où il commandoit les Chevaux Legers Etrangers de M. le Cardinal Mazarin , qui avoient été créés pour lui & qui finirent en lui. Il ne laissa de ce mariage qu'un fils , nommé Eléonor - Marie , & une fille mariée au Comte de Montmort de la Maison de Dio de Montperoux.

Eléonor-Marie du Maine , Comte du Bourg , Baron de l'Espinaffe , Seigneur de Changy , S. Belan , S. Germain , S. Bonnet & Boulennieres , Chevalier des Ordres du Roi , Directeur Général de la Cavalerie , Maréchal de France , Gouverneur & Commandant Général de la haute & basse Alsace , Gouverneur de Bapaume , gagna la bataille de Rumerstein le 26 Août 1709 , & avoit épousé le 7 Avril 1675 Marie de Léogalès , fille de Roland Léogalès , Seigneur de Méso-brun , de K. Morvan & de Villeneuve , & de Jeanne-Jacqueline d'Acigné. De ce mariage sont issus Eléonor du Maine , & deux filles Religieuses. Eléonor du Maine , Marquis du Bourg

Mestre de Camp du Régiment Royal , Brigadier des armées du Roi , Inspecteur Général de la Cavalerie , épousa en 1707 Marie-Josèphe de Rebé , fille de Claude Hyacinthe , Marquis de Rebé & d'Arques , & de Marie Thérèse de Pons de Guimera de Montclare.

De ce Mariage le Marquis du Bourg n'eut que deux filles : l'aînée , Marie - Antoinette Charlotte , mariée au Comte de Lostanges , qui a donné lieu à cet article , & la cadete , Marie - Thérèse - Eléonore , mariée à Claude-François-Eléonor de Saint Maurice , Comte de Montbarey , mort en 1751 Lieutenant Général des Armées , ne laissant qu'un fils , Alexandre-Marie - Eléonor de S. Maurice , Comte de Montbarey , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Inspecteur Général de l'Infanterie Française , marié le 29 Octobre 1753 à Françoise-Parfaite-Thaïs de Mailly-Nesle , Dame de Madame Adélaïde de France , dont un fils & une fille.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose , page	1
Épître à M. M*** , sur son mariage ,	<i>ibid.</i>
Vers sur la mort de Biblis ,	14
Épître à Madame Bayard ,	16
Le Pere de famille malheureux ,	18
Épître à Mde la Marquise d'A*** ,	42
Zéphir & la Rose , fable ,	46
Fatmé & Salem , conte Indien ,	48
Le Moucheron philosophe , fable ,	61
Vers sur l'Or .	63
L'Injustice réparée , Proverbe dramatique ,	65
Explication des énigmes ,	80
ENIGMES ,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES ,	83
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	86

216 MERCURE DE FRANCE.

Histoire générale de l'Amérique ,	<i>ibid.</i>
Les deux Freres , histoire morale ,	93
Recueil de Contes & de Poëmes ,	75
Irza & Marzis ,	96
Avis ,	98
Mémoire sur la culture des pommes de terre ,	99
Eloge historique du Chevalier Bayard ,	100
Impostures de l'histoire ancienne & profane ,	108
Réponse de M. de St Foix au P. Grillet , au sujet du prisonnier masqué ,	114
Sophie ou le Triomphe des Graces sur la beauté ,	119
Discours sur le danger de préférer les talens agréables aux talens utiles ,	122
Traité des lésions de la tête par contre-coup ,	124
Stances sur l'industrie ,	125
Essai d'une amitié patriotique ,	<i>ibid.</i>
Almanach de la ville de Lyon ,	127
L'Ami du Prince & de la patrie ,	128
L'Honneur François ,	131
Nouveaux Mélanges de littérature , &c.	133
Les Soupirs d'Euridice aux Champs Elisées ,	136
Les Confessions de Mlle de Mainville ,	138
Mandement de M. l'Archevêque de Lyon ,	139
Les fastes de la Grande Bretagne ,	140
Les fastes de la Pologne & de la Russie .	144
L'Education de l'Amour ,	149
Fragment sur Justin , Florus & Patercule ,	150
Spéctacles ; Concert spirituel ,	163
Opéra ,	168
Vers à Mlle Grandi ,	170
Comédie françoise ,	171
Compliment d'ouverture ,	172
Comédie italienne ,	174
ACADEMIES ,	176
ARTS , Gravure ,	184
Musique ,	187
Anecdotes	189
Ordonnances , &c.	196
AVIS ,	197
Nouvelles politiques ,	205
Morts ,	210

De l'imp. de M. LAMBERT , rue des Cordeliers.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

J U I N. 1770. ✓

Mobilitate viget. VIRGILE.



A P A R I S,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on payera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS, in-4° ou in-12, 14 vol.
par an à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province, 20 l. 4 f.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, des Spectacles, de l'Industrie
& de la Littérature. L'abonnement, soit à Pa-
ris, soit pour la Province, port franc par la pos-
te, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 f.
En Province; port franc par la poste, 14 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; il en
paroît deux feuilles par semaine, port franc
par la poste; aux DEUX-PONTS & à PARIS,
chez Lacombe, libraire, & aux BUREAUX DE
CORRESPONDANCE. Prix, 18 liv.

GAZETTE POLITIQUE des DEUX-PONTS, dont il
paroît deux feuilles par semaine; on souscrit
seulement à PARIS, au bureau général des ga-
zettes étrangères, rue de la Jussienne. 36 liv.

EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN ou Bibliothèque rai-
sonnée des Sciences morales & politiques. in-12.
12 vol. par an port franc, à Paris, 18 liv.

En Province, 24 liv.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, à Paris & en Pro-
vince, port franc, 33 liv 12 f.

JOURNAL POLITIQUE, port franc, 14 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- T**R A I T E' d'Orthographe française ,
in-8°. nouvelle édition, reliée, 7 l.
- Le Diogène moderne, ou le Désaprobateur,*
2 vol. in-8°. br. 5 liv.
- Le Mendiant boîteux, 2 part. en un volume*
in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Dictionnaire d'Antonini, nouvelle édi-*
tion, 2 vol. in-4°. rel. 34 l.
- Le Bon Fils, 4 part. in-12. br.* 4 l. 16 s.
- Considérations sur les causes physiques,*
in-8°. rel. 5 l.
- Mémoire sur la musique des Anciens,*
in-4°. br. 9 l.
- Mémoire sur la construction de la Cou-*
pole projetée pour couronner la nou-
velle Eglise de Ste Genevieve, in-4°. 1 l. 10 s.
- Satyres de Juvénal ; par M. Dufaulx,*
in-8°. rel. 7 l.
- Variétés littéraires & politiques de Suède,*
in-12, 1 l. 10 s.
- Cours de Mathématiques de M. Bézout,*
in-8°. 2 vol. rel. 16 l.
- Recréations économiques, vol. in-8°. br. 2 l. 10 s.*



MERCURE DE FRANCE.

J U I N. 1770.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*SUITE du Printems. Chant premier du
poëme des Saisons ; essai d'imitation
libre de Thompson.*

PREMIERS PROGRÈS DU PRINTEMPS.

Le ciel est pur ; l'œil du soleil achève
Ce qu'ébauchoit l'haleine du zéphir :
Des végétaux il fait monter la sève ,
Et peint des prés l'émail & le saphir.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Honneur des bois, agréable fongere,
Renaiss ; ton regne est celui des plaisirs :
Tu fers de trône à la simple bergère
Et de Bacchus tu combles les desirs !

Le gazon croît ; il veloute la terre ;
Et l'aubépine embaume les côteaux :
Le chêne altier , étendant ses rameaux ,
Rend aux forêts leur parure ordinaire.
Le cerf en vain cherche l'ombrage épais ;
Il se trahit par le bruit du feuillage ,
Et les oiseaux , cachés dans le bocage ,
Sont découverts à leurs chants indiscrets.
Dans les boutons , enveloppés encore ,
Les fruits ne sont que des germes naissans :
De jour en jour l'espalier se colore
Et le parterre étale ses présens.

Puissé-je alors , loin du fracas des villes ,
Couler des jours fortunés & tranquilles ,
Et du printems savourer les douceurs !
Puissé-je voir l'éclatante rosée ,
Que le matin sur l'herbe a déposée ,
Etinceler des plus vives couleurs !
Que des côteaux , où Bacchus & Pomone
Ont répandu leurs bienfaits précieux ,
L'avenir peigne & découvre à mes yeux ,
Parmi les fleurs , les trésors de l'Automne !

D E R N I E R S F R O I D S.

S'il ne s'élève un vent sec & piquant
Des bois glacés de la froide Russie,
Des dons de Flore une engeance ennemie,
Fléau cruel, détruit l'espoir naissant:
Cultivateurs, ne perdez point courage,
Ranimez-vous : ces vents, ces tristes vents,
Loin de causer le plus léger dommage,
Assureront la beauté du printemps.

V E N T S D U M I D I.

Mais l'Aquilon vient d'épuiser sa rage ;
Il gronde en vain dans sa prison de fer :
Le Sud triomphe ; il s'empare de l'air ,
Et des beaux jours son règne est le présage.
La terre s'ouvre à son souffle fécond ,
Pour recevoir ces bienfaisantes pluies
Dont il embrasse & charge l'horison.
Le jour pâlit : les vapeurs épaissies
De ses rayons effacent la splendeur.
Ce ne sont point ces ténèbres profondes
Qui, de Borée, annonçoient la fureur :
Ce ne sont point ces glaciales ondes
Qui grossissoient nos sources vagabondes ,
C'est du printemps le tribut bienfaiteur.

8 MERCURE DE FRANCE.

Le vent s'appaise & les forêts tranquilles
Ne cèdent plus à son souffle bruyant :
Les clairs ruisseaux , paroissant immobiles ,
Etonnent l'œil qui cherche leur courant ,
Et les troupeaux , dédaignant leurs asyles ,
Vont à leur gré paître l'herbe des champs.
Tout est paisible : à l'ombre du feuillage ,
Pour nétoyer son humide plumage ,
La troupe ailée a suspendu ses chants.
L'homme , cet être au-dessus de tout être ,
Porte par-tout ses regards attendris :
De tant de biens il médite le prix
Et se repaît de la beauté champêtre.
Le sentiment qui regne dans son cœur ,
Donnant l'effor à sa reconnoissance ,
Il se prosterne & rend grace en silence
De ces bienfaits , à leur unique Auteur.

Par M. Willemain d'Abancourt.



*VERS à Mlle de C***, en lui envoyant
un recueil de fables.*

Ces animaux, pleins de raison,
Que le bonhomme la Fontaine
Sçut si bien mettre en action,
Vont reparoître sur la scène
Et recommencer leur jargon.
Jeune Zélis, vous aimez ce langage
Que l'esprit n'a point aprêté :
De la nature enfant gâté,
Messire Jean eut en partage
Le don heureux de la naïveté ;
Sans avoir le même avantage,
Je vais offrir la vérité
Sous l'enveloppe d'un nuage :
Trop heureux si j'ai pu conserver sa beauté !
Daignez, belle Zélis, agréer un hommage
Que le sentiment a dicté ;
Puisse mes vers obtenir un suffrage
Dont Apollon seroit flatté !

Par le même.

A v

LE SINGE, L'ÂNE & LA TAUPE.*Fable imitée de l'Allemand.*

Le Singe & l'Âne un jour se plaignoient vivement,

Bertrand d'être sans queue, Aliboron sans cornes :

Il leur manquoit un si bel ornement :

« A vos desirs mettez donc quelques bornes ,

Leur dit la Taupe avec empatement :

« Ingrats, rentrez dans la poussière ;

« Plus qu'une Taupe êtes-vous malheureux ?

« Vous jouissez de la lumière ,

« Et le destin m'a refusé des yeux. »

Nous nous croyons souvent fort misérables :

Souvent aussi nous nous plaignons à tort ;

Jetons les yeux sur nos semblables :

Combien en verrons - nous de plus à plaindre en-
cor !

Par le même.

Z E L I E , Opéra en un acte. **Salus Populi suprema lex.***A C T E U R S :****S E L I M.****Z E L I E.****U R I E L , Génie.****A Z O R H , Messager du Génie.****Un Grand Prêtre.****Peuples.**

Le théâtre représente un temple décoré pour le mariage du Roi : on voit un autel dans le fond.

SCÈNE PREMIERE.**S E L I M , en habit nuptial.**

O M O N Peuple , est-ce un crime
De tarder un moment à me sacrifier ,

* Ce drame engagera peut-être quelque Musicien à y joindre les charmes de son art.

A v j

12 **MERCURE DE FRANCE.**

Lorsqu'avec ton bonheur celui de ta victime
Peut se concilier ?

Par l'épouse qui m'est donnée ,
J'ose me croire , ô ciel ! digne de tes bienfaits ;
Et ne crains point la destinée
Que doivent sous son regne attendre mes sujets.
Le Bonheur suspend sa guirlande
Au trône où la Vertu commande.

(*Azoph descend.*)

Mais que vois-je ? Uriel poursuit-il ses projets ?

S C È N E I I.

S E L I M , A Z O P H.

A Z O P H.

Vous avez appris du Génie ;
Et ses sentimens pour Zélie
Et quel trésor il vous donne en ce jour ,
Si vous cédez l'objet de son amour.
Qu'allez vous annoncer à celui qui m'envoie ?
Porterai-je à son cœur la douleur ou la joie ?

S E L I M.

Voyez la pompe de ces lieux :
Dans un moment l'hymen couronne ici mes feux.

A Z O P H.

Ainsi vous dédaignez une faveur unique

Qui devrait combler tous vos vœux.
De la félicité publique,
Selim, vous refusez le gage précieux.

S E L I M.

Mon Peuple a son Roi pour ôtage,
Et sa félicité deviendra mon ouvrage.

A Z O P H.

Si le zèle n'est pur, à l'Olympe il déplaît.
Tremblez : quand le soleil, au haut de sa carrière,

Repandra sur ces lieux sa plus vive lumière,
Uriel descendra prononcer votre arrêt.

S E L I M.

Par le destin je l'ai fait rendre.
De ma bouche, Azoph peut l'entendre.

*Si dans ce même jour
La clarté t'est ravie,
J'accorde à ton amour
Et le gage & Zélie.*

A Z O P H.

L'épouser & la perdre est donc tout votre espoir ?

S E L I M.

Et tout un iour encor l'adorer & la voir

A Z O P H.

Je pénètre , Seigneur , le secret de votre ame ;
 Vous voulez enchaîner l'objet qui vous enflamme ;
 Pour forcer Uriel
 A le rendre immortel.
 Détrompez vous : l'attente est vaine
 Si vous n'inspirez du retour.
 Les célestes esprits ne connoissent de chaîne ;
 Que celle dont les nœuds sont formés par l'amour.

S C È N E I I I .

S E L I M .

O Divinité que j'adore !
 Zélie : on a lu dans mon cœur.
 Hélas ! je ne fais point encore
 Si du tien je suis le vainqueur.
 Embrasez - la , grands dieux ! du feu qui me dé-
 vore.
 Contraignez votre image à faire son bonheur.
 Amour ! à l'amant qui t'implore
 Tu dois le prix de son ardeur.

S C È N E I V .

*SELIM , ZELIE , en habit nuptial , en-
 tourée de femmes : elles entrent par le
 côté gauche , les hommes par le côté droit
 & les ministres du temple par le fond du*

*théâtre ; le grand Prêtre tient une coupe
qu'il pose sur l'autel. .*

*Chœur de femmes , pendant lequel Selim
va au-devant de Zélie , la salue & se remet
au côté droit du théâtre.*

Voici l'épouse désirée :
Empressez vous , volez , heureux époux :
Dans la coupe sacrée ,
Buvez tous deux le nectar le plus doux.

Chœur des hommes & des femmes.

De l'hymen , dieu des ames !
Ranime sans cesse les flammes.
Hymen , dans ce beau jour ,
Coupe les aîles de l'Amour.

Danse des ministres du temple.

*Le grand Prêtre , tandis que deux ministres
conduisent par la main Selim & Zélie
vers l'autel.*

Voici l'épouse désirée :
Empressez vous , volez , heureux époux :

Leur présentant la coupe.

Dans la coupe sacrée ,
Buvez tous deux le nectar le plus doux.

16 MERCURE DE FRANCE.

Selim & Zélie tenant tous deux la coupe.

De l'hymen, dieu des ames !

Ranime sans cesse les flammes.

Hymen, dans ce beau jour,

Coupe les aîles de l'Amour.

Chœur du Peuple, pendant lequel Selim & Zélie boivent l'un après l'autre dans la coupe. Selim se remet ensuite à sa place avec Zélie qui reste à ses côtés.

De l'hymen, dieu des ames !

Ranime sans cesse les flammes.

Hymen, dans ce beau jour,

Coupe les aîles de l'Amour.

*Danse du Peuple & ballet allégorique
de l'Hymen & de l'Amour.*

S E L I M, au peuple.

C'en est assez ; mon ame est inquiète.

Pour la calmer je n'ai que cet instant.

Allez : du ciel le divin interprète

Va vous apprendre un secret important.

J U I N. 1770.

17

S C È N E V.

S E L I M, Z E L I E.

S E L I M, *à part.*

Feignons.

Z E L I E.

Dans un jour d'allégresse,
Hé! qui peut de mon Roi, produire la tristesse?
Quels que soient les soucis que cause la grandeur;
Vous avez une épouse, espérez le bonheur.

S E L I M.

Tant de vertus & tant de charmes
Rendroient trop heureux les mortels.
Mon sort est de verser des larmes
Au pied de ces autels!

Z E L I E, *surprise.*

L'Hymen l'un à l'autre nous lie,
Que parlez vous, Selim, & d'autels & de pleurs?

S E L I M.

N'ignorez plus vos nœuds, Zélie;
De mon empire le Génie
A vu, par cet Hymen, couronner ses ardeurs.

18 **MERCURE DE FRANCE.**

ZELIE , plus surprise & dans la douleur.

Qu'ai-je entendu !

S E L I M.

Votre gloire est extrême.

Z E L I E.

Seigneur ! — O Ciel ! — Mon malheur est affreux.

S E L I M.

Vous acquérez un plus beau diadème.

Z E L I E.

Je perds un cœur , l'objet de tous mes vœux.

S E L I M.

**Transports de mon ame ravie ,
Des airs percez la profondeur .
Volez annoncer au Génie
Son désespoir & mon bonheur ;
Non , non , l'adorable Zélie ,
A l'heureux Selim est unie.**

**Je ne me flatois pas ,
Simple Roi sur la terre ,
D'être agréable à des appas
Dignes du maître du tonnerre :**

J'ai sçu vous plaire ;

Mon trône est dans les cieux :
 Je brave la colere
 Des demi-dieux.

Z E L I E.

Hé ! comment l'ame la plus tendre ,
 Cruel & cher époux ,
 Auroit-elle sçu se défendre
 De s'enflammer pour vous ?
 L'amour que vous faites éclore
 Est le plus vif des sentimens :
 D'un peuple entier qui vous adore ,
 Mon cœur a les emportemens.

S E L I M.

Délicieux momens !
 Uriel sur mes sujets veille
 Et fait dépendre leur bonheur
 De je ne sçais quelle merveille ,
 Dont il se dit le possesseur.
 Pour la voir il falloit... & demande orgueilleux-
 se !

Z E L I E, *avec inquiétude.*

Achevez. (*à part*) Je frémis.

S E L I M.

Vous céder.

20 MERCURE DE FRANCE.

ZELIE, s'appuyant sur une colonne.

Malheureuse !

SELIM, vivement.

Ah ! je jure...

ZELIE, allant à lui avec précipitation.

Arrêtez.

Après un petit silence & du ton de la douleur & de la résignation.

Respectons les décrets que les dieux ont portés.

SELIM, vivement.

Ils les ont adoucis. Que mon bonheur m'enchaîne !

Sans nuire à mes sujets, je vois combler mes vœux.
Le destin a parlé : mon trépas le contente.
Je serai votre époux, je périrai pour eux.

ZELIE.

Barbare !

SELIM, plus vivement.

Et sans être immortelle,

Vous ne formerez point une chaîne nouvelle.

Uriel ! à ce prix tu peux te rendre heureux.

Z E L I E.

Ah ! les enfans sur la tombe du pere
Trouvent-ils la félicité ?
Et par ta mort , cruel ! peux-tu me faire
Présent de l'immortalité ?
Quand ton rival n'a plus que la puissance
De m'éloigner de toi ;
Pourquoi veux-tu flater son espérance
En dégageant ma foi ?

S E L I M.

Il est sans doute affreux de céder ce qu'on aime ;
Mais telle est du destin la volonté suprême.

Z E L I E.

Des moyens de sa gloire un héros n'a le choix
Qu'afin de s'asservir aux plus austères loix.
Prends ton épouse pour modèle ,
Et reçois son serment de te rester fidèle.
En te perdant , hélas ! mourir de ma douleur
Etoit l'unique espoir qui soulageoit mon cœur.
Je rends complete ma victoire :
Je me condamne à supporter le jour ,
Pour me punir d'avoir , contre la gloire ,
Donné des armes à l'Amour.

S E L I M.

Que de vertu ! que de tendresse !

21 MERCURE DE FRANCE.

Puis - je vous obéir ?

Enfoncer le trait qui me blesse

Est-ce là me guérir ?

S C È N E V I.

Chœur du peuple entrant avec précipitation & entourant le Roi , pendant lequel Selim paroît vivement ému de sa tendresse pour lui.

Hâtons-nous ! périssions pour notre auguste maître :

Sa mort nous porteroit le coup le plus affreux.

Le Ciel ne nous fit naître

Que pour le rendre heureux.

ZELIE à Selim , dans un sens ironique.

Persiste à leur offrir ta vie.

Ne fais pour tes sujets que ce qu'ils font pour toi ;

Et qu'un Peuple se sacrifie ,

Sans se voir en vertu surpassé par son Roi.

SELIM , levant les yeux vers les croisées du temple.

Le tems fatal expire ,

Et mon cœur se déchire.

Z E L I E.

Bannis en le vautour :

Fais en sortir l'Amour.

S E L I M.

Hercule contre lui n'a point trouvé d'Egide.

Z E L I E.

Il convient à Selim d'être plus grand qu'Alcide.

S E L I M.

D'épines , mon tyran a trop armé la fleur

Destinée à parer le front de son vainqueur.

Z E L I E.

La palme de la gloire est toujours achetée :

Et la plus belle échape au destructeur.

Elle embellit la main ensanglantée ,

Qui présente aux mortels la rose du bonheur.

*Chœur du peuple , qui redouble l'émotion
de Selim.*Non , non , périssions tous pour notre auguste
maître :

Sa mort nous porteroit le coup le plus affreux ,

Le Ciel ne nous fit naître

Que pour le rendre heureux.

24 MERCURE DE FRANCE.

Le Chœur est interrompu par un coup de tonnerre précédé d'un long éclair.

Z E L I E.

Dans les airs ébranlés le feu céleste vole.

S E L I M.

Uriel descend dans ce lieu.

Tout le théâtre, à l'exception de l'avant-scène, est rempli de nuages derrière lesquels un palais brillant s'élève.

Z E L I E à Selim, en se jetant dans les nuages.

Triomphe.

Chœur du Peuple, allant au - devant du Génie.

Périssions.

Les nuages s'ouvrent & laissent voir le Génie.

S E L I M, au Génie.

Barbare ! je m'immole,

Tombant évanoui entre les bras du Peuple.

O mes amis !

Chœur

*Chœur du Peuple, dont une partie tient
Selim entre ses bras, & l'autre tombe à ses
pieds.*

O notre Dieu !

*ZELIE paroissant tout-à-coup au fond du
théâtre s'élever dans les airs, & montrant le
Peuple & le Roi.*

Le ravissant spectacle !

*Les nuages qui sembloient la porter se re-
tiraient ; on la voit sur un trône entourée de
Génies avec les attributs différens du bon-
heur.*

URIEL, touchant Selim de son sceptre.

Renaiss à la clarté du jour,

Pour voir l'objet de ton amour.

Reconnois ma merveille & le sens de l'Oracle.

SELIM s'élançant vers le trône.

O Ciel !

U R I E L.

Il faut qu'un Roi commande à son desir,
Et que le bien public soit son premier plaisir.

Honneur du diadème !

B

26 MERCURE DE FRANCE.

C'est à ton dévouement, Selim, que tu la dois.
Sujets ! elle est le prix de votre amour extrême
Pour le plus grand des Rois.

*SELIM & ZELIE, alternativement avec
le Chœur.*

Que nos chants d'allégresse
Percent la voûte de ces lieux.
De nos cœurs, jusque dans les cieux,
Faisons passer l'ivresse,
Les transports des heureux
Sont le nectar des dieux.

Danse des Génies & du Peuple.

U R I E L,

Du séjour du tonnerre,
Beaux arts, brillans rivaux,
Descendez sur la terre :
Illustrez vos travaux.
Qu'Apollon vous inspire ;
Qu'il vous guide la main ;
Que le marbre respire ;
Qu'on anime l'airain.

Exerce , pinceau , ta magie ,

Sur la toile porte la vie.

Donne une voix , la pensée aux couleurs.

Burins , multipliez l'ouvrage :

Offrez à tous les yeux l'image

De deux époux gravés dans tous les cœurs. *

On danse.

Pendant l'ariette, les Génies des arts sont descendus du ciel avec leurs attributs, & se sont placés dans les travées de la galerie qui regne autour du palais. Ils travaillent tous pendant la danse. Peu-à peu on voit se former dans le fonds du théâtre le portraits de Selim & de Zélie : dans les deux travées à côté, leurs bustes en marbre & en bronze ; & de celles qui sont les plus proches de l'avant-scène , les Génies de la gravure jettent des estampes au Peuple qui les reçoit avidement en chantant :

Chœur du Peuple.

Que nos chants d'allégresse

Percent la voûte de ces lieux.

* Ces six vers sont pris d'une pièce de l'auteur , insérée dans le Mercure il y a quelques années.

28 MERCURE DE FRANCE.

De nos cœurs , jusque dans les cieux ,
Faisons passer l'ivresse.
Les transports des heureux
Sont le nectar des dieux.

Par M. Bronau.

VERS sur le mariage de Monseigneur LE DAUPHIN..

QUAND la nature ici se renouvelle ,
Tout s'anime , tout rit , au séjour enchanté
Tout reprend maintenant une face nouvelle ,
Ce grand jour est le sceau de la félicité.

L'Amour & l'Hymen , tout convie
A célébrer de doux instans ;
Le temple des destins s'ouvre , & déjà j'entends
Des Clairs , des Pipeaux la douce mélodie.

Les bergers quittent les hameaux.
Sylvie & Coridon ont paré leurs houlettes ;
De mille fleurs ils ont orné leurs têtes ,
Tout annonce en ce jour mille plaisirs nouveaux ;
Tout chante l'Amour & sa mere ,
Les Graces régneront auprès d'eux ,

Et les Nymphes bientôt ont déserté Cythère

Pour partager ces momens précieux.

Mille voix font parler les échos du bocage,

Tout s'empresse à former des vœux ;

Quand le Ciel assortit les nœuds ,

Quand des cœurs le plus tendre hommage ,

Du plus pur amour est le gage ;

Tout garantit les jours les plus heureux ;

Et les doux fruits du mariage

Sont la récompense des Cieux.

*Par M. Mouret , ancien Officier
d'administration de la Marine.*

LE SPECTACLE DES DUPES.

LE feu Duc de Montagu se trouvant un jour dans une compagnie de jeunes seigneurs, dit en plaisantant que si, un homme mettoit dans les papiers publics qu'il feroit la chose la plus impossible, il y auroit un grand nombre d'imbécilles qui le croiroient, & qu'on en trouveroit assez pour remplir une salle de spectacle. Le comte de C—D ne fut point de cet avis.

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Sûrement, dit-il, si quelqu'un annonçoit qu'il entreroit dans une bouteille qui ne contiendrait que le quart d'une pinte, qui pourroit être assez simple pour se laisser persuader? Le duc garda un moment le silence; une pareille expérience lui parut plaisante, & il résolut de la faire. En conséquence l'avis suivant parut dans les papiers publics. « Demain, 17 Janv. 1749, » on aura un spectacle extraordinaire au » théâtre de Hay - Market. Un homme » jouera sur une canne tous les airs possibles, & imitera avec une perfection » singulière les sons de tous les instrumens connus. Il entrera ensuite en présence de tout le monde, dans une bouteille de quart de pinte, mesure ordinaire, sans aucune équivoque; lorsqu'il y fera il chantera plusieurs airs, & il sera permis, à tous les spectateurs qui le désireront, de manier la bouteille pendant qu'il y fera renfermé. Le même homme, dans une chambre particulière, fera voir aux personnes qui le demanderont, les morts qu'elles voudront voir, & pourront avoir avec eux une conversation de cinq minutes, comme s'ils étoient vivans. Si quelque curieux vouloit venir masqué, il est prié de ne

» pas refuser de dire son nom à la porte ;
 » sans cela il ne seroit pas admis. Ce spec-
 » tacle rare satisfera les spectateurs ; on
 » ne le donnera qu'une seule fois , à cinq
 » heures. On ne prendra que le triple du
 » prix ordinaire des places du théâtre de
 » Hay Market. » En conséquence de cet
 avertissement un grand nombre de per-
 sonnes se hâterent de faire retenir des pla-
 ces ; la salle fut remplie dès trois heures
 après-midi ; on attendit patiemment jus-
 qu'à 7 heures. Enfin l'impatience prit les
 spectateurs , quelques-uns crièrent qu'on
 commençât, ou qu'on rendît l'argent ; mais
 le plus grand nombre demanda qu'au moins
 l'homme entrât dans la bouteille, & l'on of-
 frit de doubler son argent : personne ne ré-
 pondoit à ces cris ; le peuple se fâche ; on met
 le feu au théâtre ; tout le monde s'empresse
 de fuir ; pendant ce tumulte on avoit eu
 soin de sauver l'argent. L'entrepreneur du
 théâtre étoit dans la confidence & l'avoit
 emporté ; il eut le bonheur d'éteindre le feu
 qui ne fit pas beaucoup de dommage. Les
 filoux profitèrent de la confusion pour
 faire leurs affaires. Le duc de C-D perdit
 son épée, & fit publier une récompense
 de 30 guinées pour celui qui la rapporte-
 roit ; plusieurs autres avis de cette espèce,

32 MERCURE DE FRANCE.

donnés par les personnes de la plus haute distinction , parurent dans les papiers publics ; ce qui ne rejouit pas peu les auteurs de la plaisanterie & ceux qui étoient dans le secret.

*A une jolie Femme , qui lisoit un livre
de dévotion.*

POUR expier tous les péchés
Que vos yeux , malgré vous , font commettre à
notre ame ,

Sœur Francine , vous ne prêchez
Que les douceurs d'une céleste flamme ;
Mais quand la loi nous force à vaincre nos desirs ,
Votre tendre beauté nous ramene aux plaisirs.
A votre âge on n'a pas les talens d'un apôtre ,

On régne sur des cœurs charnels :
Vous persuadez moins qu'un autre
En parlant de n'aimer que les biens éternels,
Votre candeur enchante , elle invite à la suivre ,

C'est un sentiment pur & doux ,
C'est celui des bergers qui sont à vos genoux :
Sous votre loi laissez les vivre ,
Ou , si votre rigueur les condamne à souffrir ,

Prêtez leur du moins votre livre
Pour qu'ils apprennent à mourir.

Par M. de la Louptiere.

*BOUQUET à Mlle T***, de la ville
de Sens.*

LA Sainte dont ici nous honorons la tombe
Vécut vierge & martyre, ainsi que vous vivez ;
Vous le méritez bien, Colombe,
Le joli nom que vous avez !
Ne vous couronnez plus comme elle
Des épines du célibat ,
Choisissez, Colombe fidelle ,
Un époux tendre & délicat ;
Il faut qu'à ses desirs votre pudeur succombe ;
Les traits de la douceur dans vos traits sont gra-
vés ;
Vous le méritez bien, Colombe,
Le joli nom que vous avez !

Par le même.

*RÉPONSE à Mlle M... , qui demandoit
ce que c'étoit que l'Amour.*

Vous demandez, charmante Iris,
Ce qu'est l'Amour, ce qu'il peut faire.
Ce qu'est l'Amour? Eh! quoi la mere
Peut-elle ainsi méconnoître son fils!
Ce qu'il peut faire est autre chose;
En l'ignorant vous me l'avez appris.
De la mort même il peut être la cause
Quand un cœur seul s'en trouve envain épris;
Mais quand deux cœurs sont réunis,
De captif on est roi, l'on est plus, si l'on ose.
Présentement décidez de mon sort.
Vous savez son pouvoir, prononcez, je vous
prie,
J'attends de vous la vie,
J'attends de vous la mort.

Par M. de L. de B.



L A F U R I E.

IL y a quelques années que le comte de Pembroke, se promenant une nuit seul dans les rues de Madrid, fut insulté par un Espagnol, se battit avec lui & le tua. Inquiet sur les suites de ce meurtre, il se sauva vers la porte d'une église; il la poussa & fut surpris de la trouver ouverte, & d'appercevoir une bougie allumée qui répandoit une foible clarté dans un coin de cette vaste église; il s'avance vers cette lumière, & voit avec bien plus d'étonnement une femme vêtue d'un habit blanc sortant d'un tombeau qui paroissoit nouvellement ouvert, & tenant un couteau ensanglanté à la main. Le fantôme marcha vers lui & lui demanda ce qu'il faisoit là. Le comte s'imagina réellement être interrogé par un revenant, & lui raconta son aventure dans la plus exacte vérité. Le spectre prétendu se fit connoître à son tour, & lui dit : « Étranger, tu es en » mon pouvoir; mais ne crains rien. Je » suis une femme, & j'ai commis un » meurtre comme toi. Née de parens nobles & destinée au cloître, j'ai été ren-

Bvj

36 MERCURE DE FRANCE.

» fermée de bonne heure dans celui-ci.
 » Lorsque je suis parvenue à l'âge de con-
 » noître & de sentir, j'ai éprouvé le be-
 » soin d'aimer; le choix de mon ame me
 » fut dicté par mes yeux; le perfide, après
 » avoir tout obtenu de moi, a osé s'en
 » vanter auprès d'une rivale; instruite de
 » sa lâche indiscretion, je lui ai donné un
 » nouveau rendez-vous; il y est venu, &
 » dans le moment où il ne respiroit que
 » le plaisir, où la volupté l'occupoit tout
 » entier, & le rendoit incapable de se dé-
 » fendre, j'ai plongé mon poignard dans
 » son sein; je l'ai traîné dans ce tombeau
 » qui étoit ouvert; peu contente de l'a-
 » voir immolé à ma rage, j'ai arraché, de
 » son corps, son cœur perfide, & c'est
 » ainsi que je le traite. » A ces mots elle
 le déchira en pièces & le foula à ses pieds.
 Le comte de Pembroke, effrayé, s'éloigna
 de cette fûrie qui entra paisiblement dans
 son couvent; il demeura quelques jours
 dans cette église, les religieuses fourni-
 rent à ses besoins, & son affaire ayant été
 arrangée il revint en Angleterre.



L'HEUREUSE ARRIVÉE.*Proverbe dramatique.***P E R S O N N A G E S :****SIMON**, pere de Colette.**COLETTE**.**DUPRÉ**, amant de Colette.**LUCAS**, payfan.*La scène se passe à la campagne, dans
une chambre de la maison de Simon.***SCÈNE PREMIERE.****COLETTE** seule.*Elle va & vient, regarde de tous les côtés,
& a l'air impatient.*

Où est-il donc?... Lucas, Lucas... J'ai
beau l'appeler, il ne répond point... Lu-
cas... Si je pouvois aller chez le notai-
re !... Lucas...

SCÈNE II.

COLETTE, LUCAS.

LUCAS, *sans être vu.* On y va.

COLETTE, *avec joie.* Le voici.. viens donc.

LUCAS. Eh ! mon Dieu ! comme vous êtes pressée Mamselle Colette ? Que voulez-vous ?

COLETTE. Vas, dans l'instant, chez le notaire, dis-lui de venir, d'apporter ses papiers; enfin, tout ce qu'il faut pour dresser un contrat.

LUCAS. De mariage ?...

COLETTE. Vraiment oui. Mon père y consent; il me donne Dupré... Lucas, mon cher Lucas, tu devrois déjà être revenu.

LUCAS. Palsangué, vlà que je pars, mais je m'atrêterai en chemin, je vous en avertis.

COLETTE. Pourquoi donc ?

LUCAS. Comment morgué, notre Dauphine va passer dans le village; notre Dauphine qui est notre maîtresse,

notre souveraine, notre amour, elle va traverser l'avenue, & vous me demandez pourquoi je m'arrêterai?

COLETTE. Ah ! tu as raison, Lucas, tu as raison, mais aussi - tôt que tu l'auras vue...

LUCAS. Je vous le promets... Vous restez donc ici vous ?

COLETTE. Il le faut bien, mon pere est seul; il ne sauroit marcher, & je vais lui tenir compagnie.

LUCAS. C'est juste... Mais le tems se passe... Adieu, Mamselle Colette. Vous aurez le notaire.

S C È N E I I I.

COLETTE, *seule*. On ne peut être heureuse de tous les côtés. J'épouse Dupré; mais je n'aurai pas le plaisir de voir notre Dauphine, & cela me fait bien du chagrin... Voici mon pere.

Simon, appuyé sur son bâton, marche avec peine, & vient s'asseoir sur une chaise que Colette place à côté d'une table.

SCÈNE IV.

SIMON, COLETTE.

SIMON. Je suis fort bien. . A quoi re-
vois-tu?

COLETTE. Je pensois à vous, mon pere,
& puis aussi au mariage que toute la France
célèbre.

SIMON. Et puis aussi à Dupré?

COLETTE. Oui, mon pere, vous avez
la bonté de nous unir. Ah ! que nous al-
lons être heureux ! Que d'efforts nous al-
lons faire mutuellement, pour vous prou-
ver notre reconnoissance, pour prolonger
vos jours. . . Nous vous chérirons, nous
vous adorerons. . . Mon pere, (*Elle lui
prend la main, Simon l'embrasse.*) je n'au-
rai jamais que deux sentimens, une ten-
dresse inviolable pour vous, & un amour
éternel pour Dupré.

SIMON. J'ai résisté long - tems; j'avois
mes raisons : je voulois être sûr du carac-
tère de Dupré, de son attachement pour
toi : il m'en a donné des preuves, & je
n'hésite plus.

COLETTE. Ah ! qu'il va être content,

lorsqu'il va savoir que vous consentez à tout.

SIMON. C'est un plaisir que je lui garde pour son retour.

COLETTE. Il est allé voir notre Dauphine à son passage ; il en mouroit d'envie. Il nous fera le récit de tout ce qui s'y passera , de sa réception , de la petite fête que l'on va lui donner.

SIMON. Je crois qu'il a un peu travaillé pour ça.

COLETTE. Vraiment oui , mon pere ; car il a étudié , & il sait faire. . . Attendez donc , je ne fais pas si je m'en ressouviendrai. . . Il sait faire. . là. . d'une certaine écriture , qui n'est pas de la prose. . . On nomme ça.

SIMON. De la musique ?

COLETTE. Non , non , c'est. . .

SIMON. Des complimens ?

COLETTE. Non pas , non pas. . . Hà , hà , c'est des vers.

SIMON. Je l'ai entendu dire. . .

COLETTE. Et puis des chansons. . . Oh ! il a de l'esprit.

42 MERCURE DE FRANCE.

SIMON. Eh ! bien , je gage que s'il a fait des vers pour la Dauphine , il n'y aura pas d'esprit dedans.

COLETTE. Non , car c'est le cœur qui parlera.

SIMON. Justement. L'amour que nous avons pour le Roi , & pour tout ce qui lui appartient , est gravé dans notre ame , & s'exprime tout seul , sans art , sans apprêt.

S C È N E V.

Les Mêmes , L U C A S.

LUCAS. Morgué je suis d'une joie , d'une joie !... C'est que je ne me connois plus... Je l'ai vue ; oh ! vraiment oui , je l'ai vue.... Le notaire va venir... Il y avoit un monde... J'ai été obligé de monter sur un arbre , & vlà que tout-d'un-coup... Mais , tenez , j'apperçois M. Dupré , qui va vous conter ça tout au juste.

S C È N E V I.

Les Mêmes , D U P R É.

COLETTE. Ah ! que je suis aise de vous revoir.

DUPRÉ. Et moi donc, Colette?

SIMON, *à sa fille*. Chut, ne dis rien.

DUPRÉ. Je reviens pénétré de respect, d'admiration... Par où commencer? M. Simon, Colette, ah! que n'avez-vous partagé la satisfaction que nous venons d'éprouver!

SIMON. Tu vas nous faire le détail de tout, & me dédommager de ce que j'ai perdu.

COLETTE. Oui, oui, voulez vous une chaise?

DUPRÉ. Non, non, ma chère amie... Je n'ai jamais vu tant de payfans assemblés; il n'en étoit pas resté un seul dans sa maison; le grand chemin en étoit couvert, & le village, depuis le premier jusqu'au dernier, tous les jeunes gens étoient sous les armes.

Le Syndic, en habit de fête,
Sabre au côté, plume au chapeau,
Le Syndic étoit à leur tête,
Devant les portes du château.
Fier du discours qu'il alloit faire,
Le gros Bailli, près du Bedeau,

44 MERCURE DE FRANCE.

En perruque à la financière ,
Se pavannoit sous son manteau.

Pour honorer la Souveraine

Qui doit s'offrir à ses regards ,

Le laboureur franchit la plaine ,

On court , on vient de toutes parts.

Pleins de la même impatience ,

Jeunes & vieux , petits & grands ,

Se taisent , parlent , font silence ,

Soupirent , comptent les momens...

Des cris annoncent la présence...

Aux armes , feu , mes chers enfans...

C'est-elle... on s'anime... on avance ,

Et l'on fait feu dans tous les rangs ,

Tandis que vingt jeunes fillettes ,

En jupon rose , en corset fin ,

Au son du fifre & des mufettes ,

Sément des fleurs sur son chemin.

COLETTE. Ah ! que n'étois-je là.

SIMON , avec l'air de la curiosité. En-
suite, Dupré.

DUPRÉ. Que vous dirai-je ! tous les
spectateurs étoient enivrés de plaisir.

Comme elle est belle ! comme elle a l'air bon , se disoient - ils les uns aux autres ! Maman , maman , s'écrioient les enfans , haussiez moi donc , que je la voie. Pendant ce tems-là , le Bailli fend la presse , fait un signe avec la main pour demander du silence , se présente gravement , tire les trois révérences & débite son compliment , que je puis vous lire ; car je l'ai soufflé , & après j'ai mis le papier dans ma poche.

COLETTE. Voyons, voyons.

SIMON. Tu me feras plaisir , Dupré : on ne peut trop parler de ce qui regarde cette auguste Princesse.

DUPRÉ. Le voici. (*Il lit.*)

MADAME,

« Étant , non-seulement , Bailli , mais
 » même Greffier du présent villa-
 » ge , c'est à moi que l'on a décerné
 » l'honneur d'en être encore l'orateur.
 » Comme Bailli , j'ose vous adresser ces
 » paroles ; & , comme Greffier , j'inscri-
 » rai , dans le greffe du susdit village , que
 » ce jour est le plus beau de tous les jours
 » passés , présens & futurs : *Requiritur*

46 MERCURE DE FRANCE.

» *consensus partium in matrimonio* ; vous
» le sçavez , Madame , & vous avez pour
» l'alliance que vous contractez , non-
» seulement , ce *consensus partium* , mais
» celui de tous les cœurs , qui volent au-
» devant de votre présence. Il ne m'appar-
» tient pas de louer vos graces , plus
» que naturelles ; mais si j'osois en par-
» ler , je vous ferois voir , comme deux
» & deux font quatre , que vous ressem-
» blez à la rose & au lys du matin , que
» vous êtes un astre qui étendra ses rayons
» sur toute la France ; car déjà tout s'ani-
» me à votre auguste aspect ; car la féli-
» cité vous accompagne ; car vous répan-
» dez autour de vous le baume le plus
» agréable de la joie & de la félicité. »

Le Bailli a voulu continuer , & la mémoire lui a manqué : j'ai soufflé , il ne m'a pas entendu : la petite Rose , voyant qu'il étoit au bout de son latin , s'est avancée à la tête de nos plus jolies filles , a présenté une corbeille de fleurs à la Dauphine , & a chanté quelques couplets.

COLETTE. Les avez-vous ?

DUPRÉ. Non.

SIMON. Tu les sçais par cœur, je le parie.

DUPRÉ. Mais...

COLETTE. Oui, vous les sçavez, je le vois, & je suis sûre que c'est vous qui les avez faits.

DUPRÉ. Je ne fais point mentir... Eh! bien oui, c'est moi; mais ils n'ont d'autre mérite que le sujet pour lequel ils ont été composés.

SIMON. Allons, chante les.

DUPRÉ. Je le veux bien.

*Il chante les couplets suivans sur l'AIR:
Dans nos hameaux, la paix & l'innocence,
musette de Desbrosses.*

Premier couplet.

Les simples fleurs que la saison nous donne
Sont les seuls biens que nous puissions offrir,
Daignerez-vous en parer la couronne
Que sur nos bords vous venez embellir?
A votre sang elle étoit destinée,

48 MERCURE DE FRANCE.

Vous l'acceptez , & nos vœux sont remplis ;
Mais si le sort ne vous l'eût pas donnée ,
De vos attraits elle eût été le prix.

LUCAS. Oh ! c'est bien vrai.

COLETTE. Tais toi donc.

D U P R É.

Second couplet.

Quand le printems vient , sur les pas de Flore ,
Parer nos champs & dorer nos côteaux ;
Le doux plaisir , dont l'œil fait tout éclore ,
Le doux plaisir renaît dans nos hameaux :
Des mêmes biens vos yeux sont le présage ,
Votre présence annonce le plaisir :
Du vrai bonheur votre hymen est le gage ,
Vous l'inspirez , vous allez en jouir.

SIMON. A merveille.

D U P R É.

Troisième couplet.

Ce vrai bonheur , dont vous êtes l'image ,
De vos sujets va filer les destins.
Des lys , sur nous , vous répandrez l'ombrage ,
Tous

Tous nos instans seront purs & séreins ;
Et chaque jour , au son de la musette ,
Nous chanterons , avec la même ardeur ;
Vive à jamais , vive , vive Antoinette ,
Vive l'époux qui regne dans son cœur.

SIMON. Embrasse moi , Dupré , tu me rajeunis de dix ans , & tu mérites la récompense que je te réservais. . . Embrasse aussi. . .

DUPRÉ. Qui donc ?

SIMON. Ta femme.

DUPRÉ , *transporté de joie*. Comment ?
quoi ? ma femme ?

(*Colette & lui s'embrassent.*)

SIMON. Oui , ta femme , j'ai demandé le notaire , & Colette est à toi.

COLETTE. Je le sçavois , & j'ai eu bien de la peine à ne pas vous le dire.

DUPRÉ. Mon pere !

SIMON. Je vous marie , sous les auspices les plus favorables : j'attendois ce moment , & la félicité dont vous allez jouir répondra aux espérances que j'en ai con-

C

50 MERCURE DE FRANCE.

ques : imitez de loin l'auguste Princesse que la France possède, vous vous aimerez toujours, vous ferez toujours vertueux, & jamais le moindre chagrin n'altérera votre union.

DUPRÉ. Vous en êtes persuadée comme moi, ma chère Colette.

COLETTE. Si je le suis, pouvez vous me le demander ?

SIMON. Vous vous répéterez tout cela ce soir ; j'en reviens à la fête... Dupré, quand les couplets ont été chantés, qu'a-t-on fait ?

DUPRÉ. La Dauphine... Oh ! ma Colette ! M. Simon ! comment vous exprimer ma reconnaissance...

SIMON. Je te rends heureux, & je suis payé... Eh bien !...

DUPRÉ. La Dauphine... Je ne sçais plus où j'en suis... La Dauphine a reçu tous les petits présens qu'on lui a faits ; Elle a écouté le compliment du Bailli, les couplets de Rose... Enfans, vieillards, bourgeois, seigneurs, bergers, grands & petits, Elle a parlé à tout le monde. Elle a fait accueil au dernier des payfans ; en

fin , il n'y a personne qui n'ait été comblé de ses bontés , de son affabilité , & Elle a bien vérifié le proverbe qui dit.....
Que le soleil luit pour tout le monde.

SIMON. Je le devinois.

COLETTE. Et moi aussi , mon pere ; car je vous l'ai entendu répéter souvent.

SIMON. Descendons : le notaire ne tardera pas , nous allons faire le contrat , souper ensemble , boire , sauf leur respect , à la santé du Roi , du Dauphin , de son auguste épouse , de toute la Famille Royale ; & demain je vous marierai , en chantant avec vous : *Vive le Roi.*

- ENSEMBLE. *Vive le Roi.*

Par M. Desfontaines, secrét. intime de S. A. S. Mgr le Duc regnant des Deux Ponts, auteur des Proverbes dramatiques mis dans les Mercurès précédens.

NB. Le proverbe l'Injustice réparée, inséré dans le Mercure de Mai , est les Gros mangent les Petits.

*VERS sur le mariage de Mgr le Dauphin
avec Madame Antoinette , Archiduchesse de Vienne.*

DES Germains , des Français tutélaires génies ,
De leurs princes chéris ministres bienfaisans ,
Liez étroitement deux Puissances amies :
Que par un tendre hymen leurs augustes Enfans
D'un pacte utile & cher à l'Empire , à la France
Serrent encor les nœuds ! Que l'amour & la paix ,
De leurs cœurs vertueux couronnant l'alliance ,
Soient le présage heureux du bonheur des sujets.

E P I G R A M M E

*Sur le mariage de Mademoiselle ***.*

PAR les Amours , par les Graces formée ,
Mais se bornant encor aux seuls soins d'un trou-
peau ,
Célimène étoit , du Hameau ,
La plus belle & la plus aimée :
Elle se résolut enfin à faire un choix.
Mille bergers alors se présenterent ;
Tous , à l'envi , se disputèrent
La gloire & le bonheur de vivre sous ses loix.

A leurs empressements, Célimène attentive,
 Paroissoit, sur son choix, incertaine & craintive,
 Les uns, de leur musette animerent les sons;
 Les autres employoient de galantes chansons:
 Le seul Philinte, en proie aux plus vives allar-
 mes,

Ne faisoit parler que ses yeux;
 Ce langage si vrai réussit toujours mieux,
 Et Célimène y trouva tant de charmes,
 Que de l'heureux Philinte elle combla les vœux.
 S'applaudissant de sa victoire,
 L'Amour, de nœuds de fleurs, enchaîna ces amans;
 Si l'Hymen en reçut les plus tendres sermens,
 Le Dieu qui les dictoit en eut toute la gloire.

Par M. Gaudet.

L'AGNEAU nourri par une Chèvre.

Fable.

PARMI des Chèvres, bêlant
 Loin du troupeau, loin du maître,
 Un Agneau s'arrêtoit; & le chien l'appellant,
 Lui crioit, petit sor, est-ce là qu'il faut être,
 Qui cherches-tu? Ta mere? Elle est ici:
 Suis le troupeau, tu la pourras connoître.
 Ma mere? dit l'Agneau, je crois que la voici.

C. iij

14 MERCURE DE FRANCE.

N'est-ce pas cette Chèvre à qui je dois la vie ?

Sans le secours de son lait ,

Elle m'eût été ravie.

Je reconnois ma mere à ce bienfait ,

Il en est le caractère.

Une brebis fut ta mere ,

Reprit le chien , & tu lui dois tes jours.

Une brebis ! ah quel est ce discours !

Qui ? moi ! j'aurois d'autre mere que celle

Dont la tendresse & le zèle

M'a sauvé d'un prompt trépas ?

Qui que ce soit , je ne le croirai pas.

Vous moquez-vous de moi ? Si ç'eût été ma mere,

M'auroit-elle ainsi négligée.

Quoi ! tandis qu'une étrangere

M'a nourri , m'a foulagé ,

Celle qui , dans son sein , m'a formé , m'a fait
naître ,

A ce point m'a pu méconnoître.

On m'a voit laissé seul , sans appui , sans support ,

Et réclamant les droits de la nature ,

Je périssois faute de nourriture ;

Mes yeux étoient couverts des ombres de la mort.

Près de mon heure derniere ,

J'essayois de pousser des cris mal entendus :
 Cette Chèvre me voit , sensible à ma misère ,
 Accourt , & rend la vie à mes sens éperdus.

Que vous dirai-je de plus ?

Cette mere est à l'autre préférable ,
 Puisqu'elle s'est montrée envers moi secourable.

*V E R S à B A B E T , sur le jour de sa
 naissance.*

LE voici donc cet heureux jour
 Où tu commenças ton enfance ;
 La nature & le tendre amour
 L'avoient marqué pour ta naissance :
 Ils furent tes premiers parens ;
 Belle Babet , tes jeunes ans
 Sont dûs à la reconnoissance.

Laisse-moi couronner de fleurs
 Ce front où régit l'innocence ;
 Que long-tems leurs pures couleurs
 Soient le symbole de tes mœurs ,
 De ta vertu , de ta décence :
 Paissent tes yeux si séducteurs ,

C iv

56 **MERCURE DE FRANCE.**

Si peu faits pour l'indifférence ,
Ne jamais répandre de pleurs
Sur l'usage de ces faveurs
Que la nature te dispense !

Déjà la naïve ignorance
Emporte loin de ton berceau ,
Ces petits riens , ces bagatelles ,
Ces hochets si chéris des belles ,
Bientôt abandonnés par elles
Pour un plaisir bien plus nouveau.

L'instant même de ton aurore
Est l'âge des premiers soupirs ;
Le Dieu, qu'à Paphos on adore ,
Dans ton ame va faire éclore
L'effain timide des desirs ;
Cupidon va cacher son aîle
Sous le voile d'un sentiment ;
Il te promet plus d'un amant ,
Mais il te doit un cœur fidèle.

Quant on joint à tes quatorze ans
Tous les charmes de ta figure ,
Quand on fait parer la nature
De tes graces , de tes talens ,

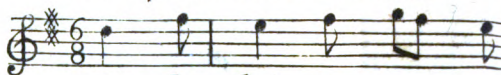
AIR

Chanté au Concert de Reims le 4 May 1770.

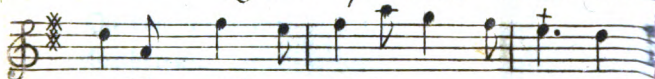
HYLAS.

La Musique est de M. Marc de Reims.

Juin.
1770.



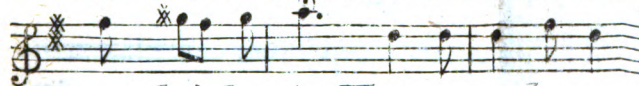
Que le plai-sir nous ras-



-semble Qu'il preside à nos concerts Que-



voix u-nies en-semble Re-ten-tis



-sent dans les airs Viens approche ma



-ri-ne Chante a-vec moi ces coe-



-plets Vi-ve vi-ve vive à



-mais Notre augus-te Dauphi-ne

Il n'est pas aisé, je te jure,
 Babet, de maîtriser ses sens,
 Et ce seroit te faire injure.

C'est bien assez de tes attraits ;
 Tu n'as pas besoin des caprices,
 Des mines ou des tons coquets
 Dont tans de belles séductrices
 Aveuglent ces amans novices
 Qui vont se prendre à leurs filets.
 Sois honnête, sensible & sage ;
 Babet, t'en faut-il davantage
 Pour fixer le cœur d'un Français
 Et pour t'assurer son hommage ?

Par M. Hayé.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure de Mai 1770, est le *papier* ; celle de la seconde est la *plume* ; celle de la troisième est *lunettes*. Le mot du premier logogryphe est *Genisse*, où se trouve *génie, singe, sein, neige, sièges, gésine* (vieux mot qui signifie *conches*) *gêne, Gènes, signes, si*. Celui du

Cv

58 MERCURE DE FRANCE.

second est *mode*, où l'on rencontre *ode* & *mode*. Le mot du troisième est *cremailliere*, dans lequel sont renfermés *caille*, *marée*, *re*, *mi*, *la*, *crème*, *ciel*, *Camille*, *âle*, *lila*, *craie*, *lire*, *écrire*, *Camerier* & *Carme*.

É N I G M E

Ji ne suis point de sonore instrument
Qui, du fond des forêts, au loin se fait entendre :
Et, quoiqu'en me lisant, on puisse s'y méprendre ;
A me sentir on en juge autrement.

Dans la prison d'un personnage saint,
Cachot dont, sans mentir, les murs ont des
oreilles,
Qui n'a pas plus d'un pied, & si ce n'est merveilles,
J'ai pris naissance, encor s'en est-on plaint.

Ce que l'on sçait du Stylite Simon
Qui, trente ans, sur un pied se tint, suivant l'histoire,
N'est chose tant étrange, & l'on peut bien y croire,
Car je m'y tiens plus long-tems : c'est selon.

Par F. . . . C. au greffe de l'hôtel-de-
ville de Paris.

A U T R E.

JE suis au palais, chez Iris ,
Chez le roi , tout comme au collège ,
Ou dans la poche d'un commis :
Lorsque je suis Chinois , je suis d'un plus hau
prix ;
Mais ma beauté n'est pas mon plus grand privi-
lège.

A la sottise , aussi-bien qu'à l'esprit
Je donne la consistance.
Je consolide le crédit ,
Et j'établis la confiance.
Cependant d'un autre côté
Je dois être sans vanité.
C'est de moi que la perfidie ,
L'injustice , la calomnie
Font trop souvent découler leurs venins :
De moi , j'ai vu naître des crimes ,
Et des remords , & des chagrins ,
Et des complots , & des projets sublimes ,
Tandis qu'en même tems , pour un plus noble
emploi ,

60 MERCURE DE FRANCE.

Je sers l'organe de la loi.
En un mot , sans vouloir étaler un vain faste ,
L'usage que l'on fait à tout moment de moi
Avec l'abus incessamment contraste.
Mettons le dernier trait à ces riches tableaux ,
Avant d'essuyer mes pinceaux ;
Si , de me connoître , on s'empresse ,
On verra que je suis armé de toute pièce
Et néanmoins garde des sceaux.

Par M. Parron , capitaine d'infanterie.

A U T R E.

MON sort est bien bizarre , il le faut avouer.
On ne veut me souffrir en place :
Celui qui ne m'a pas veut cependant m'avoir ,
Et dès qu'il m'apperçoit , aussi-tôt il m'efface.
Les héros paroîtroient moins bien ornés sans moi ,
Etant de l'air guerrier aîné ;
Mais quoiqu'aux ennemis j'aide à causer l'estroi ,
Je ne fais pas peur au beau sexe.

Par M. D. L. P.

A U T R E.

Je suis un vrai tyran des mortels respecté,
Enfant chéri du goût & de la nouveauté,
Qui, de l'Etat Français dont je tiens les suffra-
ges,
Au-delà des deux mers disperse les ouvrages.
J'augmente avec succès leur immense cherté,
Selon leur peu d'usage ou leur fragilité.
Mon trône est un miroir, dont la glace infidelle
Donne aux mêmes objets une forme nouvelle.
Les Français inconstans admirent dans mes
mains
Des trésors méprisés du reste des humains.
Assise à mes côtés, la brillante parure
Essaye, à force d'art, de changer la nature.
La beauté me consulte, & par cet art qui plaît
J'ajoute un nouveau lustre à ses brillans attraits.
J'assujettis encor le sage à ma formule,
Me suivre est un devoir, me fuir, un ridicule.
Du docte & du pédant guidant tous les écrits,
Je les comble à mon gré d'estime & de mépris.
Par de bizarres loix, même souvent difformes,

62 MERCURE DE FRANCE.

Je place enfin les fots & nomme les grands hommes.

*Par M. Fl**.*

LOGOGYPHE.

Je suis un grand jardin, près d'un grand bâtiment ;

Je n'ai pourtant , lecteur , que quatre pieds d'espace :

Raccourci d'un pied seulement ,

Je ne suis plus qu'un instrument

Propre , en certains pays , pour la guerre & la chasse.

*Par M. Cat**.*

A U T R E.

On nous trouve , mon frere & moi ,
Dans l'âtre d'un manant & dans celui d'un roi :

Si l'on retranche ma dernière ,

J'éleve aux cieux ma tête altière.

Par le même.

A U T R E.

MON pouvoir en impose aux seigneurs les plus
grands ;

Mais , admirable effet de la métamorphose !

Dans l'ordre de mes pieds , dérangeant quelque
chose ,

Je ne fais plus peur qu'aux enfans.

Par le même.

A U T R E.

RIEN n'est plus doux que moi dans toute la na-
ture.

Et cependant , sous un air enchanteur ,

Je fers souvent de masque à l'imposture ,

D'un cœur mauvais je cache la noirceur.

Si ces seuls traits ne me font reconnoître ,

Je renferme en dix pieds , qui composent mon être ,

Ce qui , tous les matins , sert à l'habillement.

Un cri , l'expression d'un mal que l'on ressent ;

Un canton estimé pour le bled qu'il rapporte

64 MERCURE DE FRANCE.

Et dont la France se nourit.

Un nom , que tout Français & respecte & chérit ;

Par son attachement pour celui qui le porte.

Oh ! c'en est fait , vous allez me nommer ;

Cette douceur enchanteresse ,

Qu'on sent , & ne peut exprimer.

Péché mortel , & signe d'allégresse ,

Un vent fougueux qui souffle avec fracas.

Quoi ! tout cela ne vous fait point comprendre ,

A me chercher , Eglé , ne vous fatiguez pas ,

De sçavoir qui je suis vous faites quelque cas ,

Il sera doux de vous l'apprendre,

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La première Nuit d'Young , traduite en vers par M. Colardeau , se vend à Paris , chez Delalain , à côté de la Comédie Française ; prix 1 liv. 4 f.

CET ouvrage mérite sans doute les plus grands éloges ; mais nous avons pensé que la place qu'ils pourroient occuper dans ce Journal seroit encore mieux remplie par les fragmens que nous pourrions

en citer. Ce moyen , tout simple & auquel on devroit avoir plus souvent recours , servira mieux l'auteur & satisfera davantage le lecteur ; un journaliste ne doit jamais être que le rapporteur , après une exposition fidèle qu'il ajoute ses conclusions , mais que le Public juge.

Le poëte appelle le sommeil qui fuit les malheureux ; s'ils dorment , c'est sans tranquillité ; un songe funeste a fatigué ses sens par de tristes images , & lorsque ses yeux se sont ouverts , ils se sont portés sur trois mausolées où sont enfermées les cendres de sa fille , de sa femme & de son ami ; il s'écrie :

Le jour ne suffit point aux peines que j'endure ,
Et la nuit... oui la nuit... la nuit la plus obscure ,
Alors que tout s'éteint dans sa noire épaisseur ,
Est moins triste que moi , moins sombre que mon
cœur.

Le fantôme voilé que le silence mène ,
Assis , en ce moment , sur son trône d'ébène ,
Du plus épais nuage enveloppe les airs
Et son sceptre de plomb pèse sur l'univers.
Quelle ombre impénétrable & quel calme immo-
bile !

66 MERCURE DE FRANCE.

La nature se tait dans sa marche tranquille !

L'oreille écoute en vain ! . . . l'œil ne voit plus ! . .
tout dort !

Tout semble annéanti ! . . rien n'est mu . . . tout
est mort !

De ce vaste repos combien l'ame est frappée !

O des mondes détruits , image anticipée !

Triste & dernier soleil ! . . jour affreux , hâte toi !

Viens tirer le rideau . . . Tout est fini pour moi !

Il n'invoque point les vaines divinités,
c'est le Créateur de l'Univers qu'il appelle ; celui

Qui , du creux de l'abîme élevant l'univers ,

En globes enflammés le lança dans les airs.

Le premier objet & le plus digne de ses
vers est l'homme.

Autant que son auteur l'homme est inconcevable

De deux êtres divers mélange invraisemblable ,

Son bisarre destin flotte indéterminé.

Vil & grand , pauvre & riche , infini mais borné ;

Rien par ses vains trésors , tout par ses espérances.

De l'un & l'autre extrême il franchit les distances :

Il touche aux opposés, dont il est le milieu ,
Et l'homme est la nuance entre l'atôme & Dieu.
Noble & brillant anneau de la chaîne inégale ,
Qui du néant à l'être embrasse l'intervalle ,
De l'ange & de l'insecte il partage le sort.
Faible immortel , blessé du glaive de la mort ,
Enfant de la poussière , héritier de la gloire ,
Un ver , un Dieu . . dans lui tout est contradictoire !

Plus fier encore qu'il n'est infortuné ,
Tout apprend à l'homme que rien ne peut
conserver sa vie au-delà de l'espace
qui lui est marquée ; mais tout aussi lui
annonce que c'est dans le tombeau même
qu'il doit prendre l'immortalité. Le Ciel,
attentif au bonheur de l'homme , a disposé
par tout des lumières qui l'éclairent sur son
être. Le sommeil même est chargé de
l'instruire.

Quand ce Dieu taciturne abandonne au repos
Mes sens appelantis sous de mornes pavots ,
Des fers de sa prison libre & débarassée ,

68 MERCURE DE FRANCE.

Mon ame suit encor le vol de la pensée.
Sur un sol fugitif formant des pas trompeurs,
Elle foule tantôt la verdure & les fleurs.
Tantôt triste, pensive & s'enfonçant dans l'ombre,
Elle suit, effrayée, un bois lugubre & sombre,
D'un rocher, quelquefois, elle roule soudain ;
Ses bras ensanglantés s'y suspendent en vain :
Elle retombe... un lac la reçoit dans sa chute.
Sa peur oppose à l'onde une pénible lutte :
Elle se débat, nage, & regagnant le bord,
Sur le roc escarpé gravit avec effort.
Dans la course des vents quelquefois entraînée,
Elle s'élance & croit planer, environnée
De ces filphes brillans, de ces esprits divers,
Fantômes revêtus de la pourpre des airs.
Mais, soit que son erreur la console ou l'afflige,
De ces songes confus le bizarre prestige
Lui dit que son instinct, son vol impérieux
L'élève vers sa source en l'élevant aux cieux,
Qu'aux plaines de l'Ether développant son aîle,
Elle abandonne un corps appesanti loin d'elle,
Que son être est plus noble & qu'elle ne sort pas
De la vile poussière éparse sous ses pas.

On s'occupe en veillant de fantômes plus vains & de songes plus funestes , on s'aveugle de ses propres mains ; on voudroit établir des plaisirs stables sur le théâtre changeant du monde , des jours sereins au milieu des tourmens de la vie : ce n'est qu'aux demeures célestes que l'on peut goûter le bonheur , parce qu'il n'est plus troublé par la crainte de le perdre ; mais sur la terre , on n'en peut trouver que dans la vertu , elle se le donne comme le soleil se donne la lumière. Eh ! pourquoi déplorer une destinée commune à tous les êtres : le malheur fut toujours la loi de l'univers , la peine est l'héritage que la terre transmet à ses malheureux enfans.

Combien , autour de nous , mugissent de tempêtes !

Que d'écueils sous nos pas , de fléaux sur nos têtes !

Le glaive des guerriers , le poignard des tyrans ,
 Le feu de la discorde & celui des volcans ,
 La peste infectant l'air des poisons qu'elle exhale ,
 Des prompts embrasemens l'étincelle fatale ,
 La faim , la pâle faim qui creuse des tombeaux ,
 La misère traînant ses horribles lambeaux ,

70 MERCURE DE FRANCE.

Le désordre , le choc de la nature entière
Tourmentent des mortels la pénible carrière;
Là , privés du soleil , à jamais renfermés ,
Sous de noirs souterrains , des spectres animés
S'enfoncent , loin du jour , dans une mine avare.
Là , sur le sein des mers , un despote barbare ,
A la rame pesante enchaîne ses égaux :
Sans qu'un ordre plus doux suspende leurs tra-
vaux ,

De la vague orageuse ils brisent la colere ,
Et le seul désespoir est leur affreux salaire.
Ici des malheureux , vieilliss dans les combats ,
Epuisés , mutilés , pour des maîtres ingrats ,
Vont , le long des pays défendus par leurs armes ,
Mandier un pain noir qu'ils détrempent de lar-
mes.

Là , d'éternels besoins , d'incurables douleurs ,
Dans un cruel accord unissant leurs fureurs ,
A mille infortunés , pressés par l'indigence ,
Ne laissent qu'un cercueil pour dernière espéran-
ce.

Vois-tu , sous ce parvis , cette foule de morts ?
Le sein des hôpitaux les rejette au dehors.
Entends-tu ces mourans qui demandent leur pla-
ce ,

Et d'un lit douloureux sollicitent la grace ?
Que d'hommes mollement élevés & nourris ,
Sur le seuil des palais font entendre leurs cris !
L'humiliant refus repousse leur priere.

Riches voluptueux , courez sous la chaumière ,
Et lorsque le plaisir s'éteint sur vos sens ,
Quand l'habitude éteint vos desirs languissans ,
Volez respirer l'air de ces tristes ayles !
A la main qui demande , ouvrez des mains faciles !

Le spectacle touchant de tant de maux soufferts
Rendra vos goûts plus vifs & vos plaisirs plus chers.

La sensibilité s'éveille dans les larmes.
Mais , la pitié pour vous auroit-elle des charmes ?
Non barbares ! jamais elle n'émut vos cœurs !
Jamais vos froides mains n'ont essuyé de pleurs !

Encore si le malheur n'étoit que la punition du vice ; mais la prudence, la vertu même ne peuvent nous défendre de ses aveugles mains. On est puni sans être coupable. . . . Le poëte revient sur lui-même par un retour plein de sentiment.

Me plaindre ! . . & le vieillard implore mon appui !

Et l'enfant jette un cri qui m'appelle vers lui !
Ah ! volons ! dans mes bras accueillons leur foiblesse !

L'humanité me parle & pour eux m'intéresse.
La nature nous fit un-cœur compatissant.
Le cruel qui ne plaint que les maux qu'il ressent ,

72 MERCURE DE FRANCE.

Mérite que leur poids sur lui s'appesantisse ;
Mais , des peines d'autrui partager le supplice ,
Mais , les souffrir soi - même & leur donner des
pleurs ,

Cette pitié sublime ennoblit nos douleurs.

Que dis-je ? on se console en pleurant sur les autres :

Les maux que nous plaignons adoucissent les nôtres.

O vous , vous , mes égaux , vous , malheureux humains ,

Vous qu'un destin semblable unit à mes destins ,
Si , dans un cœur sensible , il est pour vous des charmes ,

Montrez - moi vos douleurs & comptez sur mes larmes !

Il s'adresse à Lorenzo son ami , qu'il voudroit enlever aux funestes disgrâces de la fortune trompeuse. Ne crois pas , lui dit-il , que je me fasse une joie barbare de troubler le bonheur dont tu jouis. Je voudrois l'assurer. Les tendres soins qu'il donne à la félicité de cet ami lui rappellent celle dont il jouissoit avec un autre ami qu'il a perdu.

Cher Philandre , avec toi j'ai vu le mien périr ,
Sous le souffle mortel de ton dernier soupir ,

J'ai

J'ai vu se dissiper ce foible météore.
J'ai perdu tous mes biens. . . la tombe les dévore.
L'Univers , à mes yeux flétri , désenchanté ,
Ne m'offre plus l'éclat qu'il t'avoit emprunté.
Ce charme qu'un ami répand sur la nature ,
Ces fantômes brillans , cette riche parure ,
Tout ce qui me fut cher , tout s'est anéanti.
Vil rebut des humains , sous l'âge appesanti ,
Jeté dans un désert & perdu dans le vide ,
J'arrose de mes pleurs le sol le plus aride.
Tout s'éteint , tout s'efface & l'enchanteur est
mort.

O misère de l'homme ! ô déplorable sort !
Quoi : mon ami n'est plus qu'une cendre glacée ,
Sous un marbre lugubre immobile & pressée !
Philandre , tu touchois au terme de tes vœux :
Tu prenois , vers la gloire , un vol impétueux.
Jeune triomphateur , des mains de l'immortelle
Déjà tu recevois la palme la plus belle ;
Tu montois sur son char d'un air calme & serein :
Mais , un monstre perfide & caché dans ton sein ,
La mort , l'affreuse mort , se glissant en silence ,
Riant de tes projets , de ta folle espérance ,
A l'heure du triomphe , au moment de l'orgueil ,
Sous un froid mausolée enferma ton cercueil.

C'est en vain que la mort enleve au
tour de nous nos plus chers amis. Leur
exemple ne nous instruit point. Ils ont à

D

74 MERCURE DE FRANCE.

peine le premier tribut de nos pleurs que nous enfermons leur souvenir avec eux dans leur tombeau.

Philandre ? ah ! malheureux ! qui ? moi , que je t'oublie !

Mânes chers & sacrés , ô mon ami , jamais !

Rien ; non , rien dans mon cœur n'effacera tes traits.

Ce cœur , plein d'amertume , est plein de ton idée :
Crois-moi , l'aube du jour fût-elle retardée ,
Dans son cours le plus lent , la plus longue des nuits

Ne pourroit épuiser l'excès de mes ennuis ,
Et le cri matinal du chantre de l'aurore
Aux cris de ma douleur se mêleroit encore :

On ne peut rappeler plus heureusement
ce vers si touchant de Virgile :

Te , veniente die , te , decedente canebat.

M. Collardeau finit par une invocation à l'homme , à Milton & à Pope , ainsi que le traducteur en prose dont il a saisi toutes les beautés ; mais qu'il a rendues plus frappantes encore par les couleurs brillantes de la poésie. Employées avec force , elles sont distribuées avec goût ; l'effrayant tableau des misères humaines est suivi de

l'image touchante de la pitié ; les perfidies de la fortune , des consolations de l'amitié. La terreur ne frappe & n'ébranle les cœurs que pour les disposer à la sensibilité , que pour les écarter du vice & les pousser vers la vertu. Ils se laissent entraîner sans résistance parce qu'on ne leur fait point violence ; l'art ne se fait point appercevoir ; c'est la persuasion qui se fait sentir ; toujours l'expression propre , jamais un mot parasite , rien à désirer. Après avoir lu cette nouvelle production de M. Collardeau , combien on souhaite que sa foible santé lui permette d'acquitter les engagemens qu'il vient enfin de reprendre avec le Public , dont on peut , sans hésiter , lui promettre les applaudissemens les plus flatteurs !

Le bon Militaire ; par M. de Bouffanelle , brigadier des armées du Roi , ancien capitaine au régiment du Commissaire-Général de la Cavalerie , membre de l'académie des sciences & beaux arts de la ville de Beziers. A Paris , chez Coffard , rue St Jean-de-Beauvais ; avec approbation & privil. du Roi ; broch. in-8°. d'environ 300 pag.

La plupart des historiens modernes re-

Dij

tranchent de l'histoire les actions mêmes les plus héroïques, lorsqu'elles ne sont pas, pour ainsi dire, recommandées par le nom de leurs auteurs. Les historiens Grecs & Romains recueillirent, au contraire avec le plus grand soin, les faits glorieux des hommes les plus obscurs, des simples soldats. On ne lit pas les uns & les autres avec le même intérêt. Les modernes, en ne peignant que les personnages distingués, semblent n'avoir écrit que pour leurs *pareils*. Les anciens, en peignant les nations & même le peuple, ont écrit pour tous les hommes. La haute tragédie nous plaît sans doute; mais nous aimons à la voir entremêlée de comédies & de drames bourgeois. Je ne sçais ce qu'on entend par *la majesté de l'histoire*: si l'histoire doit représenter la scène du monde, si elle doit peindre les mœurs, si elle doit transmettre ce qu'il faut imiter, si elle doit rendre la justice aux morts, si elle doit instruire tous les hommes, *Sa Majesté* ne souffrira-t-elle que des rois, des généraux & des ministres? Ne sera-t-elle pas au contraire, comme celle de la vertu, familière avec tout ce qui est grand & utile en soi, sans rapport aux rangs & aux rôles des personnages? Les anciens

historiens, animés de l'esprit républicain & accoutumés à mettre entre les citoyens moins d'inégalité, considéroient plutôt l'action que l'homme. Il n'en est pas de même des historiens modernes; les mémoires mêmes sur lesquels ils sont réduits à travailler ne leur permettent pas, en quelque sorte, de se répandre dans tous les ordres de l'état pour consacrer les faits absorbés, pour ainsi dire, par les événemens éclatans. Il est juste d'observer pour leur justification que nos archives ne ressemblent pas aux archives de la Grèce & de Rome; & que s'ils paroissent rejeter des traits dont les anciens auroient embelli leur histoire, c'est qu'ils ne les connoissent pas, & qu'il leur est souvent impossible de les tirer de l'oubli.

Les auteurs qui s'attachent à ramasser & à conserver des faits par eux-mêmes intéressans, mais ignorés, méritent d'être particulièrement encouragés dans ce travail. Le Public accueille presque toujours favorablement leurs ouvrages; il applaudira sans doute au plan que M. de Bouffanelle a suivi & bien exécuté dans *le bon Militaire*. L'exemple y est à côté de la leçon, & le soldat le donne comme le général. Nous en citerons quelques traits.

A la bataille des Dunes, M. de Turenne dit au comte de Buffi Rabutin, lorsqu'il venoit de renverser, avec cinq escadrons, la droite des ennemis, commandée par le prince de Condé : *En vérité, M. le Comte, vous êtes bien valeureux & bien grand ; mais convenez que tout ce qui vient de combattre avec vous, devrait bien partager avec nous la gloire de cette journée ; il n'en sera pourtant rien ; ce sera nous qui aurons tout fait, moi le premier.*

Sous le regne de Louis XIV, un brave officier du régiment d'Aubusson, nommé *Duras*, fils d'un payfan, présenta son pere en habits de son état & en sabots au comte d'Aubusson, son colonel. Le Roi, instruit de la maniere dont il avoit reçu, reconnu & honoré son pere, tandis qu'on le croyoit issu de la maison de Duras, le fit venir à la cour & lui dit, en lui tendant la main : *Duras, je suis bien aise de connoître le plus honnête homme de mon royaume, je vous accorde mille écus de pension ; mariez vous, j'aurai soin de vos enfans, les Duras les reconnoîtront sans peine, & s'en feront honneur.*

Un homme, de la plus grande beauté, reçoit, d'un capitaine de dragons, cinq cens livres pour son engagement, & va

aussi-tôt retirer de prison son pere, qu'un créancier dur y retenoit pour une pareille somme. L'officier, instruit & touché de cette belle action, lui dit, en déchirant l'engagement, qu'il est libre. Le dragon refuse sa liberté & jure qu'il *servira, le tems prescrit, avec autant de plaisir qu'il en a eu à rendre à son pere le repos, l'honneur & peut-être la vie.*

L'auteur a vu en 1759 à Strasbourg un cavalier qui ne s'étoit engagé qu'aux conditions qu'on ne lui donneroit point d'argent & qu'on assureroit à sa mere une rente viagere de trois boisseaux de bled par an.

La veille d'une grande bataille, un grenadier des Gardes - Françaises promet à un de ses camarades qu'il voit dévoré d'inquiétudes sur le sort dont sa femme & ses enfans sont menacés s'il vient à être tué, de les faire vivre de son travail. Le pere de famille meurt; son camarade, de retour à Paris, tient sa parole; il sert de pere aux malheureux enfans de son ami.

C'est par de pareils exemples que M. de Bouffanelle anime, en quelque sorte, les leçons qu'il donne sur la vie militaire, la discipline, l'émulation, la subordination, les devoirs d'un chef, les mœurs, les duels, la valeur, le luxe, la guerre, les

Div

80 MERCURE DE FRANCE.

sciences, la religion, la mort, la désertion, les écoles, les exercices & les corps différens. Son ouvrage respire l'honneur, la vertu & la piété.

Mémoire sur la musique des Anciens, où l'on expose les principes des proportions authentiques, dites de Pythagore, & de divers systèmes de musique chez les Grecs, les Chinois & les Egyptiens; avec un parallèle entre le système des Egyptiens & celui des modernes; par M. l'Abbé Rouffier.

Satis strata via est, ut posterì uno tractatu musicam exponant.

Aristid. quint. de mus. in fine lib. 3.

A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine; avec approb. & privil. du Roi, in-4°. de 276 p.

M. l'Abbé Rouffier a trouvé dans la *progression triple*, les vrais fondemens du système des Grecs. La *lyre de Mercure*, le système des Chinois, l'*heptacorde*, l'*octacorde* ou lyre de Pythagore, le système de Gui d'Arezzo & notre harmonie, c'est-à-dire, l'ancienne routine du *contrepoint*, élevée en science par Rameau, se ran-

gent , pour ainsi dire , d'eux-mêmes sous ce principe , & dans un ordre chronologique qu'on n'est pas libre d'intervertir. L'instituteur du système des Egyptiens & Rameau ont exactement , l'un & l'autre , établi leurs systèmes sur le même fonds de proportions , les mêmes nombres radicaux , 1 , 3 , 9 , ou pour le dire en termes modernes , qui rappelleront toujours Rameau à la nation , sur la même *basse fondamentale*. Ce principe unique donne l'intelligence d'une infinité de matieres qui n'avoient pas été entendues & qui ne pouvoient pas l'être avec les idées reçues. Comment connoître , en effet , la nature de certains objets , dès que les erreurs ou les opinions particulières de quelques auteurs Grecs touchant le système sur lequel ils écrivoient , formoient les définitions de ces mêmes objets & la base de la plupart de nos principes ?

Il faut lire les développemens & les preuves des conjectures de l'auteur dans l'ouvrage même qui est rempli de recherches profondes & de sçavantes observations.

Mélanges de littérature orientale , traduits de différens manuscrits turcs , arabes &

82 MERCURE DE FRANCE.

persans de la bibliothèque du Roi; par M. Cardonne, secrétaire interprète du Roi pour les langues orientales à la marine & à la bibliothèque de S. M., & professeur en langue arabe au collège royal. A Paris, chez Hérisant fils, avec privilege, 2 vol. in-12. chacun d'environ 300 pag.

Ces *mélanges* forment un recueil choisi de traits de grandeurs d'ame, de générosité, de justice & de courage, peu communs, mêlés avec des allégories, des contes, des reparties ingénieuses, des morceaux de morale & de poésie. Ils ne ressemblent point à la plupart des compilations modernes qui n'offrent rien de nouveau que leur titre. Loin d'avoir emprunté de d'Herbelot, Galand, la Croix, &c. des histoires plus ou moins connues, M. Cardonne a retranché de son recueil les matériaux que ces auteurs avoient déjà mis en œuvre, lorsqu'en puisant dans les mêmes sources, son goût avoit fait le même choix. La plupart de ces anecdotes offrent à l'admiration des peuples qui s'appellent *polices*, les peuples qu'ils appellent *Barbares*. On en jugera par les traits suivans.

Sandjar, sixième sultan de la première

branche des Selgiucides, l'un des princes de l'Orient les plus renommés, tua, par mégarde, d'un coup de flèche le fils d'un pauvre Dervich. Après avoir reconnu son erreur & arrosé de larmes le corps de ce malheureux enfant, il fit venir dans sa tente le Dervich; & s'étant enfermé seul avec lui : « Tu vois en moi, lui dit-il, le » meurtrier de ton fils. Je t'ai porté le » coup le plus rude qu'on puisse porter à » un homme. Tu connois la loi : si tu » veux que je rachete le sang de ton fils, » voilà de l'or : si tu veux user envers » moi de la rigueur de la justice, voici » mon sabre, frappe. » Le Dervich se jette aux pieds du monarque, refuse le prix d'un crime involontaire, & proteste qu'il seroit heureux de sacrifier sa vie pour conserver celle d'un prince si bon & si juste. « Ton désintéressement ne restera » pas sans récompense, lui dit le Sultan, » je te fais gouverneur de la ville de Za- » lika. » Les hommes supérieurs aux autres par les sentimens, s'écrie l'auteur qui rapporte ce trait, sont faits pour les commander.

Békir avoit dissipé une fortune immense ; mais, de tous ses biens, il lui étoit resté le plus précieux, la belle esclave

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

Gulroi. L'extrême indigence contraint à la fin ces deux amans à se séparer. La vente de Gulroi procurera des ressources à Békir, en lui procurant à elle-même l'abondance. L'émir Moter, frappé de la beauté de l'esclave, en donne 200, 000 drachmes; il ajoute même à ce prix de riches présens. Lorsque les deux amans se quittent, leurs pleurs, leurs sanglots, leurs discours expriment toute la violence de leur désespoir. Moter, attendri par ce spectacle, prend la belle Gulroi par la main & la remet à Békir, en lui disant : « A Dieu ne plaise que je sépare deux » cœurs si bien unis : je vous rends votre » amante, & je la prie de garder, pour » l'amour de moi, les 200, 000 drachmes que vous avez reçues. Soyez heureux l'un & l'autre ; & souvenez vous » quelque fois dans votre bonheur de celui qui y contribue aux dépens du » sien. »

Un ministre disgracié par les intrigues des femmes du ferrail de Méhémet, qui vouloient gouverner l'état comme elles gouvernoient le monarque, ne demanda pour prix de ses services que quelques landes à défricher. Le sultan fit inutilement chercher des terres en friche. Il offrit

à son ministre les terrains cultivés qu'il lui plairoit choisir. *Je suis assez récompensé*, lui dit le visir, *par le bonheur d'avoir rendu votre royaume florissant. J'ai voulu que mon maître connût l'état dans lequel je le lui laissois. Mon bonheur ne sera point altéré, si la prospérité de l'empire ne l'est point par mes successeurs.* Méhémet éclairé par cette réponse, rétablit le visir dans son emploi & lui rendit toute sa confiance.

Un ministre de Cosroës, roi de Perse, en discutant dans le conseil en présence du prince une affaire importante, fut piqué à plusieurs reprises par un scorpion sans que la douleur interrompît son discours & se peignît sur son visage. Cosroës, instruit de cet accident, lui demanda comment il avoit pu étouffer une douleur si violente « Prince, répondit le ministre, celui qui, en votre présence, n'auroit pas la force de supporter un mal si léger, pourroit-il un jour de combat affronter les traits & la mort qui se présente sous tant de formes? » Cosroës combla le visir de biens & d'honneurs.

Maan Benzaïd, roi de l'Arabie, avoit condamné cent prisonniers qu'il avoit faits dans un combat, à avoir la tête tranchée. L'un d'entr'eux le supplie de lui

86 MERCURE DE FRANCE.

faire donner de l'eau , à lui & à ses camarades , pour étancher leur brûlante soif. Le Roi ordonne à son échançon de leur verser à boire. Quand ils eurent bu , le jeune homme dit à Maan : *Prince , nous sommes devenus vos hôtes ; ferez-vous périr des gens que vous avez admis à un pareil honneur ?* Le Roi , admirant la subtilité de son esprit , révoqua l'arrêt qu'il avoit prononcé.

Nouchirevan demandoit à Bujurdjemher quelles étoient dans la vie les trois choses que l'on devoit le plus estimer. Le visir répondit , *la femme , la mort , & le besoin que les hommes ont les uns des autres.* Nouchirevan étonné , lui demanda l'explication de ce discours. *Seigneur , reprit le visir , s'il n'y avoit point de femmes , le monde ne vous posséderoit pas. Si les hommes étoient immortels , vous ne régneriez pas. Si les hommes n'avoient pas besoin les uns des autres , je n'aurois pas l'honneur d'être votre ministre.*

Des Turcs esclaves sur une galere chrétienne , brisent leurs chaînes , massacrent les officiers & les soldats. L'un d'entr'eux ayant feint de poignarder un jeune seigneur Napolitain , âgé de dix ans , s'étoit jeté avec lui à la mer ; il l'aidoit à gagner la terre à la nage. Retirés l'un & l'autre

du danger, le Turc dit au jeune seigneur en l'embrassant les larmes aux yeux : « Je
 » suis toujours ton esclave, ou plutôt
 » celui de ton pere, mon bon patron, qui
 » m'a traité avec tant d'humanité. Je re-
 » grette peu ma liberté, puisqu'elle est le
 » prix de ta vie. Tu périssois, si j'avois
 » voulu paroître t'épargner, & j'aurois eu
 » la douleur de te voir massacrer par mes
 » compagnons sans pouvoir t'arracher de
 » leurs mains. »

Le calife Mansour ayant rencontré un Arabe du désert, lui dit de rendre graces à Dieu de ce qu'il avoit bien voulu faire cesser la peste qui désoloit son pays. *Dieu est trop bon*, lui dit le Bédouin, *pour réunir sur nos têtes deux fléaux aussi terribles que la peste & ton gouvernement.*

Un député des habitans de la Mecque portoit leurs plaintes au même calife, contre le gouverneur Ben-Ziad. Mansour le traita de calomniateur, en faisant l'éloge de cet officier. « Prince des vrais
 » Croyans, repartit le député, je recon-
 » nois mon erreur. Ta parole a dessillé
 » mes yeux. Ben - Ziad est un homme
 » parfait. Punis les habitans de la Mec-
 » que de leur crime, en leur ôtant un si
 » bon gouverneur; & donne-le successi-
 » vement aux autres provinces de ton

88 MERCURE DE FRANCE.

» empire, afin que chacun jouisse à son
» tout des précieux avantages de son ad-
» ministration. »

Aroun - Erréhid, prince très - sage, avoit à sa cour, pour lui apprendre à l'être, un fou en titre, nommé Bahaloul. Ce calife demanda un jour à Bahaloul, combien il y avoit de fous dans Bagdad. *La liste seroit longue, dit Bahaloul. Je te charge de la faire, & qu'elle soit exacte,* repartit Aroun. *Mon travail sera court,* reprit Bahaloul, *je vous donnerai celle des sages.*

Le même Bahaloul s'étant un jour assis sur le trône du calife, un huissier lui donna une volée de coups de bâton. Le calife accourut à ses cris; & comme il entreprit de le consoler. « Ce n'est pas sur
» moi que je pleure, lui dit le fou, c'est
» sur vous à qui je dois m'intéresser. Si
» j'ai reçu tant de coups pour avoir, un
» instant, occupé votre trône, quelle grêle
» il en pleuvra là-bas sur vous qui l'aurez
» occupé pendant une longue vie. »

Le calife lui ordonna d'épouser une jeune fille, belle & vertueuse. Il obéit; mais à peine fut-il aux côtés de son épouse, qu'il se leva & s'enfuit avec les apparences de la frayeur. Aroun lui ayant demandé avec sévérité la raison de sa con-

duite. « Seigneur, lui répondit Bahaloul,
 » je n'ai point de reproches à faire à ma
 » femme ; mais à peine ai je été dans le
 » lit nuptial, que j'ai entendu sortir de
 » son sein mille voix confuses. L'une me
 » demandoit un turban ; l'autre, du pain ;
 » celle-ci, des papourthes ; celle-là, une
 » veste. J'ai été saisi d'effroi, & malgré
 » vos ordres & les charmes de mon épou-
 » se, je me suis enfui de toutes mes for-
 » ce, pour ne pas devenir plus malheu-
 » reux & plus fou que je ne le suis. »

La pratique du Jardinage ; par M. l'abbé
 Roger Schabol, ouvrage rédigé après
 sa mort sur ses mémoires, par M. D*** ;
 avec figures en taille-douce, dessinées
 & gravées d'après nature ; prix liv. 4
 sols relié ; deux part. d'environ 700 p.

*Nihil est agriculturâ melius, nihil uberius, nihil
 homine, nihil libero dignius.*

Cic. de off. lib. 3.

A Paris, chez Debure pere, libraire,
 quai des Augustins, à St Paul ; avec
 privilège.

Feu M. l'abbé Roger Schabol nâquit à
 Paris en 1691 de Roger Schabol, fondeur
 & sculpteur, natif de Bruxelles. Destiné

de bonne heure à l'état ecclésiastique , il reçut une éducation supérieure à sa naissance. La nature l'avoit appelé au jardinage. Dès son enfance , il se déroboit aux amusemens pour consacrer ses loisirs à l'étude de la physique & de l'histoire naturelle des plantes , considérée du côté de l'économie champêtre. Les grands talens s'annoncent & se développent d'eux-mêmes. Impatient de consulter la nature , l'abbé Roger commença ses travaux dans un jardin d'un fauxbourg de Paris , & les continua dans une maison de campagne à Sarcelles. Le livre de la Quintinie le guidoit ; les leçons du Frere François , auteur du *Jardinier solitaire* , le plus fameux cultivateur de son tems , lui applanissoit les voies. Habile dans des pratiques qui semblent justifiées par quelques succès , il crut être un grand jardinier. Il ne jouit pas long-tems de cette dernière opinion ; trop instruit pour ne pas sentir la nécessité de s'instruire davantage , il alla comparer son industrie avec l'industrie des habitans de Montreuil. Il falloit qu'il s'en défabusât pour mériter ce titre. Ces laborieux cultivateurs , plus consommés dans la pratique que dans la théorie de leur art , ne l'auroient point assez éclairé sur leur méthode , s'il n'avoit eu , pour en

démêler le principe , la sagacité & la confiance dont les préjugés & les obstacles n'arrêtoient point les efforts. Il opéra comme eux , & des expériences sans nombre justifient à ses yeux leurs procédés.

Les sciences & les arts s'entr'aident & se perfectionnent réciproquement.. M. l'abbé Roger , avec des connoissances étendues , étoit capable de pénétrer plus avant dans le sanctuaire de la nature que la plupart de ceux qui avoient couru la même carrière. Par une de ces idées heureuses qui n'appartiennent qu'à des esprits vastes & à des philosophes , il chercha dans l'anatomie humaine, dans la pharmacie , la chirurgie & la médecine , la solution de divers problèmes de la végétation , l'explication de plusieurs phénomènes de l'intérieur & de l'extérieur des plantes , des remèdes pour la guérison de leurs maladies , &c. Sous sa main , les végétaux semblerent en quelque sorte s'anoblir. Il les traita , comme les corps humains , en les assujettissant à la diète & à l'abstinence , en les saignant & les scarifiant , en leur appliquant des topiques , des cataplasmes , des appareils , en employant les éclisses , les bandages , les ligatures. Cette méthode paroîtra folle à

92 MERCURE DE FRANCE.

quiconque ne l'admirera pas : l'expérience même ne détruira qu'à la longue les préjugés contraires. La saignée des arbres est utilement pratiquée depuis plus de cinquante ans à Montreuil. Elle avoit été proposée par le chancelier Bacon & dans les actes philosophiques de la société royale de Londres. Le célèbre Boerrhave guérit par divers ingrédiens de gros arbres de la promenade publique de Leyde, qui avoient été sciés à quatre pieds de haut & à moitié de leur diamètre. Enfin le traité de M. l'abbé Roger sur l'analogie entre les plaies des végétaux & celle des animaux, a mérité la plus honorable approbation de l'académie royale de chirurgie de Paris.

Le nom de l'abbé Roger devint célèbre dans la capitale. Il s'éloigna d'abord des grands qui le recherchoient. Lorsqu'il eut consenti à se charger de la direction de leurs potagers, il refusa leur protection, quoiqu'il ne vécut que d'un modique patrimoine. En 1762, il eut l'honneur de recevoir, à Choisy, de Sa Majesté les éloges les plus flatteurs. Son ouvrage, fruit de cinquante ans de travaux & de méditations, devoit être imprimé au Louvres. Un an avant sa mort

il en publia le premier volume, qui contient l'explication la plus instructive des termes du jardinage. La mort qui l'a enlevé à l'âge de 77 ans, n'a pas privé la nation de ses recherches; mais elle lui a, pour ainsi dire, ravi les élèves qu'il se proposoit de former pour perpétuer sa méthode : travail pour lequel il sollicitoit une pension sur un bénéfice. Ce grand agriculteur étoit plein de belles qualités. On lui reproche d'avoir été si prévenu en faveur de son mérite, qu'il dispensoit volontiers les autres de le louer. Sa franchise, sa gaité, sa vivacité, & des connoissances variées rendoient sa conversation amusante. Il avoit fait son épitaphe dans deux vers qui lui conviennent parfaitement.

Ci gît qui fit tout pour autrui

Et jamais rien pour lui.

Nous avons cru devoir placer ici l'éloge d'un homme distingué dans un genre aussi négligé qu'utile. Il nous a paru propre à inspirer le desir de connoître la méthode qu'il propose de substituer à l'ancienne. Cette méthode appartient aux habitans de Montrenil, Bagnolet, Vincennes, Charonne, & autres lieux

94 MERCURE DE FRANCE.

adjacens qui, depuis plus d'un siècle, excellent dans la culture des arbres fruitiers. D'après ces jardiniers industrieux, l'auteur découvre des secrets qu'ils s'étoient réservés jusqu'à nos jours; & il trace des routes nouvelles qui conduisent à l'abondance. Ses principes & ses pratiques ont pour but de tirer plutôt & à moins de frais plus de profit qu'ils n'en donnent ordinairement, & de les conserver beaucoup au-delà du terme fatal où l'impéritie des jardiniers avoit jusqu'à présent borné le cours de leur vie. L'art important du jardinage peut prendre, par le moyen de sa réforme une face nouvelle, & multiplier la richesse avec les jouissances. M. d'Argenville a bien voulu refondre, réformer & rédiger les volumineux manuscrits de l'auteur, chargés de répétitions & de digressions étrangères & écrits par demandes & par réponses dans un style incorrect & dénué d'élégance.

L'ouvrage commence par des observations sur le jardinage en général, sur son origine, son établissement & ses progrès. Ces idées conduisent à reconnoître la nécessité d'une physique instrumentale & expérimentale pour devenir bon jardinier. On examine ensuite cette profession du

côté de ses exercices ; & l'on remonte à l'origine des diverses pratiques de l'art. Dans un discours particulier sur Montreuil, l'auteur prouve que le produit immense des terres de ce village est moins l'effet de leur bonté que celui de l'industrie de ses habitans : cet article contient des anecdotes curieuses. Le traité suivant a pour objet le pêcher & les autres arbres considérés dans l'enfance, la jeunesse, l'âge formé & la vieillesse ; ce qui le partage en quatre chapitres curieux. L'analogie entre les plaies des végétaux & celle des animaux est établie dans un traité particulier suivi de préceptes sur la culture de l'oranger, des choux - fleurs, des cardons d'Espagne, des melons, des couches à champignons, des fraisières & de la vigne. L'ouvrage est terminé par un projet de multiplication universelle des végétaux. On trouve à la fin une suite de planches tirées du *dictionnaire du jardinage*.

Les amateurs de la culture ne sauroient trop se hâter de se procurer, de consulter, d'étudier cet excellent ouvrage. Les jardiniers ne peuvent être désabusés & instruits que par le canal des maîtres. L'intérêt & l'agrément sollicitent ces derniers à apprendre & à essayer la nouvelle

96 MERCURE DE FRANCE.

méthode. Nous ne doutons pas que l'ouvrage qui l'enseigne ne soit goûté du public ; & que son succès n'engage l'éditeur à publier incessamment la *théorie du jardinage* du même auteur, qui y traite de la terre en général, de l'air, de l'anatomie des arbres, des graines, de la sève, &c.

Le Vauxhall de Londres, poëme. A Londres ; brochure in-8°. de 40 pag.

Le vauxhall de Londres est assez agréablement décrit dans ce poëme, attribué au célèbre docteur Maty, auteur du *Journal britannique*. Nous citerons, pour en donner une idée, le trait suivant, qui paroîtra peut-être convenir à quelqu'autre vauxhall.

Ainsi dans la foule brillante
Des plaisirs que Vauxhall présente
Et que l'art y sçait mélanger,
Chacun aime à se partager.
Au fond d'une ame indifférente
Le plaisir ne peut pénétrer ;
Et la volupré n'est piquante
Qu'autant qu'une insensible penre

Porte

• Porte le cœur à s'y livrer.
• Dans ces lieux , bouffi d'opulence ;
• Le financier fait admirer
• Sa maussade magnificence ;
• Le plumet , plein de confiance ;
• Se contente de se montrer ;
• Tout enrôlé de l'audience ,
• L'avocat y court disputer ;
• Enveloppé de suffisance
• Le petit collet siffler ;
• Lolotte , au sortir de l'enfance ;
• Chercher une leçon d'aimer ;
• Clarice , essayer de charmer ;
• La tendre & timide Constance
• Attendre & craindre la présence
• De l'amant qu'elle y doit trouver ;
• Damon , ne voir que son Hortense ;
• Thémire tendrement rêver.

Le défaut des rimes en *er* de cette tirade auroit pu facilement être corrigé. A la suite du vauxhall , on trouve de jolis vers de M le du Boccage sur le renélas (ranelag ,) autre lieu d'amusement, situé de même sur la Tamise.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Caractères des femmes ou aventures du chevalier de Miran.

On ne doit point aimer quand on a le cœur tendre.

FONTENELLE.

A Londres ; & se vend à Paris , chez
Dessain Junior , libraire , quai des Au-
gustins , 2 petites parties in-12.

L'auteur de ce roman semble s'être proposé de donner un cours de galanterie en conduisant son héros , le chevalier de Miran , d'amours en amours avec la *coquette* , la *capricieuse* , la *dévote superstitieuse* , la *dévote hypocrite* , la *méchante* , la *dépravée* , la *perfide* & la *tendre*. Ces caractères connus (nous ne disons pas communs) ne lui fournissent que des aventures communes. Chaque caractère fait le sujet d'un petit conte détaché de ce qui précède & de ce qui suit. Tout y est prévu. On dira peut-être que l'auteur s'est trop borné dans un champ aussi vaste. On pourroit lui demander pourquoi il a envoyé son chevalier chercher à Cagliari & dans le Levant une femme *méchante* , une maîtresse *dépravée* , & une amante *perfide*. On ne fait comment il a pu appeler *coquette* une femme qui ne paroît pas l'être,

& *capricieuse* une autre qui paroîtra plutôt *libertine*. Nous ne croyons pas que ces lettres remplissent l'objet que s'est proposé l'auteur, de modérer le pouvoir des charmes des femmes, par la connoissance de leurs défauts : toutes les femmes ne ressemblent pas, sur-tout au premier aspect, aux maîtresses de M. de Miran ; & quand elles leur ressembleroient ?... *On ne doit point aimer quand on a le cœur tendre*, n'est qu'une *expression ingénieuse*. Il y a dans ces lettres de l'esprit, de la morale & un style assez naturel.

L'Art de s'enrichir promptement par l'agriculture, prouvé par des expériences ; par M. Despoismiers, gouverneur de la ville de Cheroy. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée des découvertes de l'auteur, depuis qu'il est employé par le gouvernement à l'amélioration de l'agriculture en France. A Paris, chez Guillyn, quai des Augustins, du côté du pont St Michel, au lys d'or. Avec privil. broch. de près de 300 pag. prix 1 liv. 16 s.

Cet ouvrage, favorablement accueilli dans le royaume, a été traduit en diverses langues. Les promesses de l'auteur invi-

tent à le lire ; ses expériences inspirent de la confiance dans ses promesses. Son art consiste à faire des prairies artificielles de sainfoin & de luzerne , & à défricher avec la nouvelle charrue à grandes roues de son invention. On a prétendu que ces prairies occasionnerent dans les provinces du Nord des maladies épidémiques ; mais on ne voit pas dans la Flandre , la Normandie , le Maine & autres provinces couvertes de luzerne & de sainfoin , des maladies plus fréquentes que dans la Sologne , la partie inférieure du Berry , & les autres provinces qui n'ont point ou qui ont peu de prairies de cette espèce. La Hollande & l'Angleterre n'en souffrent point , & leur agriculture en a tiré les plus grands avantages. Nous ne dirons pourtant pas , avec l'auteur , que le pays aujourd'hui stérile de la Palestine , n'ait été autrefois si fécond & si riche que par les prairies artificielles : l'histoire ne le dit pas , & un système ne le prouve pas.

Quant à la charrue de M. Despommiers , les essais en ont été très-heureux en Gascogne , en Bretagne , en Berry & dans d'autres provinces où l'auteur a été employé par le gouvernement & par des personnes distinguées. Sa charrue , avec deux bœufs , a défriché des landes que

huit bœufs attelés à d'anciennes charrues ne pouvoient rompre. L'auteur donne ici la description & les dimensions de ce nouvel instrument. Plusieurs laboureurs en font eux-mêmes; un métayer de Renier près de la Trimouille, les construit avec tant d'habileté que ses charrues sont très-propres à servir de modele.

L'auteur prouve très-bien les avantages que l'état recueillerait de l'amélioration de la culture, par l'augmentation du commerce des laines, du suif, du beurre, du lin, des chanvres, &c. & sur-tout des bleds. Mais il n'a point observé que les entraves imposées sur le commerce des denrées, &c. opposoient un obstacle invincible aux progrès de l'agriculture; car sans un débit prompt, sûr & lucratif, on ne se chargera pas de nouveaux frais de cultivation. Il est très-possible que les frais de défrichement & de culture soient considérablement diminués par des travaux & des machines d'épargne: mais il ne nous paroît pas si *aisé*, quoique l'auteur en dise, *de parvenir à une grande jouissance sans dépense*; & il ne persuade pas qu'Hieron n'ait rendu la Sicile florissante que parce qu'il connoissoit des *moyens simples de relever sans dépense*

102 MERCURE DE FRANCE.

l'agriculture. Ce prince pouvoit rétablir le royaume dans sa prospérité première , en procurant aux cultivateurs & aux propriétaires du sol , le *moyen de dépenser* davantage à la terre , par la suppression des charges & des obstacles qui gênent & ruinent l'agriculture & le commerce.

Quoiqu'il en soit , l'auteur démontre, par le tableau qu'il donne de nos provinces , la nécessité d'améliorer la culture dans le royaume ; & quant à la *pratique* du cultivateur , il expose des idées & des observations très- propres à contribuer à sa perfection dans des circonstances favorables.

Almanach des Marchands , Négocians & Commerçans de la France & du reste de l'Europe, contenant par ordre alphabétique les principales villes commerçantes , les adresses des principaux négocians , commerçans , fabricans & manufacturiers de l'Europe , aussi par ordre alphabétique ; la nature de leur commerce , les voies les plus faciles & les moins dispendieuses pour le transport des marchandises ; la réduction des poids , mesures & aunages à ceux & à celles de Paris ; la réduction des

monnoies étrangères au cours de celles de France; les usances des lettres de change de chaque ville commerçante, les jours de grace que l'on y accorde & les diligences à faire en conséquence, &c. Par M. Thomas. A Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. Avec privil. vol. in-8°. de plus de 450 pag. Prix 6 liv. pour Paris, & 7 pour la province & les pays étrangers, pour les abonnés seulement.

Le titre de cet almanach en indique suffisamment l'utilité. Les Hollandois, les Anglois, &c. étoient déjà dans l'usage de publier des listes particulieres de leurs négocians & commerçans; mais ces listes étoient peu connues de l'étranger, & elles ne les leur faisoient pas connoître. Avec l'almanach de M. Thomas, il sera facile d'étendre ses correspondances, de se procurer de prompts lumieres & de former de meilleures spéculations. La table alphabétique des villes & de leur commerce occupe la plus grande partie de ce volume. Elle est suivie d'une indication des marchandises par espèces & des marchands qui les débitent; des observa-

104 **MERCURE DE FRANCE.**

tions sur le change, l'état des foires & des marchés les plus considérables de l'Europe, des supplémens, &c. terminent cet almanach. Cette distribution est très-bien ordonnée.

Le premier essai d'un pareil recueil ne peut être un tableau complet de l'état du commerce de l'Europe. Aussi M. Thomas, possesseur du privilège, invite t'il MM. les négocians, manufacturiers, commerçans & fabricans, à lui adresser des notes, rue des Bourguignons, fauxbourg St Marcel à Paris. Les révolutions journalières du commerce l'obligent à donner tous les ans un nouvel almanach qui paroîtra le premier Janvier. Il se propose d'y joindre des observations sur les récoltes des productions des différentes provinces du royaume, & des différens états de l'Europe. Enfin il ne négligera rien de ce qui pourra donner à son recueil un nouveau degré de perfection & d'utilité.

Essais historiques sur l'Inde, précédés d'un journal des voyages & d'une description géographique de la côte de Coromandel; par M. de la Flotte. A Paris, chez Hérissant le fils, rue St Jacques, avec privil. broch. in-12. de 360 p.

M. de la Flotte partit de France en 1757 sur le navire Malouin le *Saint-Luc*, frété par le Roi, pour transporter des troupes dans l'Inde. Le navire suivit l'escadre de M. le comte d'Aché. La traversée fut heureuse jusqu'à Rio-Janeiro. Le chevalier de Dentillac, jeune officier très-aimable, fut le premier qui apperçut la pointe du Cap Frio; & comme il s'écrioit dans un transport de joie, *terre, terre*, il tombe mort, par une de ces fortes révolutions que les marins appellent *révolutions de terre*. La ville de Rio Janeiro, & en général le Brésil, sont situés sous le ciel le plus heureux, & habités par les hommes les plus corrompus & les plus méchants. Le peuple y est très-devot à St Antoine. L'auteur du journal portoit un jour sous son habit une petite statue de ce saint pour la présenter à une Dame Portugaise. La garde l'arrêta pour sçavoir s'il ne cachoit pas quelque marchandise de contrebande. Sa résistance causa quelque rumeur; la canaille se rassembla autour de lui. Pour s'en débarrasser, il tira sa statue avec laquelle il donna la bénédiction aux spectateurs qui la reçurent à genoux, en s'écriant qu'il étoit digne d'être Portugais. Pendant son séjour dans cette ville, il

E v

assista à une comédie bourgeoise où les moines donnoient la main à de fort jolies pénitentes. La pièce étoit très obscène. Dans les entractes, de petites filles habillées en ange chanterent les litanies de Ste Anne. Le gouverneur donna au général François une fête à laquelle il ne parut pas une seule femme. La jalousie portugaise ne permit pas aux maris de donner les leurs en spectacle à des François. L'inquisition est encore terrible dans cette ville.

La suite du voyage de l'auteur jusqu'à l'Inde n'offre rien de remarquable. Son séjour dans ce pays amene le recit des événemens connus de la dernière guerre. Il fut fait prisonnier à Chalembra. Ayant obtenu la permission de passer en Europe, il s'embarqua sur le vaisseau le *Pocok*, qui alloit d'abord faire un chargement à la Chine. Curieux de voir la ville de Canton, il en obtint l'agrément. Les carrefours de la ville lui offrirent un coup d'œil qu'il compare à celui de la foire St Germain. Mais ce qui fixa particulièrement son attention, ce fut *la rue de la Porcelaine*. Elle est parfaitement régulière, parée de pierres de taille & bordée d'un bout à l'autre de boutiques où l'on trouve tout ce que la Chine offre de plus

curieux en poteries de cette espèce. Les Chinois font, dans cette ville, la plus grande chère. M. de la Flotte y mangea d'un potage aux nids d'oiseaux si renommés. La matiere de ces nids desséchée, forme sans assaisonnement le mets le plus délicieux pour l'odorat & pour le goût. On en vend la livre jusqu'à 40 taëls ; le taël vaut 7 liv. 10 s. de France. L'auteur eut, à Macao, la curiosité de voir le pied & la jambe d'une Chinoise. Une pauvre femme la satisfit pour de l'argent ; le pied de cette femme ne formoit qu'une petite masse informe de chair dans laquelle il n'étoit pas possible de distinguer la marque d'un seul doigt ; & sa jambe qu'entortilloit une ligature de plusieurs aunes ne présentoit exactement que l'os couvert de la peau. L'auteur courut beaucoup de dangers en retournant en Europe.

A la suite de ce journal , on trouve une description de la côte de Coromandel, ornée de remarques historiques sur les différens établissemens des Européens. De là l'auteur passe à des observations sur la religions & les mœurs des Indiens. Son exposition de la théologie indienne ne retrace que la croyance vulgaire à travers laquelle quelques auteurs, tels que M.

E vj

Holwel & M. Dow ont entrevu les principes sublimes du système des anciens Brames, peu connu même de la foule des successeurs de ces prêtres. M. de la Flotte remarque que les Indiens donnent comme les Grecs aux sept jours de la semaine les noms des sept planetes que nous leur donnons encore. La plus grande preuve, dit-il, que les Brames sont originaires de la partie septentrionale de l'Asie, c'est que la langue *samascroutam* dans laquelle ils ont composé leurs livres mystiques, est remplie d'expressions grecques. Cette conformité donneroit à peine lieu de conjecturer une communication entre deux peuples, loin d'établir une descendance.

En exposant quelques usages de pays, l'auteur rapporte, pour prouver l'horreur de ces peuples pour l'ivrognerie, une histoire arrivée, dit-on, à Outremalour, pagode du Carnate. La fille d'un riche bramine étoit devenue si éperdûment amoureuse d'un soldat François, qu'elle lui proposa de partir avec lui, munie d'une grosse somme d'argent pour l'Europe, où il l'épouserait suivant sa religion. Le soldat reçut d'elle un sac de pagodes d'or. Trop content de sa bonne fortune pour ne pas se hâter d'en jouir,

il passa plusieurs jours dans la débauche avec ses camarades. L'Indienne le rencontre enfin , mais si ivre qu'en tâchant de se justifier il tombe à la renverse. Cette malheureuse amante en conçut tant d'horreur & de douleur, qu'elle se retira toute en larmes , & qu'elle n'a jamais reparu dans le pays.

Des particularités rapportées par M. de la Flotte sur l'histoire naturelle de l'Inde, nous ne citerons que l'histoire des serpens apprivoisés , quelque dangereux qu'ils puissent être , jusqu'à danser au son des instrumens. L'auteur a été témoin de ce fait. L'homme qui lui donna ce divertissement , reconnu à l'inspection d'une touffe de grandes herbes , qu'elles cachotent quelqu'un de ces reptiles. Il se mit à jouer de son espèce de flageolet. A mesure qu'il enflait les sons & qu'il s'approchoit de la touffe, on entendit siffler un serpent & bientôt on en vit paroître la tête. Le Maure entortilla le serpent autour de son bâton avec une adresse surprenante , le prit par le cou , lui creva la vessie qui contient le venin, avec un morceau de drap écarlate , & mit le serpent dans un panier , en assurant qu'en peu de jours il seroit aussi apprivoisé que les autres.

110. MERCURE DE FRANCE.

Ces *essais*, écrits avec facilité, seront lus avec plaisir.

Etrennes spirituelles en vers pour l'année M. CC. LXX. sur les mystères & principales fêtes de l'année, dédiées à M^{de} François-Lucie de Montmorin de St Herem, abbesse de Nôtre Dame-aux-Nonains à Troyes, avec la maniere de deviner les pensées que quelqu'un aura *lû*. A Troyes, chez la veuve Lefebvre, imprimeur-libraire, grande rue, près St Urbin.

Pensées chrétiennes pour tous les mystères & fêtes de l'année avec la maniere de deviner les pensées qu'une personne aura *retenue*; corrigées & augmentées; dédiées à Mgr Michel-François Coret du Vivier de Lorri, évêque de Tarbes, président né des états de Bigorre, abbé de St Martin-ès-Aires, prieur du St Sépulchre, &c. A Troyes, chez J. Jacques Lefebvre, grande rue.

Ces deux brochures ne diffèrent l'une de l'autre que par des corrections & des augmentations que M. Forest, chanoine régulier de l'abbaye de St-Martin-ès-Aires, a faites dans la seconde. L'épître dé-

dicatoire à M. l'évêque de Tarbes commence par ces vers :

Je vous fais un aveu qui n'est pas ordinaire
De ces vers les plus beaux , je suis un plagiaire.
Ces morceaux dispersés , aux connoisseurs ont plu ;
Ces morceaux rassemblés , des Chrétiens seront
lu :

C'est le seul fruit que j'en espère.

Nous ne chercherons pas ces plus beaux vers dont parle l'auteur & le compilateur. Ils nous ont presque tous paru frappés au même coin ; nous en prendrons quelques-uns au hasard.

Sainte Agnès.

Dès l'âge de treize ans , en vertu très-féconde.

Elle n'aime que Dieu , elle abhorre le monde.

Qui croiroit que l'époux dont elle a fait le choix
Est celui qui contient l'univers sous les loix ?

Elle subit la mort ; par ce trait de courage

Sont vaincus des tyrans les tourmens & la rage.

Juin.

La croix me fit horreur , elle me semble belle ;

Je voulois la détruire , je veux mourir pour elle.

Juillet.

Un enfant qui n'a pas encore vu le jour ;
A sa mere témoigne sa joie & son amour.

Août.

Il confond l'ennemi, par sa plume subtile ;
Et du maître qu'il sert, il rend le champ fertile ;

Septembre.

Il arrache, & détruit les armes de la main
Du terrible dragon funeste au genre humain.

Nous nous sommes crus dispensés de
faire des observations sur ces vers.

Recherches sur la théorie de la musique ;
par M. Jamard, chanoine régulier de
Ste Genevieve, prieur de Rocquefort,
membre de l'académie des sciences,
belles-lettres & arts de Rouen.

Hos natura modos primùm dedit.

VIRG GEORG.

A Paris, chez Jombert, libraire du Roi
pour l'artillerie & le génie, rue Dau-
phine ; & Méricot pere & fils, quai
des Augustins. A Rouen, chez Vire

Machuel, rue St Lo, vis-à-vis le palais; avec privilege du Roi, in-8°. d'environ 300 p.

« La théorie de la musique étant une fois ce qu'elle doit être, dit l'auteur de ces *Recherches*, la nature & l'art ne doit plus se trouver en contradiction; l'art doit s'emparer de toutes les richesses de la nature pour les rendre avec la plus grande précision, & ces richesses ne doivent avoir d'autres bornes que celles de nos sensations: Tout doit être règle, rien ne doit être exception, ou plutôt il ne doit y avoir dans cette théorie qu'une seule règle de laquelle toutes les autres doivent naturellement se déduire. » La découverte de la basse fondamentale & les préceptes de cette théorie ne nous ont pas donné une musique; les Italiens, sans s'astreindre à l'observation d'aucune règle, en ont une, parce qu'ils ne consultent que l'oreille & qu'ils ne suivent que les mouvemens du cœur. *Les principes sont donc de trop; & ils ne sont sans doute de trop que parce qu'ils ne sont point les vrais principes de l'harmonie, & qu'à la véritable théorie de la musique, on en a substitué une purement*

arbitraire qui éloigne le musicien de son but & l'empêche d'y parvenir jamais.

Prévenu de ces idées contre le système de M. Rameau, M. Jamard fut frappé, en lisant la théorie de la musique de M. Balliere, de l'échelle des sons que ce sçavant musicien y propose comme la seule naturelle. Cette échelle, connue sous le nom d'échelle du cor-de-chasse, personne, avant M. Balliere, n'avoit songé à la généraliser, ou à l'adapter à toute la musique comme beaucoup plus parfaite que notre échelle diatonique. C'est - là, pour ainsi dire, le germe que M. Jamard développe dans cet ouvrage curieux & profond. A l'avantage d'une régularité parfaite & d'une simplicité admirable, l'échelle réunit, suivant l'auteur, celui de contenir la suite des sons que les différentes expériences prouvent être la plus naturelle relativement au plaisir ou à l'effet musical. Ses *recherches* singulieres méritent toute l'attention des connoisseurs.

Traité des Accouchemens, en faveur des Elèves, dans lequel sont traitées les maladies des femmes grosses & accouchées, & celles des petits enfans; par M. F. A. Deleurye, membre de l'aca-

démie royale de chirurgie , conseiller-chirurgien ordinaire du Roi en son châtelet. À Paris, chez M. Lambert, imprimeur - libraire, rue des Cordeliers au collège de Bourgogne ; & P. F. Didot le jeune, libraire, quai des Augustins, vol. in-8°. d'environ 440 pag.

L'art des accouchemens est en quelque sorte un art nouveau, comme si autrefois des mœurs simples n'avoient conduit qu'à des accouchemens naturels & faciles. La doctrine d'Hippocrate sur cette matiere a été la source d'une infinité d'erreurs, c'est-à-dire, d'homicides. Ambroise Paré a, le premier, donné des leçons utiles sur cet art conservateur, & en quelque sorte créateur de l'humanité. Mauriceau s'est acquis beaucoup de gloire dans la même carrière. Son ouvrage, tous les jours réimprimé, est traduit en plusieurs langues. Personne, avant lui, n'avoit écrit sur la nécessité & la maniere de retourner l'enfant, ainsi que sur les maladies des femmes grosses & des femmes accouchées. Viardel a expliqué les différentes positions de l'enfant & les différens procédés qu'il a suivis pour terminer le travail. La Motte est le premier qui ait publié un corps de doctrine ; & son ouvrage est peut-être encore le

116 MERCURE DE FRANCE.

meilleur livre que nous ayons en ce genre. Après lui, Menard, Deventer, Smellie, Levret, Roederer, &c. ont écrit sur le même sujet. Deventer, en expliquant l'obliquité de la matrice, a rendu un service très-essentiel à l'art. M. Levret, par la perfection qu'il a donnée au forceps que Palfin avoit fait connoître en France, a sauvé une infinité d'enfans des instrumens meurtriers des anciens. Le levier de Roonhuisen, si vanté par des praticiens nouveaux, n'est applicable qu'à une seule position dans laquelle le forceps produit le même effet. Il seroit à désirer que l'on traduisit en françois un *nouveau système des accouchemens*, publié l'année dernière à Londres.

Le traité de M. Deleurye est divisé en deux parties soubdivisées en trois livres. Dans le premier livre de la première partie, l'auteur donne les descriptions anatomiques qu'un accoucheur doit parfaitement connoître. Il décrit, dans le second, les signes des grossesses, leurs différences & leurs substances. Le troisième contient les maladies des femmes grosses, leurs signes, & les moyens de les prévenir, de les guérir ou de les pallier.

Le premier livre de la seconde partie renferme l'art des accouchemens, les con-

noissances qu'il exige, les procédés qu'il faut suivre. Le second traite des maladies des femmes accouchées, de la maniere de les conduire, des moyens de prévenir ou de guérir l'état morbifique dans lequel elles peuvent tomber. Enfin il s'agit, dans le dernier, de l'enfant nouveau-né, des accidens qui peuvent lui arriver, & de la maniere de le conduire depuis sa naissance jusqu'à la dentition.

Cet ouvrage est le fruit des lectures, des réflexions & de la pratique d'un maître de l'art, dont les talens héréditaires & acquis sont connus. Destiné aux leçons particulières de l'auteur, il doit être bien accueilli de ses élèves auxquels il l'adresse.

Les gouvernemens s'occupent, à l'envi, du soin de répandre la lumière sur cet objet important. Nous avons parlé ci-devant des *instructions* de M. Raulin, pour les *Sages-Femmes*, publiées par ordre du ministère. A Vienne en Autriche, le gouvernement a établi une école de sages-femmes; & l'on pourroit croire que ce projet a mieux réussi dans ce pays qu'en Bretagne, puisque plusieurs princes Allemands se disposent à former, dans leurs états, de pareils établissemens sur le modèle de celui de Vienne.

118 MERCURE DE FRANCE.

Récréations économiques, ou lettres de l'auteur des Représentations aux Magistrats à M. le Chevalier Zanobi, principal interlocuteur des dialogues sur le commerce des bleds.

Impunè diem consumpsit ingens Telephus !

JUVEN. SAT. 1.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez Delalain , libraire , rue & à côté de la Comédie Française ; & chez Lacombe , libraire , rue Christine , broch. in-8°. d'environ 250 p.

Les *Dialogues* de M. l'A. G..... sur le commerce des bleds ont eu d'abord ce grand débit que le vulgaire prend pour un grand succès. L'auteur, avec le ton de la confiance, a persuadé ceux qui aiment à croire ; avec l'éloquence du persiflage, il a entraîné ceux qui aiment à rire. L'ouvrage a été trouvé plaisant, parce que l'auteur l'a été quelquefois, & qu'il a souvent voulu l'être. Il a eu beau dire qu'il ne sçavoit pas ce qu'il réfutoit, bien des gens n'ont pas voulu l'en croire, quoiqu'ils le crussent volontiers sur sa parole, & ils se sont persuadé qu'il avoit réfuté victorieusement ce qu'il ne sçavoit pas.

M. l'Abbé Roubaud, après avoir traité dans ses excellentes représentations aux magistrats, la matiere du commerce des grains, suivant la dignité & l'importance du sujet, attaque dans ses *Récréations économiques* M. l'A. G. avec ses propres armes. « M. l'A. G., dit-il, a jugé que le » commerce des grains étoit une jolie » matiere à plaisanteries; & son livre n'est » pas autre chose. Pouvois-je lui répondre » gravement? Bien des gens m'auroient » condamné sans lire mon ouvrage, & » M. l'A. G. n'auroit pas été récompensé » selon ses mérites. Il faut être prudent & » équitable. »

L'auteur des récréations répond à chaque dialogue par une lettre familiere adressée à M. le chevalier Zanobi, le héros de la pièce; & pour lui témoigner toute sa confiance, il lui dit son avis aussi librement que M. le Chevalier a dit le sien au public : *Entre gens faits pour s'estimer, cette confiance produit l'amitié.*

Les erreurs de M. l'A. G. sont si fréquentes & si étranges, que son critique a jugé à propos de citer les propres paroles du chevalier Zanobi & les pages d'où elles sont tirées. Il ne croit pas que, quand il lui seroit échappé quelque inexactitude à cet égard, la chose pût tirer à consé-

quence aux yeux d'aucun de ses lecteurs.
 « On sentira très-bien, dit-il, que dix
 » erreurs de plus ou de moins n'influent
 » pas sur le mérite des dialogues. »

Dans la première lettre, M. l'Ab. Roubaud examine les idées générales exposées dans le premier dialogue de M. l'A. G. il remarque d'abord que le chevalier Zanobi a choisi un interlocuteur aussi fort qu'ignorant, pour avoir raison; & il prouve ensuite que ses principes sont faux & contradictoires au reste de l'ouvrage.

Il s'agit, dans la seconde lettre, de la législation du chevalier Zanobi par rapport aux petites souverainetés; & le critique en relève autant d'erreurs, que le *législateur* peut raisonnablement l'exiger.

La troisième lettre roule sur les états médiocres. L'auteur y montre que le chevalier Zanobi juge convenable d'accorder à la Hollande la liberté absolue du commerce des grains, par des raisons qui démontrent qu'il est nécessaire de l'accorder à la France, quoique M. le chevalier conclue le contraire.

Dans la quatrième lettre, M. l'A. R., après avoir réfuté quelques nouvelles erreurs du chevalier, apprécie sa manière de voir & de gouverner l'Angleterre, pendant que ledit chevalier cherche dans
 la

la garde-robe de son marquis & à la friperie les principes d'un bon gouvernement.

La cinquième lettre tend à réconcilier M. Zanobi avec les peuples agricoles qu'il n'aime pas sans les connoître, quoique, sans connoître les peuples manufacturiers, il les aime passionnément.

Dans la sixième lettre, le critique propose à son adversaire un excellent marché; c'est de lui accorder ou de lui nier, à sa fantaisie, toutes ses idées sur le superflu de la France, & d'en déduire, quel que parti qu'il prenne, la nécessité de la liberté du commerce: & il lui tient parole.

Dans la septième lettre, il démontre que les raisons de M. le Chevalier pour permettre l'exportation ne prouvent rien, & que ses raisons pour la prohiber prouvent qu'il faut la permettre.

Enfin la dernière lettre a pour but d'exposer comment M. Zanobi, qui ne voit jamais les contradictions fréquentes dans lesquelles il tombe, prévoit que l'édit de 1764 aura des effets contraires à ceux qu'il a & qu'il doit nécessairement avoir; & de prouver que les impôts qu'il établit pour limiter l'exportation ruineroient le

F

royaume, sans limiter l'exportation plus que la liberté du commerce ne la limiteroit en enrichissant les peuples.

Cet ouvrage ne laisse, à l'auteur des *Dialogues*, aucune ressource pour défendre ses opinions. Aussi amusant qu'instructif, il plaira à tous les genres de lecteurs. La critique en est toujours vive & honnête. La plaisanterie, également soutenue depuis le commencement jusqu'à la fin, y est toujours du bon ton. A travers la légèreté du style, on y entrevoit la profondeur de la science. Les raisonnemens toujours simples & frappans y sont en quelque sorte déguisés par la gaieté avec laquelle l'auteur met sans cesse M. l'A. G. en contradiction avec lui-même, en le réduisant à l'absurde. L'auteur a signé ses lettres & avoué tout l'ouvrage dans l'idée qu'il *devoit répondre envers le Public & M. l'A. G. de sa critique & de ses engagements.*

L'Education de l'Amour; par l'auteur des mémoires du marquis de Solanges; 2 parties; chez le Jay, rue St Jacques, au grand Corneille; prix 2 liv. 8 s.

Le chevalier de Monfort & Clairfons sont deux amis, unis par les liens du sang

moins encore que par les nœuds sacrés de l'amitié, de l'estime & de la reconnoissance : une jeune fille que la nature a comblée de tous les avantages dont elle peut douer son sexe, excepté de ceux que le préjugé attribue à la naissance, est restée sous la tutelle de ces deux jeunes gens, également aimables & vertueux. L'un & l'autre concourent à former son esprit & son cœur ; mais l'amour lui soumet bientôt ses maîtres, & le sentiment qu'ils éprouvent ne sert qu'à redoubler leurs soins pour une éducation si précieuse.

La comtesse de Lozan, sœur du chevalier de Montfort, vient rétablir à la campagne, où son frere vit retiré, une santé qu'elle a épuisée dans le monde. Elle essaie en vain, par les leçons d'une morale relâchée, de détruire les principes respectables que Montfort & Clairsons ont établi dans le cœur de la jeune Rose. Ce dernier craint que sa pupile ne préfère les images riantes du plaisir qu'on lui présente aux préceptes austères de la sagesse qu'il lui a inspirés ; il ne peut tenir à de si pressantes allarmes ; il interroge le cœur de sa chere Rose, & cette conversation dont le but étoit de s'assurer de la sagesse de sa pupille, sert à lui faire connoître

toute la tendresse qu'elle a pour lui : le développement de ces deux cœurs également simples & vertueux est fait pour intéresser toutes les âmes honnêtes; mais il ne fait qu'irriter la coupable comtesse qui, secrètement, en a été le témoin. Elle n'avoit pas vu l'aimable Clairfons sans former des projets sur ce jeune homme qui réunissoit les forces d'Hercule à la beauté d'Adonis. Cette méchante femme profite de cette découverte & de celle qu'elle a faite de la passion de son frère pour Rose, pour allumer les flambeaux de la haine & de la jalousie entre deux amis que les liens les plus sacrés devoient unir pour jamais. Elle atise sans cesse dans le cœur de son malheureux frère le feu secret dont il est consumé; il ne peut plus le contenir. Il cède enfin, & c'est son ami, son cher Clairfons qu'il choisit pour confier ses sentimens à celle qui en est l'objet. Il ne doute pas un instant que le zèle de cet ami & le crédit qu'il lui connoît sur l'esprit de cette fille reconnoissante n'en obtienne bientôt le consentement pour un mariage secret avec cette fille charmante, sans laquelle il ne peut plus vivre.

L'amour & l'amitié déchirent le cœur

de Clairfons qui prend la généreuse résolution de sacrifier son bonheur à celui de son ami ; mais il ne trouve pas Rose disposée à un dévouement si peu naturel. Non moins généreuse , elle est plus tendre , & les raisons victorieuses dont elle combat cette résolution romanesque ne la rendent que plus chère à Clairfons. Quelle cruelle perplexité pour cette ame également noble & sensible ! Quelle affreuse nécessité , trahir un ami si cher , une amante si tendre ! « Dans une circonstance où il ne s'agit que de prendre le bon parti , la sagesse pure éclaire de ses conseils ; mais , dans une situation cruelle où l'on n'a que des peines à comparer , les lumières sont inutiles ; le sentiment même qui pourroit être le seul juge se tait ou s'oppose à lui-même. On ne peut se déterminer ni rester indécis. On n'a ni la force de vouloir , ni la raison de choisir. Le cœur est obligé de peser tous les moyens douloureux , d'essayer sur lui-même la pointe de toutes les armes parmi lesquelles il doit choisir celle qui percera le cœur de son ami ; il en éprouve successivement toutes les blessures. »

C'est en ce moment intéressant qu'un

F iij

malheur imprévu sépare Clairfons de sa maîtresse & de son ami. Il est livré à toutes les situations capables d'éprouver l'ame la plus ferme, sans que la sienne, toujours inébranlable sans cesser d'être sensible, se laisse jamais accabler. Rose, de son côté, est abandonnée aux perfidies de la comtesse de Lozan, femme atroce dont la haine active autant qu'ingénieuse fait éprouver aux amans une suite continue de persécutions, qui renouvelle sans cesse la chaîne continue d'événemens multipliés, & cependant toujours naturels qui soutient l'attention du lecteur jusqu'à la fin de ce roman.

Mémoire sur la construction de la Coupole projetée pour couronner la nouvelle église de Ste Genevieve à Paris ; par M. Patte, architecte de S. A. S. Mgr le Duc des Deux-Ponts.

Le but de cet ouvrage est d'exposer qu'il s'en faut près des deux tiers que les piliers, déjà exécutés & destinés à porter la coupole promise au centre de cette église, n'aient les dimensions nécessaires pour espérer d'y élever un semblable ouvrage avec solidité. Sans prendre aucun parti ni prétendre prononcer sur une ques-

tion aussi importante , nous nous bornerons à indiquer la marche que l'on a suivie pour mettre les sçavans & les constructeurs en état de la juger.

Après avoir fait voir qu'il n'y a pas d'art plus propre à être éclairé par les sciences que celui de la construction , & que les principes de la solidité dérivent essentiellement des loix connues de l'équilibre & de la pésanteur , M. Patte divise son mémoire en deux parties. Dans la première, il établit , en faisant marcher de pair la pratique & la théorie , quels sont les principes de la construction des coupoles élevées sur pendentifs ; quelle doit être l'épaisseur de leur voûte , eu égard à leur position & à leur étendue ; comment on parvient à fixer les épaisseurs des piédroits ou contreforts ; quelles sont les précautions d'usage pour contreventer le bas de leur tour ou tambour à sa rencontre avec les voutes de l'église , à cause de la différence des plans supérieurs & inférieurs. De-là l'auteur examine quels doivent être les rapports des gros piliers , cantonnés dans les angles des bras de la croix d'une église , pour porter avec sûreté une coupole sur pendentifs ; & quelles sont les largeurs ou épaisseurs qui leur conviennent

128 MERCURE DE FRANCE.

pour résister , soit à son poids , soit à sa poussée. Il avance que le succès de ces constructions dépend absolument du rapport intime des parties inférieures avec les supérieures , qu'il ne sçauroit y avoir d'exemples qui dérogent à ces règles ; & , dans l'intention de lever tout doute à cet égard , il fait remarquer ces différens rapports dans la construction des ouvrages les plus estimés , tels que les dômes de St Pierre de Rome , de St Paul de Londres , des Invalides à Paris , du Val-de-Grace , de la Sorbonne , &c. dont les plans sont rapportés en parallèle.

Dans la seconde partie , M. Parre fait l'application des principes qu'il a posés , à l'examen des piliers déjà élevés pour porter la coupole de sainte Genevieve : il soutient qu'ils n'ont aucune des conditions requises ; que les exemples en parallèle , joints aux démonstrations mathématiques , prouvent leur insuffisance ; qu'ils se déroberont au poid & à la poussée au lieu de s'y opposer directement comme ils le devroient ; & qu'enfin il faudroit condamner tous les ouvrages célèbres exécutés en ce genre pour approuver les dimensions des supports en question , & prononcer que les Michel-Ange , les Fontana , les

Uren, les **Manfard**, & tous les habiles constructeurs qui ont fait jusqu'ici des dômes, ne se sont point douté de la force qu'il falloit pour les soutenir, puisque, comparée à celle des piliers destinés à porter la coupole de l'église de **Ste Genevieve**, ces derniers se trouvent proportionnellement deux & trois fois moins considérables que les autres. Tout cela est suivi des figures destinées à éclairer le lecteur. Nous ne porterons aucun jugement sur ce mémoire adressé à toutes les compagnies sçavantes, aux architectes, aux ingénieurs & à ceux qui se connoissent en construction.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Il se vend à Paris, chez **Lacombe**, libraire, rue **Christine**; & chez **Gueffier**, au bas de la rue de la **Harpe**; prix 1 liv. 10 sols.

Tragédies d'Eschile. A Paris, chez **Sailant** & **Nyon**, libraires, rue **St Jean de Beauvais**.

Eschile nâquit à **Eleusine**, bourg de l'**Attique**, vers le commencement de la soixantième Olympiade. Son pere se nommoit **Euphorion** d'une famille ancienne & illustre. Il eut pour freres **Ami-**

F v

nias & ce Cinégire si fameux dans l'histoire grecque. Lui-même se trouva à Marathon où il fut blessé, à Salamine & à Platée. Ainsi il fut à portée de voir de près les événemens qu'il mit sur la scène dans sa tragédie des Perses. Après la journée de Platée il se livra absolument au théâtre, & fit quatre tragédies qui furent couronnées. Il avoit alors plus de quarante ans. Il avoit été applaudi à vingt dans son coup d'essai. Aristote & Quintilien le regardent comme le véritable inventeur de la tragédie. Quintilien dit de lui : *Il est sublime, grave & pompeux jusqu'à l'enflure.* (C'est un rapport assez frappant entre le fondateur du théâtre grec & celui du théâtre françois.) Il excelle surtout à peindre les désastres & les malheurs. C'est le plus métaphorique & le plus figuré de tous les poètes ; mais les figures qu'il emploie sont quelquefois si forcées & si confuses qu'il en devient obscur & bien souvent inintelligible. Les Athéniens permirent aux poètes des siècles suivans de corriger ses tragédies, ce qui valut à plusieurs d'entre eux l'honneur d'être couronnés. C'étoient autant de triomphes pour Eschile. Outre l'élévation du génie, la beauté des vers, un enthousiasme qui tient de la fureur, il avoit encore l'esprit fertile en inventions dans tout ce qui concerne la partie mécanique du spectacle, les décorations, les habits, les machines & les ballets. Il forma Agatharque, cet habile décorateur qui écrivit un traité sur l'architecture scénique. Il imagina pour ses acteurs ces robes traînantes & majestueuses que les prêtres & les ministres des autels adoptèrent ensuite dans les cérémonies de religion. Par ses soins, le théâtre embelli de riches peintures, représenta tous les points de vue possibles & les objets les plus intéressans. On y vit des temples,

des sépulchres, des armées de terre, des débarquemens de flottes, des chars volans, des apparitions, des spectres. Il enseigna au chœur des danses figurées & des mouvemens animés dont l'expression secondoit l'action théâtrale. On sçait qu'à la première représentation de ses *Euménides*, des femmes avortèrent, des enfans moururent. Un jour le peuple pensa l'assommer en plein théâtre pour avoir exposé sur la scène les mystères de la religion des Initiés. On l'accusa devant l'Aréopage; mais il fut absous parce qu'on reconnut dans l'instruction du procès qu'il n'étoit point initié & qu'il avoit parlé des mystères sans les connoître. L'anonyme Grec qui a écrit sa vie lui donne soixantedix tragédies & cinq drames satyriques. Suidas veut qu'il ait composé quatre-vingt-dix piéces. Le catalogue de leurs titres, recueilli par Fabricius, lui en attribue un bien plus grand nombre. Il ne nous en est resté que sept. Toutes ne furent pas représentées de son vivant. Après sa mort son fils Euphorion en fit jouer quatre qui remportèrent le prix. Il avoit puisé plusieurs de ses sujets dans l'Iliade & dans l'Odissee. Loin de le dissimuler, il s'en faisoit honneur. *Mes tragédies*, disoit-il en plaisantant, *ne sont que des reliefs des festins d'Homère*. Il fut quelquefois vaincu par des adversaires qu'il avoit formés & qui ne le valoient pas. Enfin Sophocle parut. Le sceptre du théâtre lui étoit réservé. Son début fut de combattre Eschile & de le vaincre. Le vieux Eschile crut que le jugement étoit injuste. Il se retira en Sicile, chez Hiéron, roi de Siracuse, dont la cour étoit l'asyle de tous les beaux esprits mécontents. Il y trouva Simonide, Pindare, Epicharme. Hiéron lui assigna des domaines sur les bords de Géla, près de la ville qui portoit le même nom. C'est

132 MERCURE DE FRANCE.

peut-être dans sa retraite que ce poète composa les éloges dont parlent Théophraste & Suidas. Il travailloit en se promenant & s'arrêtoit pour écrire. Une mort aussi singulière qu'inopinée le surprit dans cet exercice. Un jour qu'il étoit assis au soleil & qu'il écrivoit sur les tablettes, un aigle laissa tomber sur sa tête une grosse tortue. Un devin lui avoit prédit qu'il mourroit de la chute d'une maison. Peu de temps avant sa mort, il avoit lui-même composé son épitaphe ; c'est un quatrain dont voici la traduction littérale : *Ci gît Eschile, fils d'Euphorion Il est mort dans les campagnes fécondes de Gêla Le bois de Marathon & les Perses rendront témoignage à sa valeur.*

Il ne daigne pas faire mention de ses tragédies. Les Siciliens lui éleverent un tombeau. Les Athéniens rendirent de grands honneurs à sa mémoire. Ils la célébroient pendant les fêtes de Bacchus. Un décret public, & c'est le seul poète qui ait eu cette distinction, ordonna que ses poèmes seroient remis sur la scène. On l'appela le pere de la tragédie. Les auteurs tragiques l'alloient invoquer sur son tombeau & y déclamoient leurs pièces. Il avoit soixante ans quand il mourut.

Ces détails sur Eschile sont tirés de la vie de ce poète, écrite par le nouveau traducteur, & qui précède les sept tragédies qui nous restent d'Eschile. Cependant il est difficile de donner le nom de tragédie à Prométhée, qui n'est qu'une espèce de déclamation dans le goût de Sénèque le Tragique. *Le sujet de cette tragédie, dit le traducteur lui-même, est monstrueux.*

Prométhée est, pendant cinq actes, encloué sur un rocher, exhalant sa fureur contre Jupiter qui le punit ainsi pour avoir communiqué aux hom-

mes le feu sacré, & leur avoir enseigné les arts. Les nymphes de l'Océan qui composent le chœur, l'Océan lui-même l'exhortent à tempérer l'amertume de ses plaintes & à craindre le courroux de Jupiter. Io, poursuivie par Junon, vient aussi trouver Prométhée, lui raconte toutes ses courses & lui conseille de ménager Jupiter. Prométhée menace toujours, & prédit que Jupiter contractera un mariage qui le fera détrôner. Mercure vient de la part de Jupiter sommer Prométhée de déclarer quel est ce mariage qui sera si funeste au souverain des dieux. Il lui déclare que s'il ne révèle ce secret, Jupiter va foudroyer son rocher & l'enfouir sous des montagnes de pierre, & que, quand il reverra le jour, un aigle avide déchirera cruellement son corps. On n'entend pas trop comment Prométhée sait des secrets que ne sait pas Jupiter. Rien n'est plus contraire à toutes nos notions mythologiques. Quoi qu'il en soit, Prométhée s'obstine à se taire & à braver Jupiter, & la foudre tombe sur son rocher. Le traducteur admire le caractère de Prométhée. Il nous est impossible de partager cette admiration. Il ne peut y avoir de louable dans cet ouvrage que l'énergie de la diction grecque dont nous ne sommes pas des juges très compétens. *Les sept Chefs devant Thebes* ressemblent un peu plus à une tragédie, parce qu'au moins l'action est vraisemblable & se passe entre des personnages humains, au lieu que, dans Prométhée, les interlocuteurs sont Vulcain, la Force, la Violence & l'Océan. *A proprement parler*, dit le traducteur à-propos des *sept Chefs devant Thebes*, *il n'y a point d'acteur dans cette tragédie. Etéocle ne se montre que pour écouter des récits, pour gronder des femmes & pour expliquer des devises. Ismène & Antigone n'arrivent sur la*

scène qu'après le combat & la mort des deux frères; mais il y a dans ce poëme deux personnages invincibles qui le remplissent depuis le commencement jusqu'à la fin ; la Terreur & la Pitié. Cela pouvoit être vrai chez les Grecs pour qui le siège de Thèbes étoit un grand événement, & qui prenoient beaucoup d'intérêt à tous les héros dont il y est fait mention ; mais il est certain que pour tout autre lecteur, il n'y a ni terreur ni pitié. Nous ne pouvons nous intéresser à un siège qu'autant que les assiégeans & les assiégés sont respectivement dans des situations critiques & attachantes ; mais de longs recits d'assauts, de combats ; des descriptions, quelque brillantes de poésie qu'elles soient, & celles d'Eschile le sont, ne peuvent produire sur nous un intérêt soutenu pendant cinq actes, & ce n'est sûrement pas là l'art dramatique dans sa perfection.

Pindare, ajoute le traducteur, n'a rien peut-être qu'on puisse comparer à de certains chœurs d'Eschile ; ce sont de véritables odes. Nous sommes entièrement de son avis. Le chœur du second acte des *sept Chefs* en peut être la preuve.

« Nos terreurs ne peuvent s'assoupir ; tout les
 » reveille, tout les augmente. Un peuple d'enne-
 » mis nous environne. Quel spectacle effrayant
 » pour nous ! ainsi la triste colombe craint pour
 » ses petits, le dragon qui siffle autour d'elle.
 » Voyez les qui s'avancent vers nos retranche-
 » mens en ordre de combat. Qu'allons-nous de-
 » venir ? Quel nuage affreux de pierres & de traits !
 » O dieux, ne différez point, secourez la ville &
 » l'armée de Cadmus. Quelle contrée irez-vous
 » habiter préférable à celle-ci, quand vous aurez
 » abandonné aux Argiens nos sillons fertiles & les

» sources de Dircé, ces eaux si célèbres & les plus
 » pures que donnent aux mortels Neptune & les
 » enfans de Thétis. Envoyez à ceux qui nous as-
 » siégent l'effroi, la fuite & la mort. Affermissez
 » le courage de nos citoyens ; que nos vœux mê-
 » lés de larmes vous retiennent parmi nous.

» Quoi ! la fameuse Thèbes, quoi ! cette ville
 » antique réduite en servitude par le tyran d'Ar-
 » gos, ne seroit plus qu'un monceau de cendres !
 » Quelle horreur de voir des femmes & des filles
 » Thébaines chargées de fers, les cheveux épars,
 » les habits déchirés, traînées en esclavage com-
 » me de vils troupeaux ! ô ville déserte, tu pouf-
 » fes des cris lugubres, tu pleures tes habitans cap-
 » tifs.

» Qu'il est affreux pour de jeunes filles destinées
 » aux chastes plaisirs de l'Hymen d'être la proie
 » d'un vainqueur insolent, & de quitter leurs mai-
 » sons pour le suivre en des terres étrangères !
 » Heureux ceux que la mort a déjà frappés ! ah !
 » qu'une ville prise d'assaut éprouve de rigueurs !
 » la violence, le meurtre, le feu la désolent, des
 » tourbillons de fumée la couvrent. Le soldat al-
 » léré de carnage souille ses mains de sacrilèges
 » & de sang. Ce ne sont par-tout qu'horribles mu-
 » gissemens, que bruit de chaînes & de fers. Les
 » hommes sont massacrés ; les enfans égorgés sur
 » les mammelles qui les allaitent, meurent en
 » poussant de foibles cris. Des soldats Grecs
 » ravagent avec furie une ville grecque ; ceux-ci
 » sont chargés de dépouilles, ceux-là courent au
 » pillage : tous veulent avoir part au butin. Que
 » de crimes commis, & qui peut les concevoir ! La
 » terre est jonchée de grains & de fruits de toute es-
 » pèce : dispersés au hasard ou entassés confusé-

136 MERCURE DE FRANCE.

ment, il sont foulés aux pieds, dissipés comme des tas mouvans de poussière. Des filles nourries dans l'abondance & dans le bonheur sont condamnées aux plus vils travaux. Un maître arrogant les appelle dans sa couche, & leur unique soulagement est de servir les voluptés. »

La tragédie des *Perfes* est absolument dans le même goût que les sept Chefs. Des récits, des descriptions de combats, voilà le fond de l'ouvrage.

« Ce spectacle, dit le traducteur, devoit d'autant plus flatter les Grecs que c'étoit un véritable trophée pour eux. Ceux qui assistoient à cette représentation avoient eux-mêmes, quelques années auparavant, remporté les victoires qui y sont décrites. Le sujet de la pièce est l'expédition de Xercès contre les Grecs. C'est un soldat qui met sur la scène une action dont il a été témoin. »

Et voilà précisément ce qui explique le plaisir que ces sortes de tragédies, si imparfaites pour nous, devoient faire à des républicains & à des vainqueurs. On aime à voir les triomphes représentés avec l'appareil théâtral & peints avec les couleurs de la poésie. Aussi la tragédie des *Perfes* fut elle couronnée. Eschile y évoque l'ombre de Darius. Le traducteur dit à ce sujet : *Les Spectres n'ont pu encore réussir sur le théâtre français*. Il a oublié ou voulu oublier l'ombre de Nivus dans *Sémiramis* qui, depuis que la scène française est débarrassée de la foule des spectateurs & disposée avec plus d'art & d'illusion, produit toujours un très-grand effet.

« *Agamemnon*, dit le traducteur, a le défaut de plusieurs de nos pièces modernes. Ses premiers actes ne sont qu'une longue exposition.

« L'action commence au quatrième. Le 5^e acte est
 » du plus grand intérêt. Les personnages de Cli-
 » temnestre & de Cassandre ne laissent rien à de-
 » sirer. »

Il est vrai que les prophéties de Cassandre, très-heureusement imitées dans les Troyennes de M. de Chateaubrun sont d'une grande beauté ; mais nous sommes bien loin de penser , avec le traducteur, que le caractère de Clitemnestre *ne laisse rien à désirer*. Nous croyons au contraire qu'on n'y peut rien tolérer. Il est d'une atrocité froide & dégoûtante. Un grand crime n'est théâtral qu'avec une grande passion ou de grands remords. Ici c'est une femme qui attend de sang froid son mari pour l'égorger , qui n'est pas combattue un seul moment, qui ne dit pas un mot qui ressemble à la passion ; qui , quand elle a assassiné son époux , s'en vante avec une insolence tranquille. Il n'y a point d'exemple d'une scélératesse plus calme. Elle se contente de dire qu'Agamemnon a mérité la mort en faisant immoler sa fille. Il ne sort pas , de cette ame que son forfait devoit au moins troubler, un cri de fureur ou de jalousie contre Cassandre , un accent de violence qui pût au moins lui servir d'excuse. Nous ne pouvons pas ici transcrire tout le rôle pour prouver notre sentiment. Nous nous en rapportons à ceux qui liront l'ouvrage. Nous nous contenterons d'en rapporter quelques traits. Clitemnestre , après le meurtre commis , rentre sur la scène & parle ainsi.

« Je ne rougirai point de désavouer ici mes premiers discours. * Quand il faut le venger d'un

* C'est qu'elle avoit témoigné beaucoup de tendresse à Agamemnon devant le Chœur à qui elle parle.

138 MERCURE DE FRANCE.

ennemi qui semble nous être cher, ne doit-on
 pas lui tendre un piège qu'il ne puisse éviter ?
 Je méditois depuis long-tems cette vengeance
 légitime. L'occasion s'en est présentée, je l'ai
 saisie avec ardeur. Agamemnon ne vit plus, je
 l'avouerai sans crainte. Tout étoit si bien dis-
 posé qu'il ne pouvoit ni fuir, ni se défendre. Il
 s'est trouvé pris dans un superbe voile comme
 dans des liens indissolubles. Je l'ai frappé deux
 fois, & deux fois il a gémi sous mes coups. Il
 tombe à mes pieds, je le frappe encore, & ce
 dernier coup l'envoie chez Pluton. Il expire ;
 son sang a rejailli sur moi ; rosée qui m'a pa-
 ru plus douce que ne le sont les eaux du ciel
 pour les productions de la terre. . . J'annonce
 sans effroi ce que j'ai fait ; il m'est égal que vous
 m'approuviez ou que vous me blâmiez. Voilà
 le corps d'Agamemnon, le corps de mon époux ;
 je n'ai rien commis que de juste ; cette main l'a
 poignardé. C'est tout ce que j'avois à vous dire.

Voilà ce que le traducteur appelle un cinquième
 acte du plus grand intérêt ; c'est ainsi qu'Eschyle se
 soutient parfaitement dans l'art des caractères. Ce
 n'est pas ainsi que Clitemnestre est peinte dans la
 belle tragédie d'Oreste de M. de Voltaire.

C'est dans les *Céphores* que l'on trouve des
 scènes d'une couleur vraiment tragique. C'est-là
 seulement qu'on trouve des traces de l'art de So-
 phocle. Racine avoit fait quelques remarques sur
 les premières scènes des *Céphores*. « Elles sont
 écrites, dit le traducteur, sur les marges d'un
 exemplaire de l'édition de Stanley, qui est passé
 dans mes mains avec le cabinet de livres de ce
 grand poète que feu M. Boze me fit acheter. On
 s'apperçoit, en lisant ces notes, qu'elles ont été

» jettées rapidement sur le papier. Ce sont des
 » coups de crayons d'un homme de génie & d'un
 » maître de l'art. Quelquefois un vers est traduit
 » par un vers. On trouve des notes du même poë-
 » te sur des exemplaires du Sophocle & de l'Euri-
 » pide de Paul Etienne. Il admiroit sur-tout, dans
 » la tragédie des Cœphores, la première scène du
 » second acte. Il avoit raison, c'est une scène re-
 » marquable. Je ne crois pas qu'il y en ait de plus
 » belle dans Sophocle. »

Nous allons mettre sous les yeux du lecteur
 cette scène, qui est en effet ce qu'Eschyle a pro-
 duit de plus beau. On sçait que les Cœphores sont
 précisément le même sujet qu'Oreste. Ils semblent
 servir de suite à la tragédie d'Agamemnon. Il s'a-
 git de venger la mort de ce prince. Electre, sa
 fille, ouvre la scène au second acte avec un Chœur
 de femmes, chargées par Clitemnestre de présens
 pour le tombeau d'Agamemnon.

E L E C T R E.

Femmes esclaves, vous qui remplissez avec
 moi le devoir funèbre dont on m'a chargée, aidez
 Electre de vos conseils. En faisant des libations
 sur ce tombeau, pourrai-je adresser des vœux à
 mon pere ? Lui dirai-je que ce sont là les dons de
 ma mere ; les dons qu'une épouse chérie envoie à
 son cher époux ? Non, je n'oserais, non, je ne le
 puis. Dois-je le prier, comme le permet la justi-
 ce, de payer ces dons d'une main barbare par le
 châtiment qu'elle mérite ? Ou ne vaudroit-il pas
 mieux garder un triste silence, puisque mon pere
 a perdu le jour par un assassinat ; répandre sur la
 terre la liqueur sacrée, jeter le vase comme s'il
 étoit impur, détourner les yeux & m'enfuir ? Con-

feillez moi ; car nous avons une haine commune. Ne dissimulez rien , parlez sans crainte. Dans la liberté comme dans l'esclavage on est soumis aux arrêts du sort. Quel parti prendrai je en cette occasion ?

L E C H Œ U R.

Nous révérons le tombeau de votre pere autant qu'un autel. Vous l'ordonnez : nous parlerons librement.

E L E C T R E.

Quels respects , quels vœux peuvent lui plaire ?

L E C H Œ U R.

Faites vos libations en le priant de favoriser tous ceux qui lui sont fidèles.

E L E C T R E.

Et quels sont-ils ?

L E C H Œ U R.

Vous - même en premier & tous les ennemis d'Egiste.

E L E C T R E.

C'est donc pour vous & pour moi que je ferai des vœux ?

L E C H Œ U R.

Qui, mieux que vous , doit connoître vos amis ?

E L E C T R E.

N'est-il personne que je doive leur associer ?

L E C H Œ U R.

N'oubliez pas Oreste, quoiqu'il soit absent.

E L E C T R E.

Que cet avis m'est cher & qu'il me touche !

L E C H Œ U R.

Parlez ensuite des meurtriers.

E L E C T R E.

Hélas ! qu'en dois-je dire ? Apprenez-le moi.

L E C H Œ U R.

Que quelque dieu ou quelque mortel vienne en ces lieux...

E L E C T R E.

Comme juge ou comme vengeur ?

L E C H Œ U R.

Pour donner la mort à des assassins.

E L E C T R E.

Et la pitié me permet-elle ce vœu ?

L E C H Œ U R.

*Pourquoi non ? Dolt-on épargner ses ennemis ? **

* Cette réponse est dure dans la bouche du

E L E C T R E.

Mercure Souterrain , apprends moi que mes prières ont touché les dieux infernaux dont les regards sont toujours attachés sur le palais d'Agamemnon ; qu'elles ont fléchi la terre qui produit tout , nourrit tout & reprend tout. J'épanche cette liqueur mystérieuse en l'honneur des mânes. Et toi , mon pere , jette un regard de pitié sur Electre & sur Oreste. Que ton fils soit rétabli sur ton trône. Jouets de la tyrannie , nous sommes traités indignement par une mere qui n'a pas rougi d'être le meurtrier de son époux. Je suis esclave ; Oreste est fugitif. Tes assassins dissipent insolemment les fruits précieux de tes travaux. O mon pere ! délivre Oreste de tout danger , & qu'il revoie bientôt sa patrie. Obtiens sur-tout pour moi des dieux un cœur chaste , des mains pures ; que ta fille hélas ! n'imité jamais sa mere ; c'est ce que je demande pour nous. Quant à nos ennemis , qu'ils te voient paroître avec tout l'appareil d'un vengeur , & que tes meurtriers soient immolés à leur tour. Puissent-ils éprouver l'effet de mes imprécations. Sois propice à tes enfans. Intéresse pour eux le Ciel , la Terre , la Vengeance. Voilà mes vœux , reçois mes libations. Et vous , fidèles compagnes , mêlez vos pleurs aux miens , offrez des chants lugubres aux mânes d'Agamemnon.

L E C H Œ U R.

Pleurons , donnons au roi notre maître des regrets hélas ! trop inutiles. Que ce devoir pieux ,

chœur , dont la morale doit toujours être de la plus grande pureté.

que ces offrandes sacrées nous préservent de nouveaux malheurs. Ombre vénérable, entends nos voix du séjour des morts. Ah! ne viendra-t'il point un guerrier, un libérateur d'Argos à qui Mars confie ses armes & qui en accable nos tyrans.

E L E C T R E.

O Mercure! nos libations sont faites. Mais que vois-je? Approchez & partagez ma surprise.

L E C H Œ U R.

Qu'est-ce donc? Nos cœurs tressaillent d'effroi!

E L E C T R E.

J'apperçois sur le tombeau de mon pere une boucle de cheveux.

L E C H Œ U R.

Ces cheveux de qui sont-ils? Quel homme ou quelle femme les y a déposés?

E L E C T R E.

C'est ce qu'il est facile d'éclaircir.

L E C H Œ U R.

Daignez donc nous en instruire.

E L E C T R E.

Il n'y a que moi qui porte ici de pareils dons.

L E C H Œ U R.

Ah! princesse, ces marques de deuil ne conviennent qu'à vos ennemis.

E L E C T R E.

Quelle conformité de couleur!

L E C H Œ U R.

Que voulez-vous dire?

E L E C T R E.

On croiroit que ce sont là de mes cheveux.

L E C H Œ U R.

Seroit-ce Oreste qui les auroit offerts en secret?

E L E C T R E.

Ils ressemblent parfaitement aux siens.

L E C H Œ U R.

Comment auroit-il osé venir en ces lieux?

E L E C T R E.

Il a envoyé ce tribut de sa jeunesse à son pere.

L E C H Œ U R.

Quel malheur hélas! qu'il soit toujours absent de sa patrie!

E L E C T R E.

Je tremble; un trait soudain pénètre mon cœur.
Des torrens de larmes coulent de mes yeux à la
vue de cet objet. Et quel autre Argien auroit mis
des cheveux sur ce tombeau? Ce n'est pas ma me-
re, elle qui, malgré les dieux... Ses enfans n'en
doivent

doivent pas dire davantage ; mais croirai - je en effet que ce soit la dépouille aimable de mon frere , de ce frere qui m'est si cher ? Je sens des mouvemens d'espérance. Ah ! que ne peux - tu parler ! Que ne peux-tu te faire connoître à moi pour dissiper mon incertitude , ornement de ce tombeau , offrande inconnue , es-tu le don d'un ennemi ? Es-tu l'hommage de la tendresse & du sang , &c.

Oreste paroît aussi - tôt , & du premier mot se fait connoître en disant tout simplement qu'il est Oreste.

Au cinquième acte, il égorge sa mere aussi froidement qu'elle a égorgé Agamemnon ; & , dans la pièce suivante intitulée , *les Euménides* , qui n'est encore qu'une suite de l'histoire de la famille des Arrides , & dont le sujet est Oreste poursuivi par les Furies , Apollon justifie Oreste devant Minerve , en disant : « L'enfant n'est point l'ouvrage de » la mere , c'est par le pere seul qu'il est engendré ; » la femme est simplement dépositaire du fruit & » les dieux le conservent. »

C'est sur ces belles raisons que Minerve absout le parricide Oreste. En général, dans cette tragédie , dans *les Suppliantes* , la dernière des sept qui nous restent d'Eschile , & dans les autres dont nous venons de parler , on ne trouve nul art dans la texture , nulle suspension , nulle intrigue , nul développement des passions. Aussi sommes-nous très-surpris que le traducteur assure avec confiance qu'Eschile , qui a créé l'art dramatique , l'a aussi perfectionné. Certainement Eschile étoit un grand poëte ; mais la tragédie a été portée à un bien plus haut degré de perfection par Sophocle , & Sophocle lui-même , que le traducteur prétend n'avoir pas été surpassé , trouveroit dans les ouvrages de

146 MERCURE DE FRANCE.

Corneille, de Racine, de M. de Voltaire, une foule de beautés dont il n'a pas eu l'idée. Le seul rôle de Clitemnestre, dans la tragédie d'Oreste que l'envie n'a pas pû étouffer & que l'ignorance déprécie, ce seul rôle est d'un genre de beauté supérieur à tout ce qu'ont fait les anciens dans la tragédie. L'idée d'une mere criminelle, défendant ses enfans contre le complice de son crime, & employant en faveur de la nature ce même courage qu'elle avoit montré autrefois pour la fouler aux pieds, osant dire à son époux meurtrier de son premier époux,

Tremble, tu me connois, tremble de m'offenser.

Je t'aimai, tu le sçais; c'est un de mes forfaits.

Ces traits sublimes sont au rang des plus admirables productions du génie dramatique, & décèlent d'ailleurs un art approfondi que les anciens n'ont pas connu.

Le traducteur d'Eschile se plaint dans un avertissement qui est à la tête de son ouvrage, que les mœurs de la tragédie, parmi nous, sont molles & efféminées, *qu'on donne à Melpomene la ceinture de Vénus*. Il y a long-temps qu'on nous a fait ce reproche. Il seroit intéressant à discuter; mais la discussion seroit trop longue.

Cette traduction d'Eschile paroît être en général d'un très-bon littérateur. Il nous semble qu'on doit la mettre fort au-dessus de l'esquisse que le Pere Brumoi nous a tracée du théâtre grec, & il seroit à souhaiter qu'Euripide & Sophocle fussent entièrement traduits comme l'est Eschile; mais nous ne pouvons dissimuler que l'auteur de cette estimable traduction affecte en faveur des anciens une partialité chagrine qui semble naître d'un sentiment de haine pour ses contemporains. Il ne

faut point être détracteur de sa nation , ni de son siècle , & s'il s'est élevé dans le nôtre un homme qui a parlé la langue de Racine , quand tous les autres sembloient l'avoir oubliée , si cet homme est encore vivant , il faut avoir le courage de déroger au principe odieux d'une certaine classe d'hommes qui se sont promis à eux-mêmes de ne jamais louer que les morts. Il ne faut point taire le nom de cet homme à côté de celui de Racine , sur-tout si l'on a eu des sujets de se plaindre de lui ; il faut songer alors que l'éloge est une vengeance généreuse , que le silence est timide & suspect , & que ce nom que l'on affecte d'omettre ne se présente que plus vite au lecteur : *Præfulgebant Cassius & Brutus eo ipso quòd ipsorum effigies non videbantur.*

A V I S.

Une société de Sçavans, établie à Wittemberg en Saxe , a entrepris une nouvelle édition des *Transactions philosophiques de la société royale de Londres*. Cette édition , dont il y a déjà quelques volumes de publiés , & dont on donnera plusieurs volumes tous les ans , coûtera deux riers de moins que l'édition d'Angleterre , & sera d'ailleurs exécutée avec beaucoup de soin ; comme on peut s'en assurer par les volumes qui ont déjà paru. Ceux qui voudront se la procurer peuvent s'adresser à Wittemberg à MM. les Editeurs des *Transactions philosophiques*.

G ij

Lacombe, libraire, à Paris rue Christine, a mis sous presse & doit publier incessamment **L'HISTOIRE DES DOUZE CÉSARS**, traduite de *Suétone* par M. de LA HARPE, avec des notes, des observations sur chaque règne, & un discours sur les anciens historiens. Cet ouvrage formera deux volumes grand in-8°. imprimés avec soin sur de beau papier; le texte latin & la traduction françoise sont en regard pour la facilité de la lecture & de la comparaison. On prie les amateurs de ne point confondre cette version avec toute autre plus volumineuse qui pourroit d'ailleurs la précéder ou la suivre, & ceux qui veulent s'assurer d'exemplaires de cet ouvrage tiré à petit nombre, sont engagés à se faire inscrire chez le libraire.

LETTRE sur le Prisonnier masqué.

M A D A M E ;

J'ai écrit à Arras, comme vous le desiriez, pour sçavoir positivement ce qui se passa aux funérailles du comte de Vermandois, ou de la buche qu'on enterra au lieu de ce prince, tandis qu'on le transféroit à la citadelle de Pignerolle : Voici ce qui est constaté par les registres capitulaires de la cathédrale de cette ville,

DE PAR LE ROI.

A nos très-chers & bien amés les Doyen , Chanoines & Chapitre de notre église cathédrale d'Arras.

Très-chers & bien amés , ayant appris avec un très-sensible déplaisir que notre très-cher & très-amié fils , le comte de Vermandois , est décédé en la ville de Courtrai , & desirant qu'il soit mis dans l'église cathédrale de notre ville d'Arras , Nous mandons au Sr Evêque d'Arras de recevoir le corps de notredit fils lorsqu'il sera porté dans ladite église , & de le faire inhumer avec les cérémonies qui s'observent dans l'enterrement des personnes de sa naissance , & que vous assistiez en corps à cette cérémonie , &c.

Signé LOUIS. Et plus bas LE TELLIER.

En 1600 , on avoit découvert qu'Elisabeth , comtesse de Vermandois , femme de Philippe d'Alsace comte de Flandres & arriere petite - fille de Henri Premier , Roi de France , morte en 1182 , avoit été inhumée au milieu du chœur de la cathédrale d'Arras , Louis XIV desira que le comte de Vermandois fut inhumé dans le même caveau , comme dans un caveau de famille , ce qui est expressément exprimé à la fin de l'épitaphe de ce prince , au-dessous de ses armes sculptées en bas relief sur un marbre blanc , au niveau du pavé de l'église.

Le 28 Janvier 1684 , deux mois après les funérailles du comte de Vermandois , fut passé contrat à Arras , par devant notaires , entre le Sr de Chauvelin , intendant , stipulant pour Louis XIV & le chapitre de l'autre part , par lequel Sa Ma-

G ii j

jesté donne au chapitre la somme de 10000 livres pour la fondation d'un obit à perpétuité, dans l'église d'Arras, pour le repos de l'ame dudit comte de Vermandois.

En 1687, Louis XIV donna au chapitre d'Arras un ornement complet de velours noir & de moire d'argent avec un dais, aux armes du comte de Vermandois, brodées en or : Cet ornement ne sert qu'aux enterremens des évêques & des chanoines & le jour de l'anniversaire dudit prince, qui se fait très-solemnellement le 25 Novembre, & auquel les magistrats & officiers municipaux de la ville sont avertis d'assister, ainsi que le lieutenant de Roi, qui est obligé de certifier la cour que ledit service a été célébré.

Dans le Mercure du mois de Mai dernier, pag. 116, on dit que la querelle, entre Mgr le Dauphin & M. de Vermandois, arriva au siège de Courtrai. Le maréchal d'Humieres fit investir cette place le 31 Octobre 1683; l'assiégea le 2 Novembre; elle capitula le 7. La gazette de France, Octobre & Novembre 1683, fait mention des princes & des principaux seigneurs qui firent cette campagne de Courtrai, elle auroit commencé par nommer Mgr le Dauphin; on y voit au contraire qu'il étoit à Versailles le 31 Octobre; qu'il y communia le jour de la Toussaint, premier Novembre, & que le 8 & le 10 du même mois, il y reçut les complimens de condoléance de quelques ambassadeurs sur la mort de la Reine.

Le Pere Anselme, tom. 1, pag. 177, parle de toutes les campagnes qu'avoit faites Mgr le Dauphin; ni lui, ni aucun autre n'ont jamais dit que ce prince ait fait celle de Courtrai.

Pour tacher d'appuyer un fait aussi faux que

celui de la querelle entré Mgr le Dauphin & M^{de} Vermandois au siège de Courtrai , on ose ajouter dans ce même Mercure de Mai , que c'est de cette querelle dont Mlle de Montpensier a voulu parler en disant que *ce sont de ces histoires que l'on ne sçait pas & qu'on ne voudroit pas sçavoir*. Voici ce que rapporte Mlle de Montpensier. « M. de Vermandois partit pour aller au siège de Courtrai , il y avoit peu de tems qu'il étoit revenu à la cour ; le Roi n'avoit pas été content de sa conduite , & ne vouloit point le voir ; il s'étoit trouvé dans des débauches ; il étoit fort retiré sans voir personne ; il ne sortoit que pour aller à l'académie , & le matin pour aller à la messe ; ceux qui avoient été avec lui n'étoient pas agréables au Roi ; *ce sont de ces histoires que l'on ne sçait point & qu'on ne voudroit pas sçavoir*. Cela donna beaucoup de chagrin à M^{de} de la Valiere ; il fut fort prêché ; il fit une confession générale , & l'on croyoit qu'il se fut fait un fort honnête homme. Après que le Roi fut guéri , j'allai à Eu. M^{de} de Montespan m'écrivit que M. de Vermandois étoit mort : il tomba malade au siège de Courtrai pour avoir bu trop d'eau-de-vie. »

Il n'y a personne qui ne voie que ces mots , *ce sont de ces histoires que l'on ne sçait pas & que l'on ne voudroit pas sçavoir* , se rapportent à une partie de débauche & d'une débauche infâme où le comte de Vermandois s'étoit trouvé , & que ce fut à cause de cette partie de débauche que Louis XIV le bannit de la cour & plusieurs autres jeunes gens , neuf mois avant le siège de Courtrai , comme le rapportent tous les mémoires de

ce tems-là. (1) N'est-il pas singulier d'imaginer qu'on auroit fait faire une confession générale à ce jeune prince, pour avoir voulu se battre avec Mgr le Dauphin.

L'auteur de cet extrait, inséré dans le Mercure, n'a pas pu se tromper sur ce que dit Mlle de Montpensier; il a donc écrit le contraire de ce qu'il voyoit & de ce qu'il pensoit. Quels noms donne-t-on à un pareil procédé?

Il est constaté, par le Journal de M. de Jones, (2) que le Prisonnier masqué étoit à la citadelle de Pignerolle, en 1685, puisque M. de St Mars l'emmena avec lui aux Isles Ste Marguerite, lorsqu'il alla en prendre le gouvernement en 1686. *L'auteur de l'extrait, malgré ce Journal, pièce authentique & qu'il connoissoit, dit qu'il ne désespère pas de voir soutenir que le Prisonnier masqué étoit Mahomet IV, détrôné en 1687.* On le croit très-capable de le soutenir & par des citations aussi vraies que celle qu'il a faite des mémoires de Mlle de Montpensier; il nous fera voir ce sultan allant régulièrement à la messe, & lorsqu'il se sentit prêt à mourir, demandant un confesseur, comme M. de Jones le rapporte du Prisonnier masqué.

Je suis avec un profond respect, Madame, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

* * *

(1) M. le Président Hénault, année 1682.

(2) Etat de la France, années 1685 & 1686.

LETTRE sur l'exécution des Limaçons.

On ne fait , mon cher ami , que nous étourdir d'exécution cruelles faites aux dépens des Limaçons : les Journaux sont remplis de détails sur ce qui a précédé & suivi la décapitation de ces malheureux animaux : pour peu que la rage de faire des expériences en ce genre continue , il en coûtera la vie à tous les sujets qui peuvent les fournir : on détruira l'espèce pour s'instruire de ses propriétés.

Ce seroit un bien , je l'avoue , pour les jardiniers & les fleuristes : l'enthousiasme qui transforme tant de physiciens en bourreaux plus ou moins adroits , étant pris de ce côté , peut avoir son avantage. Mais , en travaillant à extirper une race d'insectes nuisibles , il faut prendre garde de ne point accréditer des systèmes ridicules : il n'y a point de Physicien qui ne dût avoir présent à la mémoire le trait de la dent d'or de Westphalie , & qui , avant que d'examiner comment un homme peut avoir une dent d'or , ne dût examiner soigneusement , s'il est bien vrai qu'il existe en effet un homme avec une dent d'or. Je crains bien qu'il n'en soit de la propriété *tétifque* des colimaçons , comme de la dent molaire de. . . .

Pour peu qu'on se soit familiarisé avec l'espèce de reptiles , à qui l'on attribue une si belle faculté , on voit qu'il est moralement impossible qu'on leur ait enlevé la tête , sans leur trancher en même tems la moitié du corps , quelle que fût la dextérité de l'opérateur. Au moindre danger qui les

G v

menace, ces animaux retirent leur tête & leurs antennes, la partie d'eux-mêmes la plus précieuse dans le long fourreau dont la nature les a pourvus : plus le danger devient pressant & plus ils concentrent ces organes inestimables dont leur existence dépend. Pour les leur arracher, il faudroit les diviser par le milieu. Or c'est ce que n'a fait probablement aucun des physiciens qui les décollent avec tant d'acharnement. J'incline fort à croire qu'ils se contentent simplement de retrancher une partie de l'extrémité du fourreau où ils s'imaginent que la tête est contenue, quoiqu'en effet elle ne le soit pas.

Ce qui confirme cette idée, c'est qu'on voit une partie des insectes opérés survivre à la mutilation, & d'autres y périr : il est plus que probable que les premiers sont ceux qui n'ont subi qu'une espèce de circoncision, à qui l'instrument tranchant n'a enlevé que le prépuce, le bout du capuchon que la nature leur a donné pour les défendre contre les insultes du dehors : si les autres périssent, c'est parce que l'incision a été plus profonde, & qu'elle a blessé jusqu'au fond de leur retraite les organes de la vie.

On a beau citer à l'appui de ces expériences ou pour les justifier, l'exemple des polipes & des écrevisses. Les premiers ne paroissent être que des végétaux organisés d'une manière toute différente des animaux : quant aux secondes, il faut prendre garde que les parties qui se rétablissent chez elles, après des fractures, sont simplement des parties osseuses & charnues, susceptibles de réparation ; mais il est décidément contre le système de la nature que des parties nerveuses, comme la tête, où est même le centre des nerfs, puissent être indis-

féremment coupées ou rétablies dans le même animal. Je suis fortement persuadé que la nouvelle renommée des colimaçons n'est due qu'à la maladresse de leurs bourreaux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LINGUET.

Le 10 Août 1769.

*FÊTES & cérémonies à l'occasion de l'arrivée en France de Madame l'Archiduchesse
MARIE-ANTOINETTE, & de son
mariage avec Mgr LE DAUPHIN.*

L'AUGUSTE HYMEN qui unit deux Puissances & qui aparente en quelque sorte deux grandes Nations, a été célébré avec une pompe & une allégresse dont le simple recit doit plaire & intéresser.

Ces fêtes ont commencé à Vienne avec autant de goût que de magnificence.

Madame la Dauphine a pu remarquer à son passage en France l'empressement & l'enthousiasme des François pour la voir, l'admirer & l'aimer.

Cette Princesse arriva le 7 de Mai, vers le midi, à STRASBOURG, à la maison de remise, qu'en conséquence des ordres du Roi, les magistrats de cette ville avoient fait construire dans une des isles du Rhin, & que Sa Majesté avoit fait meubler de son garde-meuble.

Madame la Dauphine, suivie de toute sa cour

G vj

Autrichienne, mit pied à terre dans la partie de ce bâtiment destiné pour cette cour, & , après s'être habillée, elle se rendit dans la salle destinée à la cérémonie de la remise. Le comte de Noailles, ambassadeur extraordinaire du Roi pour la réception de Madame la Dauphine, s'y trouva, accompagné du Sr Bouret, secrétaire du cabinet de Sa Majesté, & du Sr Gerard, premier commis des affaires étrangères, commissaires nommés par le Roi pour assister à cet acte.

La lecture des pleins-pouvoirs ayant été faite & les actes de remise & de réception de Madame la Dauphine ayant été signés par les commissaires respectifs, on ouvrit le côté où se tenoient les personnes nommées par le Roi pour former la cour de Madame la Dauphine. Toutes les personnes de sa cour Autrichienne furent alors admises à lui baiser la main, puis elles se retirèrent.

Le comte de Noailles présenta à Madame la Dauphine le comte de Saulx - Tavannes, chevalier d'honneur de cette princesse & la comtesse de Noailles sa Dame d'honneur, qui lui présenta ensuite la duchesse de Pequigny, la marquise de Duras, la comtesse de Mailly & la comtesse de Tavannes, Dames de Madame la Dauphine, ainsi que le comte de Tessé, son premier écuyer; le chevalier de Saint - Sauveur, commandant le détachement des gardes - du - corps; le marquis Desgranges, maître des cérémonies; le maréchal de Contades, commandant dans la province; le marquis de Vogué, lieutenant-général, commandant en second; le Sr de Blair, conseiller d'état, intendant d'Alsace; le Sr baron d'Autigny, prêteur royal de la ville de Strasbourg, & quelques principaux officiers de la maison de Madame la Dauphine.

Après ces présentations, Madame la Dauphine monta dans les carrosses du Roi pour entrer dans la ville ; les régimens de cavalerie du Commissaire-Général & de Royal Etranger, qui s'étoient mis en bataille dans la plaine, ayant à leur tête le marquis de Vogué, eurent l'honneur de la saluer. Son entrée dans la ville fut annoncée par une triple décharge de toute l'artillerie des remparts, & par le son des cloches de toutes les églises.

Le maréchal de Contades se trouva à la porte de la ville à la tête de l'état major de la place, qui eut l'honneur de saluer Madame la Dauphine ; le magistrat eut ensuite celui de la complimenter, en avant d'un magnifique arc de triomphe qu'il avoit fait élever à l'entrée de la ville.

Madame la Dauphine traversa toute la ville au milieu des régimens d'infanterie de la garnison, qui bordoient la haie : en passant devant l'hôtel-de-ville, elle vit couler les fontaines de vin que le magistrat faisoit distribuer au peuple ; elle se rendit au palais épiscopal où elle mit pied à terre. Le cardinal de Rohan, à la tête des comtes de la cathédrale, eut l'honneur de la recevoir & de la complimenter ; tous les corps furent ensuite admis à l'honneur de lui être présentés. Les Dames de la noblesse de la province, ainsi que M^{de} de Blair, eurent celui de lui être nommées.

Madame la Dauphine, après avoir dîné à son grand couvert, permit au magistrat de lui présenter les vins de ville ; cette cérémonie fut terminée par une fête de Bacchus, exécutée par les tonneliers qui formoient, en dansant avec leurs cerceaux, différentes figures que Madame la Dauphine parut prendre plaisir à voir exécuter. Elle se rendit ensuite, au milieu des cris redoublés de

Vive le Roi, à la comédie françoise, où elle vit jouer *Dupuis & Desronais & la Servante Maîtresse*.

Au retour du spectacle, Madame la Dauphine trouva toutes les rues illuminées par les soins du magistrat : le bâtiment de la comédie & la promenade du Broglie, qui est vis-à-vis, furent pareillement illuminés, ainsi qu'une décoration d'une très-grande étendue, que le magistrat avoit fait élever vis-à-vis du palais épiscopal & qui représentoit une vaste colonnade dont les arcades laissoient entrevoir des jardins en perspective : cette décoration qui durant le jour avoit fait illusion aux yeux, ne produisit pas un moindre effet, le soir, par la disposition des lampions qui l'éclairaient. Elle étoit placée sur le quai & étoit séparée de l'évêché par la rivière d'Ille qui baigne les murs de la terrasse du palais : elle fut réunie à cette terrasse par un parterre pratiqué sur des bateaux que l'on fit descendre pendant que Madame la Dauphine étoit à la comédie. Cette Princesse, avant de souper à son grand couvert, daigna témoigner sa satisfaction d'un spectacle aussi nouveau que bien exécuté.

Au moment où Madame la Dauphine sortit de table, on mit le feu à des arbrisseaux qui ornoient le parterre pratiqué sur les bateaux : ces arbrisseaux étoient formés de lampions, de feux de différentes couleurs. On avoit exécuté en artifice, au haut de la décoration, les chiffres de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine, & sur le parterre on avoit pratiqué un jet de feu, aussi en artifice, au milieu de différens jets d'eau qui contrastèrent entr'eux merveilleusement. L'ensemble de ce spectacle & l'exécution d'un chœur de *Vive*

le Roi, mis en musique, parut plaire à Madame la Dauphine. Elle se rendit à minuit dans la salle de la comédie où le maréchal de Conrads donnoit un bal, attendu que son hôtel n'étoit pas assez spacieux pour admettre à ce bal, comme il le fit, non-seulement toutes les personnes considérables de la ville, les étrangers distingués & les officiers de la garnison, mais encore un certain nombre de bourgeois & de bourgeoises, habillés à la Strasbourg & parés de rubans aux couleurs de Madame la Dauphine : cette Princesse se retira après les avoir vu danser quelque tems.

Le 8, les personnes de considération qui avoient été présentées à Madame la Dauphine, furent admises à lui faire leur cour. Elle reçut aussi les députations du Canton & de l'évêque de Basle, de la ville de Mulhausen, du conseil supérieur d'Alsace, du corps de la noblesse & des universités luthérienne & catholique ; & toutes eurent l'honneur de la complimenter. Elle se rendit ensuite à la cathédrale, à la porte de laquelle le prince Louis de Rohan, coadjuteur, revêtu de ses habits pontificaux & accompagné des comtes de la cathédrale & de tout le clergé, vint la recevoir & eut l'honneur de la complimenter.

Les Comtes qui composoient le grand chapitre, à la tête duquel étoit le cardinal de Rohan, lorsque Madame la Dauphine, à son arrivée à Strasbourg, descendit au palais épiscopal, sont le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, grand prévôt ; le prince de Lorraine, grand doyen ; le comte de Truckses ; l'évêque de Tournay, les comtes de Salm & de Mandreheid ; le prince Louis de Rohan, coadjuteur ; les trois princes de Hohenlohe ; les deux comtes de Kœnigseck ; le prince Guillaume de Salm & le jeune comte de

Truckés. Madame la Dauphine embrassa le cardinal de Rohan , le prince de Lorraine & les princes Ferdinand & Louis de Rohan. Voici le discours que le prince Louis adressa à cette Princelle , le 8 , lorsqu'elle se rendit à la cathédrale de Strasbourg.

« MADAME ,

« Les deux Nations , réunies dans ce Temple ;
 « s'empressent de rendre d'immortelles actions de
 « grâces au Dieu des Empires qui , par des nœuds
 « augustes & si vivement desirés , va mettre le
 « sceau à leur félicité commune & cimenter une
 « alliance dont le but a été de protéger la religion
 « & de faire regner la paix.

« Vous voyez l'Alsace faire éclater sa joie. La
 « France vous attend pour couronner ses vœux ;
 « dans les mouvemens d'allégresse qui vont se
 « manifester de toutes parts , reconnoissez , Ma-
 « dame le même sentiment qui a fait verser des
 « larmes à Vienne & qui laisse dans le cœur de ceux
 « dont vous vous séparez , les plus vifs & les plus
 « tendres regrets. Ainsi l'Archiduchesse Antoinette
 « est déjà connue , même où elle n'a pas encore été
 « vue : on ne doit souvent cet avantage qu'à la
 « naissance ; pour vous , Madame , vous le devez
 « à vos vertus ; vous le devez à la réputation de
 « ces qualités naturelles & bienfaisantes que les
 « soins d'une mère à jamais mémorable ont sçu
 « perfectionner en vous. Vous allez être parmi
 « nous la vivante image de cette Impératrice ché-
 « rie , depuis long tems l'admiration de l'Europe ,
 « comme elle le sera de la postérité : c'est l'ame de
 « Marie-Thérèse qui va s'unir à l'ame des Bour-
 « bons : d'une si belle union doivent naître les
 « jours de l'âge d'or ; & nos neveux , sous l'heu-

» reux empire d'Antoinette & de Louis - Auguste ,
 » verront se perpétuer le bonheur dont nous jouis-
 » sons sous le regne de Louis le Bien-Aimé. »

Après la messe qui fut exécutée en musique ,
 Madame la Dauphine revint dîner à son grand
 couvert au palais épiscopal, d'où elle partit à quatre
 heures pour se rendre à Saverne, suivie de toute sa
 cour, ainsi que du maréchal de Contades, du mar-
 quis de Vogué & du Sr de Blair. Le cardinal de
 Rohan étoit parti, dès le matin, pour recevoir
 Madame la Dauphine à Saverne. Cette princesse,
 après le feu d'artifice que fit tirer le cardinal, y
 soupa avec les Dames de sa maison & celles qui
 l'avoient accompagnée jusqu'en France.

Avant l'arrivée de Madame la Dauphine & pen-
 dant le séjour qu'elle a fait à Strasbourg, le car-
 dinal de Rohan & le maréchal de Contades, le
 marquis de Vogué & le baron de Wurmser ont
 donné tous les jours à dîner & à souper aux person-
 nes de la suite de Madame la Dauphine, ainsi
 qu'aux étrangers que cette circonstance y a at-
 tirés.

Les fêtes de la ville avoient été ordonnées par
 le Sieur baron d'Autigny, préteur royal, & par le
 magistrat.

On ne peut assez louer l'ordre qui a été observé
 dans cette ville, malgré le grand concours que la
 circonstance y a attiré : cet ordre est dû, tant aux
 sages mesures prises par le maréchal de Contades,
 qu'à la police établie par le magistrat de cette ville,
 dont la vigilance ordinaire a redoublé dans cette
 occasion.

Madame la Dauphine a témoigné beaucoup de
 satisfaction des efforts que les Strasbourgeois ont

faits pour lui donner des preuves de leur amour pour le Roi & pour la Famille Royale.

Madame la Dauphine arriva de Strasbourg à SAVERNE le 8 de Mai, à sept heures du soir, & y fut reçue par le cardinal de Rohan. Un bataillon du régiment Dauphin, commandé par le duc de Saint-Megrin, colonel-lieutenant, & un détachement du régiment Royal - Cavalerie, commandé par le marquis de Serent, colonel, formoient une double haie dans l'avenue du château. Après un bal où Madame la Dauphine dansa jusqu'à neuf heures, on tira un feu d'artifice. Les Dames de la suite de cette Princesse & les Dames Autrichiennes eurent ensuite l'honneur de souper avec elle. Il y eut, le soir, chez le cardinal de Rohan, une table de 200 couverts, splendidement servie. On avoit illuminé, avec beaucoup de goût, une allée d'arbres d'une longueur immense, qui étoit terminée par un superbe arc de triomphe où l'on voyoit les chiffres de France, de Lorraine & d'Autriche. Le lendemain, Mde la Dauphine, après avoir déjeuné, entendit la messe & fit ensuite, avec beaucoup de bonté, ses adieux aux Dames & Seigneurs Autrichiens qui avoient eu l'honneur de l'accompagner jusqu'ici. Le cardinal de Rohan présenta à Madame la Dauphine une femme âgée d'environ cent-cinq ans, qui n'a jamais été malade. Cette femme lui dit en allemand : *Princesse, je fais des vœux au Ciel pour que vous viviez aussi long-tems que moi & aussi exempte d'infirmités. . . Je le desire*, répondit Madame la Dauphine dans la même langue, *si c'est pour le bonheur de la France* ; & , après lui avoir donné sa main à baiser, elle ordonna qu'on lui remît une somme d'argent.

Madame la Dauphine arriva le 9 à NANCY. Elle fut reçue, à la porte Saint-Nicolas, par l'Etat-

major, à la tête duquel étoit le marquis de Choiseul-la-Baume, commandant en Lorraine, & par le Corps Municipal. Cette porte étoit magnifiquement illuminée. Madame la Dauphine descendit à l'hôtel du gouvernement, dont les illuminations répondoient à celles de la place de la Carrière. Le lendemain, la Cour Souveraine, la Chambre des Comptes, le Corps Municipal & l'Université allèrent présenter leurs respects à cette princesse qui dîna en public. Après le dîner, Madame la Dauphine se rendit aux Cordeliers où est la sépulture de ses ancêtres & partit pour aller coucher à BAR. Le corps des Grenadiers de France bordoit la haie à son arrivée & à son départ, & les régimens de Schomberg, dragons, d'Orléans & de Chartres, cavalerie, se sont rendus sur son passage. Elle a reçu, à LUNEVILLE, les honneurs militaires par le corps de la Gendarmerie, commandé par le marquis de Castries & par le marquis d'Autichamps.

A COMMERCI, Amelie-Catherine Doublat, âgée de dix ans, fut présentée à cette Princesse, par M. de Riboulét, son oncle, lieutenant-colonel au service de S. M. I. Cette jeune personne offrit des fleurs & recita avec grace ce compliment, de la composition du Sr Brigeat de Lambert, vicaire de Commerci.

« O Princesse Auguste, qui venez faire le bonheur de la France, vous portez au plus haut période notre attachement pour nos Souverains !

» Les Lorrains sont idolâtres de leurs maîtres ;
 » mais quelle satisfaction n'éprouvent-ils pas
 » lorsqu'ils se voient la flatteuse espérance d'avoir
 » un jour pour Reine la descendante d'une fa-

» mille qui , depuis près de mille ans , ne cesse de
» régner sur leurs cœurs !

» Que la province ne peut-elle vous donner ,
» Madame , sur tous les endroits de votre passage
» des marques de cette allégresse dont vous venez
» d'entendre retentir la capitale de vos ancêtres !
» Notre zèle vous est connu sûrement. Dès votre
» aurore tout ce qui vous environnoit vous a dit
» ce qu'étoient les Lorrains ; & tout le monde
» sçait que rien n'égale les transports de la joie à
» laquelle nous nous livrons , à la vue d'une al-
» liance où le Petit-Fils du plus aimé des Rois s'u-
» nit à une Princesse dont les qualités augustes
» captiveroient seules nos cœurs , si elle ne les avoit
» reçus par héritage ! »

Le 11 , jour de l'arrivée de Madame la Dauphine à CHALONS, le Sr Rouillé d'Orfeuil , intendant de cette province , se rendit au-delà de Saint-Dizier , sur les limites de la Champagne , où il eut l'honneur de recevoir cette princesse. Elle trouva sur son passage deux escadrons du régiment Royal-Dragons , qui étoient rangés en bataille ; & , à quelque distance de CHALONS, un détachement de gardes du corps du Roi , de la compagnie de Villeroy. Descendue à l'hôtel de l'intendance Madame la Dauphine reçut les hommages des différens Corps & ceux de six filles que la ville a dorées , qui lui firent ce compliment :

Princesse dont l'esprit , les graces , les appas ,
Viennent embellir nos climats ,
En ce jour glorieux , quel bonheur est le nôtre !
Nous devons notre Hymen à la splendeur du vôtre.
Le Ciel fait à l'Etat deux faveurs à la fois :

Dans cette auguste & pompeuse alliance ,
 Nous donnerons des sujets à la France
 Et vous lui donnerez des Rois.

Cette Princesse se rendit à la salle de spectacle où elle vit représenter *la Partie de Chasse de Henri IV*, & la comédie de *Lucille*. Ces deux pièces, ornées de divertissemens & de ballets, ont été exécutés par des acteurs des trois spectacles de Paris.

Le souper de cette princesse fut précédé d'un magnifique feu d'artifice qui fut tiré au bruit d'une musique militaire, & elle ne sortit de table que pour voir une superbe illumination, représentant le temple de l'Hymen. Tous les quartiers de la ville furent également illuminés, & particulièrement la nouvelle porte, qui vient d'être construite sur les dessins des plus grands maîtres, & dont Madame la Dauphine a bien voulu agréer la dédicace. Le peuple participa aussi à la joie commune ; il y eut une abondante distribution de pain, de vin & de viandes, & il témoigna son allégresse par les acclamations réitérées de *Vive le Roi & Madame la Dauphine*.

Cette fête, exécutée sur les dessins du Sieur Durand, architecte à Paris, mérita au Sieur Rouillé d'Orfeuil de justes applaudissemens. Madame la Dauphine partit le lendemain au matin pour continuer sa route par REIMS: le Sr Rouillé d'Orfeuil eut l'honneur de l'accompagner jusqu'à FISMES. Les Gardes du Corps ont fait le service auprès de Madame la Dauphine aussi - tôt après son arrivée en cette ville.

Madame la Dauphine se rendit à SOISSONS le 12,

à huit heures & demie du soir , & y reçut de nouveaux témoignages de l'alégresse & de l'admiration publiques. Elle fut reçue hors de la ville par la bourgeoisie & par la compagnie de l'arquebuse. Le régiment de la Fere , ayant à sa tête le marquis de Beaumont , son colonel , commandant de la ville à la place du marquis de Barbançon , & un détachement d'artillerie bordoient la haie depuis l'entrée de la ville jusqu'à l'évêché. Il y eut une illumination générale. L'intendant de la généralité avoit fait décorer d'arbres fruitiers , de vingt-cinq pieds de hauteur , les trois rues qui conduisent à l'évêché ; ces arbres , qui formoient une avenue , étoient entrelacés par des guirlandes de lierre , entourées de gazes d'or & d'argent & mêlées de fleurs , & ces guirlandes suspendoient des lustres en lampions. Une seconde guirlande de lanternes joignoit un arbre à l'autre. Cette décoration a été exécutée d'après le dessin du Sr Kadel , architecte expert du Roi. L'évêque de cette ville avoit fait orner la porte de son palais , de guirlandes & du transparent des armes de Madame la Dauphine : on distribua , par ses ordres , une grande quantité de pain & de vin. Ce prélat reçut , au bas de son perron , Madame la Dauphine qui se rendit dans les appartemens par une grande galerie éclairée avec autant de goût que de magnificence. Après le souper , Madame la Dauphine fut conduite dans un salon construit exprès en face d'un feu d'artifice qui fut très-bien exécuté. L'évêque avoit fait élever un temple circulaire , au fond du jardin , sur une montagne d'où sortoit une grande quantité d'eau. Ce temple avoit quarante pieds de hauteur ; le chapiteau & la base étoient dorés ; les colonnes & la frise étoient entourées de guirlandes de fleurs ; un groupe repré-

sentant la renommée annonçant la Princesse à la France, & un génie portant son portrait, formoient le couronnement. Le lendemain, Madame la Dauphine entendit, dans la chapelle de l'évêché, la messe qui fut célébrée par l'évêque, des mains duquel cette Princesse reçut la communion. Madame la Dauphine reçut ensuite les présens de la ville, du chapitre & des corps. L'après dîner, elle assista à un *Te Deum* qui fut chanté en musique dans la cathédrale où l'évêque, à la tête de son chapitre, harangua cette Princesse; après cette cérémonie, Madame la Dauphine daigna se faire voir au Peuple. Le 13 au soir, on éleva en face de l'appartement de cette Princesse un arc de triomphe couronné des armes du Roi & accompagné d'une architecture qui embrassoit l'enceinte de tout le jardin. Il y eut un second bouquet d'artifice. Le temple, dans lequel on voyoit la statue du Roi sur un piédestal en bronze, fut éclairé par une grande quantité de lampions qui formoient un parterre. Le 14, à deux heures après-midi, Madame la Dauphine partit pour Compiègne au milieu des acclamations de toute la ville.

Le marquis de Chauvelin, maître de la garde-robe, que le Roi avoit envoyé à CHALONS pour y complimenter Madame la Dauphine, & le Duc d'Aumont, premier gentilhomme du Roi, que Sa Majesté avoit envoyé pour le même objet, à SOISSONS, se trouverent à l'arrivée de Sa Majesté à COMPIEGNE & lui donnerent des nouvelles de cette Princesse.

Le Roi, étant informé de la marche de Madame la Dauphine, partit de Versailles, le 13 Mai vers le midi, avec Monseigneur le Dauphin, Madame Adélaïde & Mesdames Victoire & Sophie, pour

se rendre à COMPIEGNE. Le lendemain, Sa Majesté, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Mesdames & de ses principaux officiers, alla au-devant de Madame la Dauphine jusqu'au pont de BERNE, situé dans la forêt de COMPIEGNE. Les détachemens des troupes de la maison du Roi, ainsi que le vol du cabinet, précéderent & suivirent le carrosse de Sa Majesté dans leurs rangs ordinaires. Lorsque Madame la Dauphine aperçut le Roi, elle descendit de son carrosse & elle marcha au-devant de Sa Majesté, ayant auprès d'elle le comte de Saulx-Tavannes, son chevalier d'honneur, & le comte de Tessé, son premier écuyer, qui lui donnoient la main : elle étoit accompagnée de la comtesse de Noailles, sa Dame d'honneur ; de la marquise de Duras, de la duchesse de Pecquigny, de la marquise de Tavannes, de la marquise de Mailly & de toutes les personnes que le Roi avoit nommées pour l'aller recevoir sur la frontière : cette Princesse étant arrivée auprès du Roi, qui étoit descendu de son carrosse, se jeta à ses pieds : Sa Majesté la releva &, après l'avoir embrassée avec beaucoup de tendresse, lui présenta Mgr le Dauphin qui l'embrassa.

Ce spectacle si intéressant, si touchant, fit verser des larmes de joie & de sensibilité à un peuple innombrable.

Le Roi, présenta ensuite à Madame la Dauphine, Madame Adelaïde & Mesdames Victoire & Sophie, qui embrassèrent cette Princesse.

Après cette entrevue, le Roi remonta en carrosse pour retourner à COMPIEGNE. Il fit mettre Madame la Dauphine dans le fond auprès de lui, & Monseigneur le Dauphin se plaça sur le devant : la comtesse de Noailles monta dans le carrosse

rosse du Roi. Madame la Dauphine fut conduite , en arrivant au château de COMPIEGNE , dans l'appartement qui lui avoit été préparé. Le Roi , ainsi que Mgr le Dauphin , lui donna la main jusque dans son appartement , où le duc d'Orléans , le duc & la duchesse de Chartres , le prince de Condé , le duc & la duchesse de Bourbon , le prince de Conty , le comte & la comtesse de la Marche , le duc de Penthièvre & la princesse de Lamballe furent présentées par Sa Majesté à cette Princesse.

Sa Majesté étant retournée chez Elle , on présenta à Madame la Dauphine les seigneurs qui avoient accompagné le Roi à Compiègne , & ceux qui sont dans l'usage de saluer Madame la Dauphine eurent cet honneur. Sa Majesté soupa , le soir , en public avec Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine , Mesdames & les Princes & Princesses qui s'étoient rendus à Compiègne. Monseigneur le Dauphin coucha au château le jour de son arrivée à Compiègne , & le lendemain , à l'hôtel du comte de Saint-Florentin , ministre & secrétaire d'état. Le Roi , accompagné de Mgr le Dauphin , de Madame la Dauphine & de Mesdames , partit de Compiègne le lendemain pour se rendre au château de la Muette , où Sa Majesté fit apporter à Madame la Dauphine la magnifique parure de diamans qu'il lui avoit destinée. Mgr le Comte de Provence , Mgr le Comte d'Artois & Madame s'y étoient rendus , l'après-midi , pour y recevoir Madame la Dauphine. Sa Majesté , en revenant de Compiègne , mit pied à terre à Saint-Denis au monastère des Carmélites , ainsi que Mgr le Dauphin , Madame la Dauphine & Mesdames , pour voir Madame Louise. Le Roi arriva vers les sept heures au château de la MUET-

H

TE, d'où Sa Majesté, après avoir soupé, se rendit à VERSAILLES, ainsi que Mgr le Dauphin, Mgr le Comte de Provence, Mgr le Comte d'Artois, Madame & Mesdames. Madame la Dauphine n'y arriva que le lendemain vers les dix heures du matin. Le Roi passa aussi-tôt chez cette Princesse, y resta très-long-tems & lui présenta Madame Elisabeth, ainsi que le comte de Clermont & la princesse de Conti. Vers une heure après-midi, Madame la Dauphine se rendit à l'appartement de Sa Majesté, d'où l'on alla à la chapelle dans l'ordre suivant : le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Cérémonies marchoient à la tête & précédoient Mgr le Dauphin, qui donnoit la main à Madame la Dauphine. Le Roi venoit ensuite, ayant devant lui Mgr le Comte de Provence, Mgr le Comte d'Artois & les Princes du Sang : Sa Majesté étoit suivie de Madame, de Mesdames & des Princesses du Sang, ainsi que des principaux Officiers de Sa Majesté, & des Seigneurs & Dames de la Cour. Le Roi se plaça sur son prie-Dieu : Mgr le Comte de Provence, Mgr le Comte d'Artois, Madame & Mesdames, ainsi que les Princes & Princesses du Sang, prirent leurs places aux deux côtés dans leur rang ordinaire : Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine, en arrivant à la chapelle, s'avancèrent au bas de l'autel & se mirent à genoux sur un carreau placé sur les marches du sanctuaire. L'archevêque de Reims, grand aumônier, qui sortit de la sacristie au moment où le Roi arriva à la chapelle, alla présenter de l'eau-bénite à Sa Majesté & monta ensuite à l'autel, duquel le Roi s'approcha, ainsi que Mgr le Comte de Provence, Mgr le Comte d'Artois, Madame, Madame Elisabeth, Mesdames & les Princes & Princesses du Sang. Ce prélat, après avoir fait un

discours à Mgr le Dauphin & à Mde la Dauphine, commença la cérémonie par la bénédiction de treize pièces d'or & d'un anneau d'or ; il les présenta à Monseigneur le Dauphin, qui mit l'anneau au quatrième doigt de la main gauche de Madame la Dauphine & lui donna les treize pièces d'or. Les cérémonies du mariage ayant été achevées, & Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine ayant reçu la bénédiction nuptiale, le Roi retourna à son Prie-Dieu, & le grand Aumônier commença la messe, pendant laquelle la Musique du Roi exécuta un motet, de la composition de l'abbé de Gauzargues, maître de musique de Sa Majesté. Après l'offertoire, Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine allèrent à l'offrande, & à la fin du *Pater*, on étendit au-dessus de leurs têtes un poële de brocard d'argent ; l'évêque de Senlis, premier aumônier du Roi, tenoit le poële du côté de Mgr le Dauphin, & l'évêque de Chartres, premier aumônier de Madame la Dauphine, le tenoit du côté de cette Princesse ; ils ne l'ôtèrent que lorsque le grand Aumônier eut achevé les prières ordinaires. La messe étant finie, le grand Aumônier s'approcha du prie-Dieu du Roi & présenta à Sa Majesté les registres des mariages de la paroisse royale, que le curé, qui avoit assisté à la cérémonie du mariage, avoit apportés. Le Roi, accompagné de Mgr le Dauphin, de Madame la Dauphine & de la Famille Royale, des Princes & Princesses du Sang & des Seigneurs & Dames de la Cour, fut reconduit à son appartement dans le même ordre qui avoit été observé en allant à la chapelle.

Au retour de la messe les grands officiers de Madame la Dauphine eurent l'honneur de prêter serment entre les mains de cette Princesse, en pré-

H ij

sence du comte de Saint - Florentin , ministre & secrétaire d'état ayant le département de la maison du Roi.

Lorsque Madame la Dauphine fut rentrée chez elle , après la cérémonie du mariage , le duc d'Aumont , premier gentilhomme de la chambre du Roi en exercice , eut l'honneur de remettre à cette Princesse , la clé d'un coffre rempli d'un grand nombre de bijoux que Sa Majesté avoit ordonné au duc d'Aumont de faire porter dans l'appartement de Madame la Dauphine.

Les ambassadeurs & les ministres des Cours étrangères ont eu l'honneur d'être présentés à Madame la Dauphine par la comtesse de Noailles. Les Seigneurs & Dames de la cour , qui ne s'étoient pas trouvés à l'arrivée de cette Princesse à Compiègne , ont eu le même honneur le lendemain du mariage.

Vers les six heures du soir , le Roi , accompagné de la Famille Royale , des Princes & Princesses du Sang , des Seigneurs & Dames de la cour , passa dans sa grande galerie , où Sa Majesté tint apparemment & joua au lansquenet. Sa Majesté soupa ensuite au grand couvert avec Mgr le Dauphin , Madame la Dauphine , Mgr le Comte de Provence , Mgr le Comte d'Artois , Madame , Madame Adélaïde , Mesdames Victoire & Sophie , & le Duc d'Orléans , le Duc & la Duchesse de Chartres , le Prince de Condé , le Duc & la Duchesse de Bourbon , le Comte de Clermont , la Princesse de Conti , le Comte & la Comtesse de la Marche , le Duc de Penthièvre & la Princesse de Lamballe.

Pendant le festin royal , la musique exécuta différents morceaux de symphonie , sous la conduite du Sr Rebel , chevalier de l'Ordre du Roi & surin-

durant de la musique. Après le festin, le Roi ayant mené Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine dans leur appartement, & la bénédiction du lit ayant été faite par l'archevêque de Reims, grand aumônier, le Roi donna la chemise au Prince, & la Duchesse de Chartres à la Princesse.

Le Roi, accompagné de la Famille Royale, se rendit le lendemain, vers les six heures du soir, à la salle nouvellement construite pour les spectacles, où Sa Majesté assista à la représentation de l'opéra de *Perfée*. Sa Majesté soupa ensuite à son grand couvert.

Le jour de la célébration du mariage fut pour la capitale un jour de fête. Les boutiques furent fermées, & le soir toutes les maisons furent illuminées. Il y eut depuis ce jour une foire établie sur le boulevard; mais c'est le 30 que la ville a fait des réjouissances publiques dont nous parlerons plus particulièrement.

Les Gardes des Six Corps des Marchands de la ville de Paris qui, dans toutes les occasions publiques, ont toujours été des premiers à donner un témoignage de leur zèle & de leur patriotisme, s'étoient proposé de faire les frais d'une fête pour célébrer le mariage de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine; ils se sont, à cet effet, adressés à M. de Sartine, conseiller d'état, lieutenant général de police, sans l'autorisation duquel les Gardes ne peuvent faire aucune dépense à la charge de leurs corps respectifs. Ce magistrat patriote qui a toujours en vue le bien de l'humanité & des citoyens, trouva dans son propre cœur un moyen plus propre de consacrer les sentimens & la joie des cœurs généreux, & de célébrer cet auguste Hymen, en leur proposant d'employer à un acte de

bienfaisance la somme qu'ils destinoient à cette fête ; il les engagea en conséquence à délivrer de prison les malheureux qui y étoient détenus faute de paiement des mois de nourrices : ce qu'ils ont fait.

Le Corps des Marchands de Vins, & plusieurs autres Communautés, ont suivi le même exemple, pareillement excités & autorisés par M. le lieutenant-général de police.

Quels chants d'allégresse sont plus touchans & plus intéressans que de semblables traits de générosité ! Voilà comme les bons Princes aiment à être célébrés.

Les Gardes des Six Corps des Marchands eurent l'honneur de complimenter, le 20 de ce mois, Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine, accompagnés de M. le lieutenant-général de police, & furent présentés par M. le duc de Chevreuse. Ils ont prononcé les discours qui suivent :

Compliment à Mgr LE DAUPHIN.

MONSIEUR,

« Les Six Corps des Marchands de Paris s'em-
 » pressent à vous offrir leur hommage : Sujets
 » fidèles, ils doivent se montrer encore citoyens
 » utiles, & pour célébrer dignement une alliance
 » qui promet de si beaux jours à la Nation, ils ont
 » imité la vertu qui distingua toujours les Princes
 » de votre Sang. Des peres de famille languissoient
 » dans les fers; ils sont libres, MONSIEUR,
 » ils le sont par vous, puisque le sentiment qui
 » les délivre est dans votre cœur, & que par cet

» acte d'humanité nous ne sommes que les inter-
 » pretes de votre bienfaisance.»

Compliment à Madame LA DAUPHINE.

M A D A M E ,

« Les Marchands de la capitale apportent , à
 » vos pieds , le tribut de leurs hommages. Vous
 » allez faire l'ornement & les délices de la France ;
 » elle vous devra le bonheur d'un Prince qu'elle
 » chérit : quand le destin ne vous auroit pas for-
 » mée pour le thrône , vous seriez assurée de ré-
 » gner sur nous par l'empire des verrus & par celui
 » des graces. »

Les six corps des Marchands voulant aussi attirer la bénédiction du Ciel sur cette auguste alliance, ont fait célébrer , dans l'église royale & paroissiale de St Germain-l'Auxerrois , une messe solennelle à laquelle l'archevêque de cette ville a officié pontificalement. Le lieutenant - général de police & les gens du Roi du châtelet y ont assisté.

Le 18 de ce mois , le corps de ville , en robes de cérémonies & ayant à sa tête le duc de Chevreuse, eut l'honneur de complimenter Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine, à l'occasion de leur mariage , & de leur offrir les présens que la ville est dans l'usage de faire en pareille circonstance. Le Sr Bignon , prévôt des marchands , porta la parole au nom du corps de ville , lequel fut conduit à l'audience de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine par le marquis de Breux , grand maître

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

tre, le Sieur l'Allemand de Nantouillet, maître, & le Sieur de Watronville, aide de cérémonies.

Le 19, le Roi, accompagné de la Famille Royale, se rendit dans le salon qui avoit été préparé pour le bal paré sur le théâtre de la nouvelle salle de spectacle. Cette magnifique salle avoit été disposée pour cet objet, en moins de 24 heures, par les ordres du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en exercice, sous la conduite du Sr Papillon de la Ferté, intendant des menus-plaisirs du Roi. La Cour fut très-nombreuse & très-brillante. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ouvrirent le bal qui dura jusqu'à dix heures du soir.

Sa Majesté revint ensuite dans la galerie d'où elle vit tirer le feu d'artifice qui avoit été préparé pour le 16, jour du mariage, & dont le mauvais tems avoit fait retarder l'exécution. Il y eut une affluence prodigieuse de spectateurs. On tira ce feu composé de deux cens quatre-vingt fusées d'honneur, de deux grandes girandoles posées dans les bassins avec six sphères & six pyramides, accompagnées d'une grande quantité de pièces d'artifices d'eau; il y eut une batterie représentant une mosaïque avec 76 bombes de 9 pouces de diamètre; trente & un caprices de différentes grandeurs qui remplissoient un espace de 80 toises de face, 8400 fusées, 1000 gros pots à feu & 24 bombes; une grande cascade avec plusieurs grands soleils, une girande composée de 20000 fusées, accompagnée d'une batterie de six mille gros marons & terminée par un bouquet composé de 4000 fusées de plusieurs grosseurs & de 25 bombes de 12 pouces de diamètre. Cet artifice est de la composition des Srs Torré & Morel.

Toutes les parties de décoration qui composoient ce feu furent relevées en moins d'une heure & bientôt on vit briller une superbe illumination qui charma le Public, surpris de la promptitude avec laquelle plus de cent mille lampions prirent feu en moins de cinq minutes. On s'étonna de voir tout-à-coup sortir, comme de l'horison, le palais lumineux du soleil, quoique cet édifice, élevé de plus de cent piés à l'extrémité du grand canal, ne fût en effet qu'à treize cens toises de la galerie. Cette illusion d'optique fut due à la rapidité de l'effet de plusieurs sortes de mèches de communication dont l'invention & la préparation sont dues à M. Varennes de Bèost, receveur-général des finances, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, à laquelle il a rendu compte d'un secret si précieux pour l'agrément des fêtes. Il est difficile que l'imagination supplée au spectacle enchanteur que faisoit cette magnifique illumination qui se dessinoit dans l'immensité des parterres, dans la longueur du tapis vert, autour du grand canal, & dans les grandes allées & les salons du parc. Le canal étoit couvert de gondoles & d'une grande quantité de petits bateaux garnis d'une infinité de lanternes, dont les différens mouvemens offroient le coup d'œil le plus enchanteur. On pouvoit bien s'écrier : *O nuit plus belle qu'un beau jour !*

Le jeu de toutes les eaux jaillissantes des jardins ajoutoit encore à l'agrément de ce spectacle. Tous les bosquets étoient illuminés ainsi que toutes les avenues qui y aboutissent. Plusieurs théâtres de bateleurs, de danseurs & de voltigeurs étoient dispersés dans le parc, & le peuple dansoit dans les différens bosquets. Dans cette même nuit,

H y

178 MERCURE DE FRANCE.

toutes les maisons de la ville furent illuminées. Les cris de joie, les danses, l'empressement de la multitude, tout retraçoit les prodiges d'une féerie.

Le 21, il y eut le soir un bal masqué dans le grand appartement, lequel étoit éclairé par un très-grand nombre de lumières distribuées dans des lustres & dans des girandoles posées sur de superbes guéridons. Ce bal se passa avec beaucoup d'ordre, malgré le nombre prodigieux des masques.

Nous donnerons, dans un autre Journal, les détails des autres spectacles & fêtes de la cour & de la ville à l'occasion du mariage.

Nous ajouterons ici que Madame la Dauphine arriva le 10 de Mai à BAR - LE - DUC, à dix heures & demie du soir, aux acclamations du Peuple & au son de la musique de la Légion Royale, commandée par le comte de Coigny, son colonel, & rangée en bataille sur la place de l'hôtel-de-ville, où cette Princesse descendit. Avant le souper, Madame la Dauphine reçut les hommages & les présens du corps-de-ville & la députation de la chambre des Comptes du duché de Bar. On tira ensuite un très-beau feu d'artifice qui fut suivi d'une magnifique illumination, dont l'architecture & la décoration représentoient le triomphe de l'amour conjugal. Le milieu de l'illumination formoit un portique représentant le temple de Vénus, avec plusieurs figures emblématiques, relatives au mariage de Madame la Dauphine. La décoration peinte en transparent fit son effet par le moyen d'une double illumination qui fut exécutée d'un seul coup de feu. Le lendemain, Madame la Dauphine, après avoir entendu la messe, reçut les complimens du Clergé & du Corps militaire, & partit de cette ville vers les neuf heu-

res du matin. Au moment de son départ, les officiers de l'hôtel-de-ville, dans la vue d'attirer les bénédictions du Ciel sur le voyage de cette Princesse, firent distribuer aux pauvres une grande quantité de pains.

Le 14, l'arrivée de Madame la Dauphine à Soissons fut annoncée au Peuple par le son des cloches de toutes les églises. Tous les corps, tant séculiers que réguliers, qui s'étoient rendus au château, formoient deux haies sur son passage lorsqu'elle y monta. Une heure après, le corps-de-ville, ayant à la tête le duc de Tresmes, gouverneur-général de la province, fut présenté à Madame la Dauphine par le marquis de Dreux, grand-maître des cérémonies, & le Maire de la ville eut l'honneur de complimenter cette Princesse. A neuf heures du soir, toutes les maisons furent illuminées. On avoit placé en face de l'hôtel-de-ville deux tables, de six cens couverts chacune, pour le peuple, lesquelles furent servies avec profusion. Après ce souper, le peuple dansa jusqu'à cinq heures du matin au bruit des instrumens de deux orchestres placés en cet endroit. Le corps-de-ville avoit aussi envoyé à souper aux pauvres de l'hôpital & aux prisonniers.

Le comte de Tonnerre, lieutenant-général des armées du Roi, lieutenant-général, en survivance, de la province du Dauphiné, où il commande en cette qualité en l'absence & sous les ordres du maréchal de Tonnerre, donna, le 16 de Mai, vers le soir, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, une très-brillante fête à laquelle il invita toutes les personnes de distinction de cette ville. Toute la façade de son hôtel & l'intérieur des appartemens étoient illuminés. : on servit un

H vj

souper splendide qui fut suivi d'un très-beau feu d'artifice composé par les artificiers du régiment de Toul. Après ce feu il y eut un bal paré qui dura fort avant dans la nuit & dont les honneurs furent faits par la comtesse de Tonnerre, Dame du palais de la feuë Reine & Dame de Madame la Dauphine, laquelle se dispose à se rendre à la cour. On avoit fait placer pour le peuple, aux deux côtés du commandement, deux fontaines de vin qui ont coulé pendant toute la nuit.

Les Muses Françoises, bien plus nombreuses que celles du Parnasse, ont célébré, à l'envi, ce grand événement. Nous n'entreprendrons pas d'imprimer tout ce qui nous a été envoyé.

É N I G M E.

Tu faudra-t-il long-tems rêver,
 Cher Œdipe, pour que tu nommes,
 Quels astres tu vois se lever
 Pour la félicité des hommes?
 Dois-je te dire dans ces vers
 Que bientôt, par leur influence,
 Ils feront jouir l'Univers
 Du bonheur que goûte la France?
 Est-il besoin de détailler
 L'éclat dont on les voit briller,
 Pour que tu puisses les connoître?

Le Ciel prit soin de les former ,
 Ton cœur suffit pour t'informer ,
 Quels ils sont... Quels ils doivent être ?

[Par M. Martin de Savigny , de Paris.]

QUATRAINS placés sur le revers de
 quatre médaillons faits à l'occasion du
 mariage de Mgr **LE DAUPHIN**.

Sur le médaillon représentant

LE ROI.

PAR une haute alliance
 Deux grands Peuples sont unis ;
 Il n'est qu'un cri dans la France :
 Vivent **THÉRESE & LOUIS** !

Sur le médaillon représentant
L'IMPÉRATRICE REINE.

Quel doux objet on expose
 A nos regards éblouis !
 C'est la tige d'une rose
 Qui vient s'unir à nos lis.

*Sur le médaillon représentant
Monseigneur LE DAUPHIN.*

C'est un nouveau Télémaque ,
Le digne fils d'un bon Roi :
Et pour le bonheur d'Itaque
Une Antiope a sa foi.

*Sur le médaillon représentant
Madame LA DAUPHINE.*

Un auguste mariage
L'enlève aux vœux de sa cour :
C'est Pŷché dans son jeune âge
Qu'on mène au lit de l'Amour.

Par Mlle Coffon de la Cressonniere.

*VERS à Monseigneur LE DAUPHIN
& à Madame LA DAUPHINE sur
leur mariage.*

OH ! les jours fortunés que le printems amène !
Qu'il a d'appas & de trésors
Pour une muse citoyenne ,
Qui sçait de son pays partager les transports !
Une jeune Princesse embellira ses bords.

Verfailles s'enrichit des attrails que perd Vienne.

L'aigle pour un hymen si beau

Aux rayons du soleil allume le flambeau.

Cette pompe , Amour , tu l'ordonnes ,

De nos lys tenant un faisceau ,

Je te vois voltiger entre les deux Couronnes.

*Par la Muse Limonadiere, rue &
croix des Petits-Champs.*

Hommage à L'IMPÉRATRICE REINE.

REINE , l'honneur de ton sèxe & du trône ,
L'Europe admire en toi la Minerve du Nord.

De ton génie altier la profondeur étonne ;

Tu veilles sous le dais , tu commandes au sort ;

Tu tiens le sceptre en main , la foudre & la ba-
lance ,

Aux demi-Dieux dont Vienne autrefois prit la loi ,

Tu ne dois rien que la naissance ,

La couronne vient d'eux , mais ta gloire est à toi.

Par la même.

184 MERCURE DE FRANCE.

*NEL giorno dei Regi sponsali di Luigi
Delfino di Francia con Maria - Anto-
nietta, Arciduchessa d'Austria, celebra-
ti il dì 16 Maggio 1770.*

S O N E T T O.

DALL' alto Olimpo Imeno a noi discenda,
Questa Coppia Reale or colla face
Scorti al suo Tempio, là del più verace
E casto amore ambì i lor cuori accenda.

Gallia, felice te ! che omai s'attenda
Dal solo tuo volere o guerra o pace ;
L' Aquila i Gigli tuoi sù l' ali al Trace
Portando, il Fiero a rispettarla apprenda.

Sposi, è già delle Grazie il coro intento
Di rose e mirto a coronarvi, e vuole
Farvi gustar dolcezze a cento e cento.

Tu, nuovo Alcide, la tua vaga Iole
Scorta al Nuzziale toro, indi contento
Vedrai copiosa e d' ambi degna Prole.

In segno di profundissimo rispetto,

M. A. Cardinali

*IN lode di LUIGI XV, Re di Francia,
all' occasione dei denominati Regi
sponsali.*

S O N E T T O.

V A G O tutt'or di nuove belle gesta,
E di reprimere il marzial furore,
Luigi, della Patria sua l'amore,
Oggi nell' Aquila i suoi Gigli innesca.

Lieta la Gallia ad acclamar s'appresta
I Regi Sposi col più vivo ardore;
Germani, Itali, Ispani, ed Angli onore
Corrono a fare alla Nuzziale festa.

Di lunghe pugne frà tumulti orrendi
Passasti, Europa, il più rabbioso verno.
Or la più dolce primavera attendi.

Si, grand Luigi, Tù, di Marte à scherno,
Il secol d'oro ravnivando rendi
Felice il Mondo, ed il tuo Nome Eterno.

Del Medesimo.

*VERS à l'occasion du mariage de
Madame LA DAUPHINE.*

Le front paré d'une noble décence,
Les yeux baissés & le cœur palpitant ,
Devant l'autel , Antoinette en silence
Attend , desire & craint l'instant
Qui va combler les souhaits de la France.
La foudre gronde , on sent le temple s'ébranler
Au milieu des éclairs Minerve se fait voir.
Vers la Princesse elle s'avance.
Reconnois-moi , dit-elle , & rassure tes sens.
Je viens tenir ici la place de ta mere ,
Avec éclat depuis long-tems
Elle remplit la mienne sur la terre.

Par M. Delporte.

L'Impromptu sur le Mariage , par M. Huguenin ; *l'Épître à Madame la Dauphine* , à Soissons , un *Epithalame* de M. Magnielle , avocat en parlement , sont l'heureuse expression du sentiment , du zèle & de l'amour des François.

O P É R A.

LACADÉMIE royale de musique est principalement occupée dans les fêtes de la Cour , qui ont interrompu plusieurs de ses spectacles à Paris. Nous rendrons compte de ces fêtes dans le prochain Mercure.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LEs Comédiens François n'ont donné aucune nouveauté depuis qu'ils sont établis au théâtre des Thuilleries. La mauvaise santé de M. le Kain & les voyages de la Cour , retardent la représentation des pièces reçues.

Mlle. Dubois a joué le rôle de Chimène dans le Cid avec beaucoup d'intérêt & de sensibilité. Mde. Vestris a développé dans le rôle de Rodogune l'intelligence, la noblesse & l'énergie qui la caractérisent. M. Molé , qui , en l'absence du principal acteur , s'est chargé du premier emploi , a fait voir dans le Cid

188 MERCURE DE FRANCE.

& dans Antiochus , toutes les ressources de son art & la singulière flexibilité de ses talens dramatiques.

On a fait le jeudi 3 Mai au théâtre de la Comédie Française , Fauxbourg St Germain , une répétition d'*Athalie* avec un petit chœur.

Mlle. Clairon a joué le rôle d'*Athalie* , & l'a rendu avec cette intelligence cette énergie & cette noblesse qui caractérisent ses talens.

On a emprunté d'Ernelinde le chœur du serment & plusieurs morceaux de différens opéras , qui font un très-grand effet dans les chœurs.

M. Goyon a débuté le vendredi 27 Avril dans le rôle de Damon dans le *Philosophe marié*. Cet acteur s'est rendu lui-même justice , & n'a pas continué son début.

M. Mouvel a commencé son début le 28 Avril par les rôles d'*Egiste* dans *Mérope* , & d'*Olinde* dans *Zénécide* ; il continue son début , dans lequel il est encouragé par le public.

L'opéra de *Persée* a été remis à la Cour avec une magnificence imposante.

Athalie a été représentée avec toute la pompe de ce beau spectacle ; on se dispose

J U I N. 1770. 189

à donner à la Cour Castor & Pollux, opéra ; & Tancrède , tragédie. Nous entrerons dans quelques détails de ces spectacles.

COMÉDIE ITALIENNE

LES Comédiens Italiens ont donné pour la première fois , le mardi 8 Mai , la suite du *Cabriolet volant*, canevas en trois actes. Arlequin , cru Mahomet dans la première pièce , est reconnu pour un imposteur dans la seconde , & feint d'être fou pour éviter le supplice auquel il est condamné ; c'est tout ce que nous dirons de la fable de cette pièce , dont le plus grand mérite est de tourner en ridicule les moyens impossibles , les situations forcées & le pathétique outré que l'on affecte d'employer dans les drames nouveaux. De tout tems le théâtre italien a été en droit de faire rire le Public de ce qui l'avoit fait pleurer ailleurs , c'est multiplier ses plaisirs ; mais , cette fois , il a poussé plus loin la correction , il ne s'est pas épargné lui même , & l'on voit dans cette pièce plus d'un auteur critiqué au lieu même de son triomphe ; toutefois cette

critique, dans laquelle il y a plus de gaîté que d'amertume, ne doit nullement blesser ceux sur qui elle tombe. Ils partagent en cela le sort de nos auteurs les plus distingués. Leur réputation, leurs ouvrages même ne peuvent en souffrir la moindre atteinte. Après avoir ri jusqu'à la folie aux anciennes parodies, les mêmes spectateurs alloient applaudir avec le transport Inès, Zaire & les chefs-d'œuvres de nos grands maîtres. Nous ne devons pas oublier de parler aussi des applaudissemens que reçoit & mérite le Sr Carlin qui devient chaque jour plus cher au Public, & par le plaisir qu'il lui procure & par la crainte que l'on a de sa retraite.

A C A D É M I E S.

I.

*Prix proposé par l'Académie des Sciences,
pour l'année 1772.*

FEU M. Roüillé de Meslay, ancien conseiller au parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrès des sciences & à l'utilité que le

Public en pouvoit retirer, a légué à l'académie royale des sciences un fonds pour deux prix, qui seront distribués à ceux qui, au jugement de cette compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de sujets qu'il a indiqués dans son testament, & dont il a donné des exemples.

Les sujets du premier prix regardent le systême général du monde, & l'astronomie physique.

Ce prix devoit être de 2000 livres, aux termes du testament, & se distribuer tous les ans; mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & il sera de 2500 liv.

Les sujets du second prix regardent la navigation & le commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera de 2000 liv.

L'académie avoit proposé pour le sujet du prix de 1768, *De perfectionner les méthodes sur lesquelles est fondée la théorie de la lune, de fixer par ce moyen celle des équations de cette planète, qui sont encore incertaines, & d'examiner en particulier si l'on peut rendre raison, par cette théorie, de l'équation séculaire du mouvement moyen de la lune.*

N'ayant pas été satisfaite des recherches qu'elle avoit reçues sur ce sujet, elle l'a proposé de nouveau pour cette année 1770, avec un prix double.

Parmi les nouvelles pièces qui lui ont été envoyées pour le concours, quelques-unes, sans doute, renferment des recherches très-estimables à plusieurs égards ; mais il a paru à l'académie, que les auteurs avoient peu ajouté aux théories & aux méthodes déjà connues ; qu'ils auroient pu employer une analyse plus simple & plus accommodée aux calculs astronomiques ; qu'ils n'ont pas suffisamment approfondi l'article de la question qui regarde les équations incertaines, & à peine effleuré celui qui concerne l'équation séculaire.

Cependant l'académie, considérant l'extrême difficulté de la question, & ne voulant pas décourager les concurrens, a cru devoir récompenser le savoir & le travail qui distinguent sur-tout une des pièces qu'elle a reçues. En rendant cette justice aux efforts que les mathématiciens ont déjà faits pour répondre à ses vues, elle espère les engager à en faire de nouveaux & de plus efficaces, tels que l'importance de la matiere semble l'exiger.

En

En conséquence, l'académie a cru pouvoir adjuger la moitié du prix *double* proposé, c'est-à-dire le prix *simple* ordinaire, à la pièce n°. 1 de 1770, qui a pour devise : *Errantemque canit Lunam*, & dont les auteurs sont conjointement M. Léonard Euler, associé étranger de l'académie, & membre de celles de Berlin & de Pétersbourg; & M. Jean Albert Euler son fils, aussi membre des académies de Berlin & de Pétersbourg.

Elle réserve l'autre moitié du prix proposé, pour le joindre à celui qu'elle doit donner en 1772, & propose de nouveau pour cette année 1772 la même question.

Le prix sera double, c'est-à-dire, de 4500 liv.

Les sçavans de toutes les nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les associés-étrangers de l'académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les académiciens regnicoles de prétendre aux prix.

Ceux qui composeront sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des calculs d'algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux, où seront avec cette même sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse; & ce billet ne sera ouvert par l'académie, qu'en cas que la pièce ait remporté le prix.

Ceux qui travailleront pour le prix adresseront leurs ouvrages à Paris au secrétaire perpétuel de l'académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis, son récépissé, où seront marqués la sentence de l'ouvrage & son numéro, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier Septembre 1771 exclusivement.

L'académie, à son assemblée publique d'après Pâques 1772, proclamera la pièce qui aura mérité ce prix.

S'il y a un récépissé du secrétaire pour la pièce qui aura remporté le prix, le trésorier de l'académie délivrera la somme du prix à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de récépissé du secrétaire, le trésorier ne délivrera le prix qu'à l'auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

I I.

Prix de Musique latine.

Le prix double de musique latine, qui devoit être donné cette année 1770 au Concert spirituel de la quinzaine de Pâques, & qui consistoit en deux médailles d'or de la valeur de 300 livres chacune, a été adjugé à M. Deformery, comédien, demeurant à Strasbourg, chez M. de Hautemer, musicien de la cathédrale.

Le motet, N^o. 15, est celui qui a paru approcher le plus du motet couronné.

Quant aux odes envoyées pour le prix de musique françoise, aucune n'en a été jugée digne.

PROGRAMME adressé aux Poètes Italiens, par S. A. R. l'Infant de Parme.

LA nation italienne, qui a sçu jeter les premières sémences de tous les beaux arts, a le mérite encore d'avoir ramené sur la scène, après les Grecs

& les Romains, la muse de la tragédie & celle de la comédie. A la renaissance des lettres parmi nous, on vit paroître successivement sur nos théâtres la douceur du genre pastoral, la gravité du Cothurne & le masque enjoué de Thalie. Les esprits les plus cultivés s'occupèrent dans ces heureux tems de la poésie dramatique, qui a été regardée depuis comme le plus brillant, le plus agréable & le plus important des arts d'imitation. Les uns traitèrent des sujets de tragédie qui avoient été célèbres sur le théâtre d'Athènes; d'autres, dans la comédie, imiterent cette manière ingénieuse de corriger les mœurs, qui avoit fait la réputation des comiques Grecs & Romains. Plusieurs enfin pensèrent qu'il étoit inutile d'expliquer les règles du théâtre transmises par les anciens, & enseignèrent l'art de les appliquer. Grace à ces écrivains, quand les autres nations n'avoient d'autre plaisir que d'assister à des représentations de mystères & de farces sacrées, on entendoit sur nos théâtres Phédre, Médée, Thieste & Sémiramis, & nos acteurs divertissoient le peuple, en mettant sous ses yeux le *Jaloux*, les *Rivaux*, le *Médecin*, l'*Hypocrite*, le *Mari*. Plusieurs petits princes se partageoient alors l'Italie; & leurs cours étoient l'asyle des gens de lettres & le centre des arts : leur faveur entretenoit l'émulation des poètes, des architectes, des acteurs; & tous les drames qui paroissoient au jour étoient joués sur le théâtre avec le plus grand éclat. C'est très-justement que le regne de Léon X est regardé comme l'époque brillante des lettres. Quelle protection n'accorda-t-il pas à la majesté tragique lorsqu'elle reparut, & quels furent alors les efforts du cardinal Bibiena pour chasser les Histrions d'Italie & y introduire la bonne comédie?

Mais soit que ce qui plaît dans un tems ne produise pas le même effet dans un autre , soit qu'en nous éloignant de plus en plus des mœurs anciennes , l'action théâtrale doive être proportionnée à la situation actuelle des spectateurs, soit qu'une certaine délicatesse dans les esprits exige aujourd'hui plus de perfection , ou soit une autre cause enfin , il est certain que le théâtre italien a besoin de grands changemens. Ce n'est pas la première fois qu'on parle de la nécessité de le perfectionner. Si elle n'étoit pas sensible & presque évidente, deux génies illustres de la nation l'auroient-ils tenté ?

C'est le projet d'un prince qui règne avec éclat dans cette belle partie de l'Europe, qui protège les arts & les sciences , & qui , jaloux de la gloire du nom italien , veut rappeler le théâtre à son ancienne splendeur & à un plan plus heureux. Ce protecteur bienfaisant est le Royal Infant Duc de Parme , rival fortuné de ces souverains qui surent mériter le titre de peres des lettres : Pompée & Auguste ont cherché une divinité tutélaire, un génie qui présidât à leurs nouveaux théâtres; mais, par l'établissement qu'on annonce dans ce programme , c'est désormais à Ferdinand seul d'être la divinité protectrice & le génie du théâtre d'Italie.

On propose donc , de sa part & par son ordre , un prix à tout Italien , quel qu'il soit , qui saura composer une tragédie ou une comédie digne d'être couronnée. Les pièces seront écrites en vers , & contiendront autant d'actes qu'il plaira au poëte , suivant la nature & le plan du drame :

On fait les raisons qui ont engagé toutes les nations policées à préférer constamment la poésie

à la prose dans ce genre de compositions , & comme on ne peut nier que nous n'ayons , à cet égard , le rithme le moins gênant , le plus favorable & le plus majestueux , demander qu'on écrive en vers libres , c'est demander qu'on donne à la comédie & à la tragédie , toute l'énergie , toute l'expression , tout le naturel , toute la dignité , toute la pompe & tout l'ornement qu'elles doivent avoir.

La première condition & la plus inviolable doit être la pratique scrupuleuse des règles prescrites à chaque genre de poèmes , & quelles que variétés que le génie différent des nations doive produire dans la texture de l'action théâtrale , & dans la manière de traiter les événemens , les loix fondamentales doivent être communes à tous les peuples , & ils sont universellement d'accord sur ce point. Il n'y a point de poète , quelque médiocre qu'on le suppose , qui ne soit instruit des trois unités nécessaires au poème dont il s'agit. *c. e. d.* l'unité d'action , de tems , de lieu , précepte que le célèbre Despréaux , dans son art poétique , a su renfermer en deux vers :

Qu'en un lieu , qu'en un jour , un seul fait accompli

Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

On sçait aussi les sçavantes leçons qu'Horace , le maître de Boileau , a su donner sur la tragédie , sur la comédie , & sur tout autre genre de poëse. Cependant nous disons ici , en faveur des jeunes poètes , que la tragédie est la représentation d'une action héroïque qui doit produire la terreur & la pitié , & que la comédie n'est que l'exacte imita-

tion des mœurs. L'action est héroïque dans la tragédie, quand elle est l'effet d'une ame extraordinairement grande & élevée, & l'imitation est fidèle dans la comédie, quand les hommes y sont peints tels qu'ils sont. Les disgraces, les dangers, les sentimens au-dessus de l'ordre commun caractérisent la tragédie; les intérêts & les caracteres d'un ordre moins élevé sont le sujet de la comédie; & comme l'objet principal des deux genres est d'inspirer l'aversion du vice & l'amour de la vertu, tout le monde voit quelle application & quelle étude il faut pour y parvenir. Les tragédies grecques, les meilleures des tragédies françoises, celles des nôtres qui ont le plus de réputation, voilà les modèles qu'un jeune poëte dramatique peut se proposer.

On ne peut dire absolument la même chose de la comédie, genre dont la difficulté consiste à saisir la nature sous son véritable point de vue, & dont l'utilité réelle est de réformer les défauts des personnes avec qui nous vivons. La sensibilité naturelle & une imagination vive peuvent suffire quelquefois à un bon poëte pour donner de l'intérêt aux grandes actions de la tragédie; mais il semble qu'il faille davantage au poëte comique; s'il ne doit céder en rien au poëte tragique, s'il doit avoir autant de génie, s'il doit être aussi bon poëte, il faut qu'il soit de plus un observateur attentif du cœur & des actions de ses semblables. L'étude de la nature, dit le contemporain & l'ami de *Racine* & de *Moliere*, est le devoir du poëte comique :

Que la nature donc soit votre étude unique,

Auteurs, qui prétendez aux honneurs du comique.

Quoique dans le présent établissement on laisse aux concurrens le choix des sujets , tant pour la tragédie que pour la comédie , cependant on entend exclure tout ce qui tient de la farce & de la bouffonnerie. Les seules comédies de caractère seront admises. Il semble que celles-ci puissent se réduire à trois classes. Celles qui nous peignent le vice pour nous le rendre odieux , comédies de caractère proprement dites , celles qui nous montrent l'homme dans l'état où il est le jouet des vicissitudes humaines , comédies de situation ; celles enfin qui nous montrent des vertus communes , exposées à des malheurs , & peintes avec des traits qui nous passionnent en leur faveur , comédies harmoniques. Les comédies de l'incomparable Molière , connoisseur aussi profond des hommes que censeur délicat & railleur habile : celles de *Dufreny* , de *Renard* , de *Destouches* , & quelques unes des nôtres peuvent servir de modèle au poète comique. Mais , si ce genre de spectacle a toujours eu & doit avoir le but honnête de censurer le ridicule & le vice , & de faire également détester l'un & l'autre , il exige par conséquent une grande décence dans l'expression , dans la conduite & dans l'intrigue.

L'expérience prouve que la perfection désirée au théâtre ne dépend pas tant de la bonté des drames , que de l'art de la représentation qu'on a fort bien nommé la magie de la scène. L'ignorance , le défaut de jugement & de talens dans les acteurs défigurent souvent le drame le plus expressif , le plus touchant , le mieux ordonné , & c'est ainsi qu'ils en font un ouvrage obscur , froid & traînant. On n'a peut-être jamais imité la délicatesse des Grecs qui avoient formé des établissemens pour l'instruction des acteurs tragiques & comi-

ques d'où ils ne sortoient , pour monter sur le théâtre , qu'après s'être exercés dans l'art de bien représenter les personnages qu'ils devoient jouer. Pour rétablir encore dans cette partie la gloire du théâtre italien , Son Altesse Royale entretiendra une société choisie de personnes honnêtes & bien élevées qui représenteront tous les ans les tragédies & les comédies couronnées. Les acteurs seront instruits par une personne capable de leur communiquer le jugement & le sentiment qui sont les deux points essentiels au succès qu'on desire. Le directeur choisi , connoissant les beautés des théâtres étrangers , fera en sorte de réunir sur celui de Parme tout ce qui convient principalement à ces deux genres de représentations. Les auteurs seront invités , & sont sûrs d'être accueillis avec bonté du royal Mécène , & n'auront point à se plaindre d'avoir vu leurs ouvrages dépouillés de l'expression nécessaire.

Son A. R. donne deux prix pour chaque genre. Celui qui sera adjugé à la meilleure tragédie , sera une médaille de la valeur & du poids de cent sequins. L'*accessit* sera également une médaille , mais de la valeur de 50 sequins. On traitera aussi généreusement les auteurs des comédies qui auront été couronnées. Cette égalité de récompense devroit servir à faire revenir de leurs préjugés ceux qui croiroient la comédie moins digne des esprits éclairés & des honneurs de la couronne que la tragédie. Melpomène & Thalie sont assises au Parnasse , l'une à côté de l'autre. Pourquoi voudroit-on les séparer ?

Afin que ces productions théâtrales soient jugées avec connoissance de cause & sans partialité , Son A. R. a préposé sept personnes d'un mérite

distingué, dont l'emploi sera de lire & d'examiner chaque tragédie & comédie du concours, & de décider ensemble celles qui mériteront le prix. Des hommes aussi recommandables par leur condition, leur probité & leur intelligence, seront sans doute à l'abri de tout soupçon dans leurs jugemens.

Tout concurrent enverra son poëme bien écrit, marqué d'une maxime ou d'un vers; son nom sera dans une lettre cachetée dont il accompagnera le paquet. On n'ouvrira cette lettre qu'après la lecture & le jugement de l'ouvrage, pour savoir à qui appartient le prix & en donner avis à son auteur. Les drames qui n'auront rien obtenu resteront en dépôt chez le secrétaire de l'académie des sept juges. On ne décachetera point les noms des autres auteurs pour leur ôter toute crainte d'être reconnus.

Graces aux bienfaits du duc de Parme, notre nation verra renouveler ces combats poëtiques qui contribuerent tant à la splendeur du théâtre chez les Grecs. Elle verra un souverain distribuer les couronnes auxquelles aspirerent autrefois Eschile & Sophocle, & les esprits les plus favorisés des Muses latines; ainsi le théâtre de Parme n'aura rien à envier aux théâtres anciens.

Le tems prescrit pour le concours est d'un an. Il commencera le 30 Mai 1770. Les poëtes Italiens qui voudront saisir cette occasion de s'illustrer, pourront adresser leurs pièces à l'Abbé Joseph Rezzana, secrétaire de la députation académique, qui payera tous les frais de la poste, de manière que les concurrens n'auront aucune espèce de dépense à faire.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

Galerie Françoisse, ou portraits des hommes & des femmes célèbres qui ont paru en France; par M. Gautier Dagothy le fils. On y a joint un abrégé de leur vie, puisé dans les meilleures sources; volume *grand in-4°*. A Paris, chez Hérissant le fils, libraire, rue St Jacq.

LE luxe typographique a été employé avec succès pour rendre cet ouvrage aussi agréable qu'utile. Tous les portraits sont gravés d'après les maîtres les plus habiles. La gravure que M. Gautier a cru devoir adopter comme la plus expéditive & la plus propre au coloris qu'exige le portrait tient le milieu entre le dessin estampé noir & blanc & la manière noire. Les notices, ajoutées à chacun de ces portraits, ont été puisées dans les auteurs les plus accrédités. Souvent même on employe leurs propres expressions, quand elles peignent avec force & avec vérité. Les per-

sonnes du siècle où l'on vit , intéressent davantage que celles qui ont brillé dans des tems plus éloignés , soit parce qu'on a été à portée de les voir , soit parce qu'on les connoît par le récit de ceux qui les ont vues. On s'est donc proposé de commencer cet ouvrage par les portraits des grands hommes de notre siècle dans tous les genres. Les siècles précédens viendront après ; mais toujours en prenant le plus voisin du nôtre. Chaque cahier , comme il a été annoncé dans le *Prospectus* , sera composé de six sujets. On n'y insérera point les personnes vivantes. On aura soin , autant que l'on pourra , de ne pas présenter à la fois deux personnages qui ont parcouru la même carrière avec succès. Les talens mettent de niveau tous les rangs ; ainsi l'on n'hésitera point de placer un simple artiste sans naissance à côté d'un autre grand homme recommandable par le nombre de ses ayeux. On décorera aussi de tems en tems cette collection , des portraits des femmes les plus célèbres : ce sera une occasion , pour les auteurs de cet ouvrage , de rendre hommage aux grâces & à la beauté. Le premier cahier qui se publie actuellement est composé des portraits du Dauphin dernier mort , du duc d'Orléans régent , de Louis XIV , de

J U I N. 1770. 205
de Louis XIII, de Henri IV & d'un frontispice qui forme la premiere gravure.

I I.

Portrait de Madame la Comtesse du Barry,
gravé par Ch. Gaucher, d'après le tableau original de M. Drouais, peintre du Roi. A Paris, chez l'auteur, rue St Jacques, maison des Dames de la Visitation; prix 3 liv.

L'artiste a renfermé ce joli portrait, qui est gravé en petit, dans un médaillon entouré d'une guirlande de fleurs. Au bas est attaché un carquois rempli de flèches. L'heureuse disposition du tout ensemble, le fini & la délicatesse de l'exécution assurent à M. Gaucher le talent de multiplier à son gré les traits enchanteurs de la beauté & des graces.

I I I.

Portrait de l'auguste Princesse Marie-Antoinette Archiduchesse d'Autriche, Dauphine de France. A Paris, chez Croisey, graveur, marchand d'estampes & de géographie, quai des Augustins, à la Minerve; prix 3 liv. en feuilles, &

206 MERCURE DE FRANCE.

6 liv. monté sous verre blanc, avec bordure dorée & du dernier goût.

Ce portrait, qui nous rappelle les traits d'une princesse de Vienne, l'objet chéri des vœux de la nation, a été gravé avec soin par le St Croisley qui a donné à son burin beaucoup de douceur & d'agrément. Cet artiste a copié ce portrait d'après les tableaux originaux qui sont dans les appartemens de Sa Majesté, & l'a renfermé dans un médaillon d'environ 8 pouces de haut sur 6 de large. Ce médaillon est entouré de différens attributs symboliques.

On distribue chez Niquet, place Maubert, près la rue des Lavandieres, un *autre portrait en médaillon* de l'auguste Dauphine de France. Ce portrait est de profil, & beaucoup plus petit que celui que nous venons d'annoncer. Il a été dessiné & gravé par Lebert, d'après le tableau original, peint à Vienne par Kernoschii, Polonois.

Desnos, ingénieur-géographe & libraire, rue St Jacques, au globe, vient aussi de faire paroître un *autre portrait* de l'auguste Dauphine de France. Il est vu des trois quarts & en forme de médaillon de 6 pouces de haut sur cinq de large. Ce

médailon est orné de guirlandes. Au bas sont les armoiries de Mgr le Dauphin & celles de Madame la Dauphine. Prix en blanc 1 liv. 4 s. , & imprimée en carmin , 2 liv. 8 s.

I V.

Portrait de Mgr Louis-Auguste Dauphin de France , gravé par J. M. Moreau le jeune , d'après le tableau original de M. Hall , Suédois. A Paris , chez l'auteur , rue de la Harpe , vis-à-vis M. le Bas , graveur. Prix 3 liv.

On distinguera aisément ce portrait intéressant de tous ceux qui ont paru par la beauté du caractère de tête , & par le moëlleux avec lequel le graveur a sçu rendre la touche enchanteresse du peintre Suédois , agréé depuis peu à notre académie royale de peinture & de sculpture. Ce portrait est vu des trois quarts , & il est renfermé dans un médailon d'environ 33 lig. de haut sur 27 de large.

M. Massard s'est distingué des autres artistes qui ont gravé les portraits de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine , par le fini précieux qu'il a sçu donner à son burin. Les portraits publiés par ce gra-

208 MERCURE DE FRANCE.

veur sont de profil & de la grandeur d'une bague. On peut cependant les placer sous verre en leur laissant les ornemens qui les accompagnent. On les distribue à Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois près la porte St Michel, maison du marchand de bois; & chez Ponce, graveur, même maison; prix 3 liv. les deux.

V.

Portraits en médaillon de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine. A Paris, chez Demarteau, graveur du Roi, rue de la Pelleterie, à la cloche. Prix, 1 liv. 4 s. chaque portrait.

M. Demarteau a gravé ces médaillons dans la maniere du dessin au crayon rouge, & a sçu faire passer dans sa gravure le goût noble & simple de l'habile artiste qu'il copioit.

V I.

Allégorie sur le mariage de Mgr le Dauphin, gravée dans la maniere du crayon; par Demarteau l'aîné, d'après le tableau original de M. Guerin, peintre du Roi. A Paris, chez Demarteau, graveur du Roi, rue de la Pelleterie, à la cloche.

Mgr le Dauphin , sous l'emblème de l'Amour , tenant un flambeau , met le feu sur l'autel de l'Hymen. Madame la Dauphine , personnifiée par l'Amitié , présente un cœur enflammé qui en est le symbole. Des rayons qui partent d'une Gloire éclairent ces augustes époux. La Ville de Paris , tenant l'écusson de la France , témoigne la part qu'elle prend à cette union. Différens attributs , portés par des génies , annoncent à toute l'Europe la félicité que les peuples doivent se promettre d'un Hymen si désiré. Cette composition allégorique & poétique en même tems confirme les talens de M. Guerin , dont le tableau a été présenté à Mgr le Dauphin , & accepté avec bonté par ce prince.

V I I.

Autre allégorie sur le mariage de Mgr le Dauphin , gravée aussi dans la manière du crayon rouge par le Sr Briceau , d'après le dessin du Sr Delorge. A Paris , chez Briceau , rue St Honoré , vis à vis l'Oratoire.

Cette estampe a environ 17 pouces de haut sur 13 de large. La Sagesse tenant un lis , symbole de pureté , réunit les médail-

210 MERCURE DE FRANCE.

lons de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine. L'Hymen préside à cette fête & ordonne aux Amours de porter sur son autel les couronnes des augustes époux. Plus loin on apperçoit le temple de Minerve, des palmes & une pyramide de gloire, heureux attributs d'une union qui fait la joie de l'Europe.

V I I I.

Cérémonie du mariage de Louis-Auguste Dauphin de France avec l'Archiduchesse Marie - Antoinette d'Autriche, célébré dans la chapelle de Versailles, le 16 Mai 1770, par M. de la Roche - Aymon, archevêque de Rheims. A Paris, chez Coulubrier, graveur, maison du fayancier, vis-à-vis St Denis de la Chartre.

La représentation de cette cérémonie a été gravée à l'eau-forte par le Sr Germain, d'après le dessin du Sr Derrais.

I X.

Mgr le Dauphin labourant & Mgr le Dauphin chassant, deux estampes en pendant d'environ 18 pouces de haut sur 15 de large. Prix 6 liv. la première &

3 liv. la seconde. A Paris, chez Croisey, graveur, marchand d'estampes & de géographie, quai des Augustins, à la Minerve.

On aimera à se rappeler, en voyant ces deux estampes, les deux traits de bienfaisance rapportés dans notre Mercure du mois de Septembre 1768.

X.

Le danger de l'Amour, estampe d'environ 17 pouces de haut sur 11 de large, gravée par J. Aug. Patour, d'après le tableau original de Noël Hallé, peintre du Roi. A Paris, chez Patour, rue St Jacques, vis-à-vis le collège de Louis-le-Grand, à côté d'un libraire. Prix, 3 liv.

Hercule est ici représenté conduit par l'Amour aux pieds d'Omphale, & oubliant ses travaux & sa gloire pour s'amuser à filer; exemple mémorable des dangers auxquels on s'expose en aimant, & de l'ascendant qu'ont les femmes sur l'esprit & le cœur des hommes.

X I.

Suite de Fontaines gravées par F. N. Sellier, d'après les dessins & compositions de différens maîtres. A Paris, chez l'auteur, rue Vieille Bouclerie, au bas de la rue de la Harpe, maison du marchand de tabac ; & chez Vernet le jeune, marchand d'estampes, quai des Augustins. Prix 1 liv. 4 s.

Cette suite, y compris le frontispice, contient six modèles de fontaines qui ont été rendus avec soin par le Sr Sellier, graveur en architecture, d'après les dessins de MM. Dumont, Taraval & Ghéérbrant.

Il vient de paroître deux médailles nouvelles ordonnées par le Roi, au sujet du mariage de Monseigneur le Dauphin. Sur l'une des deux sont représentés les bustes de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, avec la légende : *Ludovici Augusti Delphini, & Maria-Antoniae-Josephi Secundi Imperatoris Sororis Connubium* ; & à l'exergue : *die xvi. Maii m d c c l x x*. Sur l'autre sont représentés les deux Epoux qui se donnent la main sur un autel ; & dans le fond, la France & l'Autriche qui s'embrassent. La légende : *Sacrum æterna concordiae pignus* ; & à l'exergue : *Maria-Anto-*

na Austriaca Ludovico Delphina nupta MDCCLXX.

Ces médailles ont chacune à leur revers le portrait du Roi, & elles ont été exécutées de la grandeur de 18 lignes de diamètre, par M. Duvivier, graveur des médailles du Roi. Elles ont été présentées à Sa Majesté, & ont servi de pièces de mariage.

M U S I Q U E.

L'Avare, ariette nouvelle pour une basse taille, avec accompagnement; par M. H. Tiffier, maître de chant; prix 1 liv. 16 s. A Paris, chez l'auteur, rue St Honoré, à la gerbe d'or, près l'Oratoire; Brouin, marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue St Honoré près St Roch, au gagne-petit; Mlle Castagnery, rue des Prouvaires, à la musique royale.

Parties séparées de *Silvain*, opéra comique. A Paris, chez Jolivet, éditeur & marchand de musique, rue Françoisse, à côté de la petite porte de la comédie italienne, & aux adresses ordinaires. Prix 6 liv.

Six Trio à grand orchestre, dédiés à

114 MERCURE DE FRANCE.

M. le Comte de Lowendal , comte du St Empire , brigadier des armées du Roi , colonel d'infanterie allemande , composés par Jean Martini , Allemand , volontaire au régiment de Chamborant ; prix 9 l.

Concerto pour le violoncelle avec accompagnement de violon ; alto viola & basse , par Louis Boccherini ; prix 3 liv. 12 f. A Paris , au bureau d'abonnement de musique , cour de l'ancien grand cerf , rue St Denis & des Deux - Portes St Sauveur , & aux adresses ordinaires de musique.

Six Symphonies à grand orchestre pour deux violons , alto & basse , 2 cors *ad libitum* , composées par Miroglio , opéra 10 ; prix 12 liv. A Paris , au bureau d'abonnement musical , cour de l'ancien grand cerf , rue St Denis & des Deux - Portes St Sauveur , & aux adresses ordinaires de musique.

Les personnes qui ont souscrit pour la partition d'Ernelinde sont averties qu'on la délivre chez l'auteur , rue de Clery , & chez le Sr la Chevardiere , rue du Roule ; ceux qui n'ont point souscrit pourront la

trouver aux mêmes adresses , en payant 30 livres , ainsi que les airs détachés avec leur accompagnement complet ; ils se vendent 1 liv. 4 sols. Cet ouvrage , estimé des connoisseurs , a eu le plus grand succès dans différens concerts , où il a été exécuté avec les nuances & le caractère qui lui étoient convenables.

TRAIT DE VALEUR.

TROIS soldats Suedois , du régiment de Westerbothnie , ayant été faits prisonniers par les Prussiens & forcés de servir parmi eux pendant la dernière guerre , trouverent moyen de s'évader , & arriverent à l'armée françoise la veille de la bataille de Berghen , & demanderent des passeports pour aller rejoindre l'armée suédoise en Pomeranie.

Le régiment Royal - Suédois leur offrit de l'argent , leur fit les plus belles promesses pour les engager sous ses drapeaux ; ils répondirent qu'ils vouloient retourner à ceux auxquels ils avoient fait le premier serment de fidélité : mais , afin qu'on ne crût pas que c'étoit la peur qui les empêchoit de s'engager , puisque

l'on étoit à la veille d'une bataille , ils prièrent qu'on leur donnât des armes pour prouver qu'ils étoient de braves gens. En effet , ils combattirent au premier rang du régiment Royal Suédois avec la plus grande valeur ; & , lorsque la bataille fut finie , ils redemandèrent des passeports , & retournèrent à leur armée par la Hollande.

A N E C D O T E S.

I.

Le Roi Charles II. étoit familier de son naturel, d'un accès très facile , & aimoit assez à voir & à être vu ; plus d'une fois il dîna avec les bons Sujets de Londres, chez le Lord Maire. Lorsque Sir Robert Viner eut été élu en cette qualité , il eut l'honneur de donner à dîner à Sa Majesté. Sir Robert encouragé par sa bonté , & portant des santés continuelles à la Famille Royale , devint à chaque rasade plus passionné pour son Prince , & sa tendresse dégénéra en familiarité. Charles II. qui

qui s'en laissa, se leva de table, courut à la porte sans bruit, & fit avancer son carrosse; Sir Robert s'aperçut de son évasion, & trop satisfait de sa compagnie pour le laisser partir, il courut après lui, le joignit sur l'escalier; & lui frappant dans la main, *oh parbleu, Sire, lui dit-il, vous resterez, s'il vous plaît, vous ne me quitterez pas que nous n'ayons vuide encore une bouteille.* Le Roi se mit à rire, le regarda avec bonté, & se tournant vers ceux qui étoient présens, il leur dit ce vers d'une vieille chanson : *celui qui est ivre, est égal aux Rois.* Il revint avec le Maire, & eut la bonté de rester jusqu'à ce que le bonhomme eût besoin d'un guide pour trouver son lit.

I I.

L'Abbé Desfontaines étant à la campagne d'un de ses amis, celui-ci lui demanda comment il trouvoit la situation de sa maison; je critique, dit-il, cette montagne qui en dérobe la vue; c'est dommage, lui dit-on, que votre critique n'emporte pas la piece.

K

I I I.

Thomas Fuller avoit beaucoup d'esprit ; il auroit mieux aimé perdre 20 amis qu'un bon mot. Il avoit fait quelques vers sur une femme grondeuse ; le docteur Confius , son bienfaiteur , les ayant entendu réciter , lui en demanda une *COPIE : rien de plus juste* , lui dit Fuller , *puisque vous avez l'original*. Le docteur fut d'autant plus piqué de l'épigramme , que sa femme ne passoit pas pour être douce ; il cessa de protéger Fuller , & devint son ennemi.

I V.

Feu M. M * *. premier commis de M. Pontchartrain , contrôleur - général , le sollicita pour être reçu à l'académie françoise : comme il n'avoit fait aucun ouvrage , il alla trouver l'abbé Pellegrin , & lui proposa de faire une ode pour lui & de la mettre sous son nom ; la proposition fut acceptée. Le jour que l'ode fut publiée , l'abbé Pellegrin reçut une lettre avec cette inscription. A M. l'abbé Pellegrin , premier commis aux odes , chez M. M * *. premier commis de M. de Pontchartrain.

V.

M. Vergier, commissaire de marine, étant à table chez Mme de Fontaine, fut prié de faire un couplet de chanson pour cette Dame ; il s'en défendit d'abord sur ce qu'il avoit perdu l'habitude de faire de vers, & qu'il n'étoit plus jeune ; il se rendit à des instances réitérées, & fit les vers suivans :

Fontaine, par vous je commence
L'hommage que chacun vous doit.
Malgré mon déclin qui s'avance,
Je rajeunis lorsque je vous vois ;
Et vos yeux seuls sont pour moi
La fontaine de Jouvence.

Madame de Fontaine lui répondit par ceux-ci :

Novice en l'art de Melpomène,
Je le tiens de vous en ce jour ;
Si je suis pour vous la fontaine
Qui rajeunit & donne de l'amour,
Pour moi, Vergier, par un juste retour
Vous êtes celle d'Hyppocrène.

K ij

LETTRES-PATENTES, ARRÊTS, &c.**I.**

LETTES-PATENTES du Roi, données à Versailles le 12 Mars 1770, registrées en la chambre des Comptes le 5 Avril suivant, qui confirment la perception des droits de mutation, la retenue du quinzième & du dixième résultans de l'édit du mois de Décembre 1764.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, & Lettres-Patentes sur icelui, des 8 & 22 Mars 1770, registrées en la chambre des comptes le 7 Avril 1770; portant établissement de trois ingénieurs des ponts & chaussées, pour le service de la généralité de Paris, aux appointemens de deux mille livres seulement; & de cinquante inspecteurs en commission pour le service des provinces, aux appointemens de 18 cent liv. dont jouissent les sous-inspecteurs.

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 16 Mars 1770; concernant la capture & le renfermement des mendiens dans la ville de Lyon.

I V.

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 18 Mars 1770, registrées en la chambre des Comptes le 6 Avril suivant; qui accorde les délais, pour com-

pter, à différens trésoriers & payeurs, & à l'adjudicataire des fermes générales.

V.

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 18 Mars 1770, enregistrée en la chambre des Comptes le 6 Avril suivant; portant prorogation en faveur des receveurs-généraux des domaines & bois, pour la présentation des comptes des domaines & bois, pour la présentation des comptes des domaines & de ceux des dixièmes, vingtièmes & deux sous pour livre du dixième & capitation des officiers de la Table de Marbre, & ceux de la maîtrise des eaux & forêts de Paris, de l'année 1766.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 24 Mars 1770; qui ordonne la remise des quittances de finance déposées au Sr Blondel de Gagny par les acquéreurs des rentes sur les deux sous pour livre en sus du dixième, & qu'il sera passé des contrats de constitution sur lesdites quittances, conformément à l'édit de Novembre 1767 & l'arrêt du conseil du 20 Janvier 1770.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 6 Avril; qui ordonne, conformément à celui du premier Août 1733, que la déclaration à laquelle sont assujettis les marchands & ouvriers qui destinent de la vaisselle ou d'autres ouvrages d'or & d'argent pour les pays étrangers & pour les colonies, contiendra le nom & la demeure des habitans desd. pays étrangers & des colonies, qui auront commandé lesdits

222 MERCURE DE FRANCE.

ouvrages, & auxquels ils devront être adressés, ainsi qu'il en a été usé par le passé.

V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 7 Avril 1770; qui ordonne l'exécution de la délibération prise par le chapitre général de l'ordre de Cîteaux le 15 Mai 1768; & en conséquence, que les abbés nommés par ledit chapitre pour rédiger les statuts & constitutions dudit ordre, seront tenus de travailler sans délai à la dite rédaction.

I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 14 Avril 1770; qui proroge, jusqu'au premier Juillet prochain, la liquidation des billets de caisse de la colonie de la Louisiane, que différentes circonstances ont empêché de rapporter au Sr Mariguier, commis pour en faire le paiement.

X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 3 Mai 1770; qui ordonne que les porteurs de reconnoissances du caissier de la compagnie des Indes, portant promesse de fournir des billets de la dernière loterie de la dite compagnie, qui n'auront pas retiré leurs billets le 9 du présent mois, seront déchus du sort de la loterie, & ne jouiront que d'une rente viagère de dix pour cent du montant de leur reconnoissance.

X I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 15 Mai 1770; qui ordonne que les secrétaires du Roi du

grand-collège, seront tenus de payer, chacun en particulier, une somme de dix mille livres sur les quarante mille d'augmentation de finance, à quoi ils ont été taxés par édit de Février; & qui fixe la finance desdits offices pour l'avenir.

A V I S.

I.

*GAZETTE Universelle de Littérature de
Deux-Ponts; avec privilège de Son Al-
tesse Sérénissime.*

Les productions de la littérature, des sciences & des arts, se multiplient tous les jours, à la satisfaction du Public, sans doute, puisqu'il les recherche: nous n'osons dire à la gloire du siècle.

Dans l'immense collection des ouvrages, ou plutôt des livres nouveaux, que l'Europe voit éclore sans cesse, les Journaux ne sauroient tout embrasser. Il ne leur reste que le choix; & ce choix ne peut ni satisfaire tous les lecteurs, ni former l'histoire générale des efforts, des prétentions & des succès de l'esprit humain. Restrétés dans des bornes étroites par leur plan, par la nature de leur travail & par leur étendue, ils ne remplissent pas, même dans leur ensemble, le projet d'un *Catalogue général & raisonné des productions nouvelles*. Publiés dans des périodes trop éloignées les uns des autres, ils font rarement connoître les écrits

224 MERCURE DE FRANCE.

dans la nouveauté, & souvent les livres ont vieilli lorsqu'ils les annoncent.

Cependant la curiosité du Public, toujours impatient de jouir, soit qu'il veuille s'instruire, soit qu'il veuille s'amuser, désireroit, pour ainsi dire, saisir toutes les productions au sortir de la presse : on aime à connoître l'ouvrage du jour, dût-il être oublié le lendemain.

Une Gazette universelle, françoise & étrangere, dans laquelle toutes les nouvelles littéraires & celles des sciences & des arts, seroient recueillies avec exactitude, répandues avec rapidité, & publiées dans des intervalles courts & invariables, répondroit sans doute mieux que les autres Journaux à l'attente & à l'empressement du Public ; cette Gazette seroit, en quelque sorte, le dépôt commun de l'Europe savante ; elle sembleroit réunir les membres de la république des lettres, en réunissant leurs travaux. C'est d'après ces considérations que l'on a formé le plan de celle que nous venons d'annoncer.

On y divise les annonces des nouveautés par le nom des diverses classes ou facultés, adoptées dans les catalogues des grandes bibliothèques, comme *Théologie, Philosophie, Histoire, Sciences, Belles-Lettres, Poësie, &c. &c.* : par ce moyen, chaque lecteur verra d'un coup d'œil les richesses nouvelles de toutes les nations, dont la communication ne sauroit manquer de lui être avantageuse. Le Philosophe, le Sçavant, l'Homme de lettres, l'Artiste, l'Amateur, seront promptement avertis de tout ce qui peut les intéresser dans la littérature, les sciences, les arts utiles & agréables. Une notice succincte & une légère critique annonceront l'objet, la manière & le mérite

des ouvrages, des inventions & des productions de tous les genres.

Tel est le plan de la *Gazette universelle de la Littérature, des Sciences & des Arts*, dont il a déjà paru plusieurs numéros depuis le premier de Mai 1770. Des correspondances sûres & multipliées dans toutes les parties de l'Europe, secondent le zèle & les soins des auteurs.

Les Imprimeurs, les Libraires, les Amateurs qui désireront qu'on annonce dans cette feuille quelque nouveauté, sont priés de faire leurs envois, francs de port, aux *DEUX-PONTS*, à M. FONTANELLE, à l'Imprimerie Ducale; ou à PARIS, chez le Sieur LACOMBE, conseiller & libraire de S. A. S. Mgr le Duc regnant des Deux-Ponts.

Chaque ordinaire contiendra une feuille entière d'impression, formant huit pag. in-4°. & lorsque l'abondance des matières l'exigera, on y joindra des supplémens, sans augmentation du prix de la souscription.

L'abonnement pour une année, port franc par la poste, est de dix huit livres.

On s'abonnera en tout tems aux *DEUX-PONTS*, à l'Imprimerie Ducale; & pour la France, à PARIS, chez ledit Sr LACOMBE, libraire, rue Christine, chez les *DIRECTEURS DES POSTES*, dans le *BUREAU GÉNÉRAL DE CORRESPONDANCE*, Place des Victoires à Paris, & dans *TOUS LES BUREAUX PARTICULIERS DE CORRESPONDANCE* des principales villes de France.

Les Abonnés sont priés d'affranchir le port de l'argent & des lettres d'avis, & d'indiquer leurs noms & leurs adresses écrits lisiblement.

K v

**GAZETTE Politique des Deux-Ponts ;
avec privilège de S. Altesse Sérénissime.**

Cette Gazette a cours depuis le premier Mai 1770. Le principal mérite d'un ouvrage de cette espèce, consiste à répandre avec célérité, avec précision, avec fidélité, des mémoires propres à servir à l'histoire du tems. Des correspondances sûres & multipliées, secondent le zèle & les soins des auteurs. En se hâtant de satisfaire la curiosité des lecteurs, ils donneront pour certain ce qui sera certain, & comme douteux ce qui sera douteux, & ils tâcheront à la fin de fixer la vérité. S'il leur échape quelques erreurs, ils mériteront de l'indulgence par leur empressement à les rétracter dès qu'ils les connaîtront. On ne craint pas d'annoncer l'impartialité & la décence les plus scrupuleuses. La Gazette doit être plus circonspécte que l'histoire, elle parle d'hommes vivans. On ne se permettra d'avoir un avis qu'avec beaucoup de réserve & de modération, & lorsque les grands intérêts des nations & de l'humanité y inviteront. Les réflexions seront courtes; l'abondance des mots nuit à l'abondance des choses.

Le plan de la Gazette des Deux-Ponts, s'écarte de toutes les Gazettes connues; les nouvelles y seront rangées par ordre des matières; on présentera, par exemple, sous ces titres : *Nouvelles des Cours : Affaires Ecclésiastiques : Gouvernement Civil : Guerre : Traités & Négociations : Finances : Commerce & Arts : Découvertes intéressantes : Causes & Jugemens célèbres, Naissances &*

Morts, &c. tous les faits & les événemens du même genre & des différens pays, en suivant toujours à chaque article le même ordre des lieux. Le lecteur pourra voir ainsi d'un coup-d'œil, ce que son goût, son intérêt ou la curiosité recherchent spécialement dans ces feuilles périodiques. Il nous semble qu'une histoire générale doit être faite sur ce plan, & la Gazette est l'histoire générale du jour. En divisant ainsi les matieres, on évitera une grande confusion, on formera un corps des événemens & des choses qui sont analogues, & le rapprochement de toutes ces parties composera l'histoire intéressante & curieuse du monde. On réunira à la fin sous le titre de *variétés*, les nouvelles qui ne pourront être classées dans les articles précédens; par ce moyen, on embrassera tous les objets capables d'intéresser la curiosité des lecteurs; on ne supprimera pas même une foule d'objets & de détails que l'histoire rejette quelquefois, lorsqu'ils paroîtront avoir de l'agrément ou quelque utilité; souvent de légères secousses préparent de violentes commotions, & de petits ressorts font mouvoir de grands-intérêts; tout enfin sert à peindre les hommes, les nations & le siècle.

On recevra avec la Gazette lorsqu'il y aura lieu, les Traités, Pactes, Conventions, Manifestes, Bulles, Brefs, Décrets, Edits, Bils, déclarations, Adresses, Arrêts, &c. qu'il est agréable de connoître & important de conserver. On les donnera imprimés en entier ou par extraits, sans augmentation du prix de la souscription, & à part, pour qu'ils pussent former ensemble un corps de pièces justificatives à la suite de l'ouvrage.

Cette Gazette paroîtra successivement tous les lundis & les jeudis, elle sera composée chaque fois

228 MERCURE DE FRANCE.

d'une feuille d'impression in-4°. On pourra se la procurer, franche de port, dans tout le royaume de France, moyennant 36 livres, prix de l'année d'abonnement, qui commencera le premier de chaque mois, en s'adressant à PARIS au *Bureau général des Gazettes étrangères, rue de la Justienne.*

On peut l'avoir aussi pour le même prix, aux Bureaux particuliers ci-après : (çavoir,

à ABBEVILLE, chez M. *Dumontoir.*

à AMIENS, chez M. *François*

à ARRAS, chez M. *Laureau.*

à BETHUNE, chez M. *Rameau.*

à BESANÇON, chez M. *Raymond.*

à BORDEAUX, chez les freres *Labottiere.*

à BOULOGNE, chez M. *Lennel.*

à CALAIS, chez M. *Caffiery.*

à CAMBRAY, chez M. *Berthoud.*

à DOUAY, chez M. *Dubois.*

à DUNKERQUE, chez M. *Fourcade.*

à LILLE, chez M. *Jacquez.*

à LYON, chez M. *Chomety.*

à MAUBEUGE, chez M. *Wilmet.*

à NANCY, chez M. *Varlet.*

à ST OMER, chez M. *Huguet.*

à VALENCIENNES, chez M. *Quesnel.*

LETTRE de M. le Comte de Moncade.

Terre de Mafra.

Permettez-moi, Monsieur de prévenir par votre Journal MM. les Médecins & Chirurgiens, tant du royaume, que des pays étrangers, que

c'est en vain qu'ils s'obstinent à me faire payer de grós paquets de consultations au sujet du Cancer au sein. Ils me demandent sans cesse de leur envoyer de l'excellente terre de Mafra , que j'ai découverte , pour remplacer celle qu'on avoit autrefois fort facilement de Portugal , & dont l'efficacité pour la cure du Cancer ouvert est généralement reconnue. Je ne puis donc que leur répéter , que je ne vends ni ne fais vendre par qui que ce soit cette terre , mais que je la donne *gratis* à toutes sortes de personnes qui se trouvent en avoir besoin , pourvu néanmoins que l'application s'en fasse sous mes yeux , & de la manière que je prescris , selon l'exigence & la diversité des cas. Je crois devoir tenir cette conduite , jusqu'à ce que le nombre de succès heureux se soit considérablement multiplié. Je ferai alors plus en état de fixer le degré de vertu de cette terre , & de décider par conséquent jusqu'à quel point elle peut contribuer à hâter la guérison d'une maladie , contre laquelle je ne connois jusqu'à présent de meilleur spécifique , que la méthode qui m'est particulière , & que je vais publier incessamment pour le bien de l'humanité. Je donnerai aussi au public , ainsi que je l'ai promis , tous les détails concernant la terre de Mafra , par la voie sur-tout des célèbres Académies , auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir. Ces écrits & d'autres que j'ai publiés en divers tems , font assez voir combien je me suis attaché à faire honneur à la charge de Médecin ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans que j'ai toujours gardée.

Mon intention n'est pas cependant de porter la moindre atteinte , par ce que je viens de dire , à la grande correspondance que j'entretiens avec

230 MERCURE DE FRANCE.

les personnes du plus grand mérite, que mon goût pour les sciences, & mes voyages presque par toute l'Europe m'ont fait connoître. Je me ferai un vrai plaisir, un devoir même de répondre à leurs inestimables lettres. On voudroit me faire entendre que mon extrême facilité à accorder à tout le monde le spécifique, que je découvris il y a plusieurs années, pour la guérison des G. . . . les plus rebelles, semble autoriser ceux qui m'écrivent aujourd'hui à me demander la terre de Masra. Il y a cependant une grande différence entre ces deux cas. La terre en question offre encore mille problèmes à résoudre, & auxquels je ne sçaurois parvenir sans le secours d'un grand nombre d'observations nouvelles; au lieu que le spécifique pour la cure des G. . . . s'est rendu déjà recommandable dans toute l'Europe par ses succès heureux dans des cas même désespérés.

J'ai l'honneur, &c.

le Comte DE MONCABER.

III.

*PLANCHES anatomiques en couleur, de
M. Gautier Dagoty, Anatomiste pen-
sionné du Roi, 1770.*

Les obstacles qui avoient arrêté les secondes Editions de ces Planches ayant été surmontés, on fait les premières distributions de la grande & petite Edition aux Souscripteurs, & on con-

tinue de recevoir les Souscriptions pour les distributions suivantes.

Il paroît que M. Gautier pere ne cesse de donner, dans son genre de gravure, de nouvelles productions utiles au public. Ses Planches en couleur, dont il a eu l'honneur de faire voir l'impression au Roi dans le Château de Versailles, * sont plus belles de jour en jour. Il donne annuellement les deux éditions d'Anatomie dont on vient de parler, avec des recherches très-satisfaisantes pour les Etudiens. La couleur fait ensuite distinguer toutes les parties du corps humain avec facilité; on peut dire qu'elle enrichit toutes les productions de l'Histoire naturelle.

La grande Edition est composée de dix Cartes Anatomiques, où sont représentées des figures de couleur naturelle, de deux tiers de nature, qui démontrent les parties du Corps Humain. Ces Cartes Anatomiques sont composées de deux grandes Planches. On donne deux Cartes Anatomiques à chaque distribution, dont le prix est de 18 livres, & on souscrit en même tems pour la distribution suivante.

Les cinq distributions de cette Edition montent à 90 livres; il y aura une distribution tous les deux mois, la première est faite depuis le premier Avril 1770.

Ceux qui ne souscrivent pas, paient chaque distribution 24 liv. au lieu de 18 liv.

La petite Edition sera composée de 24 Plan-

* Voyez les gazettes de France d'Octobre 1763.

232 MERCURE DE FRANCE

ches Anatomiques, qui représentent, comme la précédente, des Figures disséquées, où toutes les parties du Corps Humain sont représentées avec leurs couleurs naturelles; chaque Figure est composée de deux Planches.

On donne à chaque distribution 6 livres, & on souscrit pour la distribution suivante.

Les deux distributions de cette Edition sont composées de six Planches, & par conséquent de trois petites Cartes Anatomiques, & chaque distribution est de trois Planches. Il y aura en tout huit distributions pour cette Edition, qui monteront à 48.

Il y aura une distribution tous les deux mois, la première se fera au premier Juin 1770.

Les personnes qui ne souscriront pas, payeront chaque distribution 8 liv. au lieu de 6 livres, ce qui fera 64 liv.

La grande Edition peut être reliée, & on peut aussi la mettre en Tableau, & orner les Amphithéâtres, les grands Cabinets & les Salles académiques; elle forme avec les tables un très-beau volume.

La petite Edition se relie avec les tables qui accompagnent les figures, & est d'une grande commodité pour les Amateurs & les Etudiants en Médecine & en Chirurgie.

L'Auteur qui demeure à Versailles au Petit Montreuil, prie les Etudiants & les Amateurs qui desiront souscrire & avoir les Planches Anatomiques, de lui écrire, en affranchissant leurs Lettres, & en indiquant à Paris leurs adresses ou celles de leurs Commissionnaires, pour faire tenir les Planches & recevoir les distributions.

On peut aussi s'adresser à *PARIS*, au *Bureau Royal de la Correspondance Générale, Place des Victoires*, & dans les *Provinces* à *MM. les Correspondans dudit Bureau*, pour souscrire & pour recevoir les Planches, qui, si on le desire, donneront les grandes Figures collées sur toile, vernies & bordées, en payant la somme de 5 liv. de plus pour chaque Figure de la grande Edition.

N. B. L'Auteur va pareillement continuer son entreprise des plantes en couleur naturelle, sur des fonds blancs, & on annoncera incessamment le projet de cet Ouvrage, qui se distribuera aux mêmes adresses ci-dessus, & où l'on recevra les Souscriptions.

On peut aussi s'adresser à *M. BOURRET, au Café Allemand, rue & Croix des Petits-Champs*, & mettre par écrit ce que l'on desire du sieur *GAUTIER*.

I V.

Pommade curative.

Le Sieur Tarriol le jeune annonce au public une pommade très-utile & nécessaire pour les pansemens des cautères & des Vessicatoires : l'usage qu'on en a déjà fait pour les maladies de poitrine, & dans toutes celles qui requierent ces moyens curatifs, démontre que cette pommade n'est susceptible d'aucun accident, & ne fait éprouver aux malades aucun sentiment de douleur ; par son moyen, on entretient ces sortes de suppurations aussi long-tems & aussi abondamment que les maladies l'exigent.

On distribue cette pommade chez son auteur ; demeurant à Paris au palais royal , chez M. le Comte de Moy.

TRAIT MÉMORABLE DE PIÉTÉ.

MADAME LOUISE de France s'étant consacrée à la retraite & aux exercices d'une vie religieuse, s'est retirée dans le Couvent des Carmelites de S. Denis. Cette Princesse donne au monde l'exemple de piété le plus auguste & le plus frappant. Il est rare de voir la fille d'un grand Roi renoncer à la pompe d'une Cour brillante, & fuir volontairement les délices & la magnificence de la naissance la plus illustre, pour s'enfouir dans l'humble asile des Vierges vouées à la pénitence, & au service austère du Seigneur. Sa Majesté n'a pu résister à une vocation aussi marquée ; mais la bonté de son cœur, & la tendresse paternelle qu'il partage entre son illustre Famille & ses Sujets, s'est manifestée dans ses visites au Couvent des Carmelites de S. Denis.

Le 3 Mai, après la revue des Gardes Françaises & Suisses, dans la plaine des Sablons, le Roi se rendit à S. Denis, au Monastere des Carmelites, où Sa Majesté étant entrée dans l'intérieur du Couvent, entretint long-temps Madame Louise, sa fille, avec toute la tendresse d'une affection vraiment remarquable.

Le 13, le Roi étant arrivé sur le midi au Couvent des Carmelites de S. Denis avec Monseigneur le Dauphin, Mesdames Adelaïde, Victoire & Sophie de France, entra aussitôt dans

l'intérieur du Couvent ; d'où après un entretien avec Madame Louise , Sa Majesté ressortit pour dîner dans une salle extérieure ; après le dîné , Elle fut encore entretenir Madame Louise , & repartit pour aller recevoir Madame la Dauphine à Compiègne.

Le 15 , sur les six heures du soir , le Roi arriva à S. Denis avec Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine & Mesdames de France ; Sa Majesté fit entrer son carrosse dans la cour du Monastere des Carmelites ; Elle étoit accompagnée seulement de la Famille Royale , dans le Couvent , où Elle présenta Madame la Dauphine à Madame Louise , puis elle repartit pour aller coucher au Château de la Muette.

M. le Comte d'Anés , Lieutenant Général du Gouvernement de Paris , & Gouverneur de Saint Denis , s'est toujours trouvé au Couvent , à la tête du corps de Ville , pour avoir l'honneur de recevoir Sa Majesté.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Petersbourg , le 20 Avril 1770.

LE 8 de ce mois les Députés des Provinces de Moldavie & de Valachie qui se sont soumises aux armes de l'Impératrice , furent admis à l'audience de S. M. I. à qui ils adresserent séparément une harangue ; ils présenterent ensuite à l'Impératrice un Ecrit qu'elle remit à son Vice-Chancelier ; après quoi S. M. I. les admit à l'honneur de lui baiser la main.

236 MERCURE DE FRANCE.

De Sthokolm, le 3 Avril 1770.

Le Prince Charles , accompagné du Sénateur Comte de Schwerin & du sieur Skutte son Cavalier , est parti d'ici pour aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle. S. A. R. prendra dans son voyage le nom de Comte de Vasa.

De Trêves, le 3 Mai 1770.

Avant-hier la Cour fut informée par un Courrier extraordinaire , que l'Electeur avoit été élu d'une voix unanime Coadjuteur du Prince-Abbé d'Elwangen.

De Vienne, le 7 Avril 1770.

On mande des frontieres de Turquie , qu'il se forme dans les environs de Constantinople un camp d'environ cent quarante mille Turcs ; que, dans la Capitale seule , trente mille hommes avoient pris les armes , & que, pour plus grande sûreté , on avoit transporté du Serrail dans une forteresse retirée à trois journées de la Ville , la plus grande partie du trésor du Grand-Seigneur.

Le 18 Avril 1770.

Le 16 de ce mois , vers les six heures du soir , la Cour étant en gala , l'Ambassadeur de France , a eu de Leurs Majestés Impériales & Royale une audience solennelle , dans laquelle il a fait , au nom du Roi son maître , la demande de Madame l'Archiduchesse Antoinette pour future épouse de Monseigneur le Dauphin. Après cette cérémonie , il y a eu grand appartement au Palais. Lorsque l'Ambassadeur s'y est rendu , il a été reçu par les Grands Officiers de Leurs Majesté : les Gardes du Palais bordoient le grand

escalier, les Gardes-du-Corps à pied étoient dans la première des antichambres, les Gardes Nobles Allemandes & Hongroises formoient dans les autres une double haie, & la Cour étoit aussi nombreuse que brillante. L'Ambassadeur s'est d'abord rendu à l'audience de l'Empereur, & ensuite à celle de l'Impératrice-Reine, à qui il a fait, au nom du Roi Très-Chrétien, la demande de Madame l'Archiduchesse. Sa Majesté Impériale & Royale y ayant donné son consentement, Son Altesse Royale a été appelée dans la Salle d'audience, & après avoir fait une profonde révérence à l'Impératrice & reçu les marques de son aveu, elle a pris des mains de l'Ambassadeur, une lettre de Monseigneur le Dauphin, & le portrait de ce Prince, lequel a été ensuite attaché à la poitrine de l'Archiduchesse par la Comtesse de Trautmansdorf, Grande-Maitresse de la Maison de son Altesse Royale. Vers les huit heures & demie du soir, la Cour s'est rendue à la salle des Spectacles, qui étoit magnifiquement ornée & illuminée. On y a représenté la *Mère Confidente*, comédie de Marivaux; après quoi on a exécuté un ballet nouveau, de la composition du sieur Noverre, intitulé : *les Bergers de Tempé*.

Hier, l'Archiduchesse, en qualité de future Dauphine, a fait, suivant l'usage observé en pareille circonstance par la Maison d'Autriche, sa renonciation solennelle à la succession héréditaire, tant paternelle que maternelle. Tous les Ministres & les Conseillers d'Etat de la Cour Impériale & Royale se sont rendus pour cet effet à la Salle du Conseil, ainsi que l'Ambas-

238 MERCURE DE FRANCE.

sadeur de France : l'Empereur & l'Impératrice-Reine y sont venus ensuite avec l'Archiduchesse. Sa Majesté Impériale & Royale , s'étant placée sous le dais, y a déclaré par un discours concis le sujet pour lequel Elle avoit convoqué cette assemblée , & a chargé ensuite le Prince de Kautnitz-Rittberg, son Chancelier de Cour & d'Etat, de lire à haute voix l'acte de renonciation. Après la lecture qui en a été faite, l'Archiduchesse a juré, sur un Autel qui avoit été élevé pour cet effet, la formule de renonciation, qu'elle a signée, & l'Evangile lui a été présenté par le Comte de Herberstein, Coadjuteur du Prince Evêque de Laubach. Le même jour, la Cour a donné au Palais de Belveden une très-brillante fête.

Le 30 Avril 1770.

Le voyage de l'Empereur en Hongrie durera jusqu'au 15 Juin prochain. S. M. I. se propose de passer en revue tous les régimens qui forment un cordon sur les frontieres de la Pologne.

Le Landgrave de Darmstadt, à l'imitation de plusieurs Princes Souverains, vient d'accorder aux Protestans le libre exercice de leur Religion. Il leur a permis de bâtir une église & de se servir, en attendant, de celle de la garnison.

De Neustadt, en Autriche, le 7 Avril 1770.

L'Impératrice ayant fait agrandir le Palais de cette Ville, pour y loger commodément l'Académie Militaire Thérésienne, établie ici depuis plusieurs années & réunie à l'Ecole Militaire, ci-devant établie à Vienne, on découvre, le 21 Février dernier, sous la maçonnerie du Maître-Autel de l'Eglise de ce Pa-

lais , en démolissant cet Autel pour y en substituer trois autres de marbre , un cercueil déjà fort endommagé. Comme on sçavoit , par tradition & d'après l'Histoire , que le corps de Maximilien I. l'un des ancêtres de la Maison d'Autriche , avoit été inhumé dans cette Eglise , on obtint de l'Impératrice - Reine la permission d'ouvrir le cercueil , & on reconnut , d'après une vérification exacte , que les ossemens qu'il renfermoit étoient ceux de ce Prince. Sa Majesté Impériale & Royale , en ayant été informée , a ordonné qu'on fît un nouveau cercueil de cuivre qui en enfermât un autre de bois de chêne , dans lequel on déposeroit ces ossemens pour être remis sous le Maître-Autel , & qu'on fît en conséquence une seconde inhumation dans le même lieu où ils reposoient depuis si longtemps. En conséquence des ordres de l'Impératrice-Reine , cette cérémonie s'est faite aujourd'hui avec la plus grande solemnité.

De Venise , le 28 Mars 1770.

Les Curés de cet Etat , après avoir été élus par les Paroissiens , ou plutôt par les possesseurs de biens-fonds dans chaque Paroisse , étoient obligés d'aller déposer au Tribunal du Patriarche , une certaine somme pour leurs Bulles , & de se rendre ensuite à la Nonciature , d'y payer encore pour les Bulles une demi annate , & de prêter un serment solennel. Le Sénat ayant pris cet objet en considération , a rendu , jeudi dernier , un décret , à la pluralité de cent quatre-vingt-six voix , par lequel il a décidé que désormais les Curés , après avoir été mis en possession pour le spirituel , seroient mis aussi en possession du

temporel , sans être obligés de s'adresser à la Nonciature.

Suivant les lettres du Levant , il s'est élevé quelques troubles à Céphalie , l'une des Isles de la Mer de Grece , appartenante à la République. Le Comte Carraffa a offert au Provéditeur de l'Isle ses armes & ses troupes. Celui-ci a envoyé contre les mutins un Officier à la tête de cinquante hommes ; & , après un combat opiniâtre , dans lequel il y a eu quelques hommes de tués de part & d'autre , on est parvenu à rétablir le bon ordre.

De Florence , le 23 Avril 1770.

Samedi dernier , à neuf heures & demie du matin , la Grande-Duchesse accoucha heureusement d'une Princesse , au château du *Poggio Imperiale*. L'après-midi , l'Archevêque de cette Ville , assisté de trois Chanoines de la cathédrale , se rendit à une salle de ce château & y donna le Sacrement de Baptême à la nouvelle Princesse , qui eut pour parrain l'Archiduc Ferdinand d'Autriche , représenté par le Comte de Rosenberg , & l'Archiduchesse Marie-Anne , représentée par la Comtesse de Thurn. On lui donna les noms de *Marie-Anne-Ferdinande-Josephe-Charlotte-Jeanne*. Après cette cérémonie , à laquelle assista le Grand-Duc , précédé de la Cour , ainsi que la principale Noblesse , on chanta le *Te Deum* en musique ; & pendant ce chant , les troupes qui étoient rangées sur la place du Saint-esprit , firent une triple décharge de mousqueterie , à laquelle répondit l'artillerie de château de Saint-Jean.

De Rome , le 11 Avril 1770.

On a trouvé dernièrement , en fouillant

une vigne située hors la porte de Saint Paul, une magnifique Statue antique, représentant Hercule. Elle est très-bien conservée, ainsi que son piédestal.

Du 11 Avril 1770.

Le Souverain Pontife a acheté pour la somme de 6000 écus romains, payables en six termes, d'une année chacun, la fameuse Statue grecque, représentant *Méléagre*. Sa Sainteté se propose de faire placer dans la galerie du Capitole cette Statue, qui se trouvoit au Palais Pichini, près du Palais Farnese.

Du 18 Avril 1770.

La Bulle *In coenâ Domini*, qu'il étoit d'usage de publier tous les ans le Jeudi Saint, n'a point été publiée, cette année, par Sa Sainteté. Quelques Cardinaux lui ont fait, dit-on, des représentations à ce sujet; mais elles ont été inutiles.

De Paris, le 4 Mai 1770.

Le Roi, par égard au service des Gardes de la Ville, lequel a paru à Sa Majesté établi sur le pied militaire dès sa plus ancienne constitution, a bien voulu renouveler depuis peu leurs privilèges & les faire jouir de ceux qui sont attribués à la Gendarmerie & Maréchaussée de France. Les Drapeaux, Guidons & Etendards de cette troupe, qui vient d'être habillée à neuf, ont été bénis, le 26 du mois dernier, avec les cérémonies accoutumées, dans l'Eglise de Notre-Dame, par l'Archevêque de cette Capitale.

La Faculté de Médecine de Paris a adjugé le Prix du Concours institué par le feu sieur Diest, Docteur-Régent de ladite Faculté, au sieur Bosquillon, de Mondidier, qui en conséquence a été admis sans frais à la Licence.

L

242 MERCURE DE FRANCE.

Une maladie épizootique s'étant manifestée, l'année dernière, dans les Etats de l'Impératrice-Reine, & particulièrement dans la Province & Duché de Luxembourg, le Roi jugea à propos d'ordonner qu'un des Elèves de ses Ecoles Vétérinaires y fût envoyé pour y offrir des secours & préserver en même-temps de ce fléau les frontières du Royaume. En conséquence on fit partir pour cette Province au mois d'Août, le sieur Chanut, Elève des Ecoles Royales Vétérinaires de Lyon & de Paris. Il en est revenu le 16 de ce mois avec plusieurs certificats, qui prouvent, que dans l'étendue de ce Pays deux cens quarante-trois bêtes à cornes étoient mortes avant son arrivée; que cent neuf sont mortes entre ses mains; qu'il en a guéri trois cens quatorze, & en a préservé quatre mille sept-cens quatre-vingt-dix-sept.

De Versailles, le 25 Avril 1770.

Dimanche dernier, le Roi admit pour la première fois, à son grand couvert Monseigneur le Comte d'Artois & Madame.

Du 28 Avril 1770.

Le Roi a donné l'Abbaye de Soyon, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Valence, à la Dame de Sassenage, Religieuse de la même Abbaye; & celle de Sauvoir, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Laon, à la Dame de Breteuil, Religieuse de l'Abbaye de Saint Paul de Beauvais.

Du 2 Mai 1770.

Le 26 du mois dernier, le Duc de Bourbon prêta serment entre les mains du Roi pour la survivance de la charge de Grand-Maître de la Maison de Sa Majesté.

Le Roi a accordé au Comte d'Anés, Gouver-

neur de la Ville Royale de Saint Denis, la place de Lieutenant-Général du Gouvernement de Paris.

Le chevalier de Rus eut l'honneur d'être présenté au Roi par le Prince de Conty, en qualité de premier Ecuyer de ce Prince.

La comtesse d'Echenfeld eut l'honneur d'être aussi présentée, samedi, à Sa Majesté & à la Famille Royale par la duchesse de Beauvilliers, Dame d'Honneur de Madame Adélaïde.

La marquise de l'Escure eut l'honneur d'être présentée, le même jour, au Roi & à la Famille Royale par la comtesse de l'Escure.

Le 7 Mai.

Le Prince de Marfan, lieutenant-général des armées du Roi & chevalier de ses Ordres, vient d'être nommé gouverneur lieutenant-général en Provence à la place du feu duc de Villars : le sept, il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses très-humbles remerciemens à Sa Majesté.

Le Roi vient de nommer Menins de Monseigneur le Dauphin, le duc de Saint-Mégrin, colonel du régiment Dauphin, infanterie ; le Prince de Montmorency, maréchal de camp ; le comte de Lorges, colonel aux grenadiers de France ; le comte de Pons, colonel du régiment de Dauphiné ; le comte de Coëssé, colonel aux grenadiers de France ; le comte de Bourbon-Busset, capitaine au régiment d'Artois, cavalerie ; le marquis de Choiseul maréchal de camp ; le marquis de Saint-Hérem-Montmorin, cornette des chevaux-légers de la garde de Sa Majesté ; le marquis de Damàs, brigadier des armées du Roi & colonel du régiment de Limousin ; le marquis de la Roche-Aimon, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles ; & le marquis

244 MERCURE DE FRANCE.

de Beaumont, brigadier d'infanterie & colonel du régiment de la Fere. Sa Majesté n'a point déclaré le douzieme Menin.

La comtesse de Cirvella, Grande d'Espagne, eut l'honneur, le même jour, d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la comtesse de Fuentes, Ambassadrice d'Espagne, & prit le tabouret.

La marquise de Gontault & la marquise de Seignelay ont eu aussi l'honneur d'être présentées au Roi & à la Famille Royale, la premiere par la maréchale de Biron, & la seconde par la marquise de Croissy.

Le sieur Bignon, fils du sieur Bignon, Conseiller d'Etat Ordinaire, Prévôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint Esprit, vient d'obtenir la survivance de la Charge de Bibliothécaire du Roi dont son pere est pourvu.

MARIAGES de Versailles.

Sa Majesté ayant fixé au 24 d'Avril le mariage du Duc de Bourbon avec Mademoiselle, a donné ordre au Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, d'y inviter, de sa part, les Princes & Princesses du Sang, & les Princes & Princesses légitimés.

Le 23 au soir, jour de la signature du contrat, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois & les Princes se trouverent dans le Cabinet du Roi, où Madame, Madame Adélaïde, Mesdames Victoire & Sophie arriverent immédiatement après, accompagnées des Princesses, qui s'étoient rendues dans l'appartement de Madame. Le Duc de Bourbon & Mademoiselle, dont la mante étoit portée par Mademoiselle de

Condé , arrivèrent ensuite. Le Comte de Saint-Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , présenta la plume à Sa Majesté & à la Famille Royale pour signer le contrat. L'Archevêque de Reims , Grand Aumônier , fit ensuite la cérémonie des fiançailles , en présence du sieur Allart , Curé de la Paroisse du Château.

Le 24 à midi , le Roi , accompagné de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Comte de Provence , de Monseigneur le Comte d'Artois , de Madame , de Madame Adélaïde , de Mesdames Victoire & Sophie & des Princes & Princesses , se rendit à la Chapelle , étant précédé du Grand - Maître des Cérémonies & du sieur de Watronville , Aide des Cérémonies. Le Duc de Bourbon & Mademoiselle , qui ouvroient la marche , s'avancèrent , en entrant dans la Chapelle , jusqu'auprès de l'Autel : Sa Majesté , suivie des Princes & des Princesses , s'en étant approchée , l'Archevêque de Reims , Grand Aumônier , fit la cérémonie du mariage en présence du sieur Allart , Curé de la Paroisse. Les Abbés de Clugny & de Lubersac , Aumôniers du Roi , tinrent le poële. Après la Messe qui fut dite par l'Archevêque de Reims , le Registre des mariages , apporté par le Curé de la Paroisse , fut mis sur le Prie-Dieu du Roi , où se firent les signatures de Sa Majesté , de la Famille Royale , du Duc d'Orléans , du Prince de Condé , du Duc & de la Duchesse de Bourbon & de la Princesse de Conty ; après quoi Sa Majesté fut reconduite chez Elle avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées lorsqu'Elle étoit allée à la Chapelle : il y eut seulement cette différence que le Duc de Bourbon , donnant la main à la Duchesse de Bourbon , la mena à son nouveau

246 MERCURE DE FRANCE.

rang. Madame Elisabeth, sœur de Monseigneur le Dauphin, assista à la cérémonie du mariage dans la Tribune de la Chapelle. -

Le même jour 24, au soir, il y eut appartement & jeu, dans le Sallon d'Hercule, jusqu'au Sallon de la Guerre. Le Roi soupa en public dans le Sallon d'Hercule, avec Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois, Madame, Madame Adélaïde, Mesdames Victoire & Sophie, le Duc d'Orléans, le Duc & la Duchesse de Chartres, le Prince de Condé, le Duc & la Duchesse de Bourbon, le Comte de Clermont, la Princesse de Conty, le Prince de Conty, le Comte & la Comtesse de la Marche, Mademoiselle, fille du Prince de Condé, le Comte d'Eu, le Duc de Penthièvre & la Princesse de Lamballe. Au moment du souper, lorsque le Prince de Condé, en sa qualité de Grand-Maître de France, dit au Roi que Sa Majesté étoit servie, Elle lui annonça qu'Elle donnoit au Duc de Bourbon la survivance de la charge de Grand-Maître.

Aujourd'hui, à cinq heures après-midi, le Roi & la Famille Royale sont allés faire visite à la Duchesse de Bourbon.

Sa Majesté & la Famille Royale signerent, le 22 Avril, le contrat de mariage du Marquis de l'Escure, Colonel de Dragons, avec Demoiselle de Sommyevre, fille du Comte de Sommyevre, Maréchal de Camp; celui du Marquis de Seignelay, Brigadier des Armées & Colonel du Régiment de Champagne, avec Demoiselle de Bethune, fille du Marquis de Bethune, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées & Colonel Général de la Cava-

terie Legere , François & Etrangere ; & celui du Marquis de Gontault , Aide-Major du Régiment des Gardes Françaises , avec Demoiselle de Palerne , fille du sieur de Palerne , Secrétaire du Cabinet du Roi.

On célébra à Paris le 25 d'Avril dans l'Eglise Paroissiale de Saint Eustache , le mariage du Marquis de Gontault avec Demoiselle de Palerne. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Nonce du Pape.

Sa Majesté & la Famille Royale signèrent , le 29 le contrat de mariage du Marquis de la Briffe , Colonel dans le Corps des Grenadiers de France , avec Demoiselle de l'Averdy.

Arnaud - Barthélemi de la Briffe , Colonel aux Grenadiers de France , épousa le 2 du mois de Mai dans l'Eglise Paroissiale de Saint André des Arcs à Paris , Demoiselle Catherine - Elizabeth de l'Averdy. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'Archevêque Duc de Reims , premier Pair & Grand-Aumônier de France. Le Marquis de la Briffe descend d'une famille noble de la Gascogne , connue dès 1400 , qui a produit des Militaires & des Magistrats. La Demoiselle de l'Averdy est fille de Clément Charles François de l'Averdy , Ministre d'Etat , issu d'une famille noble du Milanais , qui s'est établie en France pendant le Regne d'Henri III.

M O R T S.

La princesse de Diesbach , née comtesse Faraone de Messine , dame de l'ordre de la Croix Étoilée , est morte le 18 Avril 1770 à Fribourg en Suisse , à l'âge de cent-quatre ans. Elle a con-

248. MERCURE DE FRANCE.

servé la raison & la mémoire jusqu'au dernier moment de sa vie, Elle étoit veuve du prince de Diesbach, général d'artillerie & colonel d'un régiment d'infanterie au service de l'Impératrice-Reine & conseiller honoraire de la République de Fribourg : il avoit autrefois commandé les troupes de l'Empereur Charles VI, en Sicile, & avoit été gouverneur de Syracuse.

Elisabeth-Henriette de Maugiron de Montcaus, abbesse de l'abbaye royale de Soyons, ordre de S. Benoît, ville & diocèse de Valence, y est morte le 9 d'Avril, âgée de 87 ans, elle en étoit abbesse depuis 1757.

De Vorms, le 21 Avril 1770.

Le cardinal François-Christophe, prince-évêque de Spire, & prévôt-maître de Weissenbourg, est mort, la nuit du 19 au 20 de ce mois, âgé de soixante-quatre ans. Il étoit de l'ancienne famille de Hutten de Stolzenberg : il avoit été nommé à l'évêché de Spire, le 17 Novembre 1743, sacré le 14 Mars 1744, & fait cardinal le 24 Novembre 1761. Sa mort fait vaquer un 15^e chapeau dans le sacré collège.

De la Haye le 25 Avril.

Le prince héréditaire Guillaume-Louis-Charles de Nassau Weilbourg, est mort dans cette principauté, dans la neuvième année de son âge. La place de colonel d'un régiment d'infanterie & celle de capitaine d'une compagnie de grenadiers, dont ce jeune prince étoit pourvu, ont été données par le Stathouder au Prince Frédéric Guillaume son frere.

De Paris le 27 Avril.

N. de Cauchon, marquis de Soumieuville, maréchal des camps & armées du Roi, & capi-

tainie de la ville de Reims, y est mort le 13 Mars, âgé d'environ 67 ans.

L'abbé Noller, maître de physique des enfans de France, professeur de physique expérimentale au collège royal de Navarre, & membre de l'académie royale des sciences, &c. est mort à Paris le 25 Avril.

Le chevalier Dessalles, colonel aux grenadiers de France, est mort à Lausanne à la fin du mois d'Avril.

Catherine-Magdeleine Pecoil, duchesse de Brissac, Dame de Mesdames, est morte le 2 de Mai, âgée de soixante-trois ans. Elle étoit veuve de Charles-Timoléon-Louis de Coslé, duc de Brissac, pair & grand panetier de France, mere de la duchesse de Noailles & belle-sœur du maréchal de Brissac.

Honoré-Armand de Villars, duc & pair de France, grand d'Espagne, chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, brigadier de cavalerie, gouverneur des pays & comté de Provence, l'un des quarante de l'académie Françoisse, &c. est mort ces jours derniers en Provence, dans la soixante-huitième année de son âge.

Claude-Guillaume Testu, marquis de Balincourt, premier maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur des ville & citadelle de Strasbourg, &c. est mort à Paris le 12 Mai, dans la quatre-vingt-onzième année de son âge.

Perrette Chaalons, veuve de Nicolas Gouvence, laboureur, est morte à Fontainebleau le 12 Mai, dans la cent-sixième année de son âge, étant née le 1 Janvier 1766 à Vesmieux, diocèse de Châlons en Champagne.

Catherine-Elisabeth l'Hermite d'Hieville,

250 MERCURE DE FRANCE.

veuve de Pierre de Montesquiou, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de la province d'Artois, gouverneur des ville & citadelle d'Arras, &c. est morte à Paris le 15 de Mai, dans la quatre-vingt-douzième année de son âge.

Gilbert de Montmorin de Saint-Herem, évêque de Langres, duc & pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, est mort à Paris le 19 de Mai, dans la quatre-vingtième année de son âge. Il étoit doyen des évêques.

L'abbé de la Prunarede, vicaire-général de Montpellier, abbé de l'abbaye royale de Saint Guilin du Désert, ordre de Saint Benoît, diocèse de Lodeves, mourut à Montpellier le 4 du même mois, dans la soixante-unième année de son âge.

Don François de Silva Alvarez de Toledo y Portugal, duc de Huescar, comte d'Oropesa & d'Alcaudere, grand d'Espagne de la première classe, chevalier de l'ordre de Calatrava, gentilhomme de la chambre du Roi en exercice, grand chancelier des Indes, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, commandant en chef de la brigade royale des carabiniers & colonel du régiment de dragons de la Reine, est mort à Madrid le 26 de Mai, âgé de 37 ans.

LOTÉRIES.

Le cent onzième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Avril, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 81756. Celui de vingt mille livres, au N°. 86419, & les deux de dix mille aux numéros 89551 & 98224.

J U I N. 1770. 251,

Le tirage de la loterie de l'école royale militaire s'est fait le 5 de Mai. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 36, 43, 41, 2, 28.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	5
Suite du Printems, poëme des Saisons,	<i>ibid.</i>
Vers à Mlle de C***, en lui envoyant un recueil de Fables,	7
Le Singe, l'Ane & la Taupe, fable imitée de l'Allemand,	10
Zélie, opéra en un acte,	11
Le Spectacle des Dupes, histoire angloise,	31
A une jolie Femme qui lisoit un livre de dévotion,	32
Bouquet à Mlle T***, de la ville de Sens,	33
Réponse à Mlle M... qui demandoit ce que c'étoit que l'Amour,	34
La Furie, nouvelle	35
L'Heureuse Arrivée, Proverbe dramatique,	37
Vers sur le Mariage de Mgr. le Dauphin avec Madame Antoinette, Archiduchesse de Vienne,	52
L'Agneau nourri par une chevre,	53
Vers à Babet sur le jour de sa naissance,	55
Explication des énigmes,	57
ENIGMES,	58
LOGOGYPHES,	62
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	68
La premiere Nuit d'Young,	<i>ibid.</i>
Le Bon Militaire,	75
Mémoire sur la musique des Anciens,	80
Mélanges de Littérature orientale,	81
La Pratique du Jardinage,	82
Le Vauxhall de Londres,	86

252 MERCURE DE FRANCE.

Caractères des Femmes ou Aventures du Chevalier de Miran ,	98
L'Art de s'enrichir promptement par l'Agriculture ,	99
Almanach des Marchands , Négocians & Commerçans de la France & du reste de l'Europe ,	102
Essais historiques sur l'Inde ,	104
Extenses spirituelles en vers ,	110
Pensées Chrétiennes ,	ibid.
Recherches sur la Théorie de la Musique ,	112
Traité des Accouchemens ,	114
Récréations Economiques ,	118
Education de l'Amour ,	122
Mémoire sur la construction de la Coupole de Ste. Geneviève ,	126
Tragédies d'Eschile ,	129
Avis au Public ,	147
Lettre sur le Ptitonnier masqué ,	148
Lettre sur l'exécution des Limaçons ,	153
Fêtes à l'occasion de l'arrivée en France de Madame l'Archiduchesse Marie-Antoinette , & de son mariage avec Monseigneur le Dauphin ,	155
Spectacles ; Opéra ,	185
Comédie française ,	ibid.
Comédie italienne ,	187
ACADEMIES ,	188
Programme ,	195
ARTS , Gravure ,	203
Musique ,	213
Traits de Valeur ,	215
Anecdotes ,	216
Lettres-Patentes , &c.	220
AVIS ,	223
Lettre de M. Moncade ,	228
Trait mémorable de Piété ,	234
Nouvelles politiques ,	235
Morts ,	247
Loteries ,	250

De l'imp. de M. LAMBERT , rue des Cordeliers.

mk

DEC 4 1936

